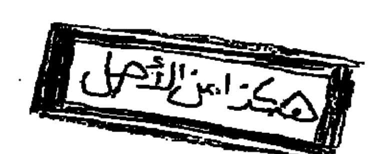


« Sans visa » : les nouvelles clés du Triangle d'or

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14891 – 7 F

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les tensions politiques en Russie

M. Boris Eltsine cherche l'apaisement avec le Congrès des députés

Quitte ou double

PARMI les nombreux reproches adressés ces derniers mois à Boris Eltsine, le plus douloureux pour lui était sans doute celui qui assimilait son comportement à celui de son malheureux prédécesseur au Kremlin : sa tactique du compromis face à son opposition parlementaire ne rappelait-elle pas, observaient certains, les hésitations et atermoiements qui avaient fait de Mikhaïl Gorbatchev, deux ans plus tôt, l'otage des conservateurs du PC ?

C'est sans doute pourquoi le président russe s'est décidé à trancher dans le vif, à redevenir l'homme des « coups » et des « quittes ou doubles » qui lui ont si bien réussi jusqu'ici. En déclarant une guerre ouverte au Congrès, jeudi 10 décembre, il a bouleversé la donne et peut-être précipité une clarification de plus en plus nécessaire. De fait, les deux semaines de cette septième session du Congrès des députés russes ont confirmé que Boris Eltsine était dans une impasse, à la suite de deux erreurs.

LA première était de n'avoir pas procédé à de nouvelles élections parlementaires il y a un an, dans les mois qui suivirent l'échec du putsch. Les 1 042 députés du Congrès actuel ont été élus en 1990, certes plus démocratiquement que le Parlement fédéral élu l'année précédente, mais tout de même à une époque singulièrement dépassée aujourd'hui : 86 % des élus étaient alors communistes, et 68 % membres de la nomenklatura du PC ou de l'administration soviétique.

La seconde erreur est d'avoir cru possible de passer des compromis avec ce Congrès divisé en d'innombrables factions, où ni le président ni son opposition – pas même l'Union civique de M. Volski – ne disposent d'une majorité sûre. Ainsi, ce dernier n'a pu apporter le « paquet de voix » promis dans le « marché » conclu sur le maintien de M. Gaïdar à la tête du gouvernement, rendant sans objet les concessions que le président avait faites en échange. En défiant ouvertement son Parlement, M. Eltsine malmène encore un peu plus une Constitution de plus en plus dépassée.

MAIS cette partie de bras de fer est aussi une partie de poker dans laquelle le président ne s'engage pas sans atouts : sans doute sa popularité est-elle en baisse par rapport à l'an dernier. Mais l'homme reste incontournable dans le paysage actuel, et malgré tout plus respecté qu'un Parlement dont les palinodies des derniers jours n'ont certainement pas rehaussé l'image aux yeux du public. Aussi bien, il pourrait résulter de tout cela une clarification positive. Certes, le Parlement a rejeté à une écrasante majorité l'ultimatum de M. Eltsine, mais il n'en a pas moins adopté dans la foulée le principe de sa prochaine dissolution, quitte à la mettre en balance avec une nouvelle élection présidentielle.

Il reste que Boris Eltsine, qui avait demandé en vain l'ajournement de cette session du Congrès, puis tenté de négocier une « pause » politique afin de mener à bien ses réformes économiques, ouvre une nouvelle période d'instabilité à un moment bien difficile. Ce nouvel hiver russe s'annonce, une fois de plus, comme celui de tous les périls.

Au lendemain de l'appel au référendum lancé par M. Boris Eltsine pour trancher son différend avec le Congrès des députés, le président russe devait rencontrer, vendredi 11 décembre, son principal adversaire, le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, pour tenter de trouver un compromis. Le président de la Cour constitutionnelle, organisateur de cette rencontre, a par ailleurs émis des réserves sur la régularité de la question proposée par le président russe au référendum, qui revient à opposer le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

MOSCOU

de notre correspondant

La bataille décisive s'est engagée, et on reparle déjà d'un armistice. Tout avait pourtant démarré au quart de tour. A peine Boris Eltsine avait-il, au Kremlin, jeté le gant au Congrès, qu'à deux pas de là, au pied de l'église Sainte-Basile, deux groupes de manifestants s'affrontaient à coups de mégaphones, de drapeaux et de banderoles.

D'un côté : « La Russie, Eltsine, le peuple ! », « Référendum ! », « Khasboulatov Judas ! ». De l'autre : « Eltsine dictateur ! », « Tout le pouvoir aux Soviets ! », « Les Russes avec nous ! »... C'est clair, et simple. Sinon que les manifestants ne sont, de chaque côté, que quelques centaines, et que le large « no man's land » qui les sépare, délimité par des barrières et des policiers, ressemble à un immense espace d'incertitude.

Un vide, où se mêlent les slogans des uns et des autres, et qu'on croirait réservé à la majorité encore silencieuse appelée à décider de l'avenir de la jeune « démocratie » russe.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6

La crise européenne et le Conseil d'Edimbourg

• L'Espagne refuse une « solution partielle »
• Le Danemark accepterait un compromis

Le sommet européen d'Edimbourg s'est ouvert, vendredi 11 décembre, sur fond de crise mais aussi d'espoir. Crise, avec la menace espagnole de refuser toute « solution partielle », notamment sur le budget communautaire. Espoir, avec les déclarations danoises laissant entendre que les Douze ne seraient pas loin d'un accord qui permettrait à Copenhague d'envisager sereinement un second référendum sur le traité de Maastricht.

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Certains y verront un sombre présage : c'est dans le même château de Holyroodhouse où se tient, depuis vendredi 11 décembre, le conseil européen qu'en mars 1566 les nobles écossais, faisant le jeu de la reine Elisabeth d'Angleterre et poussés par Henry Darnley, l'époux de Marie Stuart, assassinèrent David Rizzio, le secrétaire italien de la souveraine écossaise, reine « européenne » s'il en fut...

L'art de la diplomatie a, depuis, fait bien des progrès, et les démonstrations de force destinées à impressionner l'adversaire se déroulent généralement avant les négociations en séance plénière.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 6



L'opération militaire internationale et le débat en France sur l'ingérence humanitaire

Nourrir la Somalie, mourir pour la Bosnie ?

Pour la première fois depuis un an et demi, les deux chefs de guerre qui se disputent la capitale somalienne, M. Ali Mahdi et M. Mohamed Farah Aïdid, se sont rencontrés vendredi 11 décembre, à l'initiative des Américains. Malgré ce succès politique, l'opération « Rendre l'espoir » se heurte à de nombreuses difficultés. Dès le lendemain du débarquement des premières troupes américaines et françaises, l'insécurité est réapparue à Mogadiscio. Jeudi, les légionnaires français ont fait feu sur un camion qui refusait de s'arrêter à un barrage, provoquant un accident qui a fait deux morts et sept blessés.

Lire pages 3 et 4

par Jean-Marie Colombani

« L'Europe aurait dû être le leader » en Somalie, assure M. Giscard d'Estaing. *« La situation de nos soldats est terrible »*, avertit M. Joxe, pour expliquer que les responsables des armées aient cru bon d'alerter directement l'opinion sur le choix qui est désormais celui de la France en Bosnie : soit partir, soit, au moins, riposter. Ainsi l'ancien président et l'actuel ministre de la défense se rejoignent-ils pour inciter le pays à aller au-delà du simple soulagement, ou de la légitime fierté, que celui-ci peut tirer du spectacle des légionnaires se portant au secours d'une population affamée, comme du constat que la France, porteuse de l'espoir que constitue le droit d'ingérence humanitaire, est bien celle qui paie le plus lourd tribut à sa mise en œuvre par l'ONU.

Aller au-delà ne signifie pas céder à cette manie française qu'est l'autodénigrement, ni vouloir diminuer les mérites de celui qui a heureusement secoué une diplomatie fatiguée en mettant au premier plan le *« malheur des autres »*. C'est reconnaître que l'opération en Somalie soulève et aiguise, paradoxalement, quelques-uns des plus durs problèmes que les dirigeants français aient à résoudre.

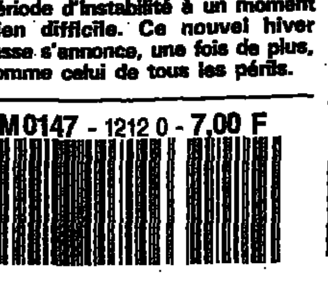
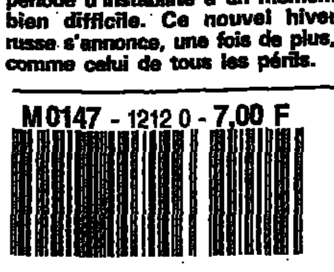
Bien sûr, certains suggéreront que les emportements de Rony Brauman, président de Médecins sans frontières, contre *« le triomphalisme et les excès médiatiques »* de l'opération en Somalie ne sont pas sans rapport avec les vieilles rivalités qui l'opposent à Bernard Kouchner, depuis la fin des années 70 et la scission de MSF. De même, lorsque Pierre Joxe montre à la télévision son visage des mauvais jours, il n'est pas impossible qu'il se laisse dominer par l'irritation que suscite chez lui l'activisme de ce damné Kouchner, coupable de bousculer les frontières... intergouvernementales. Et qui s'expose, en effet, au reproche de vouloir capitaliser, sur la scène politique intérieure, la cause humanitaire.

Mais pour comprendre la critique du docteur Brauman il faut accepter de réfléchir à ce que doit être la limite d'une politique humanitaire.

Lire la suite page 10

JEREMY IRONS • JULIETTE BINOCHE

Quand une passion devient...

Fatale

UN FILM DE LOUIS MALLE

PYRAMIDE

La crise morale de la politique

Des élus s'interrogent sur la maladie dont souffre la démocratie et proposent des remèdes

par Pascale Robert-Diard

Les limites seraient dangereusement franchies. La situation serait grave. Face à la crise que traverse la représentation politique, et que personne aujourd'hui ne nie, deux attitudes sont possibles. Le catastrophisme, avec la description apocalyptique d'une République bafouée, qui serait menacée à court terme dans ses fondements, dans ses valeurs essentielles. Ou alors, la relativisation du mal qu'accréditerait une plongée dans les livres d'histoire et dans le souvenir de tant d'autres périodes tourmentées – et surmontées – de notre vie politique.

Dans le premier cas, la tentation est grande de crier au sauve-qui-peut généralisé : les jeux sont faits, tout est perdu. Dans l'autre, de courber passivement l'échine et de ne surtout rien faire en se persuadant que *« la République en a vu d'autres »* et que, cette fois encore, la tempête finira bien par se calmer.

Plus modestement, une troisième voie mérite d'être explorée : essayer de comprendre, d'analyser les causes de la maladie, s'interroger sur la signification de la soudaine éruption des symptômes et proposer quelques pistes pour chercher des remèdes.

C'est cette voie qu'ont choisie un certain nombre d'élus, des parlementaires de droite et de gauche qui, tous, ont décidé de se confronter à nouveau, dans quelques mois, à l'épreuve de vérité du suffrage universel. Il ne s'agit pas de prétendre à l'exhaustivité ou d'apporter des réponses définitives, mais de contribuer à un débat qui concerne au premier chef les élus de la République.

Lire la suite page 11

M 0147 - 1212 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

EMPLOI

Huit cents candidates pour un poste

JE suis chef d'entreprise d'une société employant cent trente salariés dans le secteur de l'informatique. Nous avons notamment un magasin où nous vendons des micro-ordinateurs, pour lequel nous avons récemment décidé de recruter une troisième réceptionniste. J'ai fait passer une petite annonce. Elle n'avait rien de particulièrement attractif, et la rémunération n'était pas indiquée. Il y était simplement demandé d'envoyer un *curriculum vitae* et une photo.

Nous avons reçu plus de huit cents réponses. Parmi ces huit cents candidatures, il y en avait plus de six cents qui convenaient admirablement au poste : des jeunes filles, présentant bien, de bon niveau d'instruction – bac, diplômes universitaires. Plus de deux cents parlent couramment une ou deux langues étrangères. Presque toutes se sont donné la peine d'envoyer des lettres et des documents bien présentés. Les courriers ne comportaient pratiquement pas de fautes d'orthographe, alors que, il y a quelques années, les lettres de candidature que nous recevions en étaient truffées.

En consultant ces lettres, j'ai eu honte : je suis adulte et j'appartiens à une société qui n'est pas en mesure aujourd'hui d'offrir un poste normal et un avenir professionnel à des jeunes qui ont bien travaillé au lycée et parfois à l'université et qui sont pleins d'espoirs et de projets. Comment pouvons-nous accepter qu'ils passent majoritairement de la scolarité au chômage et que leurs espoirs et leur dynamisme deviennent de l'amertume? Mathématiquement, chacun de ces jeunes devrait envoyer huit cents *curriculum vitae*, pour être embauché! A supposer qu'il y ait huit cents postes de cette nature à pourvoir. Je trouve cette situation injuste et dangereuse.

Les statistiques sur l'emploi ne rendent pas compte de ce désastre. Il y a seulement trois ans, pour le même poste, avec la même petite annonce, nous avions moins de dix candidates.

A la suite de cette annonce, j'ai recruté deux candidates. L'une pour le poste de réceptionniste, l'autre pour un nouveau poste d'assistante commerciale, que nous avons créé entre-temps. Toutes les deux sont pleines d'espoir et ne demandent qu'à se donner du mal pour réussir. Il est triste que ce droit légitime au travail soit refusé à huit cents autres. L'expédition des lettres de refus représente un travail considérable et une lourde charge pour notre entreprise. Ce qui me révolte le plus, c'est que nous avons du travail pour au moins encore dix de ces jeunes filles. Que les entreprises et l'Etat payent leurs factures dans le mois qui suit leur émission, et toute l'économie s'en trouvera dynamisée. Et ce sera beaucoup plus utile que de verser des aides à des jeunes qui ne veulent pas être assistés, mais qui veulent travailler, construire et progresser. Ils ont beaucoup à nous apprendre. Il est urgent de les écouter.

THÉRÈSE RIEUL
Paris

UN LIVRE

Peace and Love

L'AVENTURE HIPPIE
de Jean-Pierre Bouyxou et Pierre Delannoy.
Plon, 308 p., 129 F.

C'était il y a mille ans. Des garçons aux cheveux longs, en sandales, et des filles diaphanes, portant jupe indienne et pancho frangé, déambulaient dans les rues de Paris, Londres ou Amsterdam sur fond de flûtes et de tambourins. On les appelait les hippies. Ils vivaient en communauté, prétendaient *« faire l'amour, pas la guerre »*. Pouce au vent, au bord des routes, ils partaient parfois très loin, pour Kaboul ou Katmandou... C'était il y a mille ans, juste après Mai 68.

Travaillant en archéologues, Jean-Pierre Bouyxou et Pierre Delannoy ont reconstitué chacune des étapes de ce mouvement, né en Californie puis surgi *« dans la grisaille post-soixante-huitarde de la France cadenassée »*. Aujourd'hui collaborateurs de *Paris-Match*, ils parlent avec passion de cette contre-culture à laquelle ils avaient participé. Leur style est volontairement provocant, très « branché », parfois un peu artificiel. Mais ils ont tant de choses à dire que cela passe...

L'histoire des hippies est celle d'une minorité de jeunes en révolte. Dix ans plus tôt, leurs grands frères, les beatniks, combattaient la société de consommation par toutes sortes de provocations. Les hippies, eux, se contentent de la fuir. C'est une sorte de désengagement pacifique, sous le signe de l'amour, de la spontanéité et du retour à la nature. *« Peace and Love »*... Des sociologues, et non des moindres, y verront – un peu vite – la naissance d'une nouvelle humanité.

La musique pop est au cœur du mouvement : en août 1969, le festival de Woodstock, près de New-York, réunit un demi-million de personnes. La musique, mais aussi la drogue, qui permet de fuir plus loin encore. Au début, des drogues légères entretiennent l'euphorie communautaire. Mais, assez vite, on glisse vers l'overdose, la violence, le suicide... Et tout se brouille. Le livre lui-même se complique : *« Néo-beatnik plutôt que réel hippy, le zonard total est un freak jusqu'auboutiste »*, précisent les auteurs à la page 102.

Le hippisme devient naufrage, en attendant de se dissoudre dans une société qui l'a récupéré. A partir du milieu des années 70, on ne dit d'ailleurs plus « hippies » mais « marginaux ». En attendant de voir arriver des punks aux crânes rasés et aux crêtes d'Iroquois, bien plus inquiétants que les enfants-fleurs de Woodstock...

Au-delà de « l'aventure hippie », c'est toute une époque que font revivre Jean-Pierre Bouyxou et Pierre Delannoy. Du Living Theatre à la révolution psychédélique, de la naissance d'*Actuel* à la mort de *Charlie Hebdo*, des premiers charters aux dernières communautés, mille expériences sont évoquées, rapprochées, puis répertoriées dans une bibliographie, une filmographie et une discographie. Ce voyage dans un monde en marge, multiforme, plein d'illusions, laisse un goût d'amertume et donne un peu le tournis.

ROBERT SOLÉ

INDUSTRIE

Le Mirage tue deux fois

SOIXANTE Mirage vendus à Taïwan. Chiffre d'affaires prévisionnel : 20 milliards. Le gouvernement se frotte les mains. Le bon peuple exulte. Et pourtant, il n'y a pas de quoi pavoiser. Il est tout de même fâcheux qu'il faille compter sur des engins de mort pour équilibrer notre commerce extérieur ; des engins qui ne serviront, Dieu merci, à rien de ce à quoi ils sont destinés, mais qui n'en sont pas moins doublement destructeurs : ils privent les braves Taïwanais de 20 milliards de réalisations sociales, domaine dans lequel l'argent de leurs impôts eût été mieux employé, et ils privent, chez nous, de leurs emplois des travailleurs de PMI écrasées par la concurrence des produits taïwanais à bas prix qu'ils faudra, *nolens volens*, que nous importions à titre de compensation.

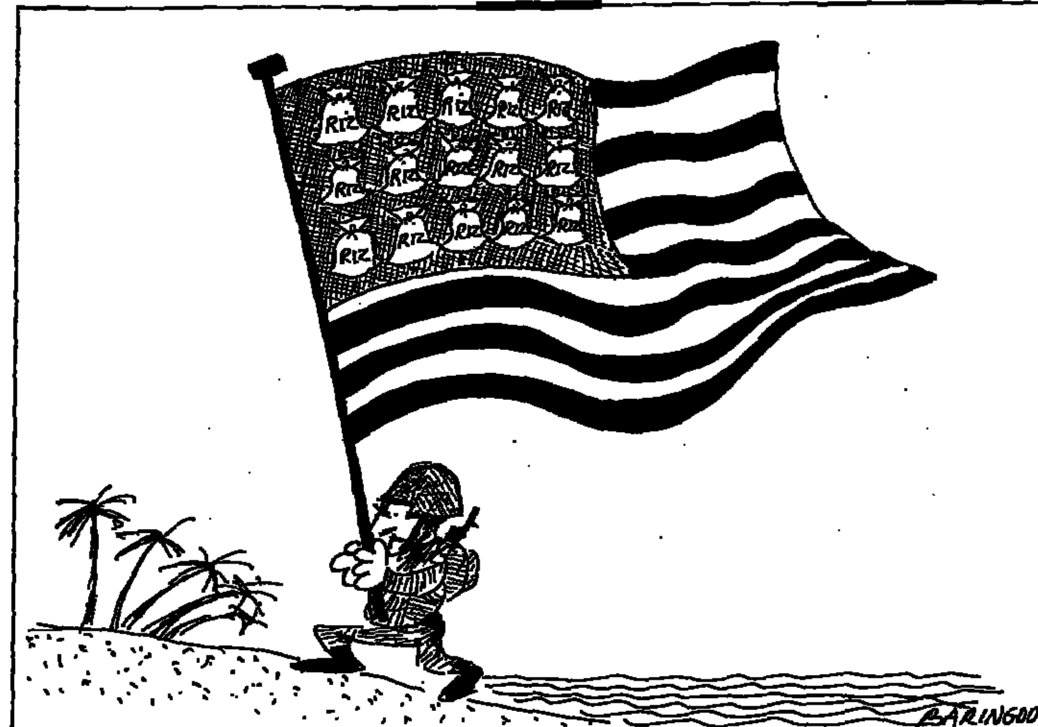
Nous aurons une balance des emplois négative : le nombre d'emplois perdus dans les PMI sera bien supérieur au nombre d'emplois conservés chez Dassault et ses sous-traitants. L'explication de ce phénomène est simple : la valeur ajoutée par heure de travail dans la très haute technologie est cinq à dix fois supérieure à la valeur ajoutée par heure de travail dans le moyen/bas de gamme industriel. Certes, pour l'équilibre de la balance des paiements, cinq à dix travailleurs niveau BTS en font autant qu'un seul OS. Mais, si l'on ne vise que le haut de gamme, selon la doctrine McNamara, il arrivera un moment où seulement 10 à 20 % des ouvriers français de l'industrie trouveront à s'employer.

Il s'avère par conséquent nécessaire, d'une part, de rééquilibrer la panoplie de nos fabrications. Imitons les Allemands (en nous alliant avec eux) et misons sur les biens d'équipement, type machines-outils, dont tout le monde a besoin, sans contreparties excessives ; d'autre part, dans le moyen-bas de gamme, tant que la « concurrence déloyale » des pays à bas salaires subsistera – et il y en a pour des décennies, – il faudra se résoudre à subventionner les PMI intéressées. Mais plus de subventions à la va-comme-j'te-sème ou à la tête du client ; l'aide bien ciblée devra compenser le différentiel de coûts humains dans le créneau considéré, et rien de plus.

Ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier : des Airbus, oui, mais aussi du petit outillage et de l'électroménager.

JEAN-ALBIN CORDIER,
Chamalières

TRAIT LIBRE



VERDUN

Le Soldat inconnu

DANS *le Monde* du 11 novembre, à la fin de l'article « Le der des der » consacré à René Vincent, ancien combattant de la guerre 1914-1918, je lis, avec une stupéfaction quelque peu indignée, la phrase suivante : *« Un pèlerinage parisien qui lui* [René Vincent] *tient d'autant plus à cœur que c'est lui qui, avec André Maginot, a choisi le cercueil du Soldat inconnu à la citadelle haute de Verdun. »*

Je suis au regret de vous signaler que cette indication relative à la personne du « parrain du soldat inconnu » est fausse.

Voici les faits :

Le 10 novembre 1920, à 15 heures, dans un souterrain de la citadelle de Verdun, en présence de M. André Maginot, ministre des pensions et des anciens combattants, a eu lieu effectivement la désignation du Soldat inconnu qui repose sous l'arc de triomphe de l'Etoile.

C'est à un jeune soldat de deuxième classe, Auguste Thin, engagé volontaire à dix-huit ans, ayant combattu sur les fronts de Champagne et d'Alsace, blessé, gazé, appartenant à ce moment au 132e régiment d'infanterie, en subsistance à Verdun, que revint l'honneur de déposer, sur un des hauts cercueils réunis là, en provenance des différents secteurs du front, le bouquet de fleurs des champs qui immortalisera ce choix.

Le soldat Auguste Thin, décédé le 10 avril 1982, était mon père.

ANDRÉ THIN
Bois-Colombes

JUDAÏSME

Dépoussiérer le dogme

SI beaucoup y décèlent un retour en arrière vers un conservatisme dogmatique (peine de mort, contraception, avortement, etc.), le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique n'en reflète pas moins un effort magistral de clarification, fidèle au dernier concile, pur de tout antisémitisme, surtout dans le récit de la vie et de la mort de Jésus.

Nous, juifs, ne pouvons que nous en réjouir et méditer sur les efforts qu'il nous faut aussi faire en cette fin de siècle. Qu'avons-nous à dire sur la Création, face aux découvertes sur l'âge et les dimensions du cosmos ? Sur l'avortement, la contraception, l'euthanasie, la peine de mort ? Quelles règles adopter face à l'évolution de la médecine, à la procréation médicale assistée, à la transplantation d'organes ? Quelle morale défendre en matière sexuelle, politique, alimentaire, face au tabac, à l'alcool, à la drogue et à tous les autres maux où nous entraîne le monde moderne ?

Le Talmud fourmille de lois, de prescriptions dont la valeur est éternelle. Il ne reste qu'à élaguer, dépoussiérer, éliminer même, éclairer, codifier à la fois tout ce qui est immuable dans le domaine de la foi, ses vérités et ses commandements, et tout ce qui restera quand seront révoqués ceux que la raison et le progrès scientifique et moral condamnent unanimement.

Nous devons nous débarrasser d'une espèce de révérence idolâtrique envers les sages d'antan, en faisant confiance à nos philosophes, nos théologiens, nos rabbins, nos scientifiques, nos juristes d'aujourd'hui, pour reconstruire, si l'on veut, une halakha conforme à notre génie, à notre intelligence, praticable, réaliste, humaine en un mot, conforme aux données actuelles de la vie en société et aux exigences de la science et de la morale.

Ceux qui, parmi nous, peu nombreux, hélas! sont croyants et veulent être pratiquants sans toujours y parvenir devinent de quoi je parle, par exemple de certaines lois alimentaires, des contraintes insupportables du shabbat à l'heure de l'électricité nucléaire, du métro et de l'automobile, de nos prières interminables, de la séparation sexiste dans nos synagogues, d'où toute solennité a été bannie pour laisser souvent la place au désordre et au bavardage, de l'insuffisante formation de nos rabbins, etc., de ce qui, en un mot, éloigne de la religion tous ceux que choque un dogme anachronique, desséchant, incompréhensible. Nous aussi nous devons revoir ce qui, aux yeux d'une grande partie de la communauté, est le drame – le scandale même – numéro un, cette hémorragie quotidienne qui dévaste les rangs du peuple juif, à savoir le sort cruel réservé aux enfants nés de mariages mixtes.

ROBERT BINISTI
Paris

PÉTAIN

Vichy n'était pas la France

A propos des agissements des dirigeants de Vichy, on ne saurait rendre la France responsable des abominations perpétrées par cette autorité de fait dépourvue de légitimité.

En effet, au soir du 16 juin 1940, le président de la République Albert Lebrun, en appelant le maréchal Pétain, chef des partisans de l'armistice, pour former un nouveau gouvernement, passe outre aux avis des présidents des deux assemblées parlant au nom de la représentation nationale dispersée. Le président Lebrun, qui n'avait jamais pris d'initiative, impose un gouvernement dont l'illégitimité républicaine est flagrante.

Mais le deuxième manquement aux institutions de la République est plus grave encore, il se produit le 10 juillet 1940 lorsque le Parlement, enfin réuni à Vichy, remet à Pétain des pouvoirs dont il ne dispose pas. Il n'appartient pas au Parlement de confier le pouvoir constituant à qui que ce soit, pas plus qu'il ne dispose de la capacité d'abandonner aux mains de qui que ce soit les responsabilités que lui confie la Constitution. Ce Parlement étranglant la République, dont il fait partie pour laisser la place à un Etat totalitaire, a mis fin par cette décision illégale à toute légitimité.

Même si Pétain a été suivi par nombre de Français, il n'était pas la France. La France n'était ni à Vichy, ni à Montoire, ni à Sigmaringen mais sur les champs de bataille de la France libre, dans les prisons, les camps et devant les poteaux d'exécution. Cette France, couverte du sang de ses combattants et des victimes des persécutions, portait la République en elle et ne doit d'excuses à personne. Les Français qui s'agitent aujourd'hui pour faire reconnaître par la France des crimes qu'elle n'a pas commis portent abusivement tort à la communauté à laquelle ils appartiennent.

PIERRE LEFRANC
Ancien interné de la Résistance
Ancien Français libre

SIDA

Mea culpa ecclésiastique

IL n'aura fallu au pape que 350 ans pour, dans son infinie sagesse, reconnaître que la Terre tourne autour du Soleil et que, finalement, ce pauvre Galilée n'avait pas complètement tort.

En toute logique arithmétique, et considérant que nous sommes en 1992, c'est donc en 2342 que le successeur de saint Pierre admettra l'utilité du préservatif dans la prévention du sida. On peut imaginer, sans optimisme excessif, qu'à ce moment on aura trouvé un vaccin, ce qui donnera à la reconnaissance tardive du seul moyen actuel de ne pas mourir de plaisir la même portée scientifique que l'information précédente pour qui a vu Armstrong marcher sur la Lune.

Mais, entre-temps, combien de morts?

DOMINIQUE BERTHIÉ
Paris

PRESSE

Ecoute téléphonique

DANS une « tribune libre » publiée dans *le Monde* du 2 décembre, Françoise Chandernagor porte à l'encontre de *l'Evénement du jeudi* des accusations graves, dont vous n'ignorez pas qu'elles sont infondées.

1) *L'EDJ* n'a jamais mis sur écoute un journaliste du *Monde*. L'aurait-il fait que je serais le premier à estimer qu'une telle initiative mériterait sanction.

2) S'il a en effet publié des extraits d'une écoute « sauvage », largement diffusée dans certains milieux et dont plusieurs journaux avaient d'ores et déjà dévoilé le contenu, il a fait en sorte, pour sa part, que ni le journaliste concerné ni son journal ne puissent être identifiés.

3) S'il a publié ces extraits (et nous admettons tout à fait que l'on puisse contester cette décision), c'est qu'ils témoignaient d'une stratégie potentiellement manipulatrice tendant, dangereusement selon nous, à étayer la thèse, dans l'affaire du sang contaminé, d'une responsabilité collective.

Le débat était entre violation condamnable et divulgation nécessaire... Je comprends fort bien la position de votre journal (qui d'ailleurs a fait preuve de courage), mais ne peux admettre la falsification de Mme Chandernagor.

JEAN-FRANÇOIS KAHN
Directeur de l'Evénement du jeudi

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______
______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

221 MQ 02 PP Paris RP

L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Violences

« Notre mission est de saisir des armes, poliment si possible », avait dit un légionnaire français, fraîchement débarqué à Mogadiscio. Quelques heures plus tard, ses camarades en faction dans la capitale tiraient sur un camion qui tentait de forcer un barrage routier, tuant deux Somaliens et en blessant sept autres. Ces militaires étaient en état de légitime défense, ont affirmé leurs supérieurs. *« Ils ont fait leur travail »,* a convenu un responsable du Pentagone.

Passé les premiers moments d'euphorie qui ont suivi le débarquement spectaculaire des « marines », l'opération « Rendre l'espoir » ne semble plus être une promenade de santé. Certes, le port et l'aéroport de Mogadiscio sont maintenant en état de fonctionner. *« Il n'y a toujours pas de résistance organisée »,* souligne-t-on du côté du Pentagone, qui signale, cependant, *« des escarmouches répétées et sporadiques ».*

Beaucoup plus préoccupante que dans la capitale paraît être la situation dans le reste du pays, livré au brigandage de bandes armées qui, avant l'arrivée sur place de troupes américaines et françaises, jouent leur va-tout, s'affrontant entre elles ou s'en prenant aux organisations humanitaires. Depuis le début de la semaine, ces violences auraient déjà fait 78 morts à Baidoa, où s'est rassemblée une foule d'affamés, une soixantaine dans le port de Kisimayo, sans compter les victimes des combats qui ont lieu entre clans rivaux, à Bardera, près de la frontière kényane.

Le président Bush n'en a pas moins jugé qu'une présence *« prolongée »* des marines *« ne s'imposera pas ».* M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint américain, chargé des questions africaines, a précisé, pour sa part, que la force multinationale en cours d'assemblage pourrait demeurer sur place un an *« en vue d'établir, en coordination avec les Nations unies, une forme ou une autre d'autorité locale ».* De son côté, M. Pierre Joxe a indiqué que le contingent français resterait en Somalie *« le temps nécessaire ».*

Ce flou dans les déclarations officielles donne la mesure des incertitudes, voire des menaces qui pèsent sur l'opération « Rendre l'espoir ». Comment réussir à démanteler l'arsenal que les divers clans se sont constitués, à récupérer les armes qu'ils ont dissimulées ? Sur quelles bases réconcilier durablement les frères ennemis somaliens afin d'éviter qu'ils ne retournent à leurs luttes ancestrales sitôt que la force multinationale aura tourné les talons ?

« Nous travaillons, sous l'égide des Nations unies, à l'élaboration d'un règlement politique futur », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay. Comme l'ONU, la France est, en effet, soucieuse de ne pas se laisser doubler, en cette affaire, par les Etats-Unis, qui ne ménagent pas leurs efforts pour nouer les fils du dialogue entre les différents chefs de guerre somaliens.

Le général Aïdid a ainsi annoncé que le représentant spécial de M. Bush l'avait invité à rencontrer, vendredi 11 décembre, à l'ambassade des Etats-Unis, son principal adversaire, M. Ali Mahdi, auquel il dispute le contrôle de la capitale. Comme s'il veillait à ne froisser personne, il a ajouté qu'une deuxième réunion aurait lieu, le lendemain, dans la rade de Mogadiscio, à bord d'un navire français.

A toutes fins utiles, le haut commandement militaire américain a distribué à tous ses hommes engagés sur le terrain, un petit traité de bonnes manières, *« pour gagner l'estime »* de ceux auxquels ils viennent « Rendre l'espoir » : ne jamais embrasser une Somalienne, faire le *shake-hand* avec la main droite, remercier ses hôtes *« avec profusion »,* etc.

JACQUES DE BARRIN

Après l'accalmie qui a suivi le débarquement

L'insécurité règne à nouveau à Mogadiscio

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

L'état de grâce n'a pas duré plus de vingt-quatre heures. Le jour du débarquement des premières troupes, mercredi, la ville semblait presque paisible, débarrassée de ses armes pour la première fois depuis deux ans. Dès le lendemain, l'insécurité a repris droit de cité à Mogadiscio malgré le déploiement impressionnant de l'armée américaine.

Quand un camion a voulu forcer le barrage tenu au carrefour « kilo 4 » par la légion étrangère et les « marines », les « bérets verts » ont tiré sur le véhicule, qui s'est écrasé contre un mur. Deux personnes sont mortes. Il y aurait sept blessés, dont deux par balles. Selon des témoins sur le lieu de l'accident, on entendait déjà des reproches contre les légionnaires, pourtant accueillis en héros la veille.

Toute la journée, les vols de voitures et les « braquages » se sont multipliés. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui avaient choisi de circuler sans gardes armés se sont fait subtiliser six véhicules ; la même aventure est arrivée aux diplomates américains. Les trop fameux « moreyanes », ces jeunes bandits surarmés nés de l'anarchie somalienne, se sont vite adaptés à la nouvelle donne. Ils profitent du fait que les gens circulent désormais sans arme, trop confiants dans la seule présence des « marines ».

Après une journée d'expectative, les plus hardis ont ressorti leurs armes. La moindre zone d'ombre dans le dispositif de sécurité leur est propice. Il devient risqué de prendre la route pourtant très fréquentée qui mène de « kilo 4 » au port. Un virage, un bout de chaussée défoncé qui oblige les voitures à ralentir et... un homme à pied surgit d'un petit muret, pointant son M 16 flambant neuf sur le chauffeur. Des gamins bondissent sur la voiture et, en un tour de main, vident les poches et ramassent tout l'équipement des passagers étrangers (en l'occurrence, deux journalistes français).

Un déploiement trop lent

En instaurant un périmètre de sécurité autour de l'aéroport, qui s'enfonce jusqu'à 2 kilomètres à l'intérieur de la ville, les Américains ont en fait créé une deuxième ligne de démarcation au-delà de laquelle il vaut mieux continuer à circuler armé.

Pour le moment, cette nouvelle « frontière » gêne les mouvements des ONG. Face à leurs protestations, le commandement américain a finalement autorisé le port d'armes légères dans la zone en question (tout en interdisant les armes collectives), mais les légionnaires n'en ont manifestement pas été avertis. Après deux contre-ordres, les « bérets verts » ont finalement reçu instruction de confisquer toutes les armes qu'on tenterait d'introduire dans ce périmètre.

Sur les routes menant au « kilo 4 », les légionnaires, appuyés par quelques « marines », fouillent de longues files de véhicules. La consigne, disent-ils, est de repousser les gens qui refusent d'être désarmés, mais en leur laissant leur fusil. Ceux dont on confisque les armes se retrouvent sans défense une fois sortis de la zone de sécurité. *« Il faudrait que les soldats prennent toute la ville en une seule fois,* estime Stefania Pace, d'une ONG italienne, *c'est une situation floue et malsaine qui nous met en danger, nous et nos employés. »*

Le déploiement est effectivement très lent. Le commandement américain semble tâtonner devant la complexité de sa tâche. Il n'a pas encore les forces nécessaires pour contrôler Mogadiscio et encore moins la ville de Baidoa, où les ONG se sont retranchées dans leurs résidences par crainte des bandes armées.

L'état-major réalise que, pour désarmer la population, il faudrait forcer la porte de chaque maison, fouiller chaque recoin de la ville. Une mesure d'autant moins populaire que la sécurité est loin d'être rétablie. Beaucoup d'habitants estiment qu'ils ont encore besoin d'une arme de protection. Fertile en risques, cette période de transition dont on ignore la durée pourrait coûter cher.

Nervosité des soldats français

Les « moreyanes », qui vivent essentiellement de rapines et de qat, ont commencé à mettre en joue les militaires de la coalition, peut-être par bravade mais plus encore pour tester leurs réactions. Les légionnaires français ont par deux fois été visés par des tireurs isolés. Les « « marines » qui gardent la grille d'entrée du port ont également été la cible de francs-tireurs qui se sont enfuis quand une patrouille est sortie à leur poursuite. *« Rien de très sérieux mais il aurait pu y avoir des victimes »,* estime le capitaine Mercury.

La perplexité, pour ne pas dire la nervosité, gagne les soldats français, inquiets de voir la population civile si imbriquée dans le dispositif militaire. Les légionnaires évoluent devant des milliers de badauds dont les réactions sont imprévisibles, surtout après l'accident de jeudi soir. Vendredi, à l'aube, deux clans se sont affrontés à l'arme lourde près du marché de Baccaro sans se laisser intimider par les appareils américains qui, d'ailleurs, ne s'approchaient pas de la zone. Les ONG commencent à regretter la « bonne époque », quand leurs méthodes de protection – même si elles étaient à la merci du chantage des miliciens – étaient adaptées à cette anarchie. *« Aujourd'hui on patauge dans un imbroglio militaro-politico-humanitaire »,* grommelle le logisticien français d'une ONG.

Les Américains se sont prévalus, vendredi, d'un coup d'éclat : à l'invitation du représentant spécial du président Bush, M. Robert Oakley, une rencontre a eu lieu entre les deux chefs de guerre de la capitale, M. Ali Mahdi et le général Mohamed Farah Aïdid. Les deux adversaires se sont assis à la même table pour la première fois depuis août 1991.

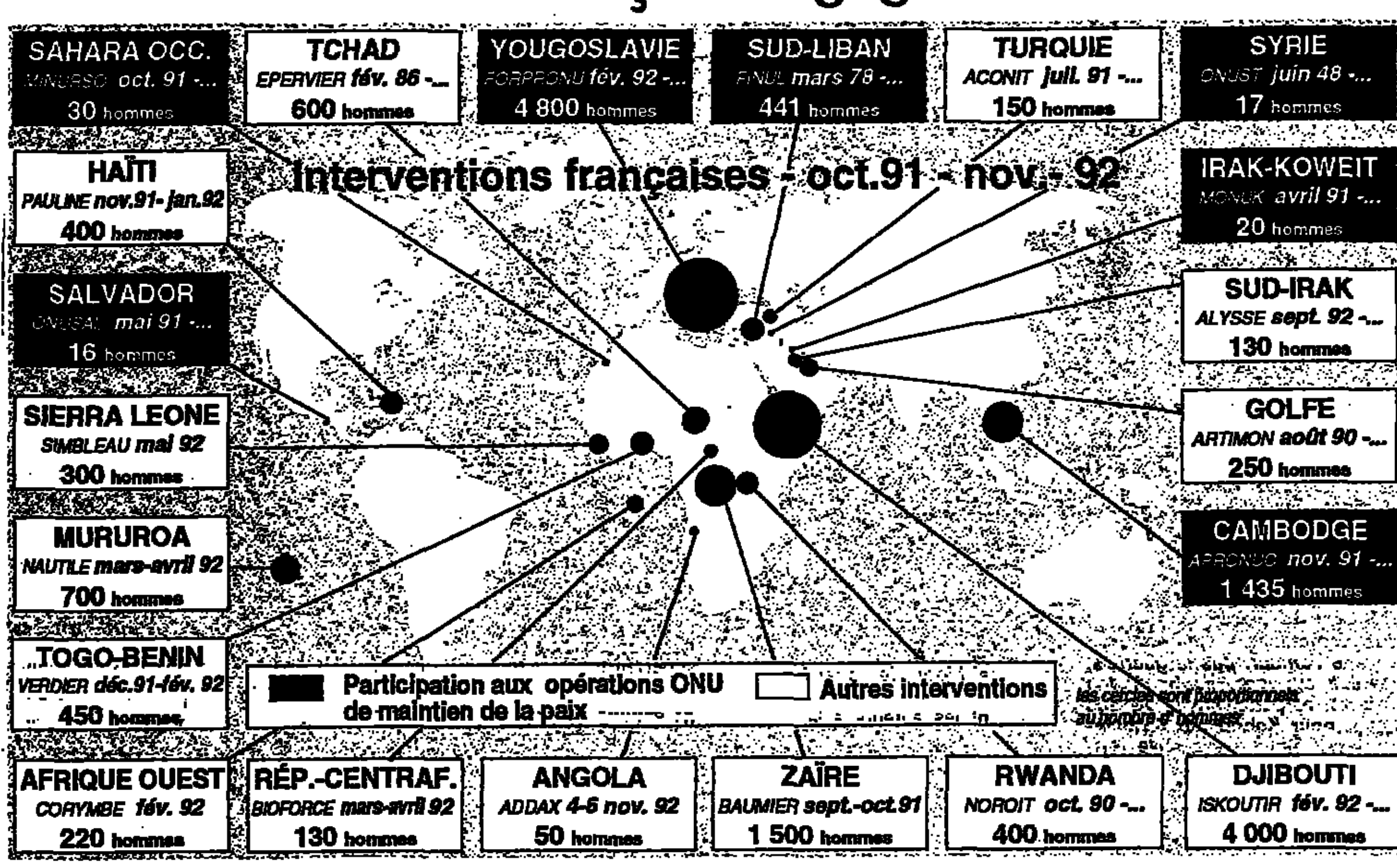
Mais des incertitudes pèsent encore sur la réconciliation nationale, en dépit des pressions de Washington. *« S'ils sont privés d'armes et donc incapables de se battre, ils se résigneront peut-être à se parler »,* estime un observateur. Mais le pays regorge encore de matériel de guerre et les Américains ont apparemment renoncé à imposer le désarmement. La Somalie, un nouveau bourbier pour les Etats-Unis ?

JEAN HÉLÈNE

Lire aussi page 27 la chronique de Daniel Schneidermann

De l'ex-Yougoslavie au Cambodge et à l'Afrique

Dix mille soldats français engagés dans le monde



Au moment de la guerre du Golfe, la France avait déployé 12000 hommes en Arabie saoudite. Aujourd'hui, ce sont près de 10000 hommes qui sont engagés dans toute une série d'opérations menées par la France dans le monde. Les années 1991 et 1992 ont vu en effet les actions des militaires français se multiplier : 4 850 hommes dans l'ex-Yougoslavie ; 1 340 au Cambodge ; 475 au Proche-Orient ; 30 au Sahara occidental ; 20 en Irak ; *16 au Salvador.* Et bientôt, 2 100 soldats français en Somalie dans le cadre de l'opération « Oryx » qui est un des éléments de l'action internationale d'urgence « Rendre l'espoir » lancée à la demande des Nations unies.

Dans leur grande majorité, ces actions, comme en Somalie, revêtent un caractère humanitaire et *« si nous y sommes aussi souvent associés, c'est parce que l'on reconnaît à nos forces des compétences dans ce domaine »,* a précisé, jeudi 10 décembre, au cours d'une conférence de presse, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe. Compétences pour assister les populations et faire face aux problèmes de santé et de la vie courante ; compétences pour aider à l'évacuation de ressortissants ; compétences pour mener à bien des opérations d'interposition ou de déminage ; compétences, enfin, pour faire face aux conséquences des catastrophes naturelles ou technologiques.

C'est bien pour ces raisons-là que la France a été une nouvelle fois sollicitée par les Nations unies et associée à l'opération somalienne sous le commandement du général de brigade René Delhomme, adjoint au commandant de la 9e division d'infanterie de marine (1) et du contre-amiral Hubert Foillard, commandant des forces navales françaises dans l'océan Indien, chargé des liaisons avec le haut-commandement américain. Une première compagnie de la Légion est arrivée dès mercredi 9 décembre sur le sol somalien. *« Elle devrait être suivie,* a précisé M. Joxe, *de la mise en place prochaine de deux bataillons motorisés et d'un détachement d'hélicoptères qui arrivera sur place le 27 décembre avec le transport de chalands de débarquement* La Foudre. » Ce dispositif sera complété en mer par la présence de trois autres bâtiments de la marine, dont la frégate *Georges-Leygues,* au large de Mogadiscio depuis déjà quelques jours.

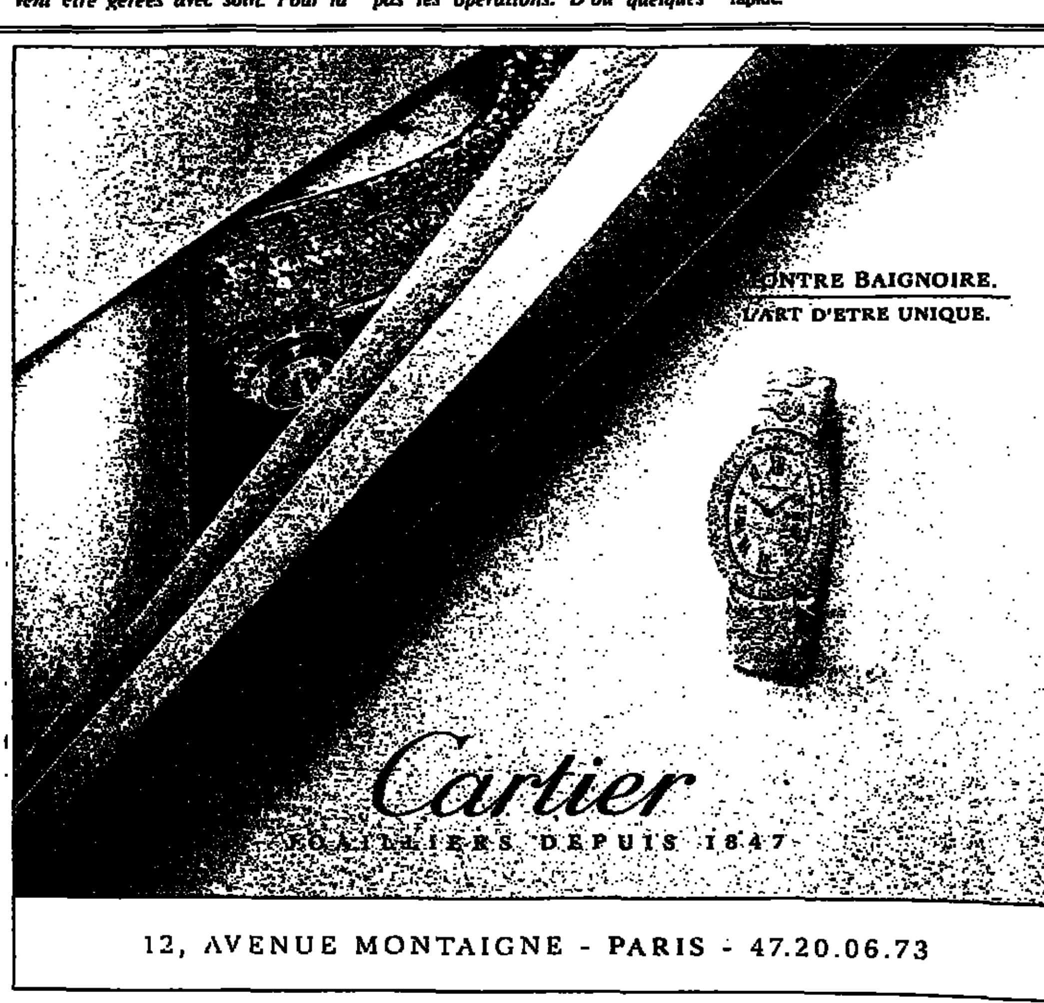
« Même si, selon le ministre, *nos troupes courent assez peu de risques dans cette opération, il faut rester prudents. »* Prudents, parce que, peine arrivées, les forces françaises, qui avaient établi un barrage, ont essuyé des coups de feu et ont dû riposter. Prudents encore parce que *« l'imprévisible arrive souvent »* et *« qu'il nous faut prévoir le soutien et la relève de ces troupes, même si certains affirment que cette opération ne durera que trois mois. »* Le passé est riche de tels contre-exemples, *« comme ces Canadiens qui sont à Chypre depuis plus de vingt-cinq ans. »*

Toutes ces opérations sont donc lourdes. *« Mais si l'armée française peut faire tout,* a dit le ministre de la défense, *ses possibilités d'action doivent être gérées avec soin. Pour la Somalie je n'ai pas émis de réserves sur le bien-fondé de cette intervention. Pas plus que je n'ai offert ma démission. Les décisions sur ces opérations sont du ressort du chef de l'Etat, et d'aucun de ses ministres, même pas moi. »*

Ces actions représentent *« des opérations considérables à gérer »* tant en ce qui concerne les hommes et le matériel mis en œuvre qu'en ce qui concerne leur financement. D'un côté, il faut jongler pour ne pas trop dépouiller les forces restées en France et, de l'autre, il faut tendre la main pour payer l'addition. *« Alors qu'on stabilise le budget de la défense,* a fait remarquer M. Joxe, *on ne stabilise pas les opérations. D'où quelques divergences d'appréciation entre ministres. » « J'ai donc saisi depuis plusieurs mois le gouvernement sur ce point. Car, si l'on poursuit les opérations en cours en 1993, ce sont 2,5 milliards de francs de dépenses directes qu'il faudra régler. Si l'on y ajoute l'usure du matériel, les engins à renouveler, etc., on atteindra les 4 milliards de francs. »* C'est la raison pour laquelle, a conclu le ministre, *« il faut des crédits évolutifs, systématiquement abondés, pour ces opérations extérieures. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Appartenant à la Force d'action rapide.



12, AVENUE MONTAIGNE - PARIS - 47.20.06.73

AFRIQUE

SOMALIE

Une vingtaine de pays doivent participer à l'opération militaire

Bien que pour l'instant seuls les Américains et les Français soient présents à Mogadiscio, une vingtaine de pays doivent participer militairement à l'opération «Rendre l'espoir». Voici la nature des contributions annoncées :

L'**Arabie saoudite** a annoncé l'envoi d'un contingent, dont l'effectif n'a pas été précisé.

L'**Australie** doit envoyer 30 hommes.

La **Belgique** participera à hauteur de 587 parachutistes, dont 120 devaient partir vendredi pour Mogadiscio.

Le **Canada** s'apprête à faire intervenir 900 hommes.

L'**Egypte** doit envoyer 750 soldats.

Les **Emirats arabes unis** enverront une unité.

Les **Etats-Unis** doivent envoyer 28 150 hommes, dont un premier contingent composé de nageurs de combat et de 1 800 *marines* a débarqué mercredi.

La **France** fera intervenir 2 120 soldats dans le cadre de l'opération «Oryx». Avec la logistique, les effectifs devraient s'élever entre 3 000 et 4 000 hommes.

La **Grande-Bretagne** a envoyé deux avions Hercules C-130 avec une soixantaine de militaires. Londres ne prévoit pas l'envoi de troupes ni d'appareils supplémentaires.

La **Grèce** a annoncé la participation de 40 soldats.

L'**Italie** enverra quelque 2 000 hommes d'ici au 4 janvier.

Le **Koweït** participera avec une «force symbolique».

La **Mauritanie** a annoncé la mobilisation de 300 soldats.

La **Norvège** pourrait dépêcher 75 hommes.

Le **Pakistan** a 500 «casques bleus» sur place depuis septembre; des troupes supplémentaires seront envoyées.

La **Turquie** doir envoyer 300 à 400 hommes.

Le **Zimbabwe** a proposé l'envoi de 1 000 soldats.

La **Suède** a annoncé l'intervention d'une unité médicale de 134 personnes qui doit partir le 2 janvier.

L'**Espagne** fournit une aide logistique aux forces américaines.

L'**Allemagne** soutient l'opération, mais «regrette» que sa Constitution lui interdise d'envoyer des troupes sur place.

Le **Japon** fournira une contribution financière et une aide médicale et humanitaire.

Se sont également déclarés disposés à participer à l'opération : **les Pays-Bas, le Maroc, la Tunisie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, la Russie et la Hongrie.**

□ **M. Giscard d'Estaing : l'Europe aurait dû être «leader».** – M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé, jeudi 10 décembre sur TF 1, que dans l'opération militaire en Somalie *«l'ancienneté des liens entre cet ancien territoire italien et l'Europe et les liens étroits de l'Europe avec l'Afrique»* auraient dû conduire l'Europe à jouer un rôle de *«leader»* dans cette opération *«avec des Américains participant». «On a eu raison de protéger l'acheminement de l'aide humanitaire*, a déclaré le président de l'UDF, *mais il faut faire attention de ne pas transformer cette intervention en spectacle. Il faut aussi que les missions soient clairement définies pour nos forces, parce qu'il y a là un risque de dérapage.»*

□ **M. Fillon (RPR) : une intervention «inutile».** – M. François Fillon, député de la Sarthe, délégué général du RPR pour les questions de défense, affirme, dans un entretien à *la Croix* du 12 décembre, que l'intervention militaire de la France en Somalie est *«inutile»* et constitue *«une erreur dans la mesure où, ajoutée aux autres, elle dépasse nos capacités financières et nos capacités en effectifs».* M. Fillon ajoute : *«Les Etats-Unis n'avaient pas besoin de la France, sur le plan militaire, pour réaliser cette opération. En revanche, en y participant à ce niveau, la France perd toute autonomie de décision et s'expose à subir les conséquences d'une évolution de la stratégie américaine qu'elle n'approuverait pas.»* L'ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale estime enfin qu'*«il n'y a pas de différence de nature entre une intervention militaire classique et les opérations militaires à but humanitaire».*

ALGÉRIE : dans un deuxième rapport

La commission d'enquête sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf confirme la thèse du «complot»

La commission d'enquête sur l'assassinat, le 29 juin dernier, du président Mohamed Boudiaf *«a écarté la thèse de l'acte isolé»*, en précisant que ce meurtre *«profitait»* à l'ex-Front islamique du salut (FIS), a annoncé, mercredi 9 décembre, à la télévision, son rapporteur, M. Rezzag Bara.

Président de l'Observatoire des droits de l'homme, M. Bara, qui donnait lecture d'un résumé du deuxième et dernier rapport de la commission remis au Haut Comité d'Etat (HCE), a indiqué que l'éventualité d'un *«acte isolé»* n'avait pas été retenue *«malgré les affirmations de l'assassin présumé, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, selon lesquelles il avait agi seul»*. Il a insisté sur le fait que le *«seul tireur était Boumaarafi»*, rejetant ainsi les informations selon lesquelles il y aurait eu plusieurs agresseurs.

Le rapporteur a souligné que la commission a fondé sa conclusion sur le fait que *«l'assassinat d'un chef d'Etat en général, et du président Boudiaf en particulier, constituait un acte politique»*. A son avis, cet assassinat ne pouvait *«profiter qu'à ceux dont la voie vers le pouvoir avait été coupée»* et dont les *«intérêts étaient menacés»*. Dans son premier rapport, le 25 juillet, la commission avait déjà rejeté la thèse de *«l'acte isolé»* d'un fanatique religieux pour retenir celle du *«complot»*. La veuve de l'ancien président, Mme Fathia Boudiaf, avait écrit, le 14 novembre, au président du HCE, M. Ali Kafi, pour lui demander de confier le dossier à un juge d'instruction.

Mme Boudiaf avait alors souligné qu'à ses yeux le sous-lieutenant Boumaarafi était *«l'exécutant d'autres commanditaires qui actuellement ne sont nullement inquiétés et continuent d'exercer leurs fonctions aux plus hauts niveaux de l'Etat»*. Dans un entretien accordé, cette semaine, au quotidien *la Croix*, elle a affirmé que *«les islamistes n'ont rien à voir dans cet assassinat»* et qu'elle se battrait pour *«savoir la vérité»*. – *(AFP.)*

□ **Assassinat d'un civil.** – Un commerçant de soixante ans, M. Kheireddine Mouloudi, a été assassiné dans sa boutique, jeudi 10 décembre, à Baraki, dans la banlieue d'Alger, par deux inconnus qui, avant de tirer sur lui, lui ont reproché d'être le père de deux policiers. C'est le premier assassinat, depuis l'instauration du couvre-feu, samedi dernier, dans la capitale et six départements limitrophes. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : les dirigeants de trois bantoustans ont rencontré le président De Klerk.** – Pour la première fois depuis le sommet entre M. Nelson Mandela et le président De Klerk, le 26 septembre, les dirigeants des trois bantoustans les plus hostiles aux accords entre le Congrès national africain (ANC) et le gouvernement, MM. Mangosuthu Buthelezi, Lucas Mangope et le général Oupa Gqozo, ont renoué jeudi 10 décembre avec M. Frederik De Klerk. D'autre part, une touriste britannique a disparu depuis mercredi de la ville du Cap. Une autre touriste britannique avait été violée la veille sur une plage du Natal, et deux autres tuées la semaine dernière. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : le Conseil de sécurité a reconduit les sanctions.** – Estimant que *«les conditions ne sont pas réunies pour une modification des sanctions»* imposées à la Libye le 31 mars dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, mercredi 9 décembre, de maintenir l'embargo sur les fournitures militaires et les liaisons aériennes. La Libye est sommée de livrer aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne les présumés responsables de l'attentat contre le Boeing de la PanAm en décembre 1988 et de coopérer avec la justice française à propos d'un attentat contre le DC-10 d'UTA, en septembre 1989. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : des choix bien accueillis au Congrès et à Wall Street

M. Clinton a nommé une équipe économique plutôt conservatrice

Avec le sénateur Lloyd Bentsen au poste de secrétaire au Trésor et le représentant Leon Panetta à celui de directeur du budget, le président élu, M. Bill Clinton, a confié, jeudi 10 décembre, l'animation de sa politique économique à une équipe plutôt conservatrice, bien accueillie au Congrès et à Wall Street.

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bentsen (71 ans), jusque-là président de la commission des finances du Sénat, aura pour adjoint M. Roger Altman (46 ans), un banquier d'affaires de New-York; au budget, une économiste, Mme Alice Rivlin (61 ans), viendra seconder M. Panetta (54 ans), jusqu'à présent président de la commission budgétaire de la Chambre. Le poste nouvellement créé de conseiller du président pour les affaires économiques revient à un autre banquier new-yorkais, M. Robert Rubin (54 ans); celui de chef des économistes de la Maison Blanche reste à pourvoir. En la présentant à la presse, à Little-Rock, M. Clinton a assuré que cette équipe était *«la plus capable et la plus expérimentée»* pour *«corriger les deux déficits dont souffrent les Etats-Unis, celui du budget et celui de l'investissement».*

M. Clinton avait assuré, durant sa campagne, qu'il ne serait pas un démocrate «comme les autres», un de ces apôtres de l'Etat-providence toujours prêts à augmenter l'impôt et les dépenses fédérales. Apparemment, il entend tenir parole : son équipe économique est faite de modérés, plus soucieux d'assurer les grands équilibres que de redistribuer ou de relancer la croissance au risque de lester encore le déficit budgétaire. Après avoir beaucoup parlé de *«changement»*, M. Clinton entend rassurer les milieux financiers, Wall Street, et les principaux alliés des Etats-Unis.

Ces nominations répondent à un double objectif. La désignation de deux notables du Capitole pour les postes éminents du Trésor et du budget est destinée à flatter et amadouer le Congrès afin de faire passer sans encombre le programme économique des cent jours de la présidence Clinton. Il s'agit d'éviter de se retrouver dans la situation de blocage qui fut celle du président George Bush, incapable de faire voter la plupart de ses initiatives économiques et sociales. M. Bentsen est un des sénateurs les plus respectés, et le Californien Panetta (un ancien républicain), le plus populaire des représentants. Ce sont des hommes qui peuvent se prévaloir du soutien de la majorité démocrate mais aussi d'une bonne fraction de l'opposition républicaine.

Le deuxième objectif a trait à la politique économique. La composition de cette équipe envoie un signal clair : contrairement à ce que ses nombreuses promesses électorales pouvaient laisser penser, M. Clinton n'entend pas négliger la lutte contre le déficit. M. Bentsen est, en matière budgétaire, un conservateur et M. Panetta passe pour un «père la rigueur», qui, à la tête de la commission du budget, n'a eu de cesse de tirer l'alarme devant l'abîme du déficit fédéral. L'équipe Clinton est servie par la conjoncture. Même s'il la juge encore molle et fragile, la reprise, bien réelle, annoncée par les derniers chiffres permet au président de mettre un peu moins l'accent sur la nécessité de la relance et un peu plus sur l'urgence de la lutte contre le déficit.

La composition de l'équipe

Secrétaire au Trésor : M. Lloyd Bentsen

Secrétaire adjoint : M. Roger Altman

Directeur du budget : M. Leon Panetta

Directeur adjoint : Mme Alice Rivlin

Chef du conseil de sécurité économique (organisme nouvellement créé) : M. Robert Rubin.

Ne pas négliger la lutte contre le déficit

M. Clinton disait au début de la semaine qu'il croyait toujours dans les vertus d'un plan de relance – allégements fiscaux et investissements publics – mais qu'il avait aussi le souci de remédier à l'état catastrophique des finances fédérales : *«Partie intégrante du prochain budget que j'entends soumettre, il y aura un programme fort de réduction du déficit étalé sur plusieurs années.»*

C'est une préoccupation qui a été bien accueillie à Wall Street, qui saluait aussi la présence de deux de ses représentants dans l'équipe économique démocrate. Comme M. Bentsen, M. Robert Rubin (Harvard, London School of Economics, Yale) est multimillionnaire : vice-président d'une des plus grosses banques d'investissement, Goldman Sachs, il connaît M. Clinton depuis un an et a contribué à assurer le financement de sa campagne. Autre banquier, M. Altman est un ami personnel du président élu qu'il a connu alors qu'ils étudiaient à l'université de Georgetown, à Washington; aujourd'hui vice-président d'une banque d'affaires, The Blackstone Group, il a été secrétaire adjoint au Trésor durant la présidence de M. Jimmy Carter.

S'ils représentent tous deux l'establishment financier privé, Mme Rivlin (comme MM. Bentsen et Panetta) incarne l'establishment financier public. Economiste, aujourd'hui enseignante, elle fut durant huit ans (1975-1983) directrice du bureau du budget au Congrès; partisan de l'instauration de la TVA, elle met, elle aussi, le déficit au cœur de ses priorités. Elle est la première femme à occuper un poste aussi élevé au bureau du budget (celui de la Maison Blanche).

M. Clinton à effleuré l'épineux problème auquel est confrontée toute administration : la coordination entre ces différents centres de décision économique. Il a indiqué que la nouvelle structure, ce Conseil national de l'économie, qu'il veut à l'image du Conseil national de sécurité (politique étrangère et défense) et qu'il présidera lui-même, devra précisément assurer la «coordination» entre les différentes administrations économiques. Il reste que M. Bentsen, par tempérament et fonction, n'entend certainement pas jouer les seconds rôles et laisser la première place à M. Rubin.

Le président élu doit compléter son cabinet dans les prochains jours. Il a piqué la curiosité de la presse en déclarant que le général Colin Powell, le chef d'état-major interarmes, était *«certainement qualifié»* pour être secrétaire d'Etat.

ALAIN FRACHON

Secrétaire au Trésor

M. Lloyd Bentsen : un gentleman à poigne

WASHINGTON

de notre correspondant

De la guerre à la politique en passant par les affaires, *«tout lui a toujours réussi»*, disent ses amis. A soixante et onze ans, M. Lloyd Bentsen – silhouette haute, port de tête aristocratique – couronne un brillant parcours politique en acceptant, pour la première fois, d'occuper un des plus hauts postes de l'administration, celui de secrétaire au Trésor.

Son extrême courtoisie, ses manières de grand seigneur texan ne doivent pas cacher que l'homme est tenace, agressif, et qu'il a été, depuis 1987, un patron à poigne de la prestigieuse et puissante commission des finances du Sénat. C'est dire qu'il arrive au Trésor en familier des dossiers, d'une part, et, d'autre part, en connaisseur hors pair d'un Congrès auprès duquel il est bien placé pour faire «passer» le programme économique de M. Bill Clinton. C'est dire aussi qu'il entend bien être le patron de l'équipe économique démocrate.

Ses convictions économiques sont assez fluctuantes. Il a soutenu le programme de réduction de la fiscalité mis en œuvre par

PANCHO

également la politique étrangère et de défense de ce dernier. Il s'est toujours battu pour une réduction de l'impôt sur les plus-values en capital. Au nom de ses amis industriels du pétrole et de l'immobilier, il s'est fait l'avocat de largesses fiscales destinées à faciliter l'investissement.

A priori, ce profil le classerait plutôt «à droite», si le président de la commission des finances ne s'était aussi montré volontiers protectionniste – avec l'aile gauche du parti – et s'il n'avait accepté, en 1988, de figurer sur le «ticket» démocrate au côté de M. Michael Dukakis. M. Bentsen fit alors une campagne démocrate «classique», prônant des hausses de la fiscalité et des dépenses publiques.

Né dans la vallée du Rio Grande où son père fit fortune dans l'immobilier, il est en 1948, à vingt-sept ans, le plus jeune élu à la Chambre des représentants. Il quitte la politique six ans plus tard, emprunte quelques millions de dollars à son père et s'installe à Houston pour y fonder un groupe assez diversifié : immobilier, caisses d'épargne, distribution d'essence. En 1970, richissime, il fait son entrée au Sénat après avoir battu un certain George Bush...

A. Fr.

Conseiller du président

M. Robert Rubin : le collecteur de fonds

NEW-YORK

de notre correspondant

Agé de cinquante-quatre ans, co-président de Goldman Sachs, l'une des plus importantes et des plus rentables banques d'investissements américaines (elle a enregistré un bénéfice record de 1,1 milliard de dollars en 1991), M. Robert Rubin est aussi l'un des plus grands collecteurs de fonds du Parti démocrate auprès de l'establishment financier de Wall Street, pourtant en grande majorité d'obédience républicaine.

A l'occasion des précédentes élections présidentielles, il avait déjà organisé, pour l'État de New-York, l'essentiel du financement de la campagne des deux candidats démocrates qui devaient cependant échouer (M. Michael Dukakis et avant lui M. Walter Mondale).

Né à New-York, ancien diplômé de Harvard et de la London School of Economics, M. Rubin a d'ailleurs travaillé dans une firme d'avocats avant de rejoindre en 1966 Goldman Sachs, qu'il copréside depuis 1990. Rompu aux mécanismes financiers et averti des chausse-trapes du Congrès, il estime que la tâche principale du nouveau président est d'abord de réduire le déficit budgétaire de l'Etat.

S. M.

□ **Exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Un meurtrier, Kevin Lincecum, vingt-neuf ans, a été exécuté dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 décembre au Texas, par injection d'une dose mortelle, après que la Cour suprême eut rejeté à l'unanimité tard mercredi son dernier appel. Cette exécution est la cinquante-quatrième dans l'Etat du Texas et la cent quatre-vingt-septième aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a autorisé les Etats à avoir à nouveau recours à la peine capitale en 1976. Lincecum avait été condamné pour avoir tué en août 1985 une femme et son fils de onze ans. La femme avait été violée et étranglée et son cadavre déposé dans le coffre d'une auto avec son fils, qui était mort étouffé. – *(AFP.)*

□ **L'ancien numéro trois de la CIA reconnu coupable dans l'affaire de l'Irangate** – M. Clair George, directeur adjoint des opérations de la CIA entre 1984 et 1987, et à ce titre numéro trois dans la hiérarchie, a été reconnu coupable, mercredi 9 décembre, par le jury d'un tribunal fédéral pour avoir menti au Congrès dans l'affaire de l'Irangate (détournement des bénéfices de ventes d'armes clandestines à l'Iran au profit de la Contra du Nicaragua). Il est passible de plusieurs années de prison pour avoir menti sous serment devant les commissions du Congrès en 1986. Lors d'un premier procès, le jury s'était dit dans l'incapacité de parvenir à un verdict. Le ministère public avait alors entamé une nouvelle action. – *(AFP, UPI.)*

EN BREF

□ **CUBA : arrestation du porte-parole d'un mouvement de défense des droits de l'Homme.** – M. Rodolfo Gonzalez, porte-parole du Comité cubain pour les droits de l'homme (CCDH), a été arrêté à son domicile, jeudi 10 décembre, a annoncé le CCDH dans un communiqué. Le texte indique également que quelques dizaines de personnes favorables au régime ont manifesté devant les domiciles de Gustavo Arcos Bergnes, secrétaire général du CCDH, et d'Elizardo Sanchez Santa Cruz, président de la Commission cubaine des droits de l'homme et de réconciliation nationale (CCDHRN). – *(AFP.)*

□ **ÉQUATEUR : le chef de l'armée de terre tué dans un accident d'avion** – Le général Carlomagnon Andrade, chef de l'armée de terre équatorienne, et neuf autres personnes (militaires pour la plupart) ont été tués, jeudi 10 décembre, lorsque l'avion bimoteur dans lequel ils voyageaient s'est écrasé à l'est de Quito. L'appareil a percuté un immeuble, alors qu'il s'apprêtait à atterrir, dans de mauvaises conditions atmosphériques. – *(AFP, Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION



ASIE

INDE : les conséquences de la destruction de la mosquée d'Ayodhya

• Les émeutes ont déjà fait un millier de morts
• Les formations extrémistes hindoues et musulmanes sont interdites

Les émeutes se sont poursuivies, jeudi 10 décembre, dans plusieurs Etats de l'Inde. Un millier de personnes ont déjà péri depuis la destruction de la mosquée d'Ayodhya par des hindouistes le 6 décembre. Au Sud, le Tamil Nadu a organisé jeudi une journée de grève contre la poursuite des émeutes. Cependant, des milliers de nationalistes hindous ont envahi, le même jour, l'aérodrome d'Akbarpur, en Uttar-Pradesh, où devait atterrir l'avion amenant à leur procès quatre dirigeants du parti BJP et de l'organisation hindouiste VHP.

Les violences se sont également poursuivies au Bangladesh, où huit personnes ont déjà trouvé la mort. Cependant le Pakistan a promis de reconstruire les temples détruits sur son territoire en réponse à l'affaire d'Ayodhya, lors de violences intégristes qui ont fait plus de trente morts, la plupart de confession hindoue. A Téhéran enfin, des étudiants indiens ont attaqué jeudi leur ambassade, pour protester contre l'attaque de la mosquée.

NEW-DELHI

de notre correspondant

« L'âme du pays est sereine » : quatre jours d'émeutes ininterrompues, un millier de morts, près de 4000 blessés, mais rien ne parvient à entamer l'optimisme de M. Narasimha Rao. *« Le pire est derrière nous »*, a-t-il encore assuré jeudi à la télévision. Le premier ministre, jusque-là l'un des plus respectés de l'histoire du pays – avec sa patience, sa ruse, sa capacité à la négociation, – n'aurait-il pas perdu le sens des réalités, alors que l'Inde traverse une crise d'une exceptionnelle gravité. C'est ce que commencent à se demander certains commentateurs. Le pays *« n'a plus besoin d'un roi philosophe mais d'un guerrier capable de brandir le glaive de la République »*, affirmait ainsi vendredi l'éditorial du *Pioneer*, qui conseille à M. Rao d'avoir la sagesse de se démettre.

« Je ne démissionnerai pas », assure le chef du gouvernement. Pour l'instant, les candidats à la succession de celui qui a repris à la volée, en juin 1991, le flambeau d'un Parti du Congrès traumatisé par la mort de Rajiv Gandhi, ne semblent pas désireux de tirer profit de la situation. Mais un nombre croissant de congressistes observent désormais avec intérêt le principal adversaire de M. Rao au sein de sa formation : M. Arjun Singh, relégué à un ministère de second rang mais populaire parmi les militants et qui, depuis des mois, critique de façon à peine voilée le premier ministre pour sa *« tolérance »* à l'égard des hindouistes.

Risques pour les réformes économiques

M. Singh n'a pas cessé d'exhorter M. Rao à la fermeté contre le BJP, le parti nationaliste hindou qui a joué une rôle central dans la chaîne d'événements ayant conduit à la destruction de la mosquée d'Ayodhya. *« Tout gouvernement doit être tenu pour responsable de ce qui se passe dans le pays dont il a la charge »*, remarquait-il jeudi, non sans perfidie.

M. Rao ne reste cependant pas tout à fait inerte. Il avait fait arrêter, en début de semaine, huit des principaux dirigeants du BJP. Son gouvernement a interdit, jeudi, les organisations qui lui sont liées pour *« incitation à la haine entre communautés »* : tant les milices fascisantes du RSS (Corps national des volontaires, créé en 1925) que le VHP (Conseil hindou mondial), organisation religieuse fondamentaliste née au milieu des années 80. Pour faire bonne mesure, le Jamaat-i-Islami des intégristes musulmans et le groupuscule Islamic Sewak Sangh ont également été bannis.

Cependant, les violences se sont poursuivies jeudi entre les deux grandes communautés religieuses du pays. Au total, onze Etats, sur vingt-cinq, ont connu des émeutes. Même Calcutta, réputée depuis des décennies à l'abri des violences communautaires, a commencé, jeudi, d'être affectée. Affrontements de militants survoltés à une police qui a l'ordre de tirer; attaques de musulmans dans des quartiers hindous et mise à sac de temples, assaut d'extrémistes hindous contre des musulmans et profanation de mosquées : les scénarios sont bien rodés.

Des scènes plus tragiques que d'autres, s'il est possible, arrivent à la connaissance du public, tel ce massacre près de Surat, un port du Goudjerat, sur la mer d'Oman : des émeutiers ont arrêté un train et assassiné quatorze passagers... La mise en état d'alerte de la police, des forces paramilitaires et, en plusieurs Etats, de l'armée tarde à ralentir le rythme de la violence. *« Tout cela va laisser des marques profondes, qui mettront des années à guérir »*, redoute Saeed Naqvi, un écrivain musulman.

On se préoccupe aussi beaucoup, en Inde, des conséquences de ces émeutes sur les réformes économiques menées depuis l'été 1991 par le ministre des finances. L'optimiste M. Rao lui-même a admis vendredi devant les journalistes étrangers qu'un *« retard temporaire »* pourrait en résulter. Les mesures prises par M. Manmohan Singh voudraient, en particulier, encourager les investissements étrangers dont le pays a tant besoin. C'est peu dire que ce spectacle d'une société balayée par des vents mauvais d'un autre âge n'est pas très encourageant.

BRUNO PHILIP

CHINE : alors que l'impasse sur Hongkong paraît totale

Pékin relance la polémique avec la France sur la vente des Mirage à Taïwan

Trois poids, trois mesures : impasse totale sur Hongkong, déclarations conciliantes envers les États-Unis, relance de la polémique avec la France à propos de la vente de Mirage à Taïwan, mais avec une lueur d'espoir qu'une négociation soit possible. La diplomatie chinoise pare au plus pressé, sans pour autant céder sur ce que Pékin considère comme essentiel.

PÉKIN

de notre correspondant

La vingt-cinquième session du Groupe de liaison sino-britannique s'est soldée par un échec. Réuni dans la colonie britannique du mardi 8 au jeudi 10 décembre, cet organisme préparant la rétrocession de Hongkong n'a pas pu résoudre le différend entre le gouverneur, M. Chris Patten, et Pékin, qui a refusé de discuter de ses propositions de démocratisation. Le représentant chinois a même menacé d'un boycottage des prochaines séances si ce plan n'était pas abandonné.

Cependant, M. Patten a reçu mercredi le soutien inattendu de Mme Margaret Thatcher, qui avait négocié l'accord de 1984 sur la rétrocession de Hongkong. Devant la Chambre des lords, elle a jugé *« injustifiée »* la réaction de la Chine envers *« ce nouveau et excellent gouverneur »* et l'a exhortée à cesser de proférer des menaces qui *« nuisent à sa réputation »*.

Envers la France, on assiste à un début d'assouplissement de la position de Pékin contre la vente de Mirage, que cherche à masquer un regain de polémique. Chine nouvelle a diffusé jeudi un commentaire prévenant la France qu'elle va *« manger des fruits amers »* pour un contrat qui lui fera *« perdre l'énorme marché de la Chine* [continentale] *»*. L'erreur serait d'autant plus funeste que *« le gouvernement chinois avait accordé à la France un traitement préférentiel »* dans son commerce extérieur. L'agence n'a pas signalé l'existence d'un déficit commercial de 9,3 milliards de francs en 1991 au détriment de la France.

Elle a rappelé que Pékin aurait été prêt à *« faire preuve d'efforts supplémentaires pour développer le commerce »* entre les deux pays. *« Mais les Français ont persisté en dépit des avertissements et efforts chinois, faisant apparaître du même coup un nuage sur la perspective de relations bilatérales plus étroites. »* Le commentaire dénonce le *« raisonnement spécieux »* selon lequel il s'agit d'une affaire purement commerciale, soulignant que l'acquisition de Mirage 2000-5 par Taïpei va *« à coup sûr mettre un terme à la stabilité »* dans le détroit de Taïwan, et que l'on peut se demander *« comment un pays quelconque pourrait à présent faire confiance au gouvernement français »*. Cependant, le ministère chinois du commerce extérieur s'est dit disposé à rouvrir la négociation sur un nouveau protocole d'assistance économique française.

Sourires à Washington

Lors de la vente de frégates françaises à Taïwan en 1991, Pékin avait accepté de fermer les yeux en échange d'un protocole financier de 2,1 milliards de francs principalement destiné à construire une usine Citroën à Wuhan. La Chine jugeant, cette fois, cet acte *« non conforme au statut* [de la France] *de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies »*, et le bénéfice pour la France étant nettement plus élevé, il est probable que tout éventuel compromis financier serait au moins aussi important.

Envers les États-Unis, qui ont vendu eux aussi des avions à Taïpei, Pékin est désormais tout sourires. M. Henry Kissinger a rencontré à Pékin jeudi M. Li Peng, le premier ministre, qui lui a dit combien il souhaitait que les deux pays *« laissent de côté leurs divergences »*. Plusieurs ministres chinois sont en route vers l'Amérique. La Chine s'est réjouie de la visite le 16 décembre de Mme Barbara Franklin, secrétaire au commerce, qui marquera *« la reprise des discussions économiques de haut niveau »* suspendues en 1989.

Cette visite se produit pourtant alors que Washington a ouvert une enquête sur une possible violation du traité MTCR (Missile Technology Controle Regime). Une fuite a fait état de l'apparition au Pakistan voici deux semaines de deux douzaines de missiles M-11, dont la portée pourrait dépasser la limite de 300 kilomètres fixée par le traité auquel la Chine a adhéré. Pékin a qualifié l'information d'*« infondée »*. Mais l'ancien chef d'état-major pakistanais, le général Aslam Beg, l'a confirmée, soulignant toutefois que les missiles n'étaient pas capables de transporter une charge nucléaire. En attendant, Washington a de nouveau bloqué la vente à la Chine d'un super-ordinateur destiné à un usage météorologique mais qui pourrait être détourné à des fins militaires.

FRANCIS DERON

JAPON

Le gouvernement de M. Miyazawa a présenté sa démission

Les membres du gouvernement japonais ont collectivement présenté leur démission, vendredi 11 décembre, pour permettre au premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, de remanier son équipe. Cette péripétie intervient dans le cadre de la crise politique que connaît le pays.

TOKYO

de notre correspondant

Le remaniement ministériel ne paraît pas devoir se démarquer de la *« logique des clans »* : reflet des rapports de forces au sein du Parti libéral-démocrate (PLD), qui ont présidé à la formation de la plupart des cabinets japonais. L'hégémonie même du PLD, au pouvoir depuis 1955 – et, en son sein, celle du clan Takeshita, héritier de celui de l'ex-premier ministre Tanaka, – a contribué à l'immobilisme.

Mais la grave crise que traverse la formation conservatrice après la disgrâce de M. Shin Kanemaru, ex-président du clan Takeshita et « parrain » du PLD, pourrait conduire à redonner à la vie politique une certaine fluidité. En particulier, après la division du groupe de M. Takeshita, avec la formation d'un nouveau groupe autour de M. Ozawa (et que présidera M. Hata, ministre des finances sortant). M. Miyazawa pourrait en tirer profit pour obtenir une plus grande marge de manœuvre. Jusqu'à présent, il a été largement l'otage du clan Takeshita.

Le futur clan Hata deviendra-t-il un nouveau parti ? Il est trop tôt pour le dire. En tout cas, les réalignements au sein du PLD ont permis qu'apparaissent des forces nouvelles, encore embryonnaires. Dénonçant la sclérose d'un système incapable de donner des réponses adéquates aux problèmes du pays, de nouveaux groupes cherchent à modifier les règles du jeu entre forces parlementaires et à prendre en compte des aspirations encore diffuses des citoyens telles que l'amélioration de la qualité de vie, la protection des consommateurs...

Dans le camp conservateur, une première tentative a vu le jour avant les élections sénatoriales de juillet dernier, avec le Parti pour un nouveau Japon de M. Hosokawa, qui a obtenu quatre sièges. Appendice populiste du PLD, il se différencie néanmoins des éphémères formations du passé, axées sur la solution d'un seul problème. Plus récemment est apparue l'Association pour la restauration Heisei, sous l'impulsion d'un économiste très médiatique, M. Ohmae. Rassemblant cinq élus du PLD et deux du Parti socialiste, elle préconise une décentralisation poussée et une réforme constitutionnelle : il s'agirait d'adapter l'article 9, qui interdit au pays le recours à la force, à la réalité contemporaine, en autorisant des interventions en faveur de la protection de l'environnement et des peuples opprimés.

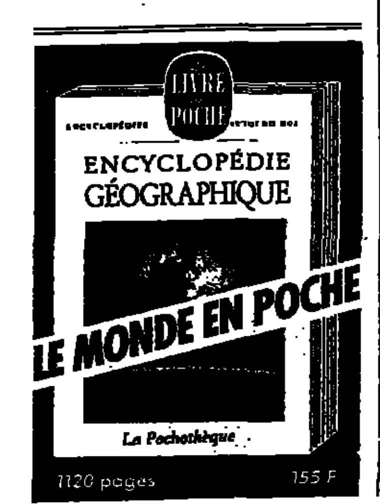
Freins au changement

Selon M. Ohmae, tant le PLD que le PSJ sont à bout de souffle. Aussi offre-t-il son soutien aux parlementaires réformistes, quelle que soit leur appartenance. Il espère pouvoir faire élire cinquante députés : *« Une force suffisante pour imposer un changement »*, affirme-t-il.

Dans les rangs de l'opposition s'est constitué, autour de vingt-sept parlementaires du PSJ, du petit parti de l'Union social-démocrate et du syndicat Rengo, un club de réflexion dénommé Sirius. Son objectif est d'être un nouveau pôle de regroupement, voire, à terme, un parti. Sirius préconise aussi une reconnaissance formelle des Forces d'auto-défense.

Faibles pris individuellement, ces mouvements peuvent avoir un effet cumulatif. Mais de puissants facteurs freinent les changements, en particulier le système électoral et le jeu des clientèles, qui verrouillent les circonscriptions et laissent peu de chances aux candidats non soutenus par des machines politiques. Il sera donc difficile à de nouvelles formations de pénétrer les couches traditionnelles de l'électorat conservateur.

PHILIPPE PONS



AFGHANISTAN

Les miliciens ouzbeks se sont emparés d'un site stratégique à Kaboul

Les miliciens ouzbeks se sont emparés, jeudi 10 décembre, du Bala Hissar, la forteresse qui domine l'est de Kaboul. Le général Dostom, leur chef, déjà maître du nord du pays, s'impose ainsi comme l'arbitre à Kaboul. Cependant, ses hommes ont abandonné des positions qu'ils avaient conquises la veille contre le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud. Les chars des deux chefs se faisaient face, vendredi, par-dessus la rivière Kaboul.

En revanche, les combats entre les troupes, surtout tadjikes, du général Massoud et celles de l'alliance chiite Wahdat se sont interrompus. Ils avaient duré cinq jours, au prix d'une centaine de morts et de mille blessés. Ces tensions surviennent alors que le mandat du président intérimaire Burhanuddin Rabbani – un Tadjik membre du parti Jamiat-e-Islami, comme le général Massoud – doit s'achever le 15 décembre. Un grand conseil *(choura)* de 1 500 membres, venus de tout le pays, qui devait désigner son successeur, n'a pas pu être convoqué. C'est donc le Conseil de direction – formé de dix chefs des grandes factions afghanes – qui devra se prononcer. M. Rabbani aspire à se succéder à lui-même. Un autre postulant est M. Sayyad Ahmed Gailani, chef du Front islamique national, faction pashtoune considérée comme royaliste. – *(AFP, AP.)*

Pour que vous exportiez vos compétences, l'Acife importe les faits.

Vous partez informatiser les services fiscaux du Burundi, mais c'est l'Acife qui peut vous dire combien vous paierez d'impôts sur place ! Protection sociale, coût de la vie, éducation, fiscalité, logement, transports : tous les faits concrets sont dans les monographies de l'Acife.

Réalisées par le Ministère des Affaires Étrangères, ces monographies vous informent précisément sur plus de 100 pays. Disponibles pour un prix modique, à l'Acife ou par correspondance, elles peuvent aussi être consultées dans la plupart des Préfectures.

Accompagnée du Livret du Français à l'Étranger, seul document officiel pour connaître vos droits et les démarches à accomplir, votre monographie Acife est la clef d'une expatriation réussie.

Pour plus d'informations, tapez 36 15 code A1 Acife.

PUBLICATIONS ACIFE
LE BON DEPART

EUROPE

Le président russe cherche l'apaisement

Suite de la première page

Au fait, le référendum aura-t-il bien lieu, du moins dans les termes choisis par Boris Eltsine (qui se résument à un choix radical remettre le sort du pays entre ses mains propres ou dans celles du Congrès)? Jeudi, sur la lancée de la violente diatribe qu'il avait adressée à des députés accusés de préparer un retour au *« système totalitaire »* et de se comporter comme naguère *« le bureau politique du comité central du parti »*, le président est allé répéter son appel au peuple devant les ouvriers de l'« usine automobile des Jeunesses communistes-léninistes », qui fabrique les Moskvitch.

C'est là que l'ancien premier secrétaire du parti à Moscou et à Sverdlovsk a de nouveau conspué *« ces anciens fonctionnaires de l'appareil devenus députés »*, coupables entre autres d'avoir refusé de confirmer à son poste de premier ministre M. Egor Gaïdar – économiste libéral, mais aussi ancien journaliste de *Komounist* et de la *Pravda*.

Pendant ce temps, dans la salle du Congrès, les députés, un moment frappés de stupeur et inquiets d'être chassés du Parlement comme aux plus beaux jours de novembre 1917, se ressaisissaient. Ils constataient d'abord avec plaisir que seuls une centaine d'entre eux avaient suivi l'injonction du président et quitté la salle. Le nombre des présents suffisait donc largement à atteindre le quorum nécessaire à la poursuite des débats.

Ensuite, répondant à la convocation des députés, les ministres de la défense et de la sécurité vinrent à la tribune tenir des propos rassurants : *« Les tchekistes »* (décidément, les mots on la vie dure) *ne préparent aucun coup d'Etat »*, déclara le ministre de la sécurité, un eltsinien nommé au lendemain de l'échec du putsch d'août 1991. *« L'armée restera du côté de la loi et de la Constitution*, ajouta le général Gratchev, ministre de la défense*Elle ne se laissera pas entraîner dans une aventure politique. »*

Manœuvres dans l'ombre

Suivit, à la tribune, un autre général, le vice-président Routskoï, qui, non content de désapprouver le référendum proposé par le président, se posa – sans le dire, mais assez clairement pour le faire comprendre – en recours. Il plaida ostensiblement pour un *« compromis »*. Et au passage, il désigna les coupables, ceux qui manœuvrent dans l'ombre du président, et qui auraient *« mérité depuis longtemps de comparaître en justice »*. Applaudissements à tout rompre : tout le monde a compris qu'il s'agit de M. Guennadi Bourboulis, le « premier conseiller » du président, considéré depuis longtemps comme l'inspirateur de tous les complots et comme celui qui pousse en permanence Boris Eltsine à l'affrontement.

Une rumeur persistante, et non démentie, veut d'ailleurs que la décision d'engager le fer avec le Congrès ait été prise par le président le jour même à 5 heures du matin, au terme d'une nuit de conciliabules dans la datcha de M. Bourboulis. Le service de presse du président a seulement confirmé que M. Eltsine n'avait pas dormi et était très fatigué.

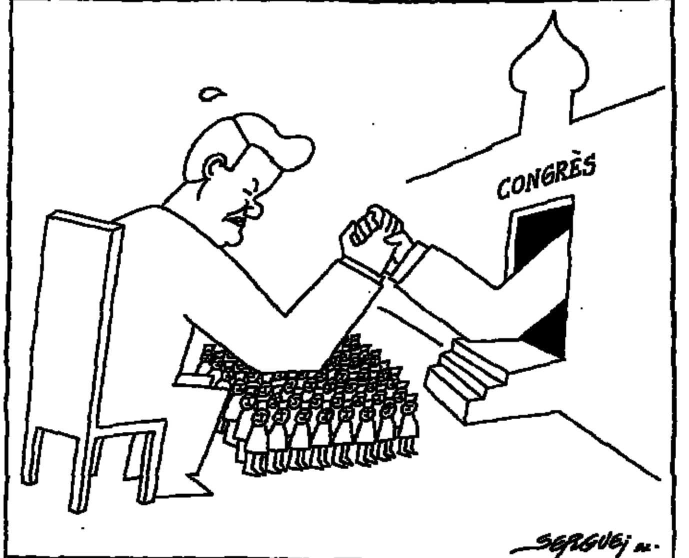
Mais l'intervention la plus écoutée fut sans aucun doute celle de M. Zorkine, le président du Tribunal constitutionnel qu'on croyait tout dévoué au président, mais qui a rendu il y a peu un verdict « balancé » dans le procès sur la légalité du PC et de sa dissolution. M. Zorkine a lui aussi appelé au *« compromis immédiat »*, mais il est allé plus loin en se posant en médiateur entre les deux parties, et même en menaçant ceux qui refuseraient ce compromis d'avoir à répondre de leur attitude devant le Tribunal constitutionnel. Il a également averti que le Tribunal aurait à se pencher sur l'énoncé de la question posée au référendum, manière de dire que le texte proposé par M. Eltsine suscitait des réserves. Immédiatement, le président du Parlement, M. Khasboulatov a applaudi des deux mains, et affirmé que pour sa part il était tout disposé à participer à une concertation à trois avec M. Eltsine et le président du Tribunal.

« Une complète surprise »

De son côté, l'homme par qui le scandale était arrivé, Egor Gaïdar, affichait un calme qui tranchait avec l'énervement du président (*l'« hystérie »*, affirmait même un député centriste). Le visage plus épanoui que jamais, et tout sourire, le premier ministre toujours en exercice expliquait, au cours d'une conférence de presse, que l'initiative de M. Eltsine avait été pour lui *« une complète surprise »*. Bien entendu, il approuvait, mais discrètement, et modifiait légèrement le sens du référendum proposé. Il s'agit en fait, selon lui, d'une manière de proposer des élections anticipées aussi bien pour le président que pour les députés. Une suggestion reprise, là encore, par M. Khasboulatov. Dans la soirée, les couloirs du Parlement avaient repris leur aspect habituel, et on y voyait même réapparaître certains des démocrates radicaux. Ceux-là, bien entendu, continuaient à se féliciter du « réveil » du président, mais d'autres réformateurs étaient moins enthousiastes, regrettant que M. Bourboulis n'ait pas démissionné, ce qui aurait renforcé les chances de M. Gaïdar, et aussi que la question posée par le président *« ramène le pays à 1917 »*. Eux aussi cherchaient un moyen de réparer les dégâts, et un groupe d'élus préparait même le texte d'un appel commun du président et du Congrès.

Leurs efforts aboutirent en partie vendredi matin, M. Eltsine ayant apposé sa signature à un texte par lequel lui-même et le Congrès s'engagent à *« travailler sur la base de la Constitution »*, et appellent la population de la Russie à ne pas se laisser entraîner dans *« la violence et l'affrontement »*. Ce document, approuvé en fin de matinée à une écrasante majorité par le Congrès, ne résout certes pas grand-chose. Mais, parallèlement, M. Eltsine appelait les députés à ne prendre aucune décision sur le sujet du référendum avant l'entrevue qu'il devait avoir dans l'après-midi avec M. Khasboulatov et le président du Tribunal constitutionnel. Boris Eltsine, après avoir chargé sabre au clair, s'est-il rendu compte que les troupes prêtes à le suivre étaient un peu maigrelettes?

JAN KRAUZE



M. Boris Eltsine chez Moskvitch

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Rien de tel ici, quand le bateau tangue, qu'un petit coup de prolétariat pour se requinquer le moral. M. Boris Eltsine, aussitôt son appel au peuple prononcé devant le Congrès des députés, décida donc, jeudi 10 décembre en début d'après-midi, de se rendre à l'usine automobile Moskvitch, dans la grande banlieue de Moscou, pour expliquer à la base le sens de son geste.

Accueilli sans chaleur par un peu plus de mille ouvriers qui l'ont applaudi poliment, le président russe – bougon, et pour cause, depuis l'ouverture du Congrès – retrouva son sourire de « tonton-flingueur » pour « dialoguer » avec les ouvriers. En dix minutes, il répéta les arguments developpés le matin, sans hésiter à mettre le doigt à la tempe en parlant de *« ces députés qui couvrent la Russie de honte devant le monde entier »*...

Les deux employés de l'entreprise qui lui succédèrent au micro furent plus modérés. *« Je suis communiste, je n'aime pas Gaïdar, mais je vous soutiens »*, affirma le premier, qui fut très applaudi par ses collègues lorsqu'il évoqua le problème des retraites. *« Moi aussi*, dit l'autre, *je vous soutiens, mais il faut éviter l'affrontement, alors, je vous en supplie, trouvez un compromis, retournez devant le Congrès ! »*

Le scénario n'aurait pas été complet sans qu'un ouvrier ne lise un appel du collectif des travailleurs : *« Très préoccupés (...), inquiets des bagarres entre les différentes fractions (...), stabiliser la situation de l'industrie (...), soutenons les propositions du président (...), nécessité d'un pouvoir exécutif fort (...), un grand Etat puissant. »* L'appel fut adopté, à main levée, et à l'unanimité.

Après avoir serré quelques mains, plaisanté au passage avec un groupe d'ouvriers – *« Vous gagnez 18 000 roubles par mois : c'est pas mal, c'est un salaire de président de la République ! »*, – Boris Eltsine remonta dans sa limousine noire, longue comme une session du Soviet suprême, et partit sous les applaudissements de quelques ouvriers. L'un d'entre eux se souvient : *« Avant, Boris Nikolaïevitch roulait toujours en Moskvitch. »*

JOSE-ALAIN FRALON

□ **GRANDE-BRETAGNE : l'IRA a commis deux attentats à l'explosif à Londres.** – *Le quartier de Woodside Park, dans le nord de Londres, a été le théâtre, jeudi 10 décembre, de deux attentats à la bombe en l'espace de douze heures, qui ont fait cinq blessés. Les lieux avaient été évacués à la suite d'appels téléphoniques codés reçus par une agence de presse. Un des auteurs de ces coups de téléphone s'est réclamé de l'IRA. Ces attentats constituent un défi aux importantes mesures de sécurité mises en place ces derniers jours par la police dans la capitale. – *(Reuter, AFP.)*

DIPLOMATIE

La crise européenne au conseil d'Edimbourg

Suite de la première page

L'Espagne a donc fait monter la pression à la veille du conseil. M. Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol, dont le pays bénéficie largement du fonds de cohésion de la Communauté, aurait, en effet, beaucoup à perdre si un bon accord n'était pas dégagé sur le financement du budget européen.

Dans la phase de « gesticulation » préalable au sommet, il a donc puisé, jeudi 10 décembre, dans le registre de la « diplomatie musclée » pour appuyer sa démarche : *« Il n'y aura une résolution d'Edimbourg que si un accord intervient à la fois en ce qui concerne le Danemark, le budget, la « subsidiarité » et l'élargissement. Sinon, la délégation espagnole ne permettra pas que l'on approuve une quelconque solution partielle. »*

S'exprimant à l'occasion de la clôture de la conférence des chefs du Parti des socialistes européens (PSE) (1), M. Gonzalez répondait ainsi aux nouvelles propositions britanniques concernant le futur budget européen (établi pour sept ans). *« Je ne pense pas que ce soit suffisant, ni sur le plan des dépenses ni sur le plan des ressources »*, a-t-il ajouté (2). Le premier ministre espagnol a affirmé qu'il n'était pas question de transiger sur l'ensemble de la politique de cohésion arrêtée à Maastricht, dans la mesure où elle représente *« l'un des piliers de la construction européenne »*. Ce point a été abordé, jeudi soir, lors du dîner réunissant M. Major et M. Mitterrand.

S'agissant de la ratification de Maastricht, les socialistes européens n'ont pas voulu fixer une date limite pour la ratification du Danemark et de la Grande-Bretagne et se sont bornés à déplorer les *« hésitations de certains Etats-membres »*. *« Il y a des pays qui respectent leurs obligations de Maastricht et Lisbonne, qui ont rempli leur devoir. Ils ne doivent pas pâtir du fait que d'autres ne l'ont pas fait »*, a précisé M. Gonzalez. C'est, à l'évidence, la Grande-Bretagne qui était visée, le premier ministre espagnol ayant estimé qu'il fallait *« respecter la décision souveraine et démocratique du Danemark »*.

M. Major avait, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'obtenir un accord *« suffisamment bon »* pour que le gouvernement de Copenhague puisse *« gagner un nouveau référendum »*. Dans cette ambiance d' « euro-pessimisme », le représentant du Parti social-démocrate danois, M. Ove Fich, a toutefois voulu apporter une timide note d'espoir : *« Si un accord intervient à Edimbourg*, a-t-il indiqué, *nous pourrons espérer une ratification au Danemark avant l'été. »*

On s'attendait, vendredi matin, à un accord entre les douze chefs d'Etat et de gouvernement sur les moyens de résoudre le problème que pose au Danemark la ratification du traité de Maastricht. Le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, a en effet réagi positivement, vendredi, à la proposition de compromis élaborée par la présidence britannique. Le texte qui devrait être adopté accordera notamment aux Danois les dérogations qu'ils réclamaient à propos de la monnaie unique et de la politique commune de défense, sans cependant modifier le traité de Maastricht lui-même. M. Ellemann-Jensen a également déclaré qu'un deuxième référendum serait organisé au Danemark *« au plus tard en mai »*.

LAURENT ZECCHINI

(1) Constituée à La Haye le 9 novembre 1992, cette formation est l'ancienne confédération des partis socialistes de la Communauté européenne, établie en 1974 à Luxembourg, et qui rassemble les partis socialistes et sociaux-démocrates des douze pays de la CEE et d'Autriche.

(2) La Commission souhaite porter le montant du budget à 1,32 % du PNB de la Communauté, Londres veut le ramener à 1,25 %.

Ambassadeur de France à Oman

Jean-Pierre Guyot s'est tué dans un accident de la route

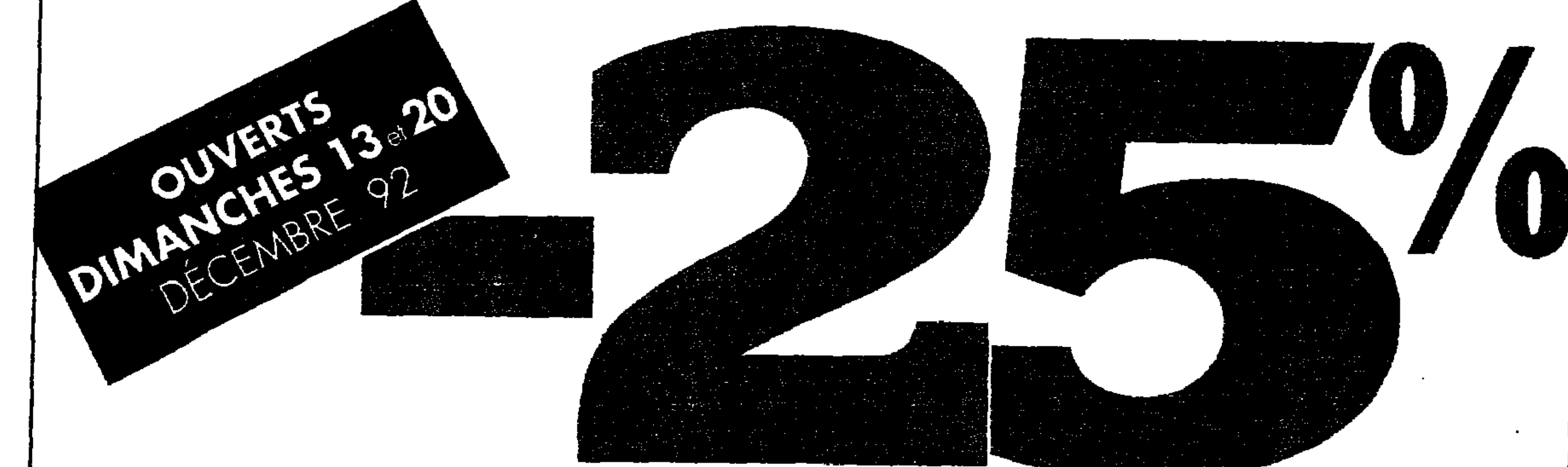
L'ambassadeur de France dans le sultanat d'Oman, Jean-Pierre Guyot, s'est tué, jeudi 10 décembre, à Mascate, dans un accident de la route. Agé de soixante-quatre ans, Jean-Pierre Guyot, qui venait d'achever sa mission en Oman – marquée notamment par la visite d'Etat de M. Mitterrand en janvier dernier au cours de laquelle éclata l'affaire Habache – et s'apprêtait à regagner Paris, est décédé lors de son transfert à l'hôpital. Diplômé de l'Institut d'études islamiques de l'université de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales, il était en poste en Oman depuis 1990.

Jean-Pierre Guyot avait commencé sa carrière au Maroc, puis en Turquie, avant de servir notamment dans plusieurs pays arabes, l'Egypte, le Liban et à nouveau le Maroc. Entre plusieurs séjours à l'administration centrale, il fut conseiller à Londres puis auprès des Communautés européennes à Bruxelles, de 1982 à 1986, avant d'être ambassadeur de France à Lusaka (Zambie) et Gaborone (Botswana), de 1986 à 1990.

[Jean-Pierre Guyot laissera à tous ceux qui l'ont rencontré le souvenir d'un diplomate brillant et chaleureux.]

□ **Plus d'un million de manifestants à Athènes contre la reconnaissance de l'ex-République yougoslave de Macédoine.** – Plus d'un million de personnes, selon la police, ont manifesté, jeudi 10 décembre, à Athènes, contre une reconnaissance de l'ex-République yougoslave de Macédoine, accusée d'usurper un nom grec (*le Monde* du 11 décembre). Cette mobilisation générale – tous partis politiques confondus, à l'exception des communistes – avait été décrétée pour faire pression sur les onze partenaires européens de la Grèce afin qu'ils ne reviennent pas, à Edimbourg, sur l'engagement pris en juin au sommet européen de Lisbonne de ne pas reconnaître l'ex-République yougoslave sous le nom de Macédoine. – *(AFP.)*

(Lire également page 7 l'article de Sylvie Kauffmann.)





Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Macédoine, le rêve perdu des Bulgares

Sagement, Sofia revoit ses positions sur la « pomme de discorde des Balkans »

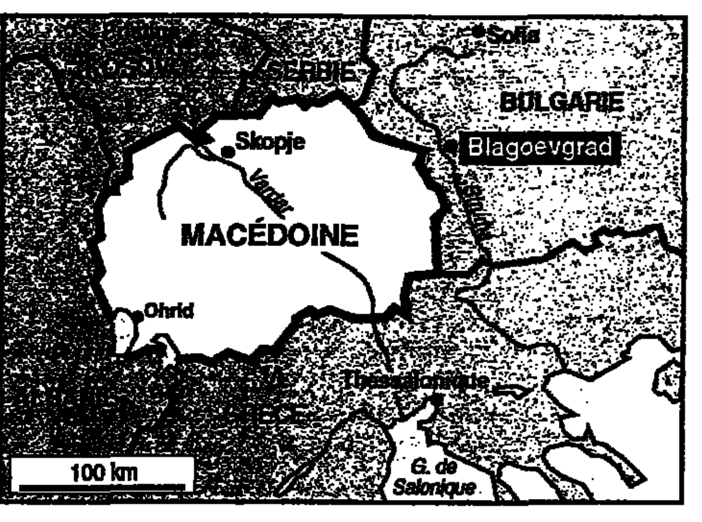
BLAGOEVGRAD

de notre envoyée spéciale

SI ce n'était la musique disco, on se croirait presque revenus au temps des comitadjis. Au temps où, au nom de la Macédoine, dans les années 20 et 30, on conspirait allègrement dans les cafés des Balkans. Au temps où l'on ne se promenait pas sans son garde du corps dans les rues de Sofia. Au temps où l'ORIM (Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne) faisait la loi, Etat dans l'Etat bulgare, pour reprendre la Macédoine aux Serbes après avoir vainement tenté de l'arracher aux Turcs.

Dans la pénombre d'un café de Blagoevgrad, Anatoli Velitchkov et Valentin Popov ont les yeux fiévreux de ceux qui aimeraient bien tout raconter mais qui ont fait serment de ne pas parler. Alors, dans des volutes de fumée, ils se contentent d'allusions à de mystérieuses activités officieuses de leur organisation, l'ORIM, de nouveau légale depuis deux ans après une longue éclipse sous le communisme. Blagoevgrad, principale ville du sud-ouest de la Bulgarie, est surtout pour eux la capitale de la *« Macédoine du Pirin »* et, de l'autre côté de la frontière, à une demi-heure de voiture à l'ouest, ce n'est pas la *« République de Macédoine »* mais la *« Macédoine du Vardar »*. Pour les gens comme Anatoli et Valentin, alias « Valio », la Macédoine du Pirin et la Macédoine du Vardar sont deux des trois parties qui composent la Macédoine originelle, la troisième, ou Macédoine égéenne, se trouvant en territoire grec. Le tout, bien sûr, n'appartient ni à la nation serbe, ni à la nation grecque, ni à la nation turque, et encore moins à la nation macédonienne, qui n'existe pas, mais à la nation bulgare.

Tous deux responsables locaux de l'ORIM, qu'ils désignent par son sigle bulgare et macédonien, VMRO, Anatoli et Valio ont vingt-sept et vingt-huit ans. A mots couverts, ils évoquent les tâches de *« lutte contre la criminalité »* assignées à la VMRO dans la région pour suppléer *« une police impuissante »* ; ils parlent aussi de leurs conflits avec les militants du Mouvement de la minorité turque de Bulgarie, *« qui essaie d'assimiler les musulmans pomaks »*. Lors d'un de ces conflits, il y a quelques semaines dans le village d'Ossina, où le local de la VMRO a brûlé, *« nous avons appelé la police, qui n'a rien résolu. Alors, nous avons résolu le problème nous-mêmes »*. Comment ? Silence. Puis : *« Ça, on ne peut pas le dire avec des mots. »* Anatoli et Valio disent encore que si d'aventure les Serbes attaquent la Macédoine voisine, *« nous sommes prêts à réagir, et pas seulement en accueillant les réfugiés. Nous pouvons organiser des unités pour aller combattre les Serbes »*.



Liens familiaux

Fantasmes de jeunes en mal d'idéal, ou prémices d'un nouveau foyer de tension balkanique ? Si les aînés d'Anatoli et Valio, à Blagoevgrad, sourient avec indulgence lorsqu'on leur demande de confirmer les faits d'armes cités plus haut, ils ne manquent pas de souligner la solidarité qui, assurent-ils, se manifesterait spontanément dans la région en cas d'incidents graves en Macédoine. *« Les liens familiaux sont nombreux de part et d'autre de la frontière*, souligne Julia Cuchucova, qui réalise à la télévision locale des émissions sur les trois Macédoine. *Si quelque chose arrive, nous ne pourrons pas rester indifférents. » « Pour moi, c'est une nécessité intérieure*, ajoute l'un de ses collègues, Christo Vaklinov, originaire d'une famille expulsée de la Macédoine d'Egée par les Grecs, *la conviction que je dois défendre la cause de mes ancêtres, des gens qui sont morts pour cette idée. »* La Macédoine, dit-il, songeur, *« est la plus grande peine de la Bulgarie »*.

Qu'on ne s'y trompe pas. Pour tout le monde ici, le rêve de la Grande Bulgarie est bien loin. Par quatre fois dans leur histoire, les Bulgares ont tenté de reprendre la Macédoine ; quatre tentatives, quatre désastres. Aujourd'hui, il n'est plus question de prétentions territoriales, même parmi les plus fougueux. Si la chute du communisme – il y a seulement quatre ans, se souvient-on à Blagoevgrad, l'expression *« Macédoine du Pirin »* était interdite, il fallait dire *« département du Pirin »* (Pirinskii Kraï) – puis l'éclatement de la Yougoslavie, entraînant la proclamation d'indépendance de la République de Macédoine, ont réveillé une vieille blessure nationale, la question macédonienne n'est pas redevenue une grande cause bulgare ; la blessure n'affecte plus que les Bulgares d'origine macédonienne. Evoquer la Macédoine devant eux donne immanquablement droit à un long préambule sur l'histoire de la région, version bulgare, donc forcément contestée par les autres peuples des Balkans qui ont chacun la leur. Les Bulgares étant, somme toute, les grands perdants, leur version ne manque pas de charme. *« Lorsque je dis que je suis macédonien*, conclut à Sofia, dans un français parfait, le secrétaire général de l'Assemblée nationale bulgare, Louben Koulichev, *je fais référence à une appartenance régionale ; c'est comme être lorrain ou breton en France. Je suis macédonien, mais macédonien bulgare... »*

A défaut de prétentions territoriales, il leur reste donc le grand débat sur la question de la nation macédonienne. Ce débat se résume *grosso modo* à une affirmation : les Macédoniens étant en fait des Bulgares, il ne peut pas exister de nation macédonienne.

Malheureusement, reconnaissent-ils, le socialisme a fait son œuvre. Le comportement héroïque du père de Louben Koulichev et d'un grand nombre de ses semblables bulgares, persécutés pour avoir refusé, au recensement communiste de 1946, de répondre *« macédonien »* à la question « nationalité », est un lointain souvenir. La résignation a fini par l'emporter. *« Le système socialiste a tout changé. La plupart des jeunes en Macédoine du Vardar ont perdu la conscience nationale et s'en sont fait une nouvelle : ils se considèrent comme macédoniens*, avoue-t-on non sans amertume, *et sont même très chauvins. Seuls les vieux se disent bulgares. »*

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la VMRO de Skopje et celle de Sofia ne sont pas forcément en parfaite osmose. C'est aussi ce qui explique les grandes réticences des nationalistes bulgares à l'égard du régime de Kiro Gligorov, le président macédonien, accusé de collusion avec les Serbes. *« Nous sommes très patients avec nos frères du Vardar*, souligne-t-on à Blagoevgrad, *alors que la radio et la télévision de Skopje déversent de la propagande anti-bulgare en permanence. »*

Pour dissuader les Macédoniens de trop fraterniser avec leurs voisins bulgares, le gouvernement de Skopje leur impose une taxe de 30 deutschemarks pour chaque sortie en Bulgarie, taxe dont ils ne sont en revanche pas redevables s'ils se rendent en Serbie, indiquent désapprobateurs, les douaniers bulgares du poste-frontière de Stanke-Lissitchkovo, où les automobilistes font la queue pour aller revendre leur essence de l'autre côté de la frontière. Sentiment national ou pas, il n'y a pas de petits profits.

Un homme, flairant le danger, aimerait beaucoup éviter que la poudrière ne déborde des frontières de l'ex-Yougoslavie et n'embrase le reste des Balkans : le président Jeliou Jelev, qui « *dans un souci de stabilité* » a fait de la Bulgarie le premier pays à reconnaître la République de Macédoine en janvier dernier. *« C'était pour moi une question de principe »* a-t-il déclaré dans une interview au *Monde*. *La Macédoine a toujours été la pomme de discorde des Balkans.*

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite : page 8

A la Ligue lombarde, la charrue contre l'épée

Les élections municipales de dimanche seront un test de la popularité des amis d'Umberto Bossi et de leur capacité à prendre leurs responsabilités

VARÈSE

de notre envoyée spéciale

MÊME stylisée et dessinée au chocolat sur le sucre glacé du gigantesque gâteau d'anniversaire, l'épée du guerrier lombard, symbole de la Ligue, paraît singulièrement effilée. En se taillant une part sous l'œil de ses fans, sur la petite tribune installée piazza del Podestà, au cœur de Varèse, Varèse la riche, Varèse la lombarde, « sa » Varèse, où il y a six ans justement il fondait le premier siège de la Ligue, Umberto Bossi peut bien s'accorder un sourire de satisfaction. Quel chemin parcouru depuis le temps où avec quelques amis ils jouaient, à grand renfort de costumes moyenâgeux, à défaire l'Italie au profit de la « Padania », la future « République du Nord ». « Enfantillages », pensaient les partis politiques, les vrais, ceux qui à Rome géraient en club fermé, depuis quarante ans, le sort du pays.

Aujourd'hui pourtant, depuis la brèche historique faite aux législatives du 5 avril dans la citadelle de la partitocratie, la Ligue siège au Parlement. Le ver est dans le fruit, un gros fruit pourri. Loin de s'y étouffer, il s'y plaît, et ronge, de plus en plus profond. Ceux, trop réalistes ou trop résignés qui annonçaient *« les élus de la Ligue se feront acheter au kilo »*, se sont trompés. Pis, aux élections administratives de Mantoue, fin septembre, dans une Italie en proie à une crise économique sévère et balayée par les scandales, la Ligue a dépassé tout le monde : 34 % des suffrages.

A la recherche d'alliés

Difficile de se leurrer plus longtemps, cette énorme vague de protestation aux composantes un peu troubles, voire contradictoires, n'a rien perdu de sa dynamique. Le Parlement n'aura même pas été une digue. Plutôt une école. Car il a beaucoup appris Bossi, et pas seulement à choisir ses costumes et à parler correctement, lui qui accompagnait sa tabagie et son débraillé bougon de quelques slogans bien virils débités d'une voix rauque : *« La Lega ce l'ha duro ! (La Ligue ne débande pas !) »* A présent, il sait parler, sourire et même réfléchir à l'occasion. Car on ne fait pas sans risque du surf sur pareille lame de fond de contestation : il lui est arrivé de reprendre les propos un peu outranciers de son idéologue, le professeur Miglio, nettement plus à droite, qui voyait dans l'Ulysse de *l'Odyssée « l'archétype du voleur méridional »*. Il lui est arrivé aussi de se fâcher, et de dissoudre complètement la Ligue de Trente, trop ouvertement raciste.

A Varèse, il sait qu'il aura besoin de toutes ses troupes. Installé avec ses plus vieux lieutenants dans le salon-bonbonnière où il donne son cocktail d'anniversaire, n'explique-t-il pas justement que d'ici *« partira la deuxième phase de notre mouvement »*. Faut-il en conclure que, toujours portée par les sondages, en dépit d'un léger fléchissement, la Ligue, au lieu de semer une ingouvernabilité chronique après chaque élection – faute d'avoir pu former une junte après la victoire de la Ligue, Mantoue va devoir retourner aux urnes, – entend cette fois gouverner, elle qui semblait fuir les responsabilités ? Et ce, seule ou avec quelques alliés. Mais lesquels ? Les républicains, les anciens communistes du PDS, les radicaux, les Verts ?

Tous à Varèse ! Depuis des semaines un seul mot d'ordre agite les partis politiques. Et les élections administratives qui s'y tiendront le 13 décembre, ainsi qu'à Monza, et Meda près de Milan ont vite revêtu, plus qu'ailleurs en Italie où seront renouvelés cinquante-six conseils communaux, une forte valeur symbolique : de l'issue de la bataille dans ce Nord en pleine rébellion dépendront l'image et le sort des grandes formations, Démocratie chrétienne et Parti socialiste en tête, minées par les scandales et essoufflées par l'attente d'un renouveau tardif.

Non que Varèse, au cœur de ses montagnes alpines, avec ses boutiques de luxe dont le prix au mètre carré est parmi les plus chers d'Italie, ait tellement de soucis. La crise a bien contraint quelques grosses industries locales à passer dans d'autres mains, y compris étrangères, comme l'électroménager Ignis, devenue le Whirlpool américain, ou les produits pharmaceutiques Zambeletti englobés par une multinationale, mais le problème est ailleurs, dans la mauvaise gestion qui fait regarder vers la Suisse toute proche avec soupir et envie, et surtout dans la corruption qui a déjà fait passer par la petite prison une cinquantaine d'élus. Donnant des idées à la Ligue qui a organisé un véritable « chemin de croix » des électeurs à travers la ville, avec arrêt devant chaque immeuble au financement frauduleux. Après cela, l'architecte Giuseppe Leoni, aspirant *borgomastro* (maire en parler lombard) pour la Ligue a beau jeu d'expliquer au journaliste de passage : *« Nous sommes un véritable mouvement de libération. Cette élection sera un référendum. »*

Exister encore, exister à 10 % au moins : la Démocratie-chrétienne n'en demande pas plus, elle qui à Varèse dans les grasses années 60 cueillait facilement 50 %. Au siège, via Carrobio, aucun insigne, seul un écriteau : « A louer ». La DC est-elle entrée en clandestinité ? Un élu d'origine napolitaine à l'accent vivace, Salvatore Iovene, guide les visiteurs à travers un dédale de rues vers les catacombes d'une réunion en sous-sol. Peu de femmes et beaucoup de très jeunes gens : les rescapés. Explication de Salvatore sur le gap des générations : *« Ici les gens faisaient de l'argent, pas de la politique. »*

« Recrédibiliser les vieilles valeurs »

Aux commandes du parti, le secrétaire, Franco Facchini, a tout juste trente ans, son bras droit, Roberto Molinari, vingt-huit. Sincères, ils voudraient y croire encore. Leur problème : *« recrédibiliser les vieilles valeurs de la DC au moment où la Ligue entretient un racisme latent »*. Comment ? Au moyen d'une espèce d'ascèse morale et politique qui leur a fait supprimer toute campagne trop coûteuse et voyante. Ils ont mis des roulottes, expliquent-ils, sur les places de la ville pour que les habitants écrivent sur des bulletins ce qu'ils voudraient pour la DC. *« Nous avons eu 7 % de réponse »*, résume, content, Franco Facchini, et étonné presque dit-il, de n'avoir pas trouvé *« voleurs ! »* écrit sur les questionnaires.

Un mot dont la Ligue en revanche ne s'est pas privé. A Monza, sans municipalité depuis l'été pour cause de corruption, c'est même devenu un leitmotiv. *« La chasse aux voleurs est ouverte le 13 décembre »*, proclame l'affiche des Lombards, tandis que les sociaux-démocrates ont pris pour candidat un colonel de carabiniers, et les néo-fascistes du MSI un petit entrepreneur indépendant, Luca Magni, celui-là même qui porta la première accusation de corruption qui allait déclencher toute la révélation du scandale des pots-de-vin de Milan. Luca Magni, étant lui-même le directeur d'une entreprise de nettoiement : ça ne s'invente pas !

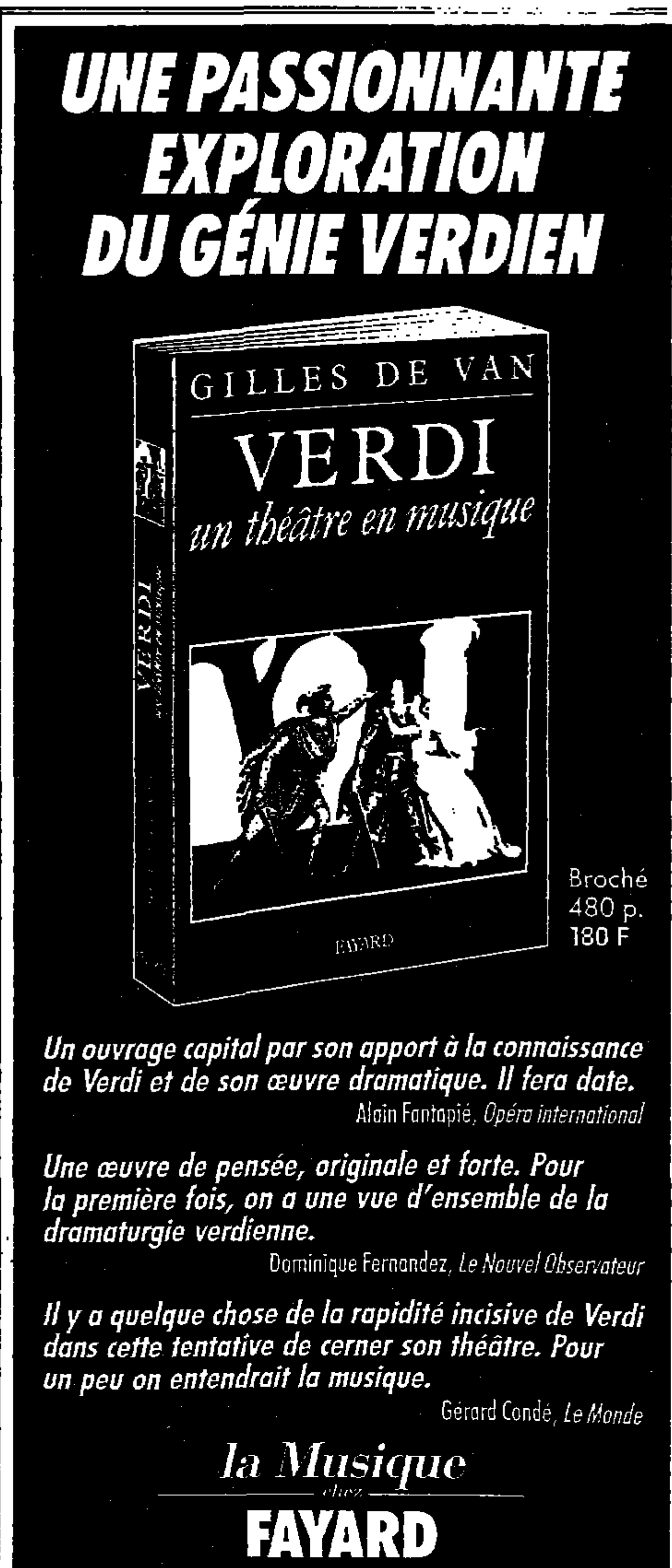
Les excuses du PSI

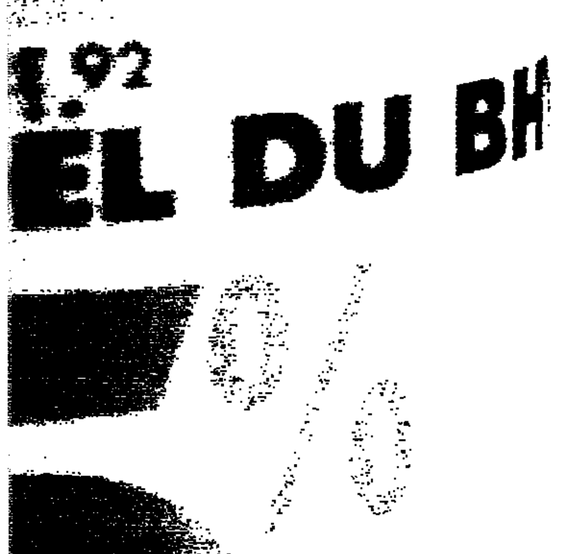
Quant aux « responsables » : le PSI local, mis sous tutelle, a présenté officiellement ses excuses aux électeurs, et la DC, en pleine régénération là aussi, n'a pas baissé les bras. Comme l'explique un jeune candidat, Giuseppe Chivati, elle mènera son dernier – ou son premier – combat à Monza, aidé par les organisations catholiques de la ville *« qui se sont unies, après réflexion, pour lui donner une dernière chance »*. Encore fallait-il la mériter, et chaque candidat a dû obtenir un *« label d'intégrité »* auprès des organisations concernées.

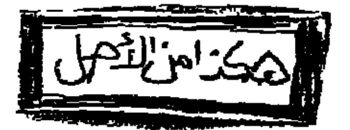
Au fil des jours, comme pour prendre de vitesse les sondages, la mobilisation a été générale pour tenter de barrer la route à la Ligue. On a vu le secrétaire du PDS, Achille Occhetto, s'essayer sur le thème du fédéralisme, cher aux Lombards ; tandis que, venu, lui aussi de Rome, le nouveau chef de la DC, Mino Martinazzoli, visage « propre » du parti à défaut d'être celui du renouveau, dénonçait *« l'égoïsme »* de la Ligue. On a vu également le chef du gouvernement Giuliano Amato, oubliant la retenue liée à ses fonctions, fustiger *« l'aventurisme et le danger de la Ligue »* et jusqu'à la Conférence épiscopale et à la revue des jésuites *Civilta cattolica* entrer en lice contre les troupes d'Umberto Bossi.

Peine perdue semble-t-il. Alors, devant ces sondages obstinément fixes, certains se prennent à penser, résignés, qu'après tout, si le guerrier lombard a décidé de déposer l'épée pour prendre la charrue, autant le laisser labourer. A charge ensuite de justifier son sillon. Et n'est-ce pas aussi le meilleur moyen de le contraindre enfin à se salir les mains ?

MARIE-CLAUDE DECAMPS







ESPACE EUROPÉEN

Miracle immigré au Luxembourg

La prospérité économique et l'origine religieuse des étrangers, deux caractéristiques du « modèle » proposé par le Grand-Duché

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

LE Luxembourg vient de franchir un cap . Résidents et frontaliers confondus, les étrangers sont désormais majoritaires dans la population active du Grand-Duché. Leur nombre augmente de plus en plus vite, de façon apparemment inexorable : ils représentaient 31 % de la population active en 1975, 35,6 % en 1986, 44,79 % en 1990.

Le Luxembourg compte 29,4 % d'étrangers la nuit, bien plus pendant les heures ouvrables, puisque des dizaines de milliers de frontaliers passent tous les jours la frontière. Cette situation ne trouble pas vraiment la quiétude d'un Grand-Duché plutôt casanier, pas révolutionnaire pour un sou, qui vit dans l'aisance et la religion catholique.

Dans le Luxembourg profond, pourtant, l'empreinte étrangère est sensible. Chaque ville a eu son quartier italien, devenu parfois le quartier portugais. Au cœur du bassin minier du Sud, à Esch-sur-Alzette, deuxième ville du pays, le visiteur découvre près de la gare une rue presque entièrement bordée de restaurants italiens aux noms évocateurs.

Le syndicat de gauche OGBL offre toujours à ses adhérents du secteur du bâtiment de s'inscrire à une section de mandolinistes. A deux pas de l'hôtel de ville, un café évoque plus l'Europe du Nord que la Méditerranée, avec sa porte capitonnée, ses fenêtres soigneusement closes, son ivrogne à la voix rauque noyée dans la bière; mais il affiche le menu en portugais et une invitation à s'inscrire sans tarder à la prochaine fête lusitanienne.

A l'heure où la xénophobie et le nationalisme, à des degrés divers, n'épargnent aucun des trois voisins du Grand-Duché, il y a comme un mystère dans cette coexistence apparemment tranquille. Un mystère dont l'histoire et la géographie fournissent les clés. Ou, au moins, celles que les Luxembourgeois mettent le plus spontanément en avant. Comment un pays si petit, placé à un carrefour stratégique que traversent depuis des siècles peuples et armées, pourrait-il se fermer aux étrangers?

Comment cet État plusieurs fois démembré entre les puissances se partageant l'Europe pourrait-il cultiver un nationalisme obtus? Comment ce peuple qui se dressa contre la volonté d'annexion des nazis et subit sans fléchir une répression féroce, pourrait-il oublier les valeurs de tolérance? Enfin, ce pays qui parle officiellement trois langues, le luxembourgeois, le français, l'allemand, n'est-il pas prédisposé à s'intégrer dans l'Europe de la libre circulation des hommes, qui fut décidée à Schengen, petite localité justement... luxembourgeoise?

Tout cela est vrai. Comme il est vrai que les autorités admettent parfaitement de collaborer avec l'Association de soutien aux travailleurs immigrés, l'ASTI, sorte de poil à gratter de la bonne conscience officielle, qui traque les plus petites atteintes aux droits des étrangers. Tout cela est vrai mais pas suffisant pour expliquer la singularité luxembourgeoise.

S'il y a tant d'étrangers ici, ce n'est pas seulement parce que le pays est généreux et accueillant. C'est surtout que le Grand-Duché les a fait venir en masse, parce qu'il avait grand besoin d'eux. Leur meilleure protection, c'est encore l'intérêt que les Luxembourgeois trouvent à cette présence. Selon l'expression d'un avocat d'affaires, *« la société luxembourgeoise est très stable, très posée. Ici, on réfléchit bien, on n'exagère guère. On voit les choses telles qu'elles sont. Il ne faut pas suivre n'importe quelle mode. Les gens savent que si, d'un jour à l'autre, un tiers des habitants quittaient le Luxembourg, ce serait la fin »*. La démographie, en effet, parle d'elle-même : le solde démographique est négatif depuis des années. Seuls les enfants étrangers permettent à la population d'augmenter, dans un Grand-Duché dont les ressortissants n'ont jamais été assez nombreux pour faire tourner à eux seuls l'économie.

Une immigration catholique

Quand la révolution industrielle a touché ce pays de forêts et de champs, devenu celui des mines et de l'acier, il a fallu importer en masse de la main-d'œuvre. Des Polonais, des Allemands, des Belges, des Français. Et surtout des Italiens : on vient de fêter le centenaire de l'arrivée de ces ouvriers qui bâtirent de leurs bras, et parfois de leur sang, l'ARBED, l'industrie sidérurgique luxembourgeoise.

Car, comme le dit M. John Castegnaro, président de l'OGBL, lui-même fils d'un immigré italien mort dans les usines d'Esch, *« les Luxembourgeois avaient peur de la sidérurgie, c'étaient des paysans ! »*. Les Italiens, ensuite, ont essaimé dans le bâtiment, les commerces, les services. Mais après la seconde guerre mondiale, leur flot, venu du nord de la péninsule qui s'industrialisait à son tour, a commencé à se tarir, alors que la pénurie chronique de main-d'œuvre continuait.

Au début des années 70, le gouvernement signa deux accords avec la Yougoslavie et le Portugal, pour trouver des successeurs aux Italiens. Ce fut la deuxième grande vague d'immigration : les Portugais représentent aujourd'hui 35,22 % de la population étrangère, les Italiens 17,26 %. En 1971, les Italiens étaient 37,5 %, les Portugais 9,3 % seulement.

Les Portugais colonisèrent le bâtiment, l'agriculture, l'hôtellerie saisonnière, tous secteurs dans lesquels ils sont encore cantonnés, tandis que leurs femmes – qu'à la différence des Italiens, ils étaient plus facilement autorisés à emmener avec eux – faisaient les ménages. Il faut encore mentionner les frontaliers de plus en plus nombreux, dont dix-huit mille Français, et ces immigrés de luxe que sont les personnels des banques et les fonctionnaires de la CEE.

La grande affaire reste l'intégration des Italiens et des Portugais. Ils ont en commun d'être européens, et surtout catholiques ! Mais, comme le dit un Luxembourgeois sarcastique, *« on l'a échappé belle ! »*. En 1975, le Luxembourg a envisagé, avec la Tunisie, un accord similaire à celui passé avec le Portugal. L'accord est resté lettre morte et l'on s'en félicite, jusque dans les milieux gouvernementaux qui conviennent volontiers que si des dizaines de milliers de Maghrébins étaient présents sur son territoire, le Grand-Duché connaîtrait probablement les mêmes problèmes que ses voisins.

Pourtant, *« il y a un problème de rejet mutuel* (avec les Portugais), explique Jean Zahlen, conseiller du gouvernement au ministère du travail, qui résume un sentiment largement répandu. *Les deux communautés vivent côte à côte, sans grands heurts, certes, mais pas ensemble »*. Que faire? Les uns soutiennent qu'il faut être patient et que les Portugais suivront le chemin des Italiens. D'autres rétorquent que la réussite de l'intégration italienne est un mythe, dans la mesure où les conditions étaient bien différentes : rotation beaucoup plus grande d'immigrés moins nombreux, souvent saisonniers.

Comme partout, l'intégration passe par l'école. Or il n'est déjà pas facile pour tous les petits Luxembourgeois d'apprendre au minimum deux langues en plus de leur langue maternelle. On imagine la difficulté pour un enfant portugais arrivant dans une école où une partie des cours est en luxembourgeois et l'autre en allemand ! Le gouvernement s'est refusé jusqu'à maintenant, au nom de l'unité du système d'éducation – symbole de l'unité du pays – à créer une filière francophone spécifique pour les Portugais. A l'inverse, les parents luxembourgeois connaissent, eux aussi, le problème des classes majoritairement composées d'enfants étrangers. Les jeunes Portugais sont plus souvent aiguillés vers les lycées techniques que vers le cycle classique. L'échec ou la réussite de leur intégration sera, en tout cas, l'un des enjeux des prochaines années.

L'apparente harmonie du Grand-Duché est aussi menacée par une nouvelle forme d'immigration, celle des réfugiés yougoslaves. Certes, l'hospitalité luxembourgeoise ne leur fait pas défaut. Bernard Bach, chef du service des visas au ministère des affaires étrangères, indique que sur 1618 demandes traitées à ce jour, 501 seulement ont été rejetées. Mais la plupart de ceux qui ont essuyé un refus seraient restés sur le territoire, et Bernard Bach ne cache pas que les autorités s'interrogent sur la capacité d'intégration de certains de ces réfugiés, sans qualification professionnelle, voire marginaux ou délinquants, plutôt que victimes de la guerre. Enfin, pour la première fois, il s'agit d'immigrés majoritairement musulmans.

Pas de banlieues concentrationnaires

Le gouvernement suit la question avec d'autant plus de vigilance qu'il sait que le Luxembourg n'est pas vacciné à jamais contre la xénophobie. *« Nous ne sommes pas meilleurs que les autres*, reconnaît un haut fonctionnaire. *Notre situation, notre histoire, obligent à une autre attitude, mais n'évitent rien. »* Lorsque le chômage fait irruption dans une famille, les réflexes sont les mêmes qu'ailleurs : *« Cela*, explique le syndicaliste John Castegnaro, *je le vis régulièrement : dès qu'un Luxembourgeois a un problème, il cherche le bouc émissaire : c'est l'étranger ! »*

Rien de comparable, certes, avec les voisins du Grand-Duché – on a signalé, à Luxembourg-ville, un tabassage d'étranger par des skinheads, il y a six mois, – mais plusieurs initiatives ont été prises, aussi bien par les partis politiques et les syndicats que par le gouvernement, par exemple pour contrer des distributions de tracts d'extrême droite aux portes des lycées. Un projet de loi sur *« l'intégration des étrangers »* et *« l'action sociale »* en leur faveur est en cours de discussion à la Chambre des députés.

L'exemple luxembourgeois fournit la démonstration que la présence permanente de 30 % d'étrangers ne constitue pas, à elle seule, un terreau favorable pour la xénophobie : l'important est sans doute que le Grand-Duché n'a pas, pour le moment, de sérieux problèmes de chômage ou de pauvreté ; le niveau de vie y est élevé, la protection sociale généreuse, les titulaires étrangers du RMG (l'équivalent du RMI) ne représentent que 21,35 % de l'ensemble des bénéficiaires ; le pays, enfin, ignore les inhumaines concentrations des banlieues...

Le « modèle » luxembourgeois résisterait-il à une grave crise économique? Même si elle n'est pas vraiment à l'ordre du jour, la question est posée : un des auteurs cités dans un livre publié par l'ASTI (1) n'observe-t-il pas qu'au début des années 30 *« le Luxembourg résolut largement les problèmes sociaux que posait la grande crise en renvoyant chez eux les travailleurs étrangers »*? Que se passerait-il dans une situation analogue, alors que le Luxembourg, comme le relève un avocat d'affaires, *« n'a pas supporté une crise économique depuis 1945 »*?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) *Le Luxembourg face à l'immigration*, éditions Guy Binsfeld, 1985.

NOËL À HAUSSMANN, MÊME LE DIMANCHE.



PRINTEMPS, GALERIES LAFAYETTE, MARKS & SPENCER, PRISUNIC, MONOPRIX, LAFAYETTE GOURMET,

SERONT OUVERTS LES 13 ET 20 DÉCEMBRE.

PRINTEMPS, DE 9 H 35 À 19 H. GALERIES LAFAYETTE DE 10 H À 19 H. MARKS & SPENCER, DE 10 H 30 À 19 H. PRISUNIC, DE 10 H À 19 H 30. MONOPRIX, DE 9 H 30 À 19 H 30. LAFAYETTE GOURMET, DE 9 H 30 À 19 H 30.

Macédoine, le rêve perdu des Bulgares

Suite de la page 7

» Pour couper court à toute velléité de retour au début du siècle, il était essentiel de faire connaître clairement notre absence d'appétit... »

Le scénario que redoute le président bulgare est simple : escalade au Kosovo, le conflit se propage à la Macédoine, dont près du tiers de la population est de souche albanaise; le gouvernement bulgare se trouve alors confronté à un afflux de réfugiés macédoniens (auquel, de l'aveu même de certains responsables militaires, il n'est pas en état de faire face), puis à de fortes pressions internes en faveur d'une intervention pour voler au secours des frères slaves. Le scénario-catastrophe prévoit même, avec l'entrée de la Bulgarie dans le conflit, celle des Turcs pour prêter main-forte aux musulmans albanais et enfin, pour être complets, celle des Grecs, qui ne sauraient rester passifs devant une telle mobilisation.

Toutes les forces politiques sont d'accord à Sofia pour que l'armée bulgare reste à l'écart d'un éventuel conflit en Macédoine. Mais, craint M. Jelev, *« nous aurions beaucoup de mal à empêcher des groupes extrémistes de franchir la frontière pour défendre leurs familles »*.

Le président bulgare a donc multiplié les contacts diplomatiques, notamment avec les dirigeants de Macédoine, et a même réussi à persuader le président russe Boris Eltsine de reconnaître la République de Macédoine, lors d'une visite à Sofia en août, au nez et à la barbe des Serbes – alliés historiques des Russes – et des Grecs !

Parallèlement, Jeliou Jelev reconnaît avoir, *« dans un sens »*, nuancé sa position sur la non-existence d'une nation macédonienne : *« Nous avons une histoire commune, une langue commune, une religion commune*, explique-t-il. *Pour une immense partie des Bulgares, et pour nos historiens, l'idée est donc née que la Macédoine n'était pas une nation en soi. Mais, politiquement, nous ne pouvons pas nous permettre d'imposer une identité nationale aux Macédoniens. Ils ont le droit de choisir eux-mêmes, c'est même le droit le plus intime et démocratique de l'individu. »*

Le président Jelev s'avance là en terrain miné : *« S'il reconnaît la nation macédonienne*, dit sombrement le jeune Anatoli, *il vit ses derniers jours de président »*... Les Bulgares, heureusement, ont dans leur majorité la tête plus froide qu'Anatoli et des préoccupations plus brûlantes – économiques, notamment – que la Macédoine. Mais leur président aurait sans doute la tâche plus aisée si les Occidentaux, qui persistent, sous la pression des Grecs, à ne pas reconnaître la République de Macédoine, évoluaient eux aussi.

SYLVIE KAUFFMANN

Deux femmes à la tête de syndicats

Avec l'élection de Nicole Notat à la tête de la CFDT, une femme accédait pour la première fois à de hautes responsabilités syndicales en France. Cet exemple a fait école en Suisse, où Christiane Brunner vient d'être portée à la présidence du puissant Syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie. En Allemagne, Monika Wulf-Mathies, présidente de la Centrale des services publics depuis dix ans, a dirigé au printemps dernier une grève de plusieurs jours. Deux portraits de femmes en patronnes syndicales.

Monika Wulf-Mathies, la « patronne » des services publics allemands

FRANCFORT

de notre correspondant

« LA Dame de fer des syndicats allemands », « La femme qui fait plier Kohl », « L'intransigeante »; les qualificatifs et les clichés ne manquent pas. Monika Wulf-Mathies, patronne des syndicats de services publics depuis dix ans, a été portée sur le devant de la scène nationale et internationale par la grève qu'elle a déclenchée et qui durera onze jours, en mai dernier. Des images de télévision inhabituelles : des montagnes d'ordures non ramassées, des cohues dans les trains, des files interminables en attente des bus, des boîtes aux lettres vides... L'Allemagne « en plein chaos ». Le « modèle social » de consensus travail-capital, tant envié dans d'autres pays, semble foulé aux pieds par une femme de quarante-neuf ans. « Grâce Monika ! » titre le journal populaire *Bild*.

Dure responsabilité. Mais Monika Wulf-Mathies, « MWM » comme on l'appelle parmi les fonctionnaires syndicaux à Stuttgart, ne cède pas. Elle sait que l'humeur de la base est au combat. A l'automne 1991 quand il a fallu avancer les premiers chiffres de revendication pour l'année suivante, l'analyse fut vite faite : un ras-le-bol. Les salariés voient leurs revenus rongés par une inflation dont ils se sentent aucunement responsables alors que les chiffres d'affaires et les profits des entreprises sont dopés par le boom. Ils en ont assez du gouvernement Kohl qui, après avoir promis une réunification à bas prix, augmente les impôts et parle tous les jours de nouvelles taxes. Or, à l'Ouest, le million d'employés des services publics que représente l'OeTV, comme ceux du secteur privé, ont été sages dans les années précédentes. Pour compenser, ils demandent beaucoup : 9,5 % de hausse, plus une prime de vacances de 1 000 marks (3 300 francs). L'économie allemande, qui croît au rythme de 4 %, semble pouvoir le supporter.



STUDIO X

La dernière étape

Les longues négociations avec les employeurs, les procédures arbitrales, ont toutes échoué. Plusieurs mois passent. En mai, les patrons, après avoir offert 3,5 % refusent de céder plus de 4,8 %. C'est la grève. La première pour l'OeTV depuis dix-huit ans. « M. W. M. » que l'ont dit calme, raisonnée, franchit la dernière étape : elle engage le combat.

Comme une croisée ? Certainement pas. Elle n'est pas une Pasionaria de la lutte des classes, plutôt une représentante d'un nouveau style de dirigeants syndicaux qui s'attachent au management. Son rapide parcours l'explique. Elle est née en 1942 à Wernigerode près de Hambourg, dans une famille de commerçants. Son Abitur (équivalent du bac) en poche, elle entame des études de lettres, d'histoire et d'économie qu'elle conduira jusqu'au doctorat en 1968. Elle se marie la même année avec Cartens Wulf-Mathies, étudiant en sciences qui est aujourd'hui astrophysicien.

Ayant adhéré au Parti social-démocrate en 1965, elle commence sa carrière au service de presse du ministère des finances, à l'époque de Karl Schiller. Puis elle rejoint l'équipe de Willy Brandt comme chargée des questions sociales et des syndicats à la chancellerie, en même temps qu'elle milite à l'OeTV. Elle monte vite les échelons de l'appareil syndical et se retrouve en 1976 au conseil central de l'organisation, dont le siège est à Stuttgart. Elle choisit alors d'abandonner la politique.

Malgré son jeune âge – elle n'a que quarante ans, – elle remplace en 1982 à la présidence Heinz Kluncker, haute figure du syndicat (qui s'efface pour raisons de santé) à l'issue d'une élection surprise. Première femme à la tête d'un des grands syndicats allemands, craint-elle que son autorité soit mise en cause ? En tout cas elle développe un pouvoir centralisé et personnel que certains lui reprochent. Elle réplique que c'est pour sortir de l'ombre portée de son prédécesseur.

Depuis dix ans « M. W. M. », qui n'a pas d'enfant, vit une vie de patronne active : beaucoup de travail, Mercedes avec chauffeur, 13 000 marks de salaire mensuel, robes de couleur vive, une maison avec piscine dans la banlieue de Stuttgart. Comme femme elle connaît *« le sentiment de devoir tout faire à 150 %, là où peut-être 100 % auraient suffit »*.

Dans les années 80, elle lutte avec succès contre ses troupes, qui revendiquent un abaissement de l'âge de la retraite. Partageant les vues du DGB (la centrale qui regroupe les syndicats), elle défend en revanche la réduction du temps de travail hebdomadaire.

Populaire pendant la grève – on la voit rendre visite aux piquets des postiers, des cheminots ou des employés de voirie – elle prend le risque d'arrêter le mouvement lorsque les employeurs cèdent sur une hausse de 5,4 %. Grisée par son succès, la base rejette cet accord considéré comme insuffisant, mais « M. W. M. » ne tient pas compte du vote, comme les statuts du syndicat lui en donnent droit.

L'accord dans les services publics a servi ensuite de repère pour les autres secteurs : le 5,4 % de Monika Wulf-Mathies a été le modèle pour toute l'Allemagne. Trop élevé ? Sans aucun doute du point de vue macroéconomique. Mais le consensus a été sauvé, et Monika Wulf-Mathies a été réélue en juin à la présidence de l'OeTV.

ÉRIC LE BOUCHER

Christiane Brunner, une Suissesse au royaume du machisme

GENÈVE

de notre envoyé spécial

LE quartier des Bergues, à Genève, étale une prospérité cossue pas encore entamée par cette récession qui ronge insidieusement les façades et les certitudes de la cité de Calvin. Le cabinet d'avocats que Christiane Brunner partage avec deux consœurs, n'est pourtant pas destiné à recevoir une clientèle huppée. L'ameublement y est d'une sobriété quasi spartiate, l'ambiance y est cependant sympathique, chaleureuse, sans chichis : chez Christiane Brunner et ses amies, on est dans ce Genève populaire, celui qui continue à vivre à l'ombre des banques et des hôtels de luxe, ce Genève à l'accent traînant de ces gamins insolents du bord du lac et surtout de cette Suisse ouvrière que l'on a eu un peu tendance à oublier, tant son sort semblait plus enviable que celui des voisins.

« L'autre Genève »

Christiane Brunner est une femme blonde de quarante-cinq ans, dont l'histoire pourrait servir d'exemple à toutes les petites filles qui viennent au monde dans le milieu austère et conformiste de la Suisse calviniste. Une petite fille de pauvres – sa mère, veuve très tôt, était couturière dans le quartier des Eaux-Vives, – et si appliquée en classe qu'on lui donne une bourse pour aller jusqu'à la *« maturité »*, le baccalauréat hélvétique, et ensuite la faculté de droit de Genève. *« Je voulais comprendre comment fonctionnent les lois de cette société »*, explique-t-elle aujourd'hui pour justifier son choix. L'entrée de Christiane Brunner dans la vie publique ne s'est pas faite à l'issue d'un itinéraire militant classique : la bonne élève se rêvait aussi épouse et mère parfaites, un destin ordinaire de la fin des années 60, où l'on refaisait le monde à « l'Uni » de Genève comme à la Sorbonne.

Sa prise de conscience et son engagement militant sont un peu postérieurs, lorsque, dans les années 70, les femmes helvétiques se sont rendu compte que leur statut était le plus rétrograde d'Europe : *« Nous n'avons eu le droit de vote fédéral qu'en 1971 »*, explique Christiane Brunner. De groupes de femmes en consultations juridiques sur le droit du travail, elle devient une « figure » de « l'autre Genève », celle à qui l'on confie ses petits et ses grands problèmes. Sa compétence en matière de droit du travail, – un domaine où la Suisse n'est pas le pays le plus avancé en Europe, – l'amène jusqu'à Berne où le plus puissant syndicat de la Confédération, la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), 100 800 adhérents, lui confie tout d'abord son département juridique.

UELI HILTPOLD

Consciente que le seul militantisme féministe n'était pas en mesure de faire avancer les causes qui lui tenaient à cœur, elle s'engage également dans le Parti socialiste suisse, mais sans renier ses convictions premières. La preuve : alors que la section genevoise du PS ne lui proposait que la troisième place, réputée non éligible sur la liste du parti au Conseil national, elle n'hésite pas à monter une liste composée uniquement de femmes socialistes qui lui permettra d'être élue au Conseil national de Berne. *« En donnant un troisième siège inespéré au PS ! »*, souligne-t-elle fièrement aujourd'hui.

Sa nomination au secrétariat général de la FTMH n'est pas passée inaperçue en Suisse. Une femme, de surcroît féministe militante, prenant la tête de ce syndicat dont 80 % sont des hommes, et dont les cadres appartiennent à cette aristocratie ouvrière au machisme tranquille et avoué, c'était nouveau.

Christiane Brunner prend cette charge comme un nouveau défi lancé à la petite fille sage des Eaux-Vives. Cette Européenne convaincue est allée défendre dans la Suisse alémanique profonde le « oui » à l'Espace économique européen, en *« schwytzertütsch »* qu'elle maîtrise comme peu de ses compatriotes romands. Elle n'a pas gagné cette fois-ci, mais cela n'est pas pour décourager Christiane Brunner, suisse, socialiste et volontaire. Cette femme, qui n'est pas une « dame » comme l'on en rencontre, trop maquillées et arrogantes, dans les rues de la Genève riche, sera peut-être un jour la « grande dame » dont se souviendra la Suisse qui travaille et qui souffre.

LUC ROSENZWEIG

Tribune

Au diable la dissuasion ?

par Michael Stürmer

IL y a un long chemin de Sarajevo version 1914 à Sarajevo version 1992; à travers les catastrophes du XXe siècle et une longue paix nucléaire, il mène vers un avenir inconnu, dont on sait seulement qu'il ne sera pas à la hauteur des promesses du nouvel ordre mondial ou de la paix en Europe. Avec le Haut-Karabakh, la Transnistrie, la Bosnie-Herzégovine, la liste n'est pas exhaustive des noms difficiles qu'il faut apprendre parce que c'est là que l'ancien devient le nouveau. A l'Est et au Sud, il y a peu de frontières qui dans la tête et le cœur des hommes ont le même tracé que sur les cartes de géographie.

Pendant quarante ans la force de dissuasion de l'Occident a pu tenir en échec la machine de guerre la plus puissante de toute l'histoire. Aujourd'hui, il ne suffit pas d'amener à la raison des petites armées et des bandes de pillards. Pendant quarante ans on ne pouvait s'imaginer ce qui se passerait si la dissuasion échouait. Aujourd'hui, elle n'a pas échoué, mais elle en est réduite à des restes symboliques.

Aucune des institutions occidentales n'a été conçue pour les drames qui se profilent à l'horizon. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elles jouent un rôle pitoyable. Si entre-temps on ne parvient pas à restaurer l'efficacité de la dissuasion, il y aura des guerres innombrables et illimitées qui mettront à rude épreuve les capacités de ce monde occidental vulnérable et interdépendant. Et qui nous feront regretter la paix à l'ombre des fusées intercontinentales.

Sur quoi repose la dissuasion ? Elle tient à la présence face à face de deux systèmes militaires, qui ne pensent rien de bien l'un de l'autre, mise à part la conviction que l'autre agira rationnellement et donnera à la survie la priorité sur toute autre considération. La capacité de seconde frappe a enlevé toute chance au coup préventif, et les divers degrés de l'escalade, depuis l'engagement des chars sur les frontières jusqu'aux systèmes stratégiques, enterrés ou sous-marins des Etats-Unis, ont donné à la « dissuasion élargie » une crédibilité telle que jamais elle ne fut testée dans un moment d'emportement.

L'acier et le sang

La dissuasion repose sur un calcul rationnel et des signaux clairs. Le coût de la guerre a été placé si haut qu'il surpassait avec une certitude meurtrière tout gain possible. Pour cela, la dissuasion doit être appropriée, précise et crédible. La leçon du XXe siècle, en particulier de l'entre-deux-guerres, est la suivante : celui qui ne veut pas dissuader aujourd'hui devra se battre demain. Mais la dissuasion n'est pas seulement une catégorie technicomilitaire, elle exige une capacité de jugement, une disponibilité à agir, une conscience des buts à atteindre et, de surcroît, la faculté de penser la guerre pour ne pas avoir à la faire.

La guerre du Golfe a servi à restaurer la capacité de dissuasion classique. Mais ce qui a été gagné dans le désert a depuis été perdu au bord de l'Adriatique ; à savoir la volonté et la capacité d'une dissuasion classique.

La dissuasion nucléaire était une variante extrême, simple et efficace. Pour les conflits qui éclatent aujourd'hui, elle est surdimensionnée. Pourtant, Sarajevo n'a de signification régionale qu'en apparence. En fait, il y a là une dimension islamique à l'œuvre, des atrocités sont commises, des milliers de réfugiés pourchassés, le droit des peuples réduit à un chiffon de papier. Le pire, c'est que cette école du diable fait beaucoup d'adeptes. Ce que les Serbes se permettent aujourd'hui, d'autres le jugeront juste demain.

C'est donc un vœu pieux de penser que les conflits liés à l'héritage soviétique et aux foyers de crise islamistes, nourris par une prolifération armée sans retenue, s'éteindront d'eux-mêmes et que l'état du monde en général et le bien-être de l'Occident en particulier n'en seront pas profondément troublés. Nous vivons le début d'un temps dans lequel les discours et les motions votées à la majorité feront moins que l'acier et le sang, à moins que la puissance de la dissuasion ne soit rétablie.

Si l'Occident ne parvient pas à une analyse commune de la situation – et si possible avec la Russie, – une analyse qui prenne aussi en compte des conséquences désagréables, alors il faut nous attendre à un long hiver de malheurs. L'attentisme et la lâcheté ne ramèneront pas les charmes perdus de la dissuasion et n'empêcheront pas que les ondes de choc des crises et des guerres soient perceptibles jusque dans nos foyers. Elles toucheront l'Occident à travers la peur de l'avenir et l'oppression, la destruction de l'environnement et la destruction de l'humanisme.

La dissuasion de l'âge nucléaire était d'un type particulier et elle se trouvait essentiellement dans les mains des Américains. La dissuasion de type nouveau ne sera pas gérée par les Américains, c'est l'Europe qui sera mise à l'épreuve, et d'abord au-delà de ses frontières. Il faudra que les Européens fassent preuve de courage, de sang-froid, d'une vision à long terme pour restaurer cette dissuasion qui est le premier et le dernier moyen de conjurer la guerre. Derrière la dissuasion vieille manière, il y avait des objectifs précis et une volonté politique. Il n'y aura pas de dissuasion nouvelle manière aussi longtemps que ces deux éléments feront défaut. Mais sans dissuasion, pas de paix.

► Michael Stürmer est directeur de l'Institut de recherches en sciences politiques d'Ebenhausen.





Grâce à ces échanges épistolaires, nous assistons "de l'intérieur" à la gestation des opéras.
Jean-Luc Macia, *La Croix*

Cette correspondance s'offre à la lecture des amateurs d'opéra comme une grande leçon de professionnalisme.
Jacques Drillon, *Le Nouvel Observateur*

Un livre sublime et passionnant, à la fois par l'intérieur d'âmes, par l'envers du travail, et la formidable toile de fond culturelle qu'à lui seul il nous dévoile.
André Tubeuf, *Diapason*

la Musique chez
FAYARD

L'affaire du sang contaminé

Le Sénat a demandé la mise en accusation de Mme Dufoix et de M. Hervé devant la Haute Cour

Les sénateurs ont adopté, jeudi 10 décembre, par 192 voix contre 73, la proposition de résolution tendant à mettre en accusation Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice dans l'affaire du sang contaminé. La droite UDF-RPR a voté pour, le PS a voté contre et le PC s'est abstenu. Par 119 voix contre 104, l'UDF avait auparavant repoussé un amendement du RPR, soutenu par les communistes, tendant à ajouter le nom de M. Laurent Fabius dans le texte de la proposition de résolution.

Le Sénat a franchi la première étape de la mise en accusation des anciens ministres socialistes, mais cela n'a pas été une sinécure pour la majorité sénatoriale UDF-RPR. Fallait-il envoyer M. Laurent Fabius devant la Haute Cour? Après avoir prudemment limité l'exercice des sénateurs à la saisie de la commission d'instruction, composée de magistrats de la Cour de cassation, préalable au renvoi devant la juridiction suprême, dans le respect du principe de présomption d'innocence, M. Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), rapporteur au nom de la commission *ad hoc*, a expliqué que non, en indiquant que l'ancien premier ministre ne pouvait pas être automatiquement engagé par l'action de ses deux ministres.

Ces propos n'ont pas empêché M. Marc Lauriol, porte-parole du RPR, et M. Jacques Sourdille, président de la commission *ad hoc*, d'expliquer le contraire. M. Sourdille a même indiqué au cours des débats qu'il n'avait pas été tenu au courant de ses projets par le rapporteur. *« Dissocier le cas de Laurent Fabius constituerait une triple faute lourde, juridique, morale et politique*, a estimé M. Lauriol. *En ne* [le] *mettant pas en cause, on n'obéit pas seulement à une considération personnelle; on occulte les faits essentiels pour la manifestation d'une vérité totale ». « La Haute Cour est la seule à pouvoir condamner, la seule aussi à avoir le pouvoir d'acquitter. Faute de quoi, les intéressés, Laurent Fabius comme les autres, traîneront indéfiniment une suspicion peut-être injustifiée*, a poursuivi le sénateur RPR. *Comment expliquer, enfin, à l'opinion publique que des subordonnés passent en jugement alors que leur chef, mis en cause comme eux, serait épargné? »*

Les divergences se sont aggravées à l'occasion de la discussion d'un amendement présenté par M. Lauriol tendant à ajouter le nom de M. Fabius à la proposition de résolution. M. Jolibois a souligné que la procédure choisie, en tout état de cause, ne créerait pas de blocages en cas de découverte d'éléments nouveaux. *« Vous allez créer une suspicion aggravée pour les deux autres, nous avons l'impression que vous ne tenez pas la route »*, a vertement répliqué M. Lauriol.

Il était temps de passer au vote. Par 119 voix contre 104, les trois groupes de l'UDF, le Rassemblement démocratique et européen, les Républicains et indépendants et l'Union centriste, ont, dans leur grande majorité, repoussé l'amendement RPR, voté également par le Parti communiste. *« Sans empiéter sur le travail de l'instruction, qui peut affirmer que M. Fabius a une responsabilité différente de celle de M. Hervé ou de Mme Dufoix? »*, s'est demandé M. Robert Vizet au nom du PC.

Le groupe socialiste a choisi de ne pas prendre part à ce vote. Au cours de la discussion, après avoir ironisé sur les *« tergiversations »* de la droite, M. Claude Estier avait expliqué que le texte proposé par M. Jolibois était inacceptable pour le PS. *« Avec la proposition que vous nous soumettez, quoi que vous en disiez, vous prenez déjà parti*, précisait le président du groupe socialiste. *Nous le regrettons pour vous et pour l'image du Sénat qui ne gagnera certainement rien dans cette affaire. »*

Compte tenu de cette analyse, il importait peu aux socialistes que le nom de l'actuel premier secrétaire du PS figurât ou non dans le texte de la proposition de résolution promis à une réécriture certaine à l'Assemblée nationale. M. Estier a donc réduit la querelle sur le « cas » Fabius à *« un différend »* interne à la droite, en laissant entendre ainsi que le nom de M. Fabius pourrait éventuellement figurer dans une autre rédaction de la proposition de résolution. En effet, la position de l'UDF au palais du Luxembourg ne répond pas au désir de l'ancien premier ministre de faire la preuve de sa bonne foi devant la commission d'instruction de la Cour de cassation ou devant la Haute Cour elle-même.

Au Sénat, le « cas » Fabius tranché, le RPR, une nouvelle fois défait par l'UDF, n'a pas fait obstacle à l'adoption de la proposition de résolution. La droite a voté pour, le PS contre, et le PC s'est abstenu afin d'éviter, selon M. Vizet, *« toute opposition entre les deux Assemblées qui bloquerait irrémédiablement le processus »*.

GILLES PARIS

Le scrutin sur la mise en accusation de M. Fabius

L'amendement du RPR mettant M. Laurent Fabius en accusation devant la Haute Cour a été repoussé par 119 voix contre 104.

Ont voté pour :

14 sénateurs communistes (sur 15); 84 RPR (sur 90); un Union centriste (sur 66), M. Marcel Daunay (Ille-et-Vilaine); trois Républicains et indépendants (sur 47), MM. James Bordas (Indre-et-Loire), Michel Poniatowski (Val-d'Oise) et Henri de Raincourt (Yonne); 2 non-inscrits (sur 9), MM. Hubert Durand-Chastel (Français de l'étranger) et Jacques Habert (Français de l'étranger).

Ont voté contre : 20 Rassemblement démocratique et européen (sur 23); 53 Union centriste (sur 66); 39 Républicains et indépendants (sur 47); 7 non-inscrits (sur 9).

Se sont abstenus : un RDE, M. Paul Girod (Aisne); 8 UC, MM. Alphonse Arzel (Finistère), Raymond Bouvier (Haute-Savoie), André Egu (Ille-et-Villaine), Jacques Genton (Cher), Alain Lambert (Orne), Edouard Le Jeune (Finistère), Roger Lise (Martinique), Alain Poher (Val-de-Marne); deux Républicains et indépendants, MM. Maurice Arrecks (Var), Joël Bourdin (Eure).

N'ont pas pris part au vote : les 70 sénateurs socialistes; M. René Monory (UC), président du Sénat; M. Yves Guéna (RPR), qui présidait la séance; ainsi que, comme la loi organique leur en fait obligation, les 12 juges titulaires et les 6 suppléants de la Haute Cour (5 RPR, 4 PS, 3 R. et I., 3 U. C., 2 RDE, 1 PC).

Le vote de la résolution finale

La proposition de résolution envoyant Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice a été approuvée par 192 voix contre 73.

Ont voté pour : 84 RPR (sur 90); 47 Union centriste (sur 66); 39 Républicains et indépendants (sur 47); 13 Rassemblement démocratique et européen (sur 23); les neuf sénateurs non inscrits.

Ont voté contre : 66 socialistes (sur 70); 4 RDE, MM. François Abadie (Hautes-Pyrénées), André Boyer (Lot), Yvon Collin (Tarn-et-Garonne), Jean-Marie Rausch (Moselle); un UC, M. Marcel Daunay (Ille-et-Vilaine); deux RI, MM. Joseph Caupert (Lozère) et François Trucy (Var).

Se sont abstenus : 14 PC (sur 15); deux RDE, MM. Paul Girod (Aisne) et François Lesein (Aisne); trois UC, MM. Alphonse Arzel (Finistère), André Egu (Ille-et-Vilaine), Edouard Le Jeune (Finistère); deux RI, MM. Maurice Arreckx (Var) et Joël Bourdin (Eure).

N'ont pas pris part au vote : MM. René Monory (UC) et Yves Guéna (RPR); deux RDE, MM. Georges Othily (Guyane) et Jean Roger (Tarn-et-Garonne); 11 UC, MM. Bernard Barraux (Allier), Claude Belot (Charente-Maritime), Raymond Bouvier (Haute-Savoie), Jean Cluzel (Allier), Jacques Genton (Cher), Louis Jung (Bas-Rhin), Pierre Lacour (Charente), Alain Lambert (Orne), Roger Lise (Martinique), Bernard Pellarin (Haute-Savoie), Alain Poher (Val-de-Marne); un RI, M. Jean-Marie Girault (Calvados); ainsi que les 18 juges titulaires et suppléants de la Haute Cour.

□ **M. Chirac : « le doute profite à une présomption d'innocence ».** – Interrogé à Pau sur le vote de la commission sénatoriale, M. Jacques Chirac, président du RPR, a indiqué, jeudi 10 décembre, qu'il refusait d'interférer dans les débats du Sénat. Il a toutefois estimé qu'il s'agissait plus de *« démonter un système de façon à ce que cela ne reproduise pas »* que de mettre en cause des hommes. En réponse à une question sur son expérience de premier ministre, il a précisé : *« Je suis obligé de dire que le premier ministre ne sait pas tout. Son cabinet devrait théoriquement tout savoir et avoir assez de jugement pour l'alerter. Mais son cabinet ne sait pas tout. Quand il y a doute, le doute profite à une présomption d'innocence. »*

□ **M. Quilès juge « scandaleuses » les incriminations retenues par le Sénat.** – M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a estimé, jeudi 10 décembre, sur O'FM, que M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé devaient comparaître tous trois devant la Haute Cour. *« Comme il n'y a pas eu de réforme constitutionnelle, c'est la seule façon de procéder*, a-t-il dit, *donc tous les trois doivent y aller. »* Toutefois, selon M. Quilès, les trois anciens ministres ne sauraient être mis en accusation *« à partir des incriminations qui ont été présentées par le Sénat, qui sont scandaleuses »*, en particulier *« l'incrimination d'homicide involontaire, incrimination qui n'a pas été retenue contre le docteur Garretta »*, ce que M. Quilès a jugé *« incompréhensible »*.

A l'Assemblée nationale

M. Bérégovoy a engagé la responsabilité du gouvernement sur le fonds de solidarité vieillesse

Face à l'hostilité conjuguée des députés de l'opposition et du PC, M. Pierre Bérégovoy a engagé, dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 décembre, la responsabilité de son gouvernement au titre de l'article 49-3 de la Constitution sur le projet de loi créant un fonds de solidarité vieillesse, présenté par MM. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, et Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés. L'opposition a indiqué, par la voix de M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), qu'elle ne déposerait pas de motion de censure. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi est fixée au 1er janvier 1994.

Les algarades entre MM. Chamard et Teulade font partie du « folklore » des débats de l'Assemblée nationale sur les questions sociales. Habité de fortes ambitions ministérielles, celui qui se présente comme le « porte-parole de l'opposition pour les affaires sociales » ne rate d'ordinaire jamais une occasion pour interpeller, voire harceler, le ministre, qui en conçoit, en retour, une ostensible irritation. M. Chamard n'a pas, cette fois-ci, dérogé à la règle, en ravalant – entre autres amabilités – le projet de loi de MM. Teulade et Cathala au rang d'un peu glorieux *« ersatz »*. Affectant un air affligé, il n'a pourtant pas souhaité trop verser dans la cruauté tant, en face, le gouvernement trahissait d'évidents signes de flottement.

En fait, l'embarras de M. Teulade concernait davantage les amendements gouvernementaux instituant l'allocation « autonomie et dépendance » que le noyau dur initial du texte, à savoir la création du fonds de solidarité vieillesse. Fruit d'une reflexion qui avait déjà abouti à la rédaction en 1991 du Livre blanc sur les retraites, ce fonds de 61,4 milliards de francs dont la CSG assurera la moitié du financement vise, pour l'essentiel, à séparer clairement les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale (le non-contributif) et celles qui relèvent de la logique de l'assurance collective (le contributif) (*le Monde* des 30 juillet et 26 novembre).

Un brin lyrique, M. Teulade a qualifié la création de ce fonds de *« réforme majeure comparable aux ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale »*. D'accord sur le principe d'une telle distinction entre le contributif et le non-contributif, l'opposition a toutefois dénoncé, par la voix de M. Denis Jacquat (UDF, Moselle), le *« lifting comptable »* qui permet de *« présenter une situation des comptes moins alarmante »* puisque la branche vieillesse se verrait réaffecter une partie de l'excédent de la branche famille. M. Georges Hage (PC, Nord) a critiqué, pour sa part, l'*« inspiration droitière »* de cette réforme qui aboutira à une *« vieillesse à deux vitesses »*.

L'inquiétude des départements

Mais encore ce volet du projet était-il techniquement bien ficelé, ce qui n'était à l'évidence pas le cas du dispositif introduit par le gouvernement en faveur des personnes âgées en situation de dépendance. Préparée dans la hâte et sous la pression résolue des députés PS, emmenés par M. Jean-Claude Boulard (Sarthe), la formule proposée par le gouvernement vise à créer une allocation « autonomie et dépendance » dont bénéficieront environ 250 000 personnes.

En fait, cette allocation fusionnera deux types de prestations – l'allocation compensatrice (en faveur des handicapés) et l'aide sociale à l'hébergement – dont les conseils généraux s'acquittent déjà pour une somme de 10 milliards, l'Etat débloquant, de son côté, une rallonge de 1 milliard au titre de la péréquation entre départements.

Soutenues par les communistes, ces propositions se sont heurté à l'hostilité de l'opposition. *« Vous prenez le risque, à de seules fins électoralistes, de grever lourdement les finances des conseils généraux »*, a regretté M. Jacquat, tandis que M. Zeller (UDC, Bas-Rhin) a assuré que, sans être *« un syndicat de conseillers généraux »*, le législateur devait *« comprendre l'inquiétude des départements »*.

Au demeurant, cette *« inquiétude »* avait été exprimée, mardi, par les députés socialistes eux-mêmes lors de leur réunion de groupe. Mais, en séance, la solidarité avec le gouvernement a prévalu. Reprenant un argument de M. Cathala, M. Boulard s'est plutôt étendu sur *« le refus de l'application de la loi par les conseils généraux »* qui n'honorent pas l'intégralité de leurs obligations en matière d'allocation compensatrice. Chacun a donc renvoyé l'autre à ses responsabilités, selon un scénario convenu.

FRÉDÉRIC BOBIN

Nourrir la Somalie mourir pour la Bosnie ?

Suite de la première page

Et porter ses regards vers l'ex-Yougoslavie plus que vers la Somalie. De même, si l'on souhaite éclairer la grogne du ministre de la défense, il faut en revenir au propos de... M. Giscard d'Estaing.

A première vue, l'attitude de M. Joxe peut être assimilée à une démarche purement corporatiste : il lui faut gérer une tension budgétaire qui alimente le mécontentement des armées. Celles-ci auront dépensé, en 1992, quelque 3,5 milliards de francs dans des opérations extérieures *(lire page 13; le tableau commenté de la présence militaire française)*.

Le problème n'est pas le montant de cette somme, mais le fait que le ministère du budget n'a nullement l'intention de la rembourser au ministère de la défense. Si bien que ce dernier est obligé d'amputer ses crédits d'équipement, de faire des sacrifices supplémentaires pour financer des opérations qui ne sont pas toujours bien maîtrisées et qui assignent aux armées des objectifs qui ne sont pas strictement militaires. Exposées, celles-ci sont en outre victimes de surcharges.

M. Joxe a donc tenté, à sa manière, rugueuse, bourrue, de donner un coup d'arrêt à ces deux processus : l'un budgétaire, l'autre qui conduit à utiliser les soldats dans toutes les zones sujettes à catastrophes. D'où la longue litanie des pays qui, comme la Somalie, pourraient faire l'objet d'opérations de même nature : le Libéria, le Mozambique, pourquoi pas Madagascar, etc., pour rester dans la zone africaine. S'y ajoute un avertissement discret de sa part, plus ouvertement mis en avant dans d'autres sphères : attention, lorsque l'on déclenche une opération sur une base humanitaire, de ne pas s'embourber militairement.

Mais il est surtout un point sur lequel M. Joxe, implicitement, et M. Giscard d'Estaing, explicitement, se retrouvent : c'est la première fois depuis de longues années que des troupes américaines interviennent en Afrique, terre de mission européenne s'il en est, principalement française. Lorsque les Américains sont « leaders » dans le Golfe, c'est pour nous une situation acceptable, compte tenu de l'influence historique des Anglo-Saxons dans cette zone. Mais qu'ils débarquent en Somalie, qui jouxte Djibouti, ne peut pas ne pas être interprété dans certains cercles politiques et militaires sinon comme une défaite des anciens pays de tutelle, aujourd'hui regroupés dans la Communauté européenne, du moins comme un signe de faiblesse.

La conscience de celle-ci est d'autant plus vive que l'opération somalienne a accusé le contraste avec l'impuissance européenne en Bosnie. Au moment où l'on craint la chute de Sarajevo et où les représentants de la future administration américaine donnent de la voix, l'Europe n'oppose que sa propre crise interne et se trouve menacée – si tant est que le terme de menace soit approprié – de voir l'Amérique combattre pour la première fois depuis cinquante ans sur son sol, pour prix de sa propre paralysie.

Sur ce sujet, deux thèses s'affrontent : les uns considèrent qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'une action strictement humanitaire, et soulignent à juste titre que la France y est en première ligne; les autres regardent la Bosnie comme notre propre guerre d'Espagne, et font comme Rony Brauman le procès de la non-intervention et accusent même la FORPRONU, en protégeant les réfugiés, d'être l'« alliée » des Serbes. A la décharge du gouvernement français, il faut reconnaître qu'entre nourrir la Somalie, et mourir pour la Bosnie il y a un fossé plus que difficile à franchir.

L'Europe dérange l'Amérique

Sans doute y a-t-il des individus, des consciences, des intellectuels convaincus; mais il n'y a pas de pays volontaires. Tout au plus peut-on envisager, d'une part de renforcer l'embargo contre la Serbie et de spéculer sur les progrès que peut y accomplir l'opposition démocratique; d'autre part, de préparer une aide concrète à la Macédoine, que les experts décrivent comme le terrain désormais le plus dangereux, compte tenu de ce que pourrait être l'attitude des pays limitrophes; enfin, de passer de la passivité actuelle des « casques bleus » à un droit de riposte, au nom de la protection militaire de l'aide humanitaire. Ce pas-là serait certes en lui-même considérable. Mais il ne résout pas ce qui est considéré par les responsables politiques comme la difficulté majeure des mois et des années qui viennent, c'est-à-dire le face-à-face entre l'Europe et l'Amérique.

Si l'Europe veut exister, elle devra non seulement préserver ses intérêts au GATT, vaincre la spéculation contre le SME, mais aussi s'affirmer militairement. Or il faut se souvenir qu'au lendemain de l'annonce par MM. Kohl et Mitterrand de la constitution d'un corps d'armée franco-allemand un diplomate américain aujourd'hui en poste auprès de l'OTAN avait laissé tomber : *« Maastricht est mort ! »*. Au-delà, donc, de la question de savoir si l'on doit engager dans l'ex-Yougoslavie *« une nouvelle guerre d'Algérie »*, comme le dit un diplomate français, il faut bien prendre conscience que malgré les protestations officielles le fond de l'affaire est que l'Europe dérange l'Amérique.

Au-delà surgit naturellement une autre question : qui peut prendre en charge la gendarmerie humanitaire du monde? Celle-ci peut-elle être autre chose que le masque d'une gestion « unipolaire » de la planète? Et, si oui, quelle part doit y prendre la France? Décidément, les « années stables » de l'après-guerre sont derrière nous.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Les sénateurs limitent la portée des textes sur le patrimoine des hommes politiques

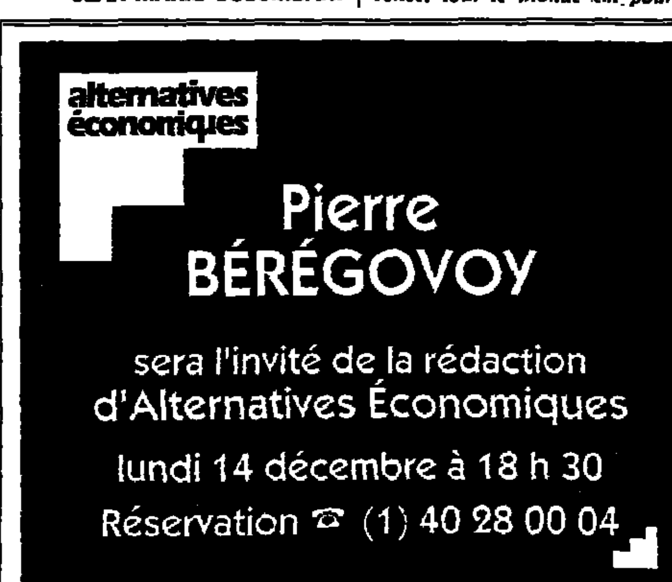
Les sénateurs ont adopté, après en avoir limité la portée, jeudi 10 décembre, les deux propositions de loi relatives à la déclaration du patrimoine des membres du gouvernement et des titulaires de certains mandats électifs. L'UDF et le RPR ont voté pour, le PS s'est abstenu et le PC a voté contre.

A l'invitation de M. Christian Bonnet (RI, Morbihan), rapporteur au nom de la commission des lois, les sénateurs ont considérablement revu à la baisse les ambitions des auteurs des deux propositions de loi, inscrites à l'ordre du jour du Parlement par le gouvernement à la suite du projet de loi de lutte contre la corruption. *« La transparence, tout le monde est pour*, a expliqué M. Bonnet. *Evitons pour autant d'en faire une incitation à un voyeurisme malsain, à un voyeurisme catégoriel à l'encontre des seuls élus. »*

Le Sénat a donc supprimé l'obligation de déclaration de patrimoine étendue aux conjoints des députés, ainsi que l'obligation nouvelle faite aux déclarants de mentionner les bénéficiaires des libéralités qu'ils auraient consenties dans les six mois précédant la date de leur déclaration, ainsi que les avantages en nature de toutes sortes dont ils bénéficient.

Les sénateurs ont également supprimé l'obligation nouvelle faite aux déclarants d'adresser copie de leur déclaration d'impôt à la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Ils ont enfin exclu du champ d'application de la loi les conseillers régionaux et généraux, dont le nombre risquerait de paralyser le fonctionnement de la Commission.

□ **Le Sénat adopte le projet de loi sur la sous-traitance dans les transports routiers.** – Les sénateurs ont adopté, jeudi 10 décembre, le projet de loi relatif à la sous-traitance dans le domaine des transports routiers. Les sénateurs ont notamment adopté un amendement réduisant le montant des amendes applicables aux entreprises appliquant délibérément des prix trop bas. Ces amendes ont été portées de 1 000 000 francs à 300 000 francs, et de 2 000 000 francs à 600 000 francs en cas de récidive. La droite a voté pour, le PC et le PS se sont abstenus.



POLITIQUE

La crise morale

Suite de la première page

Pourquoi la crise morale de la politique est-elle perçue avec tant d'acuité aujourd'hui ? En quoi est-elle devenue plus insupportable ? D'abord, répondent ces élus, parce qu'elle s'est développée au milieu d'autres crises dont elle serait le plus puissant révélateur. En une décennie se sont effondrées les idéologies, qui offraient des repères, des classifications simples et, parfois, de façon caricaturale, un certain sens du Bien et du Mal.

Parvenue au pouvoir après plus de vingt ans d'opposition, la gauche a rapidement rencontré les contraintes de l'économie de marché. Elle s'est coulée dans le modèle du franc fort, de la lutte contre l'inflation, de la maîtrise des dépenses, de la surveillance opiniâtre des «clignotants» (déficit budgétaire, balance commerciale...), accréditant dans l'opinion la thèse selon laquelle il n'y avait pas d'autre politique économique possible. Les signes sociaux donnés au début du premier septennat, comme dans les mois qui ont immédiatement suivi la réélection de M. François Mitterrand, ont été vite oubliés, comme dissous dans une réalité beaucoup moins rose. La persistance du chômage, l'accroissement des inégalités, le déficit social l'emportent dans les esprits sur le souvenir de la retraite à soixante ans, des lois Auroux, de la semaine de trente-neuf heures ou du RMI.

« L'opinion a le sentiment que les hommes politiques ne maîtrisent plus le cours des choses, qu'ils n'ont pas su apporter de réponses, qu'ils n'ont plus prise sur l'évolution de la société », résume M. Jean-Pierre Delalande (RPR). En entretenant un discours sur *« les-contraintes-économiques-qui-empêcheraient-la-réalisation-des-idéaux-politiques »*, ils ont eux mêmes donné à penser qu'ils étaient incapables de *« changer la vie »*. *« Il y a eu trop de promesses non tenues au niveau de l'Etat*, observe M. Jean-François Deniau (UDF). *Trop de* « je vois la fin du tunnel », *de* « tous les clignotants sont au vert », *de* « on ne dépassera pas le million de chômeurs ». *« Or,* ajoute M. Deniau, *être responsable en politique, c'est apporter des réponses. »*

Les fondements de l'autorité

Dans une société rendue toujours plus complexe par son ouverture sur le monde, par le progrès des techniques, par les nouveaux défis qui l'assaillent, *« les élus ont été débordés »* constate encore M. Delalande, qui ajoute : *« On ne nous fait plus confiance. L'autorité révélée n'existe plus. »*

Elle existe d'autant moins que ses fondements ont été ébranlés. Fondements institutionnels, tout d'abord. *« Ces dernières années ont été celles de la confusion des pouvoirs*, note M. Charles Millon (UDF). *On a vu l'administration légiférer à la place du Parlement, le pouvoir législatif se transformer en procureur sur les « affaires », les juges se substituer aux shérifs et le pouvoir exécutif renoncer à l'action. Toutes les règles du jeu ont été dénaturées. »*

M. François Hollande (PS) va dans le même sens lorsqu'il affirme que toute démocratie a besoin d'un *« arbitre qui régule la vie publique »*. Cette fonction, remarque t-il, a été parfaitement exercée par le président de la République pendant la durée de son premier septennat. *« Dans ses nominations, celle des premiers ministres successifs, celle du premier secrétaire du PS, il ne s'est pas trompé. Dans les crises graves (école libre, Greenpeace...), il a agi. »*

La République affaiblie

A partir de 1988, les choses sont moins nettes : la majorité parlementaire n'est plus que relative, le premier secrétaire du PS (M. Pierre Mauroy) n'est pas celui que M. Mitterrand avait choisi (M. Laurent Fabius), le premier ministre (M. Michel Rocard) lui a été plus ou moins imposé. Son « limogeage » en 1991 apparaît à l'opinion d'autant plus injustifié que le choix de son successeur (Mme Edith Cresson) est contesté, avant d'être franchement rejeté. Pour M. Hollande, il s'ensuit *« une perte de confiance du président de la République dans ses troupes et, réciproquement, une plus grande remise en cause des décisions présidentielles par sa famille socialiste »*. Apparaît alors *« un trouble mutuel »*, et *« la fonction essentielle de régulation n'est plus assurée »*.

Une des conséquences en sera la gestion désastreuse de l'amnistie des délits politico-financiers. *« Le président de la République dit ne pas l'avoir voulue. Michel Rocard dit ne pas l'avoir souhaitée. Et les parlementaires socialistes disent avoir voté ce qu'on leur demandait de voter »*, constate M. Hollande.

A cette fragilité des institutions est venu s'ajouter le bouleversement des hiérarchies induit par la décentralisation. Sans la remettre en cause, la gauche, qui l'a élaborée, et la droite, qui, après l'avoir combattue, s'y est adaptée avec jubilation, mesurent aujourd'hui ses côtés néfastes. *« Nous ne nous sommes pas rendu compte à quel point la décentralisation faussait la vie démocratique, par la multiplication des centres de décision, la constitution de chapelles, de principautés »*, observe M. Raymond Forni (PS), qui, en sa qualité de président de la commission des lois de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986, a largement suivi l'élaboration des fameuses lois Defferre.

« La décentralisation, c'est l'opacité, déclare M. Delalande. *Là encore, entre les nouvelles responsabilités du département et de la région et celles de l'Etat, on ne sait plus qui fait quoi. » « On a donné trop de pouvoirs sans contre-pouvoirs*, relève M. Deniau, *et on a cassé la norme de l'Etat. Avant, on en attendait trop, aujourd'hui, on en a trop supprimé. »*

Dans le renforcement des pouvoirs locaux, M. Philippe Séguin (RPR) voit un autre danger : *« Les élus nationaux sont davantage aujourd'hui des puissances féodales qui viennent à Paris conforter, justifier, leur mandat local »*. Les grands perdants de ce renversement des priorités sont *« l'esprit public »* ou encore la défense de *« l'intérêt général »* qui, pour M. Séguin, sont indissolublement liés à la République. Or, en multipliant les fiefs, en divisant le territoire en baronnies préoccupées d'abord de leurs intérêts propres, on a affaibli la République. Avec une autre conséquence fâcheuse pour la lisibilité de l'action politique : le niveau – national – où s'exerce la pression de l'opinion publique n'est pas celui – de plus en plus local – où se prennent les décisions.

MA FEMME VOTE POUR LE PLUS BEAU.
MOI, POUR LE MOINS MOCHE.

PESSIN

Des institutions fragilisées, des pouvoirs éclatés. La démocratie représentative vacille d'autant plus que de sérieux coups ont été portés à un autre de ses piliers : les partis politiques. Au moment où les vocations militantes se raréfient, les partis ont été *« déjugés de l'intérieur, accusés d'obsolescence »*, note encore M. Hollande pour qui cette législature a été celle de *« l'indiscipline »*.

Au PS, avec l'élection de M. Mauroy contre M. Fabius, le mouvement des « quadras », la contestation de plus en plus ouverte de M. Chevènement ou celle de la Nouvelle école socialiste de MM. Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et de Mme Marie-Noëlle Lienemann. A droite, avec le mouvement des rénovateurs en 1989, les démissions fracassantes de M. Michel Noir ou de Mme Michèle Barzach du RPR, la contestation organisée par MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin au sein du parti gaulliste ou encore le cavalier seul de M. Philippe de Villiers à l'UDF.

Quelles images de ces partis politiques censés, selon l'article 4 de la Constitution, concourir à *« l'expression du suffrage universel »*, ont été perçues par l'opinion ces dernières années, sinon celles, décevantes, à gauche, du congrès de Rennes et de ses déchirures, à droite, de la désunion quasi consubstantielle de l'opposition, et des deux côtés, de leurs problèmes de financement et de leurs « magouilles » ?

Là encore, on peut être tenté de relativiser. Après tout, l'histoire de la République n'est-elle pas le récit linéaire des crises des institutions et des partis politiques ? Combien de fois n'a t-on pas entendu sourdre ce vieux réflexe hexagonal d'antiparlementarisme ?

La sanction de la responsabilité

La difficulté, souligne M. Hollande, naît d'une *« contradiction majeure : l'éclatement du jeu et des acteurs au moment où, face aux difficultés économiques, on a le plus besoin de décision »*. M. Jacques Toubon (RPR) et M. Hollande, font le même constat paradoxal : rarement les hommes politiques ont été autant décriés, rarement pourtant on a autant attendu d'eux. Rarement le Parlement a été aussi méprisé, rarement il a connu une législature aussi *« forte en termes d'émotion »*. En cinq ans, ajoute M. Hollande, *« on a voté une guerre, modifié la Constitution, préparé Maastricht, réformé le code pénal, légiféré dans le domaine de la bioéthique, créé des commissions d'enquête et on va peut-être déféré trois des nôtres en Haute Cour ! »*. Seulement voilà, *« dans une période qui demande beaucoup au Parlement, on doit être irréprochable. On ne l'a pas été »*.

Cette exigence de l'opinion à l'égard de ses élus, le besoin qu'elle ressent d'obtenir d'eux des réponses politiques à tous les problèmes que posent la désorganisation de la société, la perte des valeurs, la montée de la précarité ont en effet rendu d'autant plus insupportables leurs défaillances. *« Les élus donnent le sentiment de se partager un fromage, sans y avoir vraiment droit, sans avoir fait les preuves de leur capacité »*, constate M. Delalande. Si les « affaires » politico-financières, qui sont loin d'être l'apanage de cette dernière décennie, ont été si mal vécues, c'est parce que les élus sont apparus comme des « profiteurs de guerre », quand la majorité du pays était directement confrontée au chômage ou au bouclage difficile des fins de mois.

Et puis, observe M. Séguin, *« la gauche a une responsabilité historique dans le relâchement de la morale républicaine »* parce qu'elle a *« accompagné la célébration des valeurs de l'argent, qu'elle lui a donné tout son crédit »*. M. Michel Pezet (PS) ne le dément pas : *« Notre pratique du pouvoir a montré que ce que l'on avait toujours critiqué (les dérives monarchiques, l'attachement aux signes extérieurs du pouvoir), dans un premier temps, on l'a admis, puis on s'y est complu. Mais de la gauche l'opinion n'accepte pas cela. »* Le député des Bouches-du-Rhône n'hésite pas à reconnaître que *« les socialistes au pouvoir ont eu un côté Monsieur Jourdain. On a épousé toutes les valeurs de la bourgeoisie : le besoin de paraître, la sacralisation de l'argent, la morale que l'on prône mais que l'on ne respecte pas, la bonne conscience »*.

M. Forni partage son analyse : *« La gauche avait moins le droit que d'autres de céder à la corruption. Mais elle s'est laissé griser par les apparences du pouvoir, d'autant plus que l'alternance a eu un petit côté* « à nous, maintenant ! c'est notre tour d'en profiter ». *Il n'y a rien de pire qu'une voiture avec une cocarde et un chauffeur pour perdre un homme. »*

Le succès des écologistes

La gauche a donc déçu, en manquant à son devoir d'honnêteté. Elle a exaspéré, en refusant de sanctionner. La loi d'amnistie a été le premier pas vers une « déresponsabilisation » des hommes politiques. Amnistié, M. Christian Nucci a été accueilli comme conseiller de M. Fabius à l'hôtel de Lassay. L'affaire Habache a suivi. Les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur n'ont pas été sanctionnés, leurs directeurs de cabinet ont dû démissionner.

L'affaire du sang contaminé a élargi dangereusement la plaie. *« La morale, en politique,* note M. Deniau, *c'est le contraire de* « responsable, mais pas coupable » [Mme Georgina Dufoix]. *Cette phrase va rester dans l'Histoire. Parce qu'elle est tombée juste au moment où l'opinion a l'impression qu'il n'y a plus de sens de la responsabilité. Le contre-exemple,* relève M. Hollande, *c'est l'affaire Greenpeace : la démission de Charles Hernu a mis fin à la polémique dans l'opinion publique. Pour les gens, il y avait eu alors sanction de la responsabilité politique. C'était cela l'essentiel »*.

Et maintenant ? Dans trois mois, les appartements de la République vont vraisemblablement changer d'hôtes. La vraie sanction de la responsabilité sera d'abord celle-là : le droit que la démocratie donne au citoyen de congédier sans préavis des locataires indélicats. Il serait cependant faux de croire que cette réponse, à elle seule, suffira. C'est à une vraie réhabilitation de la morale républicaine que les élus doivent réfléchir. Dans le discrédit, la droite sait qu'elle n'est devancée que d'une courte tête par la gauche.

Le succès des écologistes en témoigne. *« Avec leurs vieux pulls, ils apparaissent comme purs*, souligne M. Charles Millon (UDF). *Leur force, c'est qu'ils ont ramené des critères moraux dans la vie politique, par la gratuité initiale de leur action, par leur relativisation du matérialisme. Ils ont retrouvé la fonction interpellatrice que la droite n'a pas su s'approprier dans l'opposition. Depuis le 11 mai 1981, celle-ci n'a eu en tête qu'une préoccupation, revenir au pouvoir, au lieu de travailler à se forger une morale. »*

« Nous devons nous poser la question de notre engagement en politique, observe M. Delalande. *Un élu doit être capable d'anticipation, il doit donner une perspective. »* M. Jacques Barrot (CDS) va dans le même sens lorsqu'il appelle les hommes politiques à retrouver *« le sens »* de leur action. *« L'exemple de Bernard Kouchner est révélateur*, explique le président du groupe centriste. *Il a su donner un enjeu, un sens à ce qu'il fait, et la morale s'y retrouve. »* Au mot de « morale », M. Séguin préfère ceux d'*« esprit public »*. *« Nous devons réhabiliter l'Etat, rétablir la République qui, seule, peut offrir un projet politique, un ensemble de valeurs. On a privilégié la démocratie, donc l'individualisme, au détriment des valeurs républicaines, collectives. »*

Les idéologies sont mortes, vive la morale ! s'exclame M. Millon. *« L'idéologie*, affirme-t-il, *avait étouffé la morale. Aujourd'hui, la polémique sur les fins de l'action politique n'est plus occultée par le débat sur les moyens : la droite est d'accord avec la gauche sur l'Etat de droit ; la gauche est d'accord avec la droite sur l'économie de marché. Se poser la question des fins de l'action politique, c'est s'interroger sur la morale, sur le Bien et le Mal. »* Pour le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, *« la crise est une formidable opportunité. C'est un des moments les plus ouverts en politique. Ce sont dans ces périodes-là qu'apparaissent les grands hommes politiques »*.

A condition que la redécouverte de la « morale » ne soit pas aux années 90 ce que le culte de la réussite ou de l'entreprise a été aux années 80, c'est-à-dire un gadget de communication dont on s'empare dans les discours. Rien que dans les discours.

PASCALE ROBERT-DIARD

La confiance perdue

par Thomas Ferenczi

A tort ou à raison, les hommes politiques sentent monter dans l'opinion un sentiment de méfiance à leur égard. Ils en accusent volontiers les médias, qui, certes, ne sont pas innocents en la matière mais qui expriment, à leur façon, les mêmes suspicions. Cet état d'esprit se manifeste notamment dans les nombreux plaidoyers, entendus ici et là, pour un retour de la responsabilité, voire de la morale. Le gouvernement lui-même a dû soumettre au Parlement un projet de loi contre la corruption.

Les faits sont connus : de l'affaire des Irlandais de Vincennes à celle du sang contaminé, en passant par le sabotage du *Rainbow-Warrior*, les détournements de fonds de Carrefour du développement, le financement illicite des campagnes électorales et les délits d'initiés, des hommes proches du pouvoir ou placés sous son autorité ont agi en marge de la légalité, au risque de jeter le discrédit sur le gouvernement socialiste, accusé d'impuissance ou de complicité. Ceux qui ont couvert ces comportements, par ignorance ou malignité, ont contribué, en sapant la confiance du peuple envers ses dirigeants, à déstabiliser le système politique, toujours menacé, notamment en période de difficultés économiques, par la rupture du lien entre les citoyens et leurs élus. Un tel lien est particulièrement fragile en France, où la tentation est permanente de considérer les hommes politiques comme étant *« tous pourris »*, mais où l'on attend d'eux, en contrepartie, qu'ils sanctionnent ceux qui ont la maladresse de se faire prendre, les citoyens demandant à leurs dirigeants d'être, au moins, efficaces, à défaut d'être honnêtes. En laissant se développer autour de lui, d'une manière incontrôlée, des pratiques illégales, le pouvoir ne s'est pas seulement exposé aux accusations de faiblesse ou de complaisance, il a surtout mis à mal le « contrat » qu'il a passé avec ses électeurs, dont l'article premier, tacitement accepté par les deux parties, est le respect d'une certaine règle du jeu.

Marge d'erreur

Cette règle n'est pas aussi stricte en France qu'ailleurs. On sait, par exemple, que les Français refusent de s'intéresser de près à la vie privée des hommes politiques, dont ils jugent avec indulgence, sinon avec sympathie, les écarts de conduite. Ni les infidélités conjugales supposées de certains dirigeants ni même leurs éventuelles compromissions financières ne font l'objet d'une condamnation catégorique, comme s'il était admis que les critères de la morale privée ne sont pas recevables dès lors qu'il s'agit d'apprécier une action publique. Les Français ne semblent pas non plus tenir rigueur à leurs représentants de ne pas respecter scrupuleusement leurs promesses électorales : en l'espèce, une marge d'erreur est couramment admise.

Toutefois, cette indulgence a ses limites. La question est de savoir pourquoi l'opinion a le sentiment que la gauche, cette fois-ci, les a franchies. Ce n'est pas la première fois, en effet, qu'éclatent des scandales : l'histoire de la République n'en manque pas et les septennats précédents – les socialistes ne se font pas faute de le rappeler – en ont connu eux-mêmes quelques-uns.

Après tout, M. Giscard d'Estaing lui-même a souffert de plusieurs « affaires » qui ont pesé sur son échec de 1981. Avant lui, M. Chaban-Delmas avait été victime, en 1974, du mauvais climat créé, à la fin du mandat de Georges Pompidou, par le règne des *« copains »* et des *« coquins »*, selon l'aimable formule prêtée à M. Michel Poniatowski.

La nouveauté, depuis que M. Mitterrand est entré à l'Elysée, c'est que, d'une part, avec le concours actif de la presse et de la justice, les affaires se sont multipliées, le gouvernement se montrant incapable d'y faire face ; et que, d'autre part, l'usure du pouvoir aidant, le fiasco des socialistes sur le dossier-clé de la lutte contre le chômage a rendu leurs détracteurs beaucoup moins conciliants. Tout s'est passé comme si des abus tolérables en période de prospérité étaient devenus insupportables en période de crise et comme si l'on ne pardonnait pas à la gauche d'ajouter cette faillite-là à ses autres échecs.

Reste que l'occasion est bonne, à trois mois des élections législatives, de se demander comment de telles pratiques sont possibles en France, sous quelque régime que ce soit, quelles formes particulières elles ont prises depuis que la gauche est au pouvoir et surtout quelles solutions proposent les hommes politiques pour tenter d'y mettre fin.

Afin de lancer cette discussion, nous avons interrogé une dizaine de parlementaires, dont nous présentons les analyses et les conclusions (*lire l'enquête de Pascale Robert-Diard*), tandis que *le Monde des débats*, en vente depuis le 10 décembre, consacre un dossier au thème de la responsabilité politique. Notre journal reviendra prochainement sur la question de la déontologie de la presse, qui est un des aspects importants du problème. Nous donnerons également la parole aux principaux dirigeants politiques, ainsi qu'à des universitaires, des chercheurs, des essayistes, que nous inviterons à réagir à notre enquête.

CENTMIL
CHEMISES
Depuis 1871

LIQUIDATION TOTALE
AVANT TRAVAUX
PAR AUTORISATION PRÉFECTORALE

Costume 100 % laine	~~1750 Frs~~	1150 Frs
Vestes 65 % cachemire (rouges, vertes, bleues, etc.)	~~1295 Frs~~	895 Frs
Vestes 100 % laine (rouges, vertes, bleues, etc.)	~~995 Frs~~	695 Frs
Pantalons 100 % laine	~~595 Frs~~	345 Frs
Cravates soie au choix	~~199 Frs~~	100 Frs

Grand choix de chemises de 125 Frs à 195 Frs
MANTEAUX, IMPERS, BLAZERS, PARKAS, BLOUSONS, PULLS, CRAVATES, ECHARPES, etc...

NOS MAGASINS SERONT EXCEPTIONNELLEMENT OUVERTS LES DIMANCHES 13 ET 20 DECEMBRE.

Paris 2e - 13, bd des Italiens
Paris 4e - 74, rue de Rivoli
Paris 6e - 44 bis, bd St-Michel
Paris 10e - 79, rue du fgb du Temple
Paris 11e - 109, fgb St-Antoine
Paris 15e - 25, rue du Commerce



STRATÉGIE DE MARQUE
ÉTUDE DE POSITIONNEMENT
EXPERTISE ET DÉPOT JURIDIQUE
CRÉATION DE NOM DE MARQUE
CRÉATION D'IMAGE DE MARQUE
LIFTING D'IMAGE INSTITUTIONNELLE
DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS
CRÉATION PACKAGING ET DESIGN
SEMINAIRES DE FORMATION I.E.M.
Tél. (1) 40 28 00 92
Stratégie et développement d'image de marque

Après l'incarcération de l'ancien agent de change

M. Giscard d'Estaing affirme qu'il n'a pas eu de relation financière avec M. de La Fournière

Au lendemain de l'incarcération de M. Xavier de La Fournière, qui affirme avoir contribué au financement des campagnes présidentielles de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien président de la République a démenti, jeudi 10 décembre sur TF 1, avoir eu *« la moindre relation financière »* avec l'ancien agent de change.

« C'est une énorme affaire ! » Ce seul commentaire du parquet de Versailles suffit à expliquer la diligence avec laquelle celui-ci entend désormais instruire « l'affaire » de La Fournière. Depuis mercredi 9 décembre, l'ex-agent de change et ancien adjoint UDF de la mairie de Paris, écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), subit ce qu'il ne pensait jamais vivre. *« A mon âge, soixante-cinq ans,* confiait-il encore récemment, *je suis trop vieux pour aller en prison. »* Son ancienne directrice de cabinet à l'Hôtel de Ville de Paris, Mme Murielle Chevalier, a dû également à sa grande surprise traverser l'épreuve de la garde à vue. Ses bureaux ont été perquisitionnés. Dès mercredi, le dossier a été confié à la section économique et financière du parquet de Versailles. Pour l'instant, quatre plaintes avec constitution de partie civile sont constituées, qui en laissent présager d'autres. Au total, de cent à cent cinquante épargnants pourraient être concernés pour un montant estimé à près de 100 millions de francs.

Les magistrats s'intéressent à la double comptabilité que M. de La Fournière a reconnu lui-même avoir mis en place et qui, espèrent-ils, leur permettra de connaître la véritable destination des fonds. *« On entend tout et son contraire, même les proches de ce dossier ne savent pas à quoi s'en tenir »*, déplore un avocat d'une des parties plaignantes. Seul pour l'instant, l'enrichissement personnel de l'ex-agent de change semble exclu. Celui-ci, au cours de ses auditions, aurait maintenu l'intégralité de ses déclarations d'il y a trois semaines (*le Monde* du 19 novembre), notamment sur la destination politique des sommes détournées. Parmi les nombreux comptes ouverts et vidés, figureraient notamment un compte « FPPR » comme fédération parisienne du Parti républicain et un compte « Perspectives » comme les clubs giscardiens Perspectives et réalités.

L'opposition s'abstient de commenter l'affaire. A l'Hôtel de Ville de Paris, où le « silence-radio » est de rigueur, on parle d'une affaire *« pitoyable »*. De hauts dignitaires du giscardisme qui ont fait partie, comme M. de La Fournière, du premier cercle de l'ancien président de la République s'expriment sous le couvert de l'anonymat. Deux témoignages, deux analyses différentes. L'un d'eux affirme qu'il ne s'est jamais rien passé avec Xavier de La Fournière et que M. Giscard d'Estaing avait un seul financier : M. Victor Chapot. Le second estime, au contraire, qu'il ne faut pas jouer sur les mots et que, si Xavier de la Fournière n'a jamais, selon lui, financé l'UDF en tant que telle, il faisait tout de même partie du réseau qui, indirectement, aboutissait à l'ancien président, dont il était l'un des plus proches amis.

La « tristesse » de M. Chirac

D'autres acceptent tout de même de se prononcer publiquement. Interrogé jeudi 10 à Pau sur les mésaventures de son ancien adjoint, M. Jacques Chirac a fait part de sa *« tristesse »*, en témoignant *« du fait que* [M. de la Fournière] *a assumé ses fonctions à Paris avec qualité »*. *« C'était un ami »*, a aussi reconnu jeudi à Sud-Radio le président UDF de la région Languedoc-Roussillon, M. Jacques Blanc, qui fut secrétaire général du Parti républicain de 1978 à 1982. *« M. de La Fournière*, a-t-il déclaré, *a dû jouer un rôle il y a déjà plus de dix ans dans le financement des formations politiques, mais dans le respect des règles élémentaires, car Valéry Giscard d'Estaing était d'une rigueur totale. J'ai été le patron du parti de Giscard, je peux vous dire qu'on vivait misérablement. Mais c'est vrai qu'il fallait trouver des ressources, même pour vivre misérablement. »*

M. Giscard d'Estaing a donné sa version jeudi soir sur TF 1. Selon lui, cette affaire n'est *« pas sérieuse »*. Elle est *« invraisemblable »* et mériterait d'être traitée avec *« plus de scrupules »* pour éviter de *« dérailler »*. *« Je n'ai jamais eu la moindre relation financière d'aucune sorte avec Xavier de La Fournière*, a-t-il expliqué. *J'ai fait vérifier ce qui s'était passé en 1974 et 1981. Il n'y aucune avance de Xavier de la Fournière, c'est catégorique. J'avais une règle que j'ai toujours respectée : je ne connaissais pas les personnes qui ont contribué à mes campagnes présidentielles, parce que je ne voulais rien leur devoir. »* M. Giscard d'Estaing affirme que M. de La Fournière n'était *« qu'un particulier qui avait des opinions politiques. »* L'ancien président a encore assuré qu'il n'avait *« pratiquement pas revu »* M. de La Fournière depuis 1974.

DANIEL CARTON et DOMINIQUE GALLOIS

□ **RPR-UDF : négociations repoussées.** – Les états-majors du RPR et de l'UDF ont décidé de repousser à la semaine prochaine leurs premières négociations sur leur plate-forme commune de gouvernement et sur les primaires pour l'élection présidentielle, qui devaient avoir lieu jeudi 10 décembre. Ce report est la conséquence de nouvelles tensions nées entre les deux formations au sein de la commission commune d'investitures pour les élections législatives. Les négociations ont été interrompues mercredi 9 décembre par la délégation RPR, qui n'a pas supporté notamment les accusations de M. Jacques Barrot (CDS) contre la résurgence *« de son vieil atavisme hégémonique »*.

Mort de Geoffroy Chodron de Courcel

L'un des plus anciens collaborateurs du général de Gaulle, il fut notamment secrétaire général de la présidence de la République

Geoffroy Chodron de Courcel, qui fut secrétaire général de la présidence de la République de 1959 à 1962 et secrétaire général du Quai d'Orsay de 1973 à 1976, est mort le mercredi 9 décembre à Paris à l'âge de quatre-vingts ans. Les obsèques auront lieu le lundi 14 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Sa voie était toute tracée : Geoffroy Chodron de Courcel, né le 11 septembre 1912 à Tours, servirait la République dans la diplomatie comme l'avait fait son grand-père, qui fut ambassadeur de France en Allemagne où il négocia le traité de Berlin en 1885, puis ambassadeur à Londres. Comme son père officier de carrière, il servira aussi dans le cavalerie et, noblesse oblige, sera membre du très aristocratique Jockey Club. Docteur en droit, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Geoffroy Chodron de Courcel passe donc en 1937 le concours d'entrée au Quai d'Orsay. Il est nommé attaché d'ambassade à Varsovie puis secrétaire à Athènes. Mobilisé en 1939 comme lieutenant, il est affecté en 1940 comme aide de camp du nouveau sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le général de brigade à titre temporaire Charles de Gaulle.

Le gaullisme s'empare alors de lui définitivement. Il est en effet aux côtés de de Gaulle en permanence pendant la débâcle et, le 16 juin à Bordeaux, le seul Français à monter dans l'avion du général britannique Spears qui emmène le sous-secrétaire du gouvernement Paul Reynaud à Londres. Dans la capitale britannique, il s'occupe de tout auprès du futur chef de la France libre et recrute ainsi comme secrétaire amateur une de ses amies d'enfance, en poste à la mission française de Londres que dirigeait Paul Morand, Elisabeth de Miribel. Ils seront les deux premiers collaborateurs du général. Et c'est avec elle aussi qu'il sera le seul Français à assister à l'enregistrement de l'appel du 18 juin.

De même que le régime de Vichy sanctionne de Gaulle, de même il révoque son chef de cabinet des cadres du Quai d'Orsay. En 1941, celui-ci participe aux campagnes d'Egypte, de Libye et de Tunisie comme chef d'escadron au 1er régiment de spahis marocains. Il est fait compagnon de la Libération et rejoint de Gaulle à Alger en 1943 au poste de directeur adjoint de son cabinet. A la Libération, il est chargé de l'administration de l'Alsace et de la Lorraine.

Un rôle diplomatique

Réintégré au Quai d'Orsay, il occupe alors diverses fonctions à l'étranger et au sein de l'administration centrale. Après l'arrivée de de Gaulle à Matignon en 1958, il est nommé représentant permanent de la France à l'OTAN, mais dès que le général s'installe à l'Elysée, il choisit Geoffroy Chodron de Courcel comme premier secrétaire général de la présidence de la République. Il y demeurera jusqu'en 1962, c'est-à-dire notamment pendant toute la durée de mise en place de la Ve République et du règlement de l'affaire algérienne. Il devient alors ambassadeur à Londres et occupera cette fonction pendant dix ans.

Georges Pompidou le nomme secrétaire général du ministère des affaires étrangères en 1973 et M. Giscard d'Estaing l'y maintient jusqu'en 1976.

Très grand, le front dégagé, les lèvres minces et le nez busqué, Geoffroy Chodron de Courcel avait la nonchalance distinguée qui convenait à l'image traditionnelle du diplomate. Avare de propos et encore plus de confidences, il incarnait avec naturel le service de l'Etat.

Il avait été involontairement au centre d'un incident le 18 juin 1980. M. Giscard d'Estaing avait en effet décidé de remettre ce jour-là à l'ancien aide de camp du général les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur devant la crypte du Mont Valérien. Tous les gaullistes et le RPR s'étaient élevés contre cette entorse au protocole aboutissant à la profanation d'un lieu consacré au culte des morts. Le président de la République avait dû remettre à plus tard la remise de décoration. En 1984, Geoffroy Chodron de Courcel était élu président de l'Institut Charles-de-Gaulle fondé en 1971, succédant ainsi à André Malraux et Gaston Palewski. Il avait présidé cet institut jusqu'en 1992 avant d'être remplacé par M. Pierre Messmer. Son état de santé devait cependant l'empêcher assez vite d'exercer effectivement cette charge qui le ramenait aux débuts de sa carrière et illustrait sa fidélité.

ANDRÉ PASSERON

[Né le 11 septembre 1912 à Tours, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Geoffroy Chodron de Courcel a été, avant la première guerre mondiale, attaché d'ambassade en Pologne puis secrétaire en Grèce avant de devenir en 1940, chef de cabinet du général de Gaulle puis, en 1943-1944, directeur adjoint. Au lendemain de la guerre, il est chargé de la coordination des affaires d'Alsace-Lorraine au ministère de l'intérieur, puis nommé sous-directeur du ministère des affaires étrangères. Devenu en 1947 conseiller à Rome, il est ensuite ministre plénipotentiaire à la direction des affaires économiques, directeur d'Afrique-Levant, directeur général du ministère des affaires marocaines et tunisiennes. De 1955 à 1958, il est secrétaire général permanent de la défense nationale avant d'être tour à tour représentant permanent à l'OTAN, secrétaire général de la présidence de la République de 1959 à 1962, ambassadeur en Grande-Bretagne de 1962 à 1972, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de 1973 à 1976. Il est ensuite, de 1978 à 1987, président de l'association France-Grande-Bretagne et, de 1984 à 1992, président de l'Institut Charles-de-Gaulle. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération.]



POUR DEVENIR PROPRIETAIRE

BENEFICIEZ DES MESURES DE SOUTIEN AU LOGEMENT.

SAVEZ-VOUS QU'EN ACHETANT MAINTENANT VOTRE LOGEMENT VOUS POUVEZ BENEFICIER DE REDUCTIONS SUR VOS IMPOTS 1992 ?

Comme des millions de Français, vous rêvez de devenir propriétaire de votre logement. Des mesures ont été prises en 1992 pour vous aider à réaliser votre projet. Elles vous donnent droit à des réductions sur vos impôts 92 et améliorent vos conditions d'épargne en rendant le Plan Epargne Logement plus avantageux.

Connaissez-vous toutes ces mesures ?

VOUS DÉSIREZ VOUS PORTER ACQUÉREUR D'UN LOGEMENT NEUF ?

Dans ce cas vous pouvez bénéficier de réductions d'impôt allant jusqu'à 10 000 F par an pendant 5 ans.

VOUS PRÉFÉREZ VOUS PORTER ACQUÉREUR D'UN LOGEMENT ANCIEN ?

Les prêts conventionnés et l'Aide Personnalisée au Logement (APL), autrefois réservés à l'achat dans le neuf, sont désormais étendus à l'ancien.

EXISTE-T-IL DES MESURES COMMUNES AUX LOGEMENTS NEUFS ET ANCIENS ?

Oui. L'épargne logement a fait l'objet de mesures en 1992 pour faciliter les conditions de prêt.

• Vous pouvez désormais obtenir jusqu'à 600 000 F de prêt.

• La durée minimale de votre Plan Epargne Logement passe de 5 ans à 4 ans.

AUTRES MESURES DE SOUTIEN AU LOGEMENT PRISES EN 1992.

• **Amélioration de l'habitat**

Des mesures ont été adoptées en 1992. Elles vous donnent droit à des réductions sur le montant de vos impôts 92, pour les dépenses occasionnées par des travaux d'aménagement, de rénovation ou d'hygiène.

• **Investissement locatif**

D'autres mesures vous font économiser jusqu'à 60 000 F sur vos impôts pour l'acquisition de logements destinés à la location.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'Association Départementale d'Information pour le Logement (ADIL) ou de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE) de votre département. Pour avoir les adresses de ces organismes ou pour avoir directement des informations sur les mesures de soutien au logement, téléphonez au 40 81 80 00 ou tapez 3615 INFOLOGEMENT.



Ministère de l'Equipement, du Logement et des Transports

alliance

SOCIÉTÉ

Le meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

« Je demande pardon à Richard Roman »

***« Je sais que j'ai violé, mais je ne vois pas le meurtre, le jet de pierre, ni le camouflage. Je le rejette sur Richard Roman (...). Je demande pardon à Richard Roman et pardon à la famille* (de Céline) », l'audience du vendredi 11 décembre à la cour d'assises de l'Isère a commencé par cette déclaration troublante de Didier Gentil, accusé du meurtre de Céline Jourdan. La veille, un témoin avait affirmé qu'un gendarme l'avait contraint à modifier sa déposition dans un sens défavorable à Richard Roman, accusé, avec Didier Gentil, d'avoir violé et tué Céline Jourdan le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire.**

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Ce n'était d'abord qu'une sensation, une gêne, une sorte d'angoisse... Puis, au fil des débats, a cheminé le doute : il s'était passé « quelque chose » pendant l'enquête menée aussitôt après la découverte du corps de la petite Céline Jourdan. L'étrange vidéo de la reconstitution, dirigée pendant la garde à vue par le procureur de Digne, M. Paul Weisbuch, et les dépositions des gendarmes ayant conduit les interrogatoires avaient renforcé ce sentiment.

Certes, quelques excès, quelques dérapages pouvaient, sans être excusables, être expliqués par la colère légitime qu'un crime aussi odieux pouvait provoquer. Mais n'y avait-il rien d'autre ? Que valaient les explications confuses de Roman pour justifier des aveux en prétendant qu'ils lui avaient été suggérés par les enquêteurs ? Ils provoquaient quelques sourires dans la salle et la colère du chef Ramette, qui criait : *« Vous insultez la gendarmerie ! »*

Et puis, l'audience avançant, Gentil a avoué qu'il avait menti pour *« accabler Richard »*, tout en maintenant que Roman était l'auteur d'un meurtre précédé de circonstances invraisemblables. Le doute s'installait. Enfin, les soupçons ont grandi sur le sérieux de l'enquête quand huit témoins habitant La Motte-du-Caire ont modifié leurs premières déclarations pour donner à l'audience des horaires défavorables à Roman.

« Vous n'allez pas aider un salaud ! »

Jeudi, M. Christian Celerier, un témoin, a confirmé ces soupçons. Il n'habite pas La Motte-du-Caire, mais il y avait loué une petite maison lors de l'été 1988. C'est de là que lui, sa femme et son fils ont vu, le 26 juillet 1988, Richard Roman descendre de la bergerie où il habitait en direction de La Motte-du-Caire vers 21 h 30. Mais, surtout, ils l'ont vu remonter vers 22 heures, un horaire qui ne lui permettait pas d'être sur les lieux du crime commis vers 21 heures. M. Celerier en informe son logeur, qui prévient la gendarmerie, où il fait sa déposition le surlendemain, en précisant qu'il a vu passer Roman, reconnu à la gendarmerie, une minute avant les informations de 22 heures.

A ce stade du récit, M. Celerier ajoute : *« On m'a rappelé pour me dire que ça n'allait pas. On m'a dit : « Vous n'allez pas aider un salaud ! » On a changé l'heure de la deuxième déclaration. »* Le procès-verbal est signé par le chef Ramette. *« J'ai bien peur que ça se soit bien passé comme ça... »*, soupire l'avocat général, Michel Legrand, qui explose : *« Il faut savoir si c'est une enquête ou une chasse au coupable ! »* Mais M. Celerier continue sa déposition. Au cours du supplément d'information ordonné par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, il s'est rendu à La Motte-du-Caire pour expliquer dans quelles conditions il avait pris des photographies d'un coucher de soleil, avant de voir Roman sur la route.

Cette fois, il a maintenu sa première déclaration. *« Après, on m'a téléphoné pour me dire : « M. Celerier, il faut arrêter de faire le mariole ! » Et on m'a accusé de me mettre en valeur en me parlant de faux témoignage et en me disant que j'allais avoir des problèmes. »* Il a reconnu la voix du gendarme Gérard Commandré. Furieux, M. Celerier avait aussitôt appelé le président de la chambre d'accusation, M. Jean-Claude Carrié : *« Il m'a dit qu'il y avait un problème avec le soleil sur mes photos, mais il ne m'a pas répondu sur la menace. »*

Dans le silence, Mᵉ Henri Leclerc, défenseur de Roman, qui fut maltraité à La Motte-du-Caire lors d'une reconstitution, lâche, la voix brisée par l'émotion : *« Il fallait bien que l'on finisse par avoir la révélation de choses comme ça, que moi je sens depuis quatre ans. »* Face à lui, l'avocat général Legrand ne décolère pas : *« Que ce soient les témoins hier ou les gendarmes aujourd'hui, c'est grave (...). Si on a poussé le vice jusqu'à changer les horaires pour qu'il y ait une petite chance qu'on accuse un homme sur son chapeau de paille et ses pieds nus, le zèle a été poussé trop loin. »*

Une affaire dans l'affaire ?

Rappelant la déposition du magistrat qui avait prononcé un non-lieu en faveur de Roman, M. Legrand déclare : *« Vendredi, on a entendu le juge Bonnet. L'avenir dira peut-être qu'il avait raison. »* Et, se tournant vers Roman, il ajoute : *« Cet homme, s'il n'est pas coupable, il est de son avantage que son innocence soit presque prouvée. Il faut absolument que la vérité soit éclatante pour son avenir et son devenir d'homme ! »*

Puis son regard se dirige vers le premier rang de la salle : *« Il faut aussi que la famille elle-même comprenne ce qui se passe. Le parquet général accorde à la gendarmerie la présomption d'innocence qui n'a pas été accordée à l'accusé. Mais il faut qu'ils viennent se justifier. »* Le président ordonne immédiatement le retour à la barre des deux gendarmes lors des débats du vendredi 11 décembre.

Ils s'expliqueront. S'agit-il d'une affaire dans l'affaire, semblable, par certains côtés, à celle que d'autres gendarmes ont déclenchée, un jour d'août 1981, dans un appartement de Vincennes ? A l'époque, cela s'appelait la « subornation de témoins ». Et il se pourrait bien qu'il s'agisse du crime d'« attentat aux libertés ». Mais l'affaire ressemble aussi à ces pratiques, parfois dénoncées ici ou là, sans provoquer ni la colère ni les poursuites. *« C'est grave lorsqu'on signale à un magistrat que l'on a subi des pressions et que cela n'apparaît pas dans la procédure »*, s'étonne Mᵉ Paliard, conseil de l'association Enfance et partage, alors que l'assistance constate la redoutable efficacité des audiences publiques.

Les débats se poursuivent. L'épouse et le fils de M. Celerier viennent confirmer ses propos. Puis un expert dépose pour dire que les photos n'ont pas été prises le bon jour, ou alors que ce n'était pas à la même heure. Une autre expertise, annulée pour des raisons de procédure, disait le contraire. Mais le débat est déjà ailleurs. Car les murs de la salle résonnent encore des propos de l'avocat général, qui évoquait les aveux de Roman comportant un pardon à Dieu, pour demander : *« Est-ce que ça a été une enquête sérieuse ou va-t-on croire que l'accusé a adressé une prière parce qu'il avait un revolver sur la tempe ? »*

MAURICE PEYROT

Visé par deux instructions judiciaires sur le financement communiste

Le groupe GIFCO réfute tout lien avec le PCF

Le financement occulte du Parti communiste est actuellement visé par deux instructions judiciaires. L'une fait partie des nombreux dossiers instruits à Rennes par M. Renaud Van Ruymbeke et a notamment entraîné l'inculpation, le 5 juin, de M. Jacques Grosman, président du GIFCO (Groupe d'investissement financier pour le commerce). L'autre, menée à Nancy, concerne l'une des filiales du GIFCO, la SOCOEF, basée à Longwy (Meurthe-et-Moselle), et a entraîné récemment l'inculpation de quatre dirigeants et employés de cette société ; écroués depuis trois semaines, ces quatre inculpés ont été remis en liberté, jeudi 10 décembre par le juge d'instruction nancéen chargé du dossier et placés sous contrôle judiciaire.

M. Grosman – qui n'a jamais été membre du comité central du PCF, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 3 décembre) – dément tout lien entre son groupe et le Parti communiste, dénonçant *« un acharnement à vouloir nous mêler au monde politique »*. Pourtant, l'exemple d'une autre société contrôlée par le GIFCO, à Montpellier, témoigne des liens de ce groupe avec le PCF. A l'inverse des socialistes, qui avaient admis le rôle d'Urba-Technic dans leur financement, les communistes semblent vouloir établir une frontière étanche entre leur parti et les sociétés peu ou prou chargées de l'aider.

La démonstration languedocienne

MONTPELLIER

de notre correspondant

Hier établi dans l'immeuble « Le Nobel » à Montpellier, le siège de la société Languedoc Roussillon Equipement ne répond plus au sigle qui était devenu son appellation habituelle : LRE. Après quatorze ans d'existence, LRE a en effet été rayée du registre du commerce le 26 novembre. Elle s'est dissoute volontairement, sans dépôt de bilan, pour être absorbée par la SODELTA, une société lyonnaise au domaine d'activité semblable et dont le rayon d'action s'étend à Marseille et à Montpellier.

LRE, qui se chargeait de *« négoce, courtage, réparation, entretien, concernant tous produits destinés aux collectivités »*, était aussi un bureau d'études se définissant ainsi dans ses statuts : *« Investigations, étude de tous projets. Acquisition et cession tant en France qu'à l'étranger de tous procédés, techniques, brevets et licences d'exploitation. »* A l'occasion de l'absorption de LRE par la SODELTA, le PDG de la société languedocienne, M. Pierre Malvesin, a été promu président de la SODELTA afin, explique-t-on au bureau montpelliérain, de *« permettre à LRE d'élargir son champ de démarchage »*.

Mais le point commun essentiel entre LRE et la SODELTA est que leur principal actionnaire n'est autre que le GIFCO, dont le siège est installé à Paris. Au conseil d'administration de la société montpelliéraine comme de la société lyonnaise qui l'a absorbée, le représentant du GIFCO est M. Jacques Grosman, son président, inculpé depuis le 5 juin par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de l'un de ses dossiers : le financement occulte du PCF dans la Sarthe.

Autour de « la Marseillaise »

LRE avait été créée en 1978 à Montpellier par un groupe de membres ou sympathisants du Parti communiste, avec un capital initial de 21 000 F. Jusqu'en 1989, figuraient déjà, parmi les administrateurs, M. Pierre Malvesin, membre de la section du PCF en Agde, mais aussi M. Jacky Maillé, qui fut membre du même parti à Montpellier, M. Lucien Lacroix, enseignant retraité dans le Gard, ancien collaborateur du quotidien régional communiste *la Marseillaise*, et M. Gabriel Bergonnier, ancien responsable de la publicité pour *la Marseillaise* au sein de son agence de Nîmes, Inter Provence Publicité.

Siégeaient également M. Jean François Gibert, actuel chargé de la publicité pour le même journal à Montpellier, et Mᵐᵉ Simone Mouyren, devenue depuis maire communiste d'Aigues-Vives (Gard), qui, cependant, quitta LRE dès son élection en 1989. *« Je faisais parti du conseil d'administration parce qu'on me l'avait demandé, mais je n'ai jamais assisté à une réunion*, nous a-t-elle précisé. *Une fois élue, je ne voulais plus avoir de relations avec cette entreprise. Je ne voulais pas mélanger les affaires avec la gestion de ma commune. »*

Avant 1983, le contexte régional était favorable au PCF, qui tenait Nîmes, Béziers, Sète, Alès, Balaruc, Beaucaire, etc. A l'époque, LRE fut l'un des partenaires de Montpellier, présent notamment dans des marchés relativement modestes concernant les écoles de la ville. L'adjoint chargé des affaires scolaires était alors M. Jean Oberti, un élu communiste. En 1989, après la nomination d'un nouvel adjoint socialiste, M. Michel Belorgeot, proche du maire, M. Georges Frêche, LRE a disparu des partenaires de Montpellier. A l'image de l'attitude nationale des dirigeants du GIFCO, l'un des anciens administrateurs de LRE, M. Lacroix, refuse néammoins toute assimilation entre les activités de la société et les intérêts communistes : *« Nous avions affaire à toutes sortes de collectivités et de toutes tendances, sans distinction. »*

Il se refuse cependant à citer des exemples, de même que les autres anciens administrateurs contactés. Secrétaire fédéral du PCF dans l'Hérault, M. Eric Macia affirme que l'on veut ainsi *« entacher l'honnêteté et la crédibilité d'une société et d'un parti dont les finances sont limpides »*. *« D'ailleurs*, ajoute-t-il, *le PC n'a plus de villes aujourd'hui dans l'Hérault et cette société vit très bien sans elles. Je pourrais citer bon nombre de boutiques et de restaurants dont les patrons sont au PC sans que cela prouve quoi que ce soit. »* LRE n'en avait pas moins des liens avec la fédération communiste de l'Hérault. Son numéro de téléphone figure dans le carnet d'adresses du bureau des élus communistes du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Depuis trois ans, elle achetait régulièrement des encarts publicitaires dans *le Travailleur du Languedoc*, une publication interne au parti, officiellement lue par 6 000 abonnés. La SODELTA fait aujourd'hui de même : dans *le Travailleur du Languedoc* du 15 octobre, elle informe sur une page les lecteurs de sa fusion avec LRE pour *« accroître sa dimension commerciale »*.

Selon M. Macia, une telle page coûte 5 000 F : *« Nous avons des contacts commerciaux avec cette société comme nous en avons avec Rex Rotary ou Repro Service. Comme avec trois cents commerçants de ce département. Cela ne veut rien dire. Elle ne vient qu'en septième ou huitième position de nos partenaires, bien après le conseil général, le conseil régional ou la mairie de Béziers. »* LRE n'en a pas moins participé à l'animation de stands d'entreprise de la Fête de *l'Humanité*. Quant aux bénéfices de la société, ils revenaient au GIFCO, le principal actionnaire : en 1991, avec un chiffre d'affaires de 9,31 millions de francs, LRE a déclaré un résultat net de 691 000 F. Au total, l'histoire de LRE illustre une stratégie de « recentrage » des sociétés peu ou prou liées au PCF, par rapport à une organisation hier plus dispersée. En 1978, la société fut créée autour d'un actionnariat régional proche des services de publicité de *la Marseillaise*. En 1989, ces actionnaires vont disparaître au profit du GIFCO. Evolution qui vient de se parachever avec l'absorption de LRE par la SODELTA, qui coiffe désormais une zone géographique beaucoup plus étendue. Toutefois, les anciens actionnaires réfutent tout lien entre cette réorganisation et une situation politique marquée par la chute locale du PCF et l'apparition de divergences dans ses rangs, y compris au sein de *la Marseillaise*.

Après de multiples sollicitations auprès des bureaux de la SODELTA de Lyon et de Montpellier, les 3 et 4 décembre, M. Malvesin nous a fait dire par sa secrétaire, lundi 7 décembre, de lui transmettre notre demande d'interview par courrier. Un fax en ce sens a été adressé au bureau de Montpellier de la SODELTAle jour même, doublé d'une copie par lettre. Lettre et fax restés sans réponse à ce jour.

JACQUES MONIN

En Meurthe-et-Moselle

Le millier de factures de la SOCOEF

NANCY

de notre correspondante

Deux dirigeants et deux employés d'un bureau d'études de Longwy (Meurthe-et-Moselle), la SOCOEF (Société commerciale en équipement, et fournitures), filiale du GIFCO, ont été remis en liberté, jeudi 10 décembre, après avoir été placés mercredi 25 novembre en détention par le juge Vincent Turbeaux (*le Monde* du 27 novembre). M. Jean Ruscio, ancien PDG de la société, M. Albert Lepère, actuel responsable, et deux agents commerciaux, MM. Jean-Pierre Vigier et Albert Mousley, ancien membre de l'union locale CGT, ont été inculpés de faux et usage de faux en écritures de commerce, abus de biens sociaux et trafic d'influence. Bien que ce dossier semble concerner le financement du PCF, la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle dit *« attendre, sereine, que la justice passe »*.

L'affaire porte sur des factures douteuses émises par la SOCOEF entre le 1ᵉʳ mars 1988 et le 31 décembre 1990. Près d'un millier de factures, pour un montant de 13 672 567 F, que les inculpés vont devoir justifier. Au cours de leur audition devant le magistrat instructeur, les quatre intéressés ont campé sur la position adoptée lors de leur garde à vue dans les locaux du SRPJ de Nancy : ces factures correspondraient, selon eux, à des travaux et à des prestations de services effectivement réalisées. Il y a quelque temps, M. Lepère déclarait notamment que ces factures avaient été émises *« pour des prestations d'accompagnement commercial »*.

Mais la conviction des policiers est tout autre. C'est d'ailleurs leurs conclusions qui amenaient, en juillet dernier, l'ouverture d'une information judiciaire. Après une enquête préliminaire, les policiers ont noté dans leur rapport qu'*« il semblerait que la SOCOEF s'entremette illégalement entre certaines collectivités locales ou établissements publics et les entreprises et qu'elle soit, pour ces dernières, un point de passage obligé pour l'obtention de marchés publics »*.

Des chefs d'entreprise partagés

L'irruption de la section économique et financière du SRPJ de Nancy dans les affaires de la SOCOEF pour un contrôle de sa facturation remonte au 28 janvier 1991. Le PDG de l'époque était M. Jean Ruscio, qui, dans sa jeunesse, a été membre des Jeunesses communistes de Longwy. Lors de leurs perquisitions, les policiers saisissent des centaines de factures et emportent la quasi-totalité de la comptabilité de la société.

Pendant des mois, ils vont l'exploiter, interrogeant une vingtaine de chefs d'entreprise lorrains sur leurs relations avec la SOCOEF. Certains parmi ceux-ci sont satisfaits du bureau d'études. *« Moi, je considère les gens de la SOCOEF exactement comme des agents commerciaux facilitant le contact avec des responsables, des élus ou des techniciens dans les mairies communistes du Pays haut*, déclare un de ces patrons. *La commission de 2 à 4 % versée sur les marchés me paraît entièrement justifiée »*.

D'autres, en revanche, n'auraient rien reçu en contrepartie de la commission versée à la SOCOEF. Cent quarante-deux entreprises sont concernées par ce dossier. Leurs patrons devront s'expliquer avec le juge sur certains faits pouvant être qualifiés de trafic d'influence. A présent, la tâche du magistrat va être de faire la part des prestations réelles et des travaux fictifs. A cet égard, les policiers ont relevé que, *« dans l'activité même de la SOCOEF, aucun élément susceptible de matérialiser une prestation quelconque de sa part n'avait été mis en évidence »*.

A Nancy, on considère ce dossier SOCOEF avec intérêt et prudence. Si le nom d'un élu venait à être prononcé à un quelconque moment de la procédure, cette dernière serait immédiatement transmise à la Cour de cassation. M. François Deby, le procureur de la République, y veille personnellement.

MONIQUE RAUX

Classement sans suite de l'enquête préliminaire

M. Jean-Pierre Sueur est mis hors de cause dans le dossier SAGES

L'enquête préliminaire, ouverte en juin par le parquet d'Orléans (Loiret) et visant à établir s'il y avait eu enrichissement personnel d'un élu, a été classée sans suite jeudi 10 décembre par le parquet. Le maire (PS) de la ville, M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, dont le nom était apparu dans le dossier du juge rennais Van Ruymbeke sur le financement occulte du Parti socialiste par le bureau d'études SAGES (*le Monde* du 30 avril), se trouve ainsi mis hors de cause. *Maître de l'opportunité des poursuites, le ministère de la justice* avait écarté l'ouverture d'informations judiciaires confiées à un juge d'instruction, dans un certain nombre de dossiers où figuraient des élus socialistes susceptibles d'être inculpés mais pour lesquels la Chancellerie estimait qu'il n'y avait pas de présomption d'enrichissement personnel (*le Monde* du 9 septembre).

Dans ces dossiers, dont celui de M. Sueur, la Chancellerie avait opté pour l'ouverture d'enquêtes préliminaires confiées à la police sous le contrôle du parquet.

SCIENCES

A Stockholm

Le physicien français Georges Charpak a reçu son prix Nobel

M. Georges Charpak, physicien du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) et *inventeur des chambres de détection multi-fils*, a reçu officiellement son prix Nobel, jeudi 10 décembre, à Stockholm (Suède), en présence de son épouse Dominique, de ses deux petits-enfants Oscar et Nicolas, et de M. Hubert Curien, ministre *français de la recherche* et de l'espace. A la Maison des concerts deStockholm, ont également été récompensés MM. Derek Walcott (*littérature*), Edmond Fisher et Edwin Krebs (médecine), Gary Becker (économie) et Rudolph Marcus (chimie).

Mᵐᵉ Rigoberta Menchu, militante *guatémaltèque* des droits des Indiens d'Amérique, a reçu le même jour, à Oslo (Norvège), son prix Nobel de la paix.

SOCIÉTÉ

Le sport automobile et les réglementations sur le tabagisme

Le Grand Prix de France de formule 1 est retiré du calendrier

Le Conseil mondial de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), réuni jeudi 10 décembre à Paris, a décidé de retirer du calendrier du championnat du monde de formule 1 le Grand Prix de France qui devait avoir lieu le 4 juillet 1993 sur le circuit de Nevers-Magny-Cours. Le 8 décembre, la Fédération française du sport automobile (FFSA) avait estimé qu'elle n'était pas en mesure de garantir à la FISA qu'aucune saisie de voiture ou de matériel ne serait effectuée en France en exécution d'un jugement prononcé par le tribunal de grande instance de Quimper à la suite d'une plainte du Comité national contre le tabagisme (CNCT).

Pour la première fois depuis 1955 où, à la suite de la tragédie des 24 Heures du Mans, toutes les compétitions automobiles avaient été supprimées dans l'Hexagone, le Grand Prix de France de formule 1 ne devrait pas être organisé, à Magny-Cours en 1993. Le conseil mondial de la FISA, réuni à Paris le 10 décembre, a décidé de retirer l'épreuve du championnat du monde, laissant à la FFSA le soin de l'annuler ou de demander que le Grand Prix de France soit déplacé dans un autre pays (1). Dans cette dernière hypothèse, la date du 4 juillet reste libre et aucune course de remplacement ne figure au calendrier.

Dans une lettre adressée le 18 novembre à M. Jean-Marie Balestre, président de la FFSA, M. Max Mosley, président de la FISA, exigeait *« la garantie formelle qu'aucune voiture ou qu'aucun matériel ne fera l'objet d'une saisie judiciaire ou ne sera retenu sur le territoire français »*. Cette démarche faisait suite à une ordonnance de référé rendue le 22 octobre par le tribunal de grande instance de Quimper qui imposait à la société Williams Grand Prix Engineering Limited de produire, sous astreinte de 100 000 F par jour de retard, le texte de la convention de parrainage qui la lie à une marque de cigarettes (Camel), et aux sociétés Renault SA et Renault sport de produire leur convention avec Williams.

Dans une mise au point en réponse à l'écho suscité par la lettre de la FISA, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) qui était à l'origine des poursuites, en application de la loi du 9 juillet 1976 (loi Veil) relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, a aussitôt rappelé le caractère provisoire de cette astreinte puisque l'affaire doit encore être évoquée devant la cour d'appel de Rennes.

Sensibiliser les sénateurs

Il précisait aussi que *« même s'il disposait d'un titre exécutoire, il ne choisirait pas une solution aussi impopulaire que la saisie à la veille d'un Grand Prix »*. Malgré cette mise au point, le président de la FFSA a répondu le 8 décembre à la FISA qu'il n'était pas en mesure d'apporter les garanties réclamées pour l'organisation du Grand Prix de France à Magny-Cours. Quitte à pratiquer l'amalgame, M. Jean-Marie Balestre a voulu profiter des menaces pesant sur l'organisation de la compétition à la suite d'un référé rendu en application de la loi Veil de 1976 pour alerter le gouvernement et les parlementaires sur les conséquences pour le sport automobile français de l'application, à partir du 1er janvier 1993, de la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Faute d'amendement, cette loi priverait cette discipline de quelque 500 millions de francs de contribution des marques de cigarettes à l'organisation de 1 200 épreuves et au financement d'une vingtaine de circuits et des filières de pilotage pour les jeunes.

La menace sur l'organisation du Grand Prix de France avait aussitôt incité MM. Ladislas Poniatowski (UDF) et Jacques Toubon (RPR) à proposer un amendement, rejeté, samedi 5 décembre, à une écrasante majorité par les députés. La décision de la FISA de retirer cette épreuve du calendrier du championnat du monde est sans doute le dernier espoir de M. Jean-Marie Balestre de sensibiliser les sénateurs appelés à leur tour à se prononcer entre le 16 et le 18 décembre sur divers amendements dont celui que vient de déposer M. Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme et ancien ministre du budget, pour autoriser la publicité en faveur du tabac lors du prochain Grand Prix de France.

GÉRARD ALBOUY

(1) Malgré l'interdiction des courses automobiles sur le territoire suisse depuis la tragédie du Mans, un Grand Prix de Suisse de formule 1 avait été organisé sur le circuit de Dijon-Prenois en 1982.

POINT DE VUE

Pour l'Europe de la santé publique

par E. Caniard, G. Dubois, C. Got, F. Gremy, A. Hirsch, G. Nicolas, M. Tubiana

LE gouvernement et l'Assemblée nationale ont eu le courage de rejeter une tentative de rétablissement de la publicité pour le tabac en France. Cette attitude évite la mise à bas d'une loi de santé publique courageuse votée il y a deux ans à l'initiative du ministre de la santé, Claude Evin, par des parlementaires appartenant à tous les horizons politiques. A un moment difficile de notre vie publique, où les institutions et les hommes font l'objet de nombreuses critiques, ces parlementaires ont su s'opposer à des groupes de pression puissants qui font passer leurs intérêts avant les 65 000 morts prématurées provoquées chaque année en France par le tabac. Ce choix préserve un des points forts du dispositif permettant de limiter le tabagisme des adolescents, qui doit associer à l'information la suppression de la publicité, l'augmentation du prix du tabac et la protection des non-fumeurs.

Le sport automobile est devenu un otage des marchands de cigarettes, qui l'utilisent comme un outil privilégié de conditionnement des jeunes, en associant le tabac au prestige de la vitesse, de la voiture et du sport. Cet asservissement a un effet destructeur sur la compétition automobile. Les meilleurs pilotes, Prost, Senna, Mansell, sont tour à tour écartés des circuits à la suite de conflits financiers provoqués par les millions de dollars qui achètent l'image d'un sport. L'intensité de ces conflits provoque une agressivité sur les pistes qui fait de ces compétitions une école de violence dans la conduite et détruit l'esprit sportif.

Protéger le sport automobile de l'argent facile, de parrains qui sont aussi des marchands de mort, c'est lui rendre sa liberté et son sens. Les constructeurs automobiles, les responsables du sport au niveau national doivent s'élever contre l'association d'autres pratiques sportives à des conditionnements publicitaires qui réduisent la liberté de vivre. Il n'y a pas qu'en Italie que des efforts doivent être faits pour se débarrasser des mafias.

Le gouvernement a fait adopter un amendement qui précise la possibilité de retransmettre en France des événements sportifs se situant dans des pays qui n'ont pas encore développé une législation interdisant toute publicité pour le tabac. La loi Evin n'avait jamais prétendu interdire ce type d'émissions, et il était utile de le préciser. Il convient cependant de fixer par arrêté la liste des événements concernés. Chaque pays doit faire son choix, et plusieurs membres de la CEE ont déjà interdit que la formule 1 soit le support de la promotion du tabagisme.

Le Parlement européen a également exprimé à plusieurs reprises sa volonté de supprimer la publicité pour le tabac. L'Europe de Maastricht doit respecter la volonté des peuples qui la constituent, et tous les sondages effectués dans les pays de la CEE indiquent une volonté majoritaire de supprimer cette publicité. La Commission a soutenu ce choix, c'est maintenant au conseil des ministres de montrer que la CEE n'est pas seulement celle des groupes de pression économiques et qu'elle prend en compte les intérêts de la santé publique et la volonté de ses citoyens. Nous demandons également à l'OMS de tenir la place qui doit être la sienne et de dire, plus haut et plus fort qu'elle ne le fait actuellement, que toute publicité en faveur du tabac, directe ou indirecte, doit être interdite.

Dans le drame de la contamination des transfusés et des hémophiles par le virus du sida, des erreurs et des fautes ont été commises : médicales, administratives et politiques. Elles ont été favorisées par des connaissances insuffisantes ou en évolution rapide. La catastrophe sanitaire provoquée par le tabagisme est d'une autre nature, son évidence s'est imposée depuis de nombreuses années, et ceux qui tentent encore de l'étendre ont une culpabilité dont ils devront un jour rendre compte.

▶ **Membres du Haut Comité de santé publique (le professeur Got a démissionné de cet organisme le 14 juin).**

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Deux femmes russes

Je viens de passer une semaine en Russie. J'en ramène deux histoires. Symptomatiques l'une et l'autre, elles s'opposent et se complètent. Natacha, je l'ai croisée, à sa descente de voiture, rue Gorki, à Moscou. Jolie blonde oxygénée, menue, élégante, envisonnée, faux Chanel en bandoulière, chaussures à talons, elle se détachait du lent, du sombre troupeau en anorak, manteau feutré, bonnet de laine, bottes crottées, l'éternel sac plastique à la main, qui noircit la chaussée.

Et je l'ai suivie dans les luxueux salons d'Yves Rocher, en face de l'hôtel Intourist. Déserts. Ou presque. A 19 dollars le brushing, la clientèle représente environ 4 % de la population. Natacha tend ses ongles nacrés à la manucure et engage très volontiers la conversation. Discrètement maquillée de beige et de rose, elle me dira s'ensanglanter la bouche et se noircir les cils pour sortir le soir avec son boy friend.

– Qu'est-ce qu'il fait?

– Des affaires. Oui, il gagne beaucoup d'argent. Mais c'est de l'argent propre, attention. Il est Américain, mon ami. Pas Russe. Rien à voir avec la mafia. Je l'ai rencontré dans une boîte à la mode. Ah ! ce pied, quand je suis montée pour la première fois dans sa Lincoln, un vrai paquebot ! L'ennui, c'est qu'il ne vit pas ici.

Des dollars, il lui en donne à ne savoir qu'en faire. Et elle court les magasins où l'on n'accepte que des devises, à la recherche de frusques et de parfums capables de le séduire. De le retenir, aussi. Son rêve : aller s'habiller à Paris.

– A Moscou, ce qu'on trouve, c'est moche et c'est cher. Alors, tant qu'à dépenser...

Au restaurant Paradise, fréquenté par des Russes friqués et des étrangers où je l'invite, sur ses conseils, à déjeuner, elle me dira habiter chez ses parents : un militaire à la retraite et une employée de banque.

Sa petite sœur, dix-neuf ans, elle, a mal tourné. Elancée, ravissante, elle a suivi une école de mannequins, et au moment de signer un contrat à New York voilà qu'elle tombe amoureuse d'un minable, un petit trafiquant moscovite qui lui a fait un enfant.

– Là, maintenant, elle est foutue. C'est pas à moi que ça arriverait. J'ai lâché mon job à la télé. A 2 000 roubles par mois, quel intérêt? Je préfère suivre des cours de secrétariat et d'informatique, histoire d'être embauchée par mon ami et, qui sait, de partir un jour avec lui aux Etats-Unis. Eltsine? Connais pas.

Elle chipote sa tranche de saumon fumé. Pas de dessert, surtout pas. Deux fois par mois, profitant de l'absence de son copain, elle ne boit que de l'eau citronnée pendant trois jours, pour garder la ligne. Dès qu'il arrive, c'est la fête, et à ce train-là... Le grand train ! Je demande l'addition : 60 dollars pour deux (plat et verre de vin). Je ne les ai pas sur moi ! Alors, elle, sortant une liasse de billets de 100 : Laissez, je vous en prie, j'ai besoin de monnaie.

Changement de décor. La scène se passe à Saint-Pétersbourg, pas celle de Pierre le Grand, la somptueuse, la sublime, celle de Staline qui aligne, loin du centre, d'énormes avenues bordées de clapiers en béton. Dans un autre salon de beauté, pourri, celui-là, mal éclairé, séchoirs déglingués et bacs rouillés. Bourré à craquer. Et privatisé. Racheté par les employées. A 1 000 roubles l'action.

J'ai rendez-vous avec l'une d'elles, Elvira, cinquante-trois ans, une adorable coiffeuse bien en chair, un gros nœud bleu dans ses cheveux rose champagne. Pleine de courage et d'allant. Elle me conduit au shampooing et me pousse la tête en avant sous le jet, une serviette sur la figure pour ne pas prendre de mousse dans les yeux.



– Va falloir se moderniser. Mais le matériel est hors de prix. Et on pleure après les produits. Les Allemands ont cessé de nous livrer.

Elle me racontera son parcours. Ingénieur renvoyée parce qu'elle avait de la famille à l'étranger, elle s'est reconvertie dans la mise en plis. Sans regret. Maintenant, elle gagne encore assez bien sa vie. En bossant dix heures par jour. Alors que Boris, son mari, ingénieur lui aussi dans une boîte aujourd'hui en faillite, n'a pas été payé depuis juillet.

– Là, je suis veilleur de nuit. Si ça rapporte? 16 000 roubles par mois. Quatre fois plus que mon salaire.

Elle m'a ramenée chez eux pour prendre le café. Un trois-pièces qu'ils occupent avec sa mère à lui. Pas une ampoule sur le palier. Elles ont toutes été volées. Comme cette saucisse, chipée par une cliente d'Elvira dans l'usine qui les fabrique.

– Je l'ai eue pour 300 roubles. Je vous en prie, ne vous gênez pas, reprenez-en. Ce n'est pas comme ça qu'on redressera l'économie du pays, je sais, mais faut bien se débrouiller en attendant qu'Eltsine nous tire de là.

Une heure après, les bras chargés de cadeaux, je prends la fuite avant qu'ils ne me donnent tout ce qu'il y a dans la maison, en leur demandant ce que je pourrais leur rapporter à l'occasion d'un prochain voyage. Rien, qu'est-ce que vous croyez ! On n'est pas des mendiants.

RELIGIONS

Dans un document de sa commission sociale

L'épiscopat s'inquiète du caractère plus répressif de la justice

Mgr Albert Rouet, évêque auxiliaire de Paris, président de la commission sociale de l'épiscopat, et Mgr Gérard Defois, archevêque de Sens-Auxerre, et principal rédacteur, ont présenté, jeudi 10 décembre, au Palais de justice de Paris un document intitulé « Justice et Solidarité » à un parterre de juges et d'avocats (1). Parmi eux, il y avait Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche, procureur général, M. Bruno Cotte, procureur de la République et le bâtonnier Georges Flécheux.

Sang contaminé, meurtres d'enfant, corruption : l'Eglise catholique plonge à son tour dans l'arène judiciaire. Elle entre dans le débat soulevé par le trop-plein des affaires, la médiatisation de la justice, le malaise des juges, la crise de l'institution carcérale, etc. Au nom d'un héritage biblique, transmis jusque dans le droit moderne, le document « Justice et Solidarité » de la commission sociale de l'épiscopat français plaide tout d'abord en faveur d'un *« droit objectif »* et d'institutions judiciaires fortes pour faire face au doute répandu sur les repères moraux de la société et l'indépendance de la justice. Ses auteurs admettent que la barque est surchargée par les nouvelles formes de délinquance (notamment économique), par la désintégration des familles, l'inactivité des jeunes, la marginalisation des étrangers. *« Il ne faut pas demander à l'institution judiciaire de porter remède à tous les dysfonctionnements de la société »*, écrivent les évêques français. Mais, tout en réclamant un renforcement des moyens pour faire face à la multiplication des *« demandes sociales de justice »*, ils réclament *« la réhabilitation du droit comme instance précise et objective, pour que la loi soit reconnue en tant que règle commune »*.

Avec fermeté, le document épiscopal se démarque toutefois de l'exigence répressive liée à un sentiment d'insécurité croissant. Le discours préconçu, *« inexact en termes statistiques »*, sur le *« laxisme »* des juges conduit à des peines toujours plus sévères. *« Par là,* ajoutent les évêques, *sont désavouées toutes les tentatives d'éducation et de reconversion des jeunes en liberté surveillée et déconsidérées les entreprises de traitement non violent de la violence. »*

Cette montée des réflexes répressifs s'habille parfois d'une légitimation religieuse. Celle-ci est nettement désavouée par les rédacteurs du document. *« Ni la dignité de l'homme, fût-il coupable, ni l'appel à la responsabilité ne sont satisfaits par le mécanisme de la vengeance compensatoire*, écrivent les évêques. *Ni l'exclusion, ni la condamnation radicale du pécheur ne sont dans la logique chrétienne, mais bien plus le rachat et le pardon. »*

La préoccupation majeure de la hiérarchie catholique reste l'exercice de la justice pénale. Quitte à grossir maladroitement les chiffres (2), comme le lui a reproché un juge d'instruction, Mgr Gérard Defois, délégué auprès des aumôniers de prison, a fortement plaidé pour des délais moins longs de détention provisoire et une meilleure adaptation des mesures préventives.

« La prison, et après? » : une révision du rôle social de la détention s'impose, estime l'épiscopat français. Celui-ci n'entend pas faire preuve de naïveté : *« Il n'est pas question de nier la responsabilité personnelle des délits commis comme tels »*, dit-il. Mais une deuxième exigence est inséparable de la première : *« Ne pas réduire la personne à l'acte commis et lui permettre de se réadapter à une vie normale, familiale, professionnelle, culturelle et sociale. »*

A vouloir embrasser tout le champ du droit, jusqu'à ses implications économiques et internationales, ce document épiscopal souffre sans doute de ne pas marquer suffisamment de priorités pour une *« justice plus juste »*. Il n'est pas sûr, toutefois, que son inspiration très libérale fasse l'unanimité au sein de la profession judiciaire, à laquelle il est destiné, affectée par une crise qui encourage les réflexes de crispation et de repli.

HENRI TINCQ

(1) Ce texte de la commission sociale de l'épiscopat est publié dans le numéro de décembre 1992 de la revue *Documents-Episcopat*, 106, rue du Bac, Paris 7e. Il est également présenté et commenté dans le numéro du 15 décembre 1992 de la revue des jésuites *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 14, rue d'Assas, Paris 6e.

(2) En confondant, dans la population en attente de jugement (40 % des 54 800 détenus), les détenus prévenus non encore jugés et les condamnés ayant interjeté appel.

COMPAGNIE DES ALPES – LE GRAND SKI

	LES MENUIRES 1815-2850	VAL THORENS 2300-3400	LA PLAGNE 1250-3250	PEISEY/VALLANDRY 1600-3200	LES ARCS 1600-3200	TIGNES 2100-3500	LES GRANDS MONTETS 1220-3300
ENNEIGEMENT (cm) STATION/HAUT DES PISTES	50/200	150/350	120/315	40/170	75/345	136/370	70/360

10-11-12 décembre ACRO-TIGNES : sur les bosses des J.O. la coupe du monde de ski artistique et acrobatique.

En 20
trains
à 200
2 étag
plus b
mon
SOCR
EOLE
N'atte
Vous
pour
Exposi
"1983-199
qui préparent
Les 1
Navettes gratuit
SNCF



En 2003, les nouveaux trains régionaux iront à 200 km/h, les TGV 2 étages seront 2 fois plus beaux et tout le monde connaîtra SOCRATE, ASTREE, EOLE ou COMMUTOR. N'attendez pas 10 ans. Vous avez 2 jours pour les découvrir.

Exposition
" 1983-1993, 10 ans
qui préparent l'avenir".

Atelier du Landy
147, rue du Landy
93200 Saint-Denis.

Les 12 et 13 décembre, de 10h à 18h.
Navettes gratuites depuis la gare du Nord (voie 3). Entrée gratuite.



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.



CULTURE

MUSIQUES

L'opéra des temps modernes

La reprise, seize ans après sa création, d'un spectacle total signé Philip Glass et Robert Wilson

EINSTEIN ON THE BEACH
à la Maison de la culture de Bobigny

NEW-YORK

correspondance

Einstein fut créé en 1976, révisé en 1984 (la danseuse Lucinda Childs prit alors le rôle de chorégraphe au générique) et repris en 1992. Avec cette œuvre, Glass a longtemps fait cavalier seul dans le paysage lyrique américain. L'arrivée cependant, depuis le milieu des années 80, des compositeurs John Adams (*Nixon en Chine, Klinghoffer*), John Moran (*Manson*) et Anthony Davis (*X : the Life and Times of Malcolm X*), la création, dans la seule année 1992, du *Voyage* (Glass) et des *Fantômes de Versailles* (John Corigliano, tous deux au Metropolitan de New-York), du *McTeague* de William Bolcom (Lyric Theatre de Chicago) et de *Tanya* d'Anthony Davis (à Philadelphie), poussent à se poser la question : qu'est-ce que l'opéra américain ?

« Est opéra ce qui se joue dans une salle d'opéra, dit Philip Glass. *Vous pouvez donner à* Einstein *l'étiquette que vous voulez, le fait est que nous n'avons jamais eu l'intention de faire un drame chanté. Simplement, en raison des exigences physiques du spectacle – impossible à monter dans un théâtre en rond, et on s'est jadis logé à l'Opéra-Comique avec un chausse-pied. –* Einstein *ne pouvait être représenté que dans un théâtre lyrique : la Fenice en Italie, le Carré à Amsterdam, l'Opéra de Francfort ou celui de Barcelone.*

»Ce que nous avons en commun, Bolcom, Corigliano, Adams, Davis – sans oublier Meredith Monk – c'est un désir de réinventer le langage du théâtre musical pour créer une forme qui s'adresse à notre époque avec autant d'éloquence que l'opéra du dix-neuvième siècle s'adressait à son public. Tant par le choix des sujets que par le style. »

Si Philip Glass est porté vers l'universel – *Gandhi, Akhnaten*, mais aussi Christophe Colomb dans *le Voyage* – presque tous les autres puisent dans l'histoire (*X*, de Davis) ou la littérature américaines (*McTeague*, de Bolcom, est tiré du roman de Frank Norris qui inspira déjà *les Rapaces* d'Erich von Stroheim) et, plus ouvertement encore, dans l'actualité. *« News at 11 »* (« En direct du J. T. ») ironisait sur le *New York Times*. De fait, *Nixon en Chine* (John Adams) relate la rencontre entre le président des Etats-Unis et Mao Zedong ; *la Mort de Leopold Klinghoffer* (Adams, encore) l'assassinat d'un juif américain par des terroristes palestiniens à bord de l'*Achille-Lauro* ; *Manson* (John Moran) celui de Sharon Tate (imaginerait-on en France un opéra sur l'affaire Gregory ?) tandis que *Tanya* (Davis) traite de l'affaire Patty Hearst.

« C'est ça qui est passionnant, s'écrie Anthony Davis. *Nous ne nous sentons plus obligés de partir d'un mythe grec ou d'une pièce de Shakespeare, nous pouvons explorer notre propre mythologie et puiser dans notre propre symbolique. J'ai commencé X en 1984. A l'époque, j'étais intrigué par la possibilité de partir d'un personnage aussi ancré dans notre culture et notre réalité. Je voulais explorer, à travers lui, la violence latente de la vie américaine – mais au travers d'un lyrisme qui touche le public. »*

Si les compositeurs d'opéra européens comme Zimmermann ou Dallapiccola s'enfermaient dans une tour d'ivoire et prenaient leurs distances, rejetant l'harmonie ou les rythmes reconnaissables et intellectualisant leur musique parfois à outrance, les compositeurs américains veulent se rapprocher de la culture populaire – *« le vrai début d'un opéra détaché de l'esthétique européenne, c'est* Tremonisha, *de Scott Joplin*, dit Anthony Davis : *alliant sans inhibition du country-western, du rock, de la musique « sérieuse » et du jazz. Notre originalité, sinon notre spécificité, réside précisément dans cette assimilation de formes plus populaires – blues, jazz, swing, ragtime, chansonnette ou Broadway et en particulier les idiomes afro-américains qui ont, d'une certaine manière, façonné notre musique. La plupart des compositeurs américains voulant acquérir une crédibilité aux yeux de l'élite classique tentent d'oublier ces racines. Erreur. Pour moi, Duke Ellington est une figure au moins aussi importante que Charles Ives. »*

Davis se réclame de Wagner, qu'il découvrit au travers des écrits de Nietzsche alors qu'il était étudiant à l'université Yale. *« La fonction de l'orchestre dans la narration, l'usage des interludes instrumentaux, l'écriture d'une vraie tragédie contemporaine, mêlant le dionysien et l'apollinien, voilà ce qui m'intéresse chez l'auteur de* la Tétralogie. *Ce qui ne m'empêche pas d'incorporer le blues, comme élément dynamique renforçant la tension, comme outil dramatique. »*

La langue anglaise se prête-t-elle au chant, avec ses voyelles plates et ses diphtongues ? *« L'anglais est une langue exceptionnellement rythmique. Les mots deviennent presque une partition. On pourrait considérer X comme une conversation entre Schoenberg ou Wagner et le groupe de rap Public Enemy. »*

Philip Glass a longtemps travaillé avec le groupe de théâtre expérimental Mabou Mines, qui fit ses débuts en 1965 à l'Eglise américaine de Paris. *« Lorsque Bob Wilson et moi avons fait* Einstein on the Beach, *les influences dominantes étaient le Living Theatre, Merce Cunningham, John Cage, le théâtre asiatique, et Virgil Thomson. Il avait collaboré avec Gertrude Stein, et ouvert une voie nouvelle. Pendant longtemps, j'ai composé des opéras qui n'avaient pas de livret.* Einstein *n'en a pratiquement pas. Chez Robert Wilson, le visuel remplace le livret. »*

D'après Michael Riesman, qui dirigea toutes les représentations d'*Einstein* (de 1974 jusqu'à Bobigny), *« il ne s'agit plus d'un compositeur qui a l'idée d'une œuvre, l'écrit, puis cherche à la faire monter ; ici (séquelle sans doute du théâtre expérimental), c'est le groupe – compositeur, librettiste, metteur en scène – qui la conçoit, la développe, l'élabore et la présente. »* C'est ainsi que travaille Anthony Davis. Ainsi qu'opèrent, en trio, Peter Sellars, John Adams et Alice Goodman.

Est-ce à dire que ni un Patrice Chéreau ni un Peter Stein ne pourraient toucher à *Einstein*, à moins d'écrire un texte nouveau et d'aménager (mais jusqu'à quel point ?) la partition existante ? Riesman se rappelle qu'il en a dirigé cette année une production à l'Opéra de Stuttgart dans une mise en scène d'Achim Meyer et sur un texte allemand, sans aucun rapport avec l'original. *« L'essentiel est que ces œuvres survivent*, dit Phil Glass. *Y réussiront-elles ? Aucun d'entre nous ne le sait. »*

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR

► Du 11 au 21 décembre à 18 h 30, le 20 à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45.


MARC ENGUERAND

L'« Einstein on the Beach » de Philip Glass.

EN BREF

□ **« Le petit prince a dit » et « la Sentinelle » récompensés par les prix Delluc et Sadoul** – Le 50e prix Louis-Delluc, décerné par un jury de critiques au meilleur film français de l'année, a été attribué mercredi 9 décembre au film de Christine Pascal, *Le petit prince a dit*. Le 25e prix Georges-Sadoul, décerné aux meilleurs premiers ou seconds films français et étranger de l'année, est allé à *la Sentinelle* (français) d'Arnaud Desplechin et à *The Grocer's Wife (la Femme de l'épicier*, canadien), de John Pozer.

□ **Les Etrusques restent à Paris jusqu'au 4 janvier.** – L'exposition « Les Etrusques et l'Europe », présentée dans les Galeries nationales du Grand-Palais depuis le 19 septembre, est prolongée de trois semaines : elle restera ouverte jusqu'au 4 janvier inclus, au lieu de fermer le 14 décembre comme prévu. Le Grand-Palais est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi) ; il sera fermé le 25 décembre et le 1er janvier. Entrée : 40 F (26 F le lundi).

□ **Bibliothèque universitaire de Jussieu : M. Lang choisit l'architecte néerlandais Koolhaas contre l'avis du jury.** – Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a choisi le projet de l'architecte néerlandais Rem Koolhaas pour la construction de la bibliothèque universitaire de Jussieu (Paris-VI et VII). Le jury chargé d'examiner les projets de candidats avait retenu celui de Jean Nouvel, auteur de l'Institut du monde arabe, voisin de l'université de Jussieu, mais le ministre ne l'a pas suivi.

THÉÂTRE

Strehler au palais

Le metteur en scène milanais doit répondre de l'utilisation de fonds européens

ROME

de notre correspondante

Après la colère et l'indignation, un début d'explication ? *« On ne peut comparer un homme de ma trempe à un vulgaire falsificateur. Dans ce pays on aurait dû m'envoyer des lauriers, non des citations à comparaître ! Arriver à soixante et onze ans pour être accusé de fraude, je ne pensais pas avoir mérité un traitement pareil ! »*

Protestant de son innocence, en termes véhéments, après cinq heures d'interrogatoire dans le bureau du substitut du procureur, M. Fabio De Pasquale, le jeudi 10 décembre à Milan, le directeur du Piccolo Teatro, Giorgio Strehler avait encore envie de parler pour dénoncer, devant les journalistes, comme il l'avait fait il y a quelques jours dans *la Repubblica « l'indignité de ce pays assoiffé de scandales, dans lequel les droits les plus élémentaires sont bafoués »*, cette Italie, à laquelle il disait *« renoncer »*.

Sous le coup d'une enquête judiciaire concernant des fonds fournis par la CEE pour financer des cours destinés à de jeunes acteurs, le « maestro » aurait déjà dû être entendu à la fin novembre. Souffrant, il avait obtenu un délai. Cités également à comparaître, trois de ses proches associés : Nina Vinchi, secrétaire générale du Piccolo, son assistante Rosanna Purchia et la directrice de la société Innovazione et formazione, qui a participé à l'organisation des cours incriminés, Alessandra Bassan. On leur reproche de ne pouvoir justifier totalement l'usage des 718 millions de lires, sur une enveloppe de 2 milliards versée de 1988 à 1990 par la CEE, au titre du fonds social de la région lombarde.

Forfaits exagérés, prestations « gonflées » ou même cours fantômes destinés à aider la trésorerie du Piccolo et payer la note astronomique des costumes de *Faust*, une de ses dernières créations ? Toutes les hypothèses ont circulé, dans une ville en proie à un déballage de scandales, non exempt de règlements de comptes, et qui a vu d'anciennes élites prendre le chemin de la prison.

Dans ce contexte, le personnage de Strehler, professionnel incontesté mais très critiqué à l'occasion des multiples polémiques sur la construction jamais achevée, en dix ans de travaux, du nouveau Piccolo, ne pouvait que susciter de nouvelles querelles. Et si artistes et intellectuels de renom ont volé à son secours, les critiques n'ont pas manqué. Un des anciens collaborateurs de Strehler, le directeur artistique du théâtre Carcano, à Milan, Luigi Lunari, a écrit, dans un pamphlet, que les cours de théâtre du « maestro » étaient très *« hypothétiques »*.

Giorgio Strehler, proche des socialistes puis des communistes, happé dans le lynchage politique milanais ? *« Il y a une grosse part d'envie et de jalousie »*, nous confiait son avocat, Me Raffaelle Della Valle. Une seule certitude : la demande d'enquête n'est pas venue de la CEE, qui n'a, précise-t-on à Bruxelles, aucun moyen de vérification sur l'utilisation des fonds. Selon l'avocat, il est vraisemblable que l'enquête en cours sur l'utilisation des fonds communautaires en Lombardie aura mis la justice sur la piste de tous ceux qui en ont bénéficié, dont le Piccolo.

Après l'interrogatoire de Giorgio Strehler, son avocat parle de *« climat serein »* et d'éléments techniques fournis par Strehler. Quant au magistrat, il s'est contenté de nous confirmer qu'il y a bel et bien eu *« des falsifications sur le coût et les horaires des cours de théâtre »*. Aucune nouvelle audition du metteur en scène n'est prévue. Le dossier ajoutait-on de source judiciaire, devrait être clarifié d'ici un mois environ.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

NOTES

Un avenir vieux de dix ans

BLADE RUNNER
de Ridley Scott

Fin inédite et ambiguë, quelques séquences remontées, ce *Blade Runner* est exactement celui que Ridley Scott voulait. Mais la distance qui sépare le *Blade Runner* de 1992 de celui de 1982 se mesure moins à l'aune de ces modifications qu'à celle des dix ans qui viennent de changer notre regard. C'est un exercice mental qui aurait sûrement amusé Philip K. Dick, l'auteur du roman dont s'inspire *Blade Runner* : un voyage dans le temps pour le prix d'un billet de cinéma, revenir dix ans en arrière pour retrouver le futur que l'on nous promettait alors.

On réalise alors que, oui, Ridley Scott et Douglas Trumbull (le réalisateur des effets spéciaux) étaient devins. Dans *Blade Runner*, on trouve tant d'images qui ont façonné l'environnement visuel des années 80 que l'on croirait par instants assister à l'une de ces rétrospectives de fin d'année (de décennie, de siècle...) offertes par les chaînes de télévision. Harrison Ford en train de trafiquer une image vidéo jusqu'à ce qu'elle lui révèle ses moindre secrets, par exemple : sur le fond, c'est un démarquage de *Blow Up* ; dans la forme, c'est l'inspiration de dizaines de séquences similaires. Les rues noyées dans les pluies acides, les immeubles en ruine, cette caricature mégalomane des villes d'Extrême-Orient, on les retrouvera chez Verhoeven *(Robocop, Total Recall)* et dans tous ces films mineurs, ces séries télévisées, ces jeux vidéo...

Et le film ? Malgré sa nouvelle fin, aux antipodes du happy end imposé à l'époque par les producteurs, *Blade Runner* reste très loin de l'ironie du roman de Dick. Ici, on parle par monosyllabes, on cogne fort : le film est noir, c'est un polar. Finalement, puisque l'on a eu dix ans pour se faire à la formidable idée de ces décors (l'avenir, c'est la décomposition des villes), ce sont les acteurs qu'on regarde le plus. Harrison Ford dans un grand numéro masochiste, bien sûr, mais surtout les seconds rôles : Brion James, une des gueules de Hollywood qui a trouvé là son meilleur emploi, Daryl Hannah en Coppélia cybernétique, Edward James Olmos (qui n'était pas encore le flic fatigué de *Miami Vice*) en mutant du maintien de l'ordre.

Et finalement, on rend grâce à Ridley Scott de ne pas avoir cédé à la tentation de trop rallonger son film : dans sa version « définitive », il dure toujours moins de deux heures. Des trognes, du rythme, *Blade Runner* garde sa force, aujourd'hui comme hier.

THOMAS SOTINEL

Œdipe à la mer

L'ÉTRANGÈRE
de Neil Jordan

Une petite histoire, vague et charmante, brumeuse comme l'Irlande où elle se déroule. Ce n'est pas la verte et robuste Irlande de John Ford (*l'Homme tranquille*), ce n'est pas l'industrieuse et rockeuse Irlande d'Alan Parker (*The Commitments*), ce n'est pas la militante et angoissante Irlande de Ken Loach (*Hidden Agenda*), c'est l'Irlande rêveuse et intime de Neil Jordan.

Celle d'*Angel*, son premier film, celle de *Mona Lisa*, surtout, pleine d'averses et de cuites, de paumés poétiques. Deux adolescents, Rose et Jimmy (Niall Byrne et Lorraine Pilkington), s'ennuient et se racontent des histoires, tout le temps, pour tuer le temps. Son père à elle est riche et lointain, son père à lui est trop proche et joue du saxo. Leur vie est grise, ils la peignent de couleurs plus vives (belle photo de Philippe Rousselot). Un jour, une mystérieuse femme blonde (Beverly d'Angelo) débarque dans leur petite station balnéaire, dans leur petite existence fade. *« Elle a dû se tromper de gare »*, pensent-ils.

Non, elle revient, chanteuse légèrement déchue, se produire dans une comédie musicale ringarde et tourne la tête de Jimmy. Normal qu'il l'aime, mais pas comme ça. C'est sa mère, qu'il croyait morte, il est le dernier à le comprendre... Tout cela est un peu décousu et littéraire, un peu paresseux et éphémère.

D. H.

Clichés d'époque

TITO ET MOI
de Goran Markovic

Le slogan publicitaire du film (*« Une comédie serbe et acerbe »*) n'est pas seulement d'un goût plus que douteux, il est aussi mensonger. Il ne s'agit pas de Serbes, mais de Yougoslaves, citoyens du pays de Tito, en 1954. Plus précisément d'une famille – ouverture en forme de portrait mi-grotesque, mi-attendri de la vie commune dans un appartement – telle que la voit un gamin de dix ans, Zoran. Zoran, comme les mômes de son temps, a grandi dans l'admiration dévote du leader national, celui-ci parasite ses rêveries d'enfant avec des airs de preux chevalier.

Mais Tito n'est pas seul dans les rêves du rondouillard Zoran, fort intéressé également par une condisciple dégingandée et dessalée, pupille de la nation de son état. Pour rester près de sa dulcinée titiste, le gamin se retrouve embringué dans une randonnée champêtre sur la terre natale du grand dirigeant.

De gags prévisibles en utilisation insistante de minois d'enfants, de dénonciation sans risque de la bêtise bureaucratique et du culte de la personnalité d'alors en onirisme de pacotille, Markovic tricote une petite fable sans grande énergie ni audace, filmée d'une caméra paresseuse. Acerbe ?

J.-M. F.

Lieux communs hollywoodiens

BODYGUARD
de Mick Jackson

Il y avait dans *Bodyguard* une idée, encore inédite au cinéma : montrer la vie quotidienne d'une star de cette fin de siècle, d'un être humain coupé de la réalité commune, incapable de se mêler à la vie des autres sans la détruire. Une brillante distribution aussi : seules les stars peuvent jouer les stars, et Whitney Houston, avec sa collection de disques de platine, son accession précoce au statut d'étoile, était un choix idéal. Tout cela, on le constate, en regardant *Bodyguard* d'un œil de plus en plus chagrin.

Au début du film, le manager de Rachelle Marron (Houston) embauche le meilleur garde du corps du marché, Frank Farmer (Kevin Costner, sobre ou inexpressif, tout dépend du point de vue) pour protéger sa vedette de menaces anonymes. La belle n'est pas d'accord, se chamaille avec son garde avant de se réconcilier avec lui sur l'oreiller. Toutes ces figures étaient imposées. Mais rien n'obligeait à recourir aux lieux communs du film d'action, poursuites en voiture et bagarres de saloon. On se serait bien contenté d'une chronique du *music business*, des intrigues byzantines de l'entourage d'une star.

Par moments, lorsque le regard de Whitney Houston prend une opacité terrible, à l'occasion d'une contrariété, ou pendant les numéros de Gary Kemp, qui joue l'attaché de presse (l'ancien chanteur de Spanday Ballet est parfait de méchanceté et de lâcheté, on voit qu'il maîtrise parfaitement son sujet), on espère. Et puis la logique hollywoodienne, celle qui veut que le film culmine avec un bain de sang pendant la cérémonie de remise des Oscars, finit par l'emporter. Kevin Costner neutralise les méchants, et l'amour triomphe. Pas le cinéma.

T. S.

Bal tragique au Kremlin

MOSCOU PARADE
d'Ivan Dykhovichny

Séductrice et inquiétante, jouisseuse et désespérée, Anna (Ute Lemper) est au centre de cette farandole macabre à travers le Moscou des années staliniennes. Autour d'elle s'activent une bande d'apparatchiks débauchés devant maquiller une jument en étalon pour que le « Petit Père des peuples » puisse parader à son avantage, un officier de la police secrète aux manières d'aristocrate mystérieux et cynique, un prolétaire au corps d'homme de marbre et à la naïveté d'éternel fils du peuple grugé par tous les pouvoirs.

Passe une ribambelle de personnages, de masques plutôt, multiples faces d'un monde corrompu et violent, hypocrite et festif. Mais c'est la ville, mi-réelle, mi-rêvée, qui est l'héroïne, avec ses façades immaculées et ses verrières prométhéennes nimbées de brumes, ses fontaines de *Dolce Vita* façon nomenklatura, ses croisières de luxe sur une Moskova où flottent désirs de puissance et cadavres.

Au risque de laisser ses spectateurs sans repères, Dykhovichny veut dessiner le portrait d'une époque plus complexe que les stéréotypes avec lesquels on la résume. Il le fait avec une virtuosité technique surprenante dans le cinéma russe contemporain. Et ce savoir-faire se retourne contre son film, masque la réalité (d'hier ou d'aujourd'hui) sous les effets, laisse planer le soupçon de roublardise sur cet agencement trop concerté de paillardise et de politique, de joliesses décoratives et de lyrisme slave.

JEAN-MICHEL FRODON



CULTURE

THÉATRE

Parler par le silence

Pas content de ses romans, Dostoïevski rêvait d'une écriture entièrement libre

DOUCE
au Lucernaire

« Imaginez un mari qui a devant lui, étendue sur la table, sa femme qui vient de se suicider. » Ayez la bonté d'oublier, une seconde, ce départ un peu brusque : Dostoïevski, par les premières lignes de sa célèbre nouvelle, *Douce*, ne cherche pas à faire peur, ni même à émouvoir. Il ne songe qu'à s'offrir une « situation d'écriture » privilégiée.

C'est en 1876, il a publié déjà plusieurs chefs-d'œuvre, et n'est pas content de lui. Si fort analyste soit-il, il estime que les servitudes du roman, de la nouvelle, l'empêchent d'aller au fond des choses, l'empêchent surtout, peut-on dire, d'« écrire aussi vite qu'il pense », aussi « aventureusement ». Il se rabat sur le Journal. Mais, là aussi, l'acte de noter des faits vrais s'oppose à son rêve d'écriture spontanée. Et donc, sans quitter pour autant son *Journal d'un écrivain*, il y insère *Douce*, cette nouvelle qui n'en est pas une, qui est un « monologue intérieur », une tentative de mouvements de conscience tels quels.

Déjà, chez Victor Hugo...

A bon escient, il choisit deux moments « survoltés » d'examen de conscience, d'auto-analyse : les questions que se pose le mari lorsqu'il ressent, plus fort que dans d'autres instants, la mésentente avec sa femme, et même ce mystère que, tout compte fait, la conscience de sa femme lui échappe entièrement. Et, deuxième expérience (mais c'est la même, plus aiguë) : le désordre de l'esprit déterminé par le suicide d'un proche (l'épouse, encore une fois). Dostoïevski n'a cessé de souffrir de l'incompréhension dans le couple. Et, juste avant d'écrire *Douce*, il a été très frappé par le suicide, à Pétersbourg, d'une jeune couturière qui s'est jetée dans le vide, serrant dans ses bras une icône de famille.

Dostoïevski, avec *Douce*, tente donc l'essai d'un cas-limite, entre le « n'importe quoi » et le silence. *« Si l'on tente de mettre au jour certaines idées, de les exprimer avec des mots, cela donne quelque chose d'effroyablement bête »*, écrit-il (il a découvert qu'une conversation à bâtons rompus mais sérieuse, une fois transmise par la sténographie, devient un magma informe). *« Je voudrais arriver à bien démêler tout cela... Je n'ai pas mon pareil pour parler par le silence, j'ai passé ma vie à m'exprimer par le silence. »* Soit dit en passant, Dostoïevski signale que la tentative du monologue intérieur libre, spontané, a été déjà l'œuvre de Victor Hugo, avec *le Dernier Jour d'un condamné* (1829), et, selon lui, Hugo a parfaitement réussi.

Si belle et fascinante est cette nouvelle de Dostoïevski qu'elle a tenté plus d'une fois les acteurs, qui l'ont « jouée », ou plutôt qui simplement l'ont « dite », à une seule voix, sur la scène. Aujourd'hui, André Oumansky tente une présentation plus poussée, interprétée par plusieurs comédiens (quatre des personnages qu'évoque le monologue de la nouvelle). Ce n'est pas inintéressant, cela fait penser à des illustrations, mais la substance même de l'œuvre de Dostoïevski (l'avancée à l'aveuglette entre l'informel et le silence), disparaît. Cette expérience sympathique nous donne avant tout la chance de voir jouer, dans le rôle de la jeune femme qui se tue, une actrice très attachante, d'une présence et d'un art vraiment rares, Marie Cuvellier.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre Noir, du lundi au samedi, à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34.

Ubu fin de siècle

Une troupe québécoise replace les héros de Jarry dans l'atmosphère symboliste de leurs origines

LES UBS
à la Cité internationale

Le Théâtre Ubu de Montréal, animé depuis douze ans par Denis Marleau, est un cabinet des curiosités avant-gardistes. Du *Cœur à gaz* de Tzara au récent *Luna-Park*, d'après Maïakovski et quelques autres révolutionnaires de l'art présoviétique, il a exploré la plupart des greniers dadaïstes et futuristes des années 10 et 20. Ce qui ne l'empêche pas de s'aventurer à l'occasion sur le terrain de jeu plus contemporain de l'Oulipo, ou d'aller se ressourcer du côté d'Alfred Jarry. C'est le cas avec *les Ubs*, accueillis à la Cité internationale au terme d'un mois de tournée en France.

Pas d'accent québécois dans ce spectacle : on n'y entend que les « voix » antinaturalistes de marionnettes humaines conçues par l'auteur des *Ubu*, et la diction blanche, détimbrée, qui était celle de Jarry lui-même dans ses interventions publiques. Par ces effets vocaux, le ton est donné : celui d'une reconstitution imaginative, c'est-à-dire fidèle à l'esthétique définie en 1896 au Théâtre de l'œuvre, lors de la création d'*Ubu Roi*, tout en s'autorisant quelques touches contemporaines.

Le texte n'est pas seulement tiré d'*Ubu Roi*. Denis Marleau a réalisé une sorte de synthèse ubuesque avec des extraits d'*Ubu enchaîné*, le discours de Jarry devant le public de l'Œuvre et des poèmes *« ontogéniques »* de jeunesse comme *Macaber*, mirlitonnades dans le goût funèbre. Dès lors, la gidouille d'Ubu se détache sur fond d'époque, dans cette atmosphère symboliste décadente un rien lugubre qu'affectionnait Jarry. Aucune couleur éclatante, par conséquent, même si Gauguin fascinait alors l'ancien potache de Rennes, mais des dégradés de grisaille où tournoient, par instants, les ombres inquiétantes de ses chouettes, araignées et squelettes favoris.

Savoureuses gesticulations de virago mécanique

Ces effets scénographiques, plastiquement beaux mais pas très joyeux dans leur dandysme nécrophilique, sont heureusement tonifiés par les bouffonneries des acteurs – en particulier, les savoureuses gesticulations de virago mécanique de la Mère Ubu (Carl Béchard) et les contorsions d'un Bougrelas monté en graine (Gary Boudreault). Une fanfare de palotins-musiciens les accompagne avec une poésie mi-foraine mi-savante, sur une musique de Jean Dérome librement inspirée des notes retrouvées de Claude Terrasse.

Dès lors, même si on n'est pas *fanatique des clowneries fin de siècle* de Jarry, on peut prendre grand plaisir à ces variations sur *Ubu* de Québécois raffinés. Et même si l'effet-choc qu'eurent les « énaurmités » ubuesques sur leur premier public, lors de la « bataille d'Hernani du symbolisme », est depuis longtemps retombé, l'aimable *Chanson du décervelage*, à la fin du spectacle – qui pourrait servir d'hymne à tous les sanguinaires de la scène internationale, – a gardé son efficacité.

BERNADETTE BOST

▶ Du mardi au vendredi à 21 h, samedi à 17 h et 21 h. Dimanche à 17 h. Jusqu'au 20 décembre. Tél. : 43-57-57-89.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



DU 15 AU 31 DEC. 20H30
dim. 27 15H
JEAN-CLAUDE GALLOTTA
GROUPE EMILE DUBOIS
la Légende de Don Juan
ou les Confessions d'un rocker
création pour 16 danseurs et 4 musiciens
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77



THEATRE DE L'ATHENEE LOUIS JOUVET
DERNIERE
DIMANCHE 20 DECEMBRE
L'INQUIETUDE
SECONDE PARTIE DU DISCOURS AUX ANIMAUX
DE
VALERE NOVARINA
PAR
ANDRE MARCON
LOCATION
47 42 67 27

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION



Le Concert d'un Soir
21H00
LUNDI 14 DÉCEMBRE
PRÉSENTATION FRANCIS ZÉGUT
RTL

Le Monde
L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

4e arrdt
ILE-SAINT-LOUIS 2 P.
CHARMANT ET CALME 55m²
État parfait.
49-95-07-08

5e arrdt
Mo ST-MICHEL. Box
VUE SUR SEINE
Pierre de taille. Service. 5 P., cuisine, 2 bains, 2 wc. Aménagement luxueux. 27, quai Saint-Michel Code S 309. Propriétaire Sam., dim. 14 h 30/17 h.

9e arrdt
RUE DE BRUXELLES
7 P. 170 m². 4 P. 120 m²
Imm. pierre de taille, asc.
49-95-07-08

SAINT-GEORGES
3 P. 50 M². 5e ASC.
Calme. Soleil.
49-95-07-08

14e arrdt
PRES PARC MONTSOURIS
EXCEPT. 80 m² + 100 m² jard.
1er ét. asc. parking
49-95-07-08

VAVIN. 5 P. 98 m²
Séj. + 4 ch., 4e, sans asc.
2 600 000 F. 43-20-32-71

16e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
Mo IÉNA 145 M²
Imm. stand. Très calme.
Récept. 45 m², 3 P., 2 bains.
7, rue de la Manutention
Sam., dim 14 h à 17 h.

18e arrdt
5 PIÈCES. 150 m²
Imm. p. de t., stand., parfait état, 1er étage s/square. Soleil. Calme Part. 3 100 000 F
Tél. 42-52-28-61

20e arrdt
EXCEPTIONNEL
A 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 PIÈCES.
Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m².
Frais réduits.
BREGUET 47-58-07-17

95 Val-d'Oise
95 ST-OUEN-L'AUMONE
Limite PONTOISE, ctre ville, tous commerces, proximité 2 gares. 5/6 P. 110 m² + box. 700 000 F.
NOTAIRE : 42-60-83-97

Province
DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park. cave, tt cft. État impecc. 43-59-69-74, matin.

appartements achats

Rech. 2 à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, PAIE COMPT chez notaire 48-73-48-07 même le soir

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

locations meublées offres

Paris
GARES EST ET NORD
BD DE STRASBOURG
Propriétaire loue
SUPERBE 5 P.
Pouvant convenir à cadre supérieur.
Refait neuf. Cft 4e asc
14 000 F. Chges comprises.
40-37-45-18

maisons de campagne

MONTARGIS (LOIRET)
1 h Paris direct A6. Ancienne MAISON DE CAMPAGNE
Parfait état s/son terrain
32 000 M²
Située au cœur du village, tous commerces, docteur, pharmacien. 5 PCES + grenier aménageable. Cave.
PX TOT. 465 000 F
Créd 100 % poss. Tél. 24 h/24
(16) 38-85-22-92

L'AGENDA

Artisans
Pour tous travaux de menuiserie (agencement, réparation) et travaux de peinture.
Contactez-moi au 42-08-67-84
Devis gratuit.

Bijoux
BIJOUX ANCIENS
GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
Tél. : 43-54-00-83.

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens 4, Ch.-d'Antin, magas. à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix
Ouverts 7 - 14 - 21 décembre.

Vignoble
MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Un vin de fêtes sur votre table en direct de la propriété, sec, demi-sec, moe. méthode champenoise, p millésimes disponibles
Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU
15, rue des Aîtres-Husseau
37270 Montlouis-/Loire
Tél (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme, loisirs
3 h de Paris par TGV
JURA
pleine zone nordique (près Métabief)
Location studios 2 à 6 pers. Hôtel pension et demi-pension, cours de ski fond par ancien sélectionné olympique, prêt matériel, salle remise en forme, sauna, etc. Tarifs suivant saison.
Renseigts et réservations
(16) 81-49-00-72

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers max. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement : 2 450 F à 3 050 F pers. /semaine
Renseignements et réservations
(16) 81-38-12-51
LE CRET-L'AGNEAU
La Longeville - 25650 MONTBENOIT

SKI DE FOND
RANDONNÉES NORDIQUES
CHALET VIE SAUVAGE
PRAT-HAUT
05350 QUEYRAS
TÉL. 92-46-71-72

DEMANDES D'EMPLOIS

JF, 22 a., titul. maîtrise A.E.S., exp. de banque, vente et communication publicitaire, rech. poste à temps partiel sur Paris ou région paris. Nathalie.
Tél. 39-95-09-52

JF 40 ans vendeuse qualifiée en maroquinerie, bilingue français-anglais 20 ans d'expérience en boutique de luxe, recherche emploi à temps partiel. Libre de suite.
Tél. : 39-68-83-80

LA PAGE ECONOMIQUE

OFFRES CITROËN DU 1er AU 24 DÉCEMBRE



★ RSCG

L'automobile redémarre.

L'ESSENTIEL

8000F
sur l'ensemble
de la gamme catalysée.

41900F
pour la nouvelle
CITROËN AX Escapade.
3 portes

61900F
pour la
CITROËN ZX Reflex 1,1 i.

6000F
sur toute la gamme
diesel et utilitaires.

TRIBUNE LIBRE

L'automobile redémarre.

La marque aux chevrons dit non au pessimisme ambiant, oui à la qualité de la vie, CITROËN va de l'avant et le prouve. Il dévoile dans ces colonnes une panoplie de moyens impressionnants pour mieux satisfaire sa clientèle. Plus que jamais CITROËN joue l'environnement. Sans sacrifier la qualité et l'équipement de ses modèles, CITROËN multiplie l'effet de l'aide fiscale et fait réaliser de substantielles économies. Vive la relance et bravo CITROËN.

CITROËN AX DIESEL UN NOUVEAU RECORD D'ECONOMIE

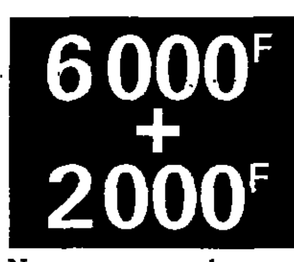
3,3 litres aux 100 km à 90 km/h*

Grâce à sa nouvelle conception mécanique et à la structure de ses pneus "verts" spécialement étudiée par Michelin pour CITROËN (plus faible résistance au roulement), la CITROËN AX Diesel a été harmonieusement conçue pour vous permettre de consommer moins. Car finalement, la meilleure façon de moins polluer, n'est-ce-pas de consommer moins ?

*Consommations Utac : 4,8 l à 120 km/h et 4,5 l en parcours urbain.

FRANCE

Citroën quadruple l'aide fiscale de l'Etat sur l'ensemble des Citroën catalysées.



Nous vous rappelons que l'aide fiscale est appliquée aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 litres, pour favoriser l'équipement de pots catalytiques. Vous n'avez que jusqu'au 31 décembre 1992 pour profiter de cette aide. Dans un souci de respect de l'environnement, CITROËN ajoute 6000F aux 2000F de l'Etat. C'est une économie totale de 8000F sur l'achat d'une CITROËN catalysée immatriculée avant le 25 décembre 1992.

8000F

SPECIAL DIESEL

Citroën vous offre 6000F sur l'ensemble de ses modèles.

CITROËN vous permet de réaliser une économie de 6000F sur l'achat d'un modèle équipé d'une motorisation diesel. Contrairement aux idées reçues, un moteur diesel moderne pollue moins qu'un moteur essence non catalysé. Là encore, c'est donc pour favoriser l'environnement que CITROËN incite les Français à rouler en diesel par cette nouvelle mesure d'encouragement.

UN EVENEMENT AUTOMOBILE

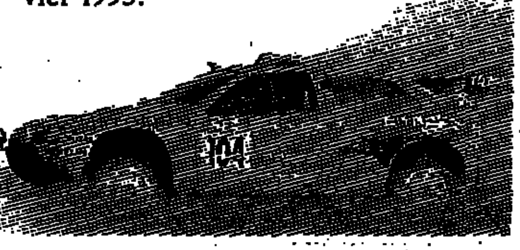
Nouvelle Citroën AX Escapade

41900F

La CITROËN AX Escapade 3 portes est peut-être l'événement automobile de cette fin d'année, moteur injection dépollué, trois couleurs: blanc banquise, rouge furio et bleu saphir, un intérieur personnalisé. Il ne vous en coûtera que 41900F pour acquérir cette merveille. En effet, grâce à la multiplication par 4 de l'aide fiscale, CITROËN vous fait faire une économie de 8000F et vous la propose à 41900F au lieu de 49900F (prix tarif du 1er décembre 92). On aurait tort à ce prix-là de se priver d'une belle "escapade".

Citroën ZX Rallye Raid, après sa victoire à Pékin, en route pour l'Afrique.

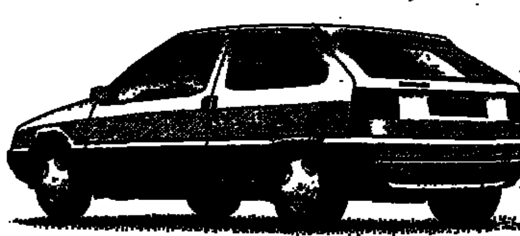
Après sa victoire dans le Paris-Pékin la CITROËN Rallye Raid s'aligne pour la 15e édition dans la course Paris-Dakar. Ne manquez pas le départ le 1er janvier 1993.



SPECIAL CITROËN ZX REFLEX

Chère la Citroën ZX? Sûrement pas à 61900F

61900F pour ce prix vous serez propriétaire d'une CITROËN ZX REFLEX 1,1 i. avec un moteur injection, pot catalytique, essieu arrière à effet autodirectionnel programmé, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, sièges enveloppants avec appuie-tête...
Et là encore, bénéficiez d'une économie non négligeable de 8000F grâce à la multiplication par 4 de l'aide fiscale, CITROËN vous la propose à 61900F au lieu de 69900F (prix tarif au 24.09.1992).

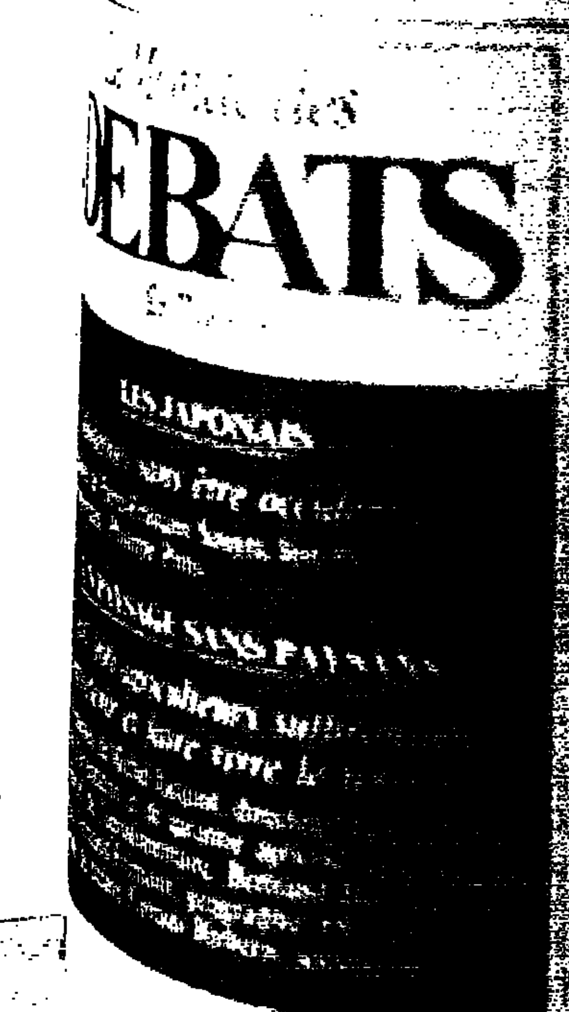


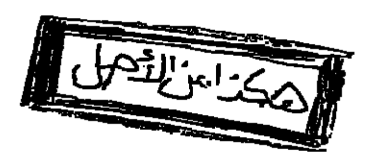
CITROËN C15

Petit prix pour grand volume.

41341F HT (ou 49030,40F TTC), c'est le prix auquel vous est proposé ce professionnel infatigable de 475kg de charge utile au lieu de 46400F HT (tarif du 24 septembre 92: 55030,40 F TTC).

Offres réservées aux particuliers non cumulables avec d'autres offres commerciales, valables sur l'achat d'un véhicule neuf livré et immatriculé avant le 25.12.92, dans tous les points de vente participant à l'opération.





CULTURE

POINT DE VUE

Le contrat

par Javier Perez de Cuellar

Le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, a désigné, vendredi 11 décembre, les membres de la Commission mondiale de la culture et du développement, dont la composition a été arrêtée en collaboration avec le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, et avec le président de la Commission, M. Javier Perez de Cuellar. Cette commission indépendante est chargée de préparer un rapport mondial sur la culture et le développement, qui sera étudié fin 1995 à la Conférence générale de l'UNESCO et à l'Assemblée générale des Nations unies.

Notre temps est celui de toutes les transitions : les dogmes, les certitudes, je dirais même les « politiques *reçues », comme il y a des* « idées reçues », sont remis en question. Il nous faut donc réexaminer en profondeur les conceptions du développement et en modifier les pratiques, qui ont abouti à faire des années 80, aux yeux de nombre d'experts, une décennie perdue pour le développement. Cependant, au moment même où la foi dans la seule croissance économique reculait, la notion de développement humain s'est peu à peu imposée. Au Sommet de la Terre, le concept de développement durable a été consacré par la communauté internationale. Désormais, chacun commence à comprendre que le développement, s'il suppose la croissance, *n'est pas réductible au seul développement* économique et que la clef de la préservation de la nature, c'est la culture.

Un autre développement, humain, durable et solidaire, est nécessaire. *Mais il ne peut s'édifier que sur la* base d'approches, de politiques et de pratiques nouvelles, dont l'épanouissement requiert un approfondissement des liens entre culture et développement. Pourtant, si ceux-ci sont perçus de plus en plus nettement, ils n'ont jamais encore fait l'objet d'un examen global et coordonné à l'échelon mondial. En comblant cette lacune, la commission que je préside prolongera l'action de la communauté internationale pour promouvoir dans toutes ses autres dimensions un autre développement.

Si le développement commence en effet dans la culture des hommes, dans leur culture matérielle comme dans leur culture symbolique, il doit aussi déboucher sur l'épanouissement culturel pour tous et pour chacun. C'est en effet la culture qui constitue la source et la finalité du développement, qui lui *donne élan, qualité, sens et durée et* qui donne un visage aux promesses de demain. La dimension culturelle du développement est aujourd'hui d'autant plus centrale que la culture et le savoir tendent à occuper une place chaque jour plus importante au sein de la production, de l'économie et de toute activité humaine. C'est de surcroît la culture qui façonne nos actes et nos conduites. Car elle n'inclut pas seulement le patrimoine physique ou symbolique. Elle n'est *pas simple fréquentation élitaire des* œuvres de l'esprit : elle est langage, réflexion, innovation, création, capacité critique et action sur le monde.

Révolution copernicienne à l'envers

Tout effort de développement qui ne s'appuierait pas sur le riche potentiel créateur qu'offre la culture risque donc non seulement d'être voué à l'échec, mais aussi de porter atteinte à la diversité des cultures et à leur dynamisme, qui se nourrit de l'échange et du dialogue. Un autre développement ne peut en outre s'affirmer que si, en amont et en aval des politiques, les attitudes et *les styles de vie se modifient en* profondeur – ce qui exige de véritables mutations culturelles. La conclusion d'un contrat social et moral authentique, voire du *«contrat naturel»* évoqué par le philosophe Michel Serres, exige donc l'élaboration d'un nouveau pacte : le contrat culturel.

A l'heure où le monde est partagé et bien souvent déchiré entre l'intégration et la désintégration, il est *manifeste que c'est au croisement* de la culture et du développement que se situe non seulement le problème, mais aussi la possibilité de solutions, qu'il s'agisse d'apaiser les conflits ethniques et interculturels, de lutter contre les inégalités ou de résoudre les tensions entre la globalisation des phénomènes et la fragmentation des subjectivités culturelles et politiques. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la nature des liens – en voie de métamorphose – entre *le mondial, le national et le local,* entre l'universalité et la spécificité, entre les progrès de l'interdépendance et la volonté également croissante d'autonomie et d'indépendance des acteurs.

Qui ne voit en effet que les conflits culturels et ethniques ne peuvent que s'exacerber, si le développement et la culture, en divorçant, se condamnent mutuellement à l'échec et si les cultures minoritaires ou indigènes ne jouissent pas d'une protection effective dans le cadre d'Etats de droit? La paix elle-même n'est qu'un répit fragile accordé par la diplomatie si elle ne se fonde sur un développement à visage humain, sur une authentique culture de paix. Il faut tirer une claire leçon, d'ailleurs valable pour tous les continents, des tragédies qui déchirent l'ex-Yougoslavie ou les Républiques nées de la dislocation de l'URSS : la carte de la «guerre des cultures», cette guerre *chaude et chaotique succédant à* l'ordre bipolaire de la guerre froide, se superpose presque exactement à celle du sous-développement, qui fait aussi s'embraser les ghettos urbains des pays riches. Les travaux de la commission que je préside, j'en suis convaincu, feront avancer la compréhension de tels problèmes et devraient avoir des conséquences positives sur les décisions et sur les pratiques des principaux acteurs, donc sur la paix.

N'oublions pas, enfin, que l'éducation et la démocratie naissent jumelles de la culture et du développement : le bouclier le plus efficace de la démocratie, ce sont des citoyens formés et responsables. *«La cité, disait déjà Plutarque, est le meilleur instituteur.»* L'éducation, qui comme la science constitue une dimension fondamentale de la culture, est d'abord un long dialogue avec le développement culturel, économique et social. C'est un enjeu culturel avant d'être une question technique.

Il est clair que nous sommes contraints de relever un défi sans précédent. Nous vivons, en effet, une révolution copernicienne du développement. Mais il s'agit d'une révolution copernicienne à l'envers, puisque c'est l'homme et sa culture – ses cultures, – la Terre et sa nature qui reviennent désormais *prendre leur place au cœur du système* monde. Dans cette perspective, les travaux de notre commission devraient permettre à la réflexion internationale sur le développement de franchir une nouvelle étape importante, et surtout de passer de la prescription à la pratique. Car il ne suffit pas de répéter qu'il faut prendre en considération la dimension culturelle du développement, il faut encore dire comment. Le rapport mondial sur la culture et le développement, que préparera la commission, sera orienté vers l'action, vers les politiques.

Dialogue et solidarité

La commission que je préside est donc appelée à associer à ses travaux, dans une logique de dialogue, tous les partenaires concernés. Elle organisera des consultations et des auditions publiques dans les différentes régions du monde, et recueillera les avis et les conseils d'éminentes personnalités, de créateurs et d'intellectuels, des meilleurs experts. Elle aura besoin du concours de *tous, mais aussi de la solidarité de* chacun, puisque ses travaux seront financés, comme ceux des commissions Brundtland, Brandt ou Sud, par des contributions financières volontaires. La Norvège, les Pays-Bas, *l'Allemagne et la Suisse ont déjà pris* des engagements fermes en ce sens, pour un montant provisoire global d'environ 1,5 million de dollars, qui correspondra à plus du quart du budget estimatif (5,6 *millions de dollars). Je les en remercie.* Il est nécessaire que d'autres se joignent à présent à l'entreprise. C'est d'ailleurs la communauté internationale elle-même qui, par une décision de la Conférence générale de l'UNESCO, a invité *« les Etats membres, les institutions financières internationales, les organismes d'aide au développement, les fondations et entreprises privées à apporter un concours financier et en nature aux activités de la commission ».*

Il est essentiel, d'un point de vue tant symbolique qu'opérationnel, que cet appel soit entendu au Nord comme au Sud. La culture et le développement doivent en effet être l'affaire de tous si l'on veut qu'ils deviennent la chance et le lot de chacun. Je conclurai en paraphrasant un proverbe africain : la culture et le développement, comme l'amour, sont les seules choses que le partage grandit.

Les membres de la commission

La commission mondiale de la culture et du développement (CMCD) est présidée par M. Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général des Nations unies, ancien ambassadeur du Pérou en Suisse, en URSS et au Venezuela.

Membre d'honneur : le prince Talal Ibn Abdul Aziz Al Seoud, ancien ministre de l'économie et des finances de l'Arabie saoudite ; Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991 ; M. Claude Lévi-Strauss, anthropologue et écrivain ; M. Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie 1977 ; M. Derek Walcott, prix Nobel de littérature 1992.

La commission est composée, par ailleurs, de : M. Claude Ake, *économiste nigérian du développement* ; Mme Lourdes Arizpe Schlosser, anthropologue mexicaine ; *M. Yoro K. Fall, historien sénégalais* ; M. Kurt Furgler, ancien président de la Confédération helvétique ; M. Celso Furtado, économiste brésilien ; Mme Niki Goulandris, ancien secrétaire d'Etat aux services sociaux de la Grèce ; M. Mahbub Ul Haq, économiste pakistanais ; M. Ole Henrik Magge, linguiste norvégien ; M. Nikita Mikhalkov, cinéaste russe ; Mme Chie Nakane, vice-présidente de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO ; Mme Leila Takla, juriste égyptienne ; M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix 1986.

Le secrétaire exécutif de la commission est M. Jérôme Bindé, directeur de l'Office de la CMCD à l'UNESCO.

Le Monde des
DEBATS
Le Monde

LES JAPONAIS
Modernes sans être occidentaux
L'analyse de Pierre-François Souyri, historien, et de notre correspondant, Philippe Pons.

UN PAYSAGE SANS PAYSANS
300 000 agriculteurs suffiront-ils à entretenir et faire vivre le territoire ?
Les réponses de Michel Jacquot, directeur du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, Jean Dupuis, industriel de l'agroalimentaire, Bertrand Hervieu, sociologue, Armand Frémont, géographe, Olivier Perrier, homme de théâtre, Corrado Barberis, sociologue.

EN BREF

□ **Mme Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, ouvrira un institut des droits de l'homme au Mexique** – La Guatémaltèque Rigoberta Menchu a annoncé, jeudi 10 décembre à Oslo, où elle a officiellement reçu le prix Nobel de la paix 1992, qu'elle allait utiliser son *chèque de 960 000 dollars* (environ 5 millions de francs) pour ouvrir un institut des droits de l'homme au Mexique, où elle vit en exil depuis 1981. Mme Menchu a estimé que le prix qui lui avait été décerné contribuerait à amener la paix au Guatemala, où elle compte ouvrir une filiale de son institut. Vêtue du costume traditionnel de son ethnie, Mme Menchu a lancé un vibrant appel pour la reconnaissance des droits des populations amérindiennes, *soulignant que* l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique avait eu pour conséquence le génocide de quelque 60 millions d'indigènes. – *(AFP.)*

Chaque semaine
Le Monde
HEURES LOCALES
consacre 8 pages à la vie régionale
Un cahier avec des pages couleur,
pour mieux connaître la vie locale
RENDEZ-VOUS CHAQUE SAMEDI
(numéro daté dimanche-lundi)

PHILATÉLIE

Contretemps

La Poste aurait dû mettre en vente générale, lundi 14 décembre, *le Plaisir d'écrire*, un carnet de douze timbres à 2,50 F. Emission annulée, bien que les carnets aient été imprimés, distribués dans les recettes principales. Il a fallu les rapatrier à l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux, en espérant qu'aucun ne manque à l'appel... Ce désordre s'ajoute au report de l'émission du timbre *Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus* – pour cause d'inauguration différée.

M. Guy Lormand, chef du Service national des timbres-poste (SNTP) invoque comme explication du retrait de ce «projet», entre autres, l'incidence de ce carnet sur le coût de la collection annuelle, qui doit être maintenu dans des limites raisonnables; la concurrence qu'il aurait occasionnée au carnet *Croix-Rouge* et sa durée de vie par rapport à un éventuel changement de tarifs...

Selon notre confrère Jacques Gervais, directeur de *l'Echo de la timbrologie*, ce sont, en réalité, les sujets des timbres qui auraient provoqué l'ire du ministre de tutelle, M. Emile Zuccarelli. *Peut-être ne faut-il y voir* qu'un problème de «protocole» : ce carnet ne figurait pas, en effet, au programme philatélique fixé par un arrêté signé par son prédécesseur.

Dommage, car dans ce carnet *apparaissait pour la première fois en* France une figurine représentant le Père Noël. Les collectionneurs se contenteront d'un Saint-Nicolas émis en 1951... en attendant un prochain carnet sur «le plaisir d'écrire» qui ne manquera pas de faire l'unanimité!

P. J.



**Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.**

A nos lecteurs

A dater du 7 janvier prochain, la publication de la rubrique « Philatélie » sera avancée d'un jour. Elle paraîtra, de ce fait, dans le numéro du jeudi daté vendredi.

En filigrane

● **Ventes.** – Vente sur offres Laroze (Saint-Andéol-le-Château, tél. : 78-81-50-22) clôturée le 15 décembre. Plus de 1 700 lots au catalogue bien illustré, dont classiques de France (prix de départ 780 000 F pour une lettre avec bande de trois dont tête-bêche n° 18 plus paire du 20 c bleu, oblitération DS2, à destination de La Havane, cachet du 31 janvier 1851); variétés en tous genres sur anciens et modernes.

Vente sur offres Robin (Paris, tél. : (1) 42-46-56-22) clôturée le 18 décembre. Plus de 3 000 lots dont *blocs spéciaux des TAAF* (départ 9 000 F) et France.

● *Le Monde des philatélistes* **de décembre.** – Concorde est l'avion le plus représenté sur des timbres-poste du monde entier : plus de six cents lui ont été consacrés. Sa popularité se traduit par des centaines de plis commémoratifs réalisés *spécialement pour les philatélistes, alors* que la vocation de Concorde n'a pourtant jamais été de transporter du courrier! Edouard Chemel, ancien pilote de Concorde, fait le point, dans *le Monde des philatélistes* de décembre, sur cette collection originale – qui a vu le jour il y a tout juste trente ans, avec la signature, le 29 novembre 1962, de l'accord franco-britannique pour la construction de cet avion supersonique civil. Autres sujets *traités dans ce numéro* : le courrier du Père Noël; les Romanov; les enveloppes «précasées»; l'invitée du mois : Sandra Jayat; et, naturellement, toutes les rubriques habituelles (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosques 25 F).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 12 décembre

Drouot-Richelieu, 14 h : estampes, gravures, tableaux contemporains, dessins, sculptures modernes, décoration, vins, alcools; **Hôtel George V** : 15 h : céramiques, mobilier.

Dimanche 13 décembre

Drouot-Montaigne : 15 h 30 : tapis d'orient.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 12 décembre

Chartres, 14 h : TSF; **Fontainebleau**, 14 h : bijoux, montres.

Dimanche 13 décembre

Chartres, 14 h : TSF; **Corbeil**, 14 h : orfèvrerie, bijoux; **Fontainebleau**, 14 h, argenterie, bijoux; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Verrières**, 14 h : céramiques et verres contemporains; **Versailles (Rameau)**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, orfèvrerie, bijoux.

PLUS LOIN

Samedi 12 décembre

Agen, 10 h : bijoux; 14 h : mobilier, objets d'art; **Bordeaux (Chartrons)** 10 h et 14 h 30 : monnaies, livres; **Epinal**, 14 h : mobilier, objets d'art; **Lyon (Marcel Rivière)**, 14 h 30 : poupées, jouets; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : bronzes, tableaux; **Marseille (Castellane)**, 14 h 30 : argenterie, mobilier; **Nîmes**, 14 h : gravures, flacons de parfums; **Orléans**, 14 h 30 : monnaies, cartes postales; **Pau**, 14 h 30 : livres; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30, mobilier, tableaux; **Saumur**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Vannes**, 14 h : objets de marine.

Dimanche 13 décembre

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Aurillac**, 14 h 15 : mobilier, tableaux; **Avranches**, 14 h 30 : jouets; **Biarritz**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Bordeaux (lac)**, 19 h : voitures de collection; **Calais**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Cannes**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Douai**, *14 h 30 : arts africains*; **Doullens**, 14 h : mobilier, objets d'art; **Gien**, 14 h : faïences de Gien; **Lille**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art; **Lons-le-Saunier**, 11 h : bijoux, montres; 14 h : mobilier, tableaux; **Mâcon**, 15 h 30 : mobilier, tableaux; **Mayenne**, 14 h : mobilier, objets d'art; **Montluçon**, 14 h 30 : jouets, bijoux; **Nancy**, 14 h : mobilier, objets d'art; **Parthenay**, 14 h 30 : lithos; **Rouen**, 14 h : tableaux modernes, faïence de Rouen; **Saint-Dié**, 14 h 30 : estampes et tableaux modernes; **Saint-Omer**, 15 h : mobilier, objets d'art; **Soissons**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Thonon-les-Bains**, 14 h : mobilier, tableaux; **Tours**, 14h.30 : photos de cinéma.

FOIRES ET SALONS

Lyon, Nîmes, Moulins, Langon, Longwy, Lorient et Eu.

ANTIQUITES - BROCANTE
A AUSTERLITZ
DU 10 AU 14 DECEMBRE 1992



ESPACE AUSTERLITZ
30, quai d'Austerlitz, Paris 13e
SADEMA : Tél. : 40 62 95 95

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. 1 pour la route ; Scènes d'amour : (en français) mar. (en anglais) mer., jeu. (dernière) 22 h. L'amour est aveugle : ven., sam. 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Jeux d'ombres à Nohant : ven. 19 h ; sam. 15 h, 20 h. Surprises de l'amour : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.

ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. L'Inquiétude : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Cinq essais d'effraction : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 15 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : ven., sam. (dernière) 19 h 30.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Cabaret de la grand'peur : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. mer., dim. soir. Je? Deux!! Maux... : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h.

BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Mar'mots : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Le Bonjour d'Alfred : mar. 19 h 30. Les Cauchemars : mar. 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Marcel et Roger : ven., sam. (dernière) 22 h. Les Nuits de la colère : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 15.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIX° (42-38-35-53). Apprendre à rire sans pleurer : 19 h. Rel. dim., lun. Escurial : 19 h. Rel. dim., lun. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : 20 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : mer. (en espagnol), jeu., ven., sam. (en français). 20 h 30. La Vida es Sueno (en espagnol) : dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président : ven. 20 h 30 ; sam. 16 h. Les Voeux du président : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : ven. 19 h 30. Les Choéphores : sam., jeu. 19 h 30 ; dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : dim. (+ les Choéphores) 13 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Une certaine mulâtresse : mer., jeu. 20 h ; ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Mademoiselle Jaïre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Hello Dolly : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 14 h 30 ; dim. 18 h 30. Rel. lun.

LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : 20 h 30. Rel. dim.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-88-81-54). Le Pleure-misère : 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Rel. mer., dim. soir. Le Venin des histoires : 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Rel. mer., dim. soir. Appartement témoin ; De plein fouet : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h ; sam., dim. 17 h. Les Ubs : ven., sam., lun., mar., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : sam., mar. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : 19 h. Rel. jeu.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 15 ; dim. 17 h 30. Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Avatar : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim. Rose de Noël : sam. 14 h ; dim. 14 h, 17 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au bal à Boulingrin : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h. Rel. dim., lun.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'Ile des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Quand fera-t-il jour? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. Le Machiniste têtu : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Fous de vous : sam. 15 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : , 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Bösendorfer : lun. 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mar. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 21 h ; sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Rel. dim. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Rire amer du belouga : 22 h 15. Rel. dim. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Sans cesse : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : 21 h 30. Rel. dim.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81). Classés Z : mer., jeu. (dernière) 21 h 30 ; mar. 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. dim. Douce : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Voici le temps des assassins : 18 h 30. Rel. dim. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Edwige Feuillère en scène : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Des fois, la nuit... : sam., mar., jeu. (dernière) 19 h 30. Huis clos : mer., mar. 21 h 15 ; sam. 16 h. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Le Mobil Home : ven., mar. (dernière) 19 h 30. Savage Love (anglais-français) : jeu., ven., sam. 21 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim., mer., jeu. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen, les fables de La Fontaine : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30. Marc Métral dans Cadeau de Noël : mer., sam. 14 h 30.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Grande salle. Faust : lun. 19 h 30. Saint François d'Assise : sam., mar. 18 h.

PALAIS DE JUSTICE (48-20-72-27). Port-Royal : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h. Scorrendo : ven., sam., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Patrick Bosso : 21 h. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : lun., mar., mer., jeu. 21 h. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 16 h.

RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Deux siècles d'amour : 20 h 30. Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vu du pont : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Les Poupées : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (42-272-68-81). L'Art de la chute : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 19 h. Le Défunt ou Les fleurs fanent aussi en été : jeu. (dernière) 19 h ; mar. 21 h 30. La Farce de maître Pathelin : dim. (dernière) 17 h. Sea, Sex and Sport : ven. (dernière) 20 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Frieda's flight or She who can but doesn't (en anglais) : dim. 18 h. Gotcha (en anglais) : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h. Long John Silver, the Pirate (en anglais) : lun. 14 h 30, 20 h 30. Separation (en anglais) : lun., mar. (dernière) 20 h 30. The Elephant Man (en anglais) : lun., mar. 14 h 30, 20 h 30. The Hamburger Twins (en anglais) : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 14 h 30. The Ramayana (en anglais) : sam. 18 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro et Saoz : 22 h. Rel. dim. Dis-moi que tu m'aimes : 22 h. Rel. dim., lun. La Servante de l'amour ; le Grand Voyage : ven., sam. (dernière) 18 h 45.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Paul et Virginie : ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Saute, Marquis! : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Conversation en Sicile : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le marchand de glace est passé : ven., sam. (dernière) 20 h 45. Monsieur chassel : mar., mer., jeu. 20 h 15.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam. (dernière) 20 h 30. Salomé : ven. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). Attention haute tension : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Le Vagabond de Whitechapel : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Macbett : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Sourire des mondes souterrains : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Conversation sur la montagne : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 16 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (42-50-15-65). L'Homme invisible : mer. 15 h ; lun. 19 h ; mar. 20 h 30.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE TRÉVISE (48-45-10-11). Parking sauvage : ven. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam, mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de Mémé : 19 h. Rel. dim., lun. Voyage au centre de la Terre : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Fou rire d'Hamlet : dim. 17 h ; lun. 21 h.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

PORT-ROYAL. Palais de Justice (48-20-72-27), 20h30 ; dim. 16 h (9).

SOURIRE DES MONDES SOUTERRAINS. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (9).

UNE CERTAINE MULATRESSE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 20h30 ; dim. 16 h, mer. et jeu. 20 h (9).

LA DAME AU PETIT CHIEN ; UN MOUTON A L'ENTRESOL. Vanves (Théâtre le Vanves) (46-45-46-47), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h (10).

LE DÉFUNT OU LES FLEURS FANENT AUSSI EN ÉTÉ. Théâtre de la Lune noire (42-272-68-81), jeu. (dernière) 19 h et mar. 21 h 30 (10).

SCORRENDO. Péniche-Opéra (42-45-18-20), ven., sam., mer., jeu. 21 h et dim. 17 h (10).

THE RAMAYANA. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), sam. 18 h (10).

LES VUX DU PRÉSIDENT. Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61), sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 16 h (10).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Juvisy-sur-Orge (Théâtre de l'Eclipse) (69-21-60-34), ven., sam., mar. 21 h et dim. 16 h (11).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Juvisy-sur-Orge (Salle Jean-Dasté) (69-21-60-34), ven., sam., mer., mer., jeu. 21 h et dim. 16 h (11).

THE HAMBURGER TWINS. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), ven., sam. 20 h 30 et sam. 14 h 30 (11).

GÉRARD DAVID. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 22h30 (9).

JE SUIS GAIE MAIS ,A VA PASSER. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), sam. et dim. 17 h 30 (12).

CLOVIS. Le Relais du Bois (40-50-19-56), dim. 16 h (13).

FRIEDA'S FLIGHT OR SHE WHO CAN BUT DSN'T. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), dim. 18 h (13).

LE BONJOUR D'ALFRED. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar. 19 h 30 (15).

LES CAUCHEMARS. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar. 20 h 30 (15).

GOTCHA. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), lun., mar., mer. et jeu. 18 h (14).

L'HOMME INVISIBLE. Théâtre Paris-Plaine (42-50-15-65), lun. 19 h, mar. 20 h 30 et mer. 15 h (14).

MONTAIGNE OU DIEU, QUE LA FEMME ME RESTE OBSCURE!. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (14).

CLASSÉS Z. Interclub 17 (42-27-68-81), mar. 20 h, mer. et jeu. (dernière) 21 h 30 (15).

LE MALADE IMAGINAIRE. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (45-53-60-00), mar. et jeu. 14 h 30 (15).

MONSIEUR CHASSEl. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 20h15 ; dim. 15 h (15).

LA NUIT JUSTE AVANT LES FORÊTS. Espace Hérault (43-29-86-51) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (15).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Exposition : « A la rencontre des Amériques », 10 heures, hall du Musée de l'homme (Le Cavalier bleu).

Exposition « Rossini », 10 heures, Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Assemblée nationale », 14 h 30, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« L'Institut de France, du collège de Mazarin à la Coupole des académiciens », 14 h 30, 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

Exposition : « Kesa, manteaux de nuages », avec C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Chefs-d'œuvre du Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Les dames du Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« L'hôtel Drouot avec un expert », 14 h 30, métro Richelieu-Drouot, sortie rue Drouot (Europ explo).

« Hector Guimard et l'histoire du métropolitain », 14 h 30, métro Porte-Dauphine, à l'extérieur, sortie avenue Foch, côté pair (Connaissance de Paris).

Exposition : « L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914 », 15 heures, entrée de l'exposition, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

« L'hôtel Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« L'église russe de la rue Daru », 15 heures, 13, rue Daru (Europ explo).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant le portail principal, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Les salons de l'hôtel de Sagan », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Maison des Associations, porte du Jour, Forum des Halles, 14 h 30 : « Prague la belle », par J. Thabuis ; 16 heures : « Mexique, au-dessous du volcan », par K. Vanderhaeghe (Le Cavalier bleu).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Kepler, Newton et les sphères », par J. Oesterlé.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Action et pouvoir des énergies divines », par C. Gion ; « Les hiérarchies célestes », par Natya (Conférences Natya).

Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente, 15 heures : « Histoire de la culture physique en Europe, retracée à partir de la vie et l'œuvre du professeur Edmond Desbonnet », par G. Andrieu (Maison de La Villette).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Du burlesque à la comédie américaine : Caught in the Park (1915), Mabel, Fatty and the Law (1915), le Roman comique de Charlot et Lolotte (1914), de Mack Sennett, 18 h 30 ; Drôle de couple (1968, v.o. s.t.f.), de Gene Saks, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Intégrale Michael Snow : Side Seat Painting Slide Sound Film (1970), de Michael Snow, Presents (1980), de Michael Snow, 18 h 30 ; So Is This (1982), de Michael Snow, Seated Figures (1988), de Michael Snow, Breakfast (1976), de Michael Snow, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le cinéma mexicain : Vidas errantes (1984, v.o. s.t.f.), de Juan Antonio de La Riva, 14 h 30 ; Angel de Fuego (1992, v.o. s.t.f.), de Dana Rotberg, 17 h 30 ; Reed (1971, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : America, America : Bo canto calling America (1986) de Beug et Simpson, Centenaire de la statue de la Liberté (1986), l'Extravagant Mr Ruggles (1935, v.o.) de Leo McCarey, 14 h 30 ; Artistes : Paris X 2 (1988, v.o.) de Jay Rosenblatt, Christo in Paris (1990, v.o.) de David et Albert Maysles, Susan Froemcke, Deborah Dickson, 16 h 30 ; Une femme disparaît : Spot collants Dim (v.o.), Frantic (1987, v.o.) de Roman Polanski, 18 h 30 ; Ecrivains : Un clin d'œil à Fitzgerald (1965) de Guy Seligmann, 20 h 30 ; Henry Miller, l'odyssée (1969, v.o.) de Robert Snyder, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE JOUR DE L'ÉCLIPSE (Sov., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Action, 5• (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-88) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 18 h.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 17 h, 19 h, 21 h.

CITY OF HOPE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.

LE COBAYE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

FISHER KING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 16 h, 18 h, 20 h.

GOTHIC (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 16 h 10.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 45.

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17• (43-29-79-89 36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (Tch., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 17 h 50.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 16 h, 22 h 15.

MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 21 h 50.

PORTES OUVERTES (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 20 h 15.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 45.

SCANDALE SECRET (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 20 h.

SPETTERS (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 19 h 40.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 17 h 30.

THE HARDER THEY COME (Jamaïcain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 20 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h 30.

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h 15.

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 45.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

LES GRANDES REPRISES

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (V., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

ORINOKO (V., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

STORMY WEATHER (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5• (43-54-51-60).

BILLET

Syndrome scandinave

Après le mark finlandais, la couronne suédoise, c'est au tour de la couronne norvégienne de renoncer au lien établi avec l'écu. Certes, cette rupture est en principe provisoire. Dans un mois, théoriquement, la couronne retrouvera son «ancre» européenne. Mais cette nouvelle péripétie montre bien que la crise monétaire du mois de septembre n'en finit pas. *«On commence à être habitués»*, s'exclament les cambistes.

Jeudi, comme plusieurs fois au cours des semaines précédentes, le «syndrome scandinave» a joué. Apprenant que les pressions sur la couronne norvégienne avaient poussé les autorités monétaires à rompre le lien avec l'écu, les opérateurs des marchés des changes ont mis la pression sur la seule monnaie scandinave appartenant au SME, la couronne danoise. De là, le mark s'est apprécié vis-à-vis des autres monnaies, y compris le franc français (il s'est de nouveau calé au-dessus de 3,41 francs). Des tumultes auxquels on s'est habitué depuis la rentrée mais qui sont fort mal venus, le jour de l'ouverture du sommet d'Edimbourg.

L'aspect le plus préoccupant des événements de jeudi ne réside peut-être pas, en fait, dans les fortes fluctuations des monnaies, mais a été reflété dans plusieurs déclarations officielles. Que ce soit en Norvège ou au Danemark, des responsables ont rappelé qu'il était difficile de se maintenir dans un système de taux de change semi-fixes – le SME – au moment où de plus en plus de monnaies flottent librement ou ont été dévaluées. *«Plus de 36 % de nos exportations sont dirigées vers des pays qui ont dévalué leur monnaie»*, rappelait un économiste danois.

L'une des vertus principales du SME a été de préserver une zone de parités relativement stables dans une dizaine de pays, et de faire s'y rallier nombre de voisins. A partir du moment où cette zone se réduit – la livre et la lire ont quitté le système, la peseta et l'escudo ont été dévalués, les monnaies scandinaves ont rompu leur lien avec l'écu – dans un environnement monétaire international très chahuté, le SME y laisse une partie de son âme. Les Européens ont eu coutume ces dernières années de reprocher aux Américains leurs dévaluations compétitives et aux Japonais leur yen sous-évalué. Les chances d'achèvement d'une union économique et monétaire seraient encore diminuées si de telles querelles se développaient à l'intérieur même de l'Europe. Le «syndrome scandineve» touche l'Europe tout entière.

FRANÇOISE LAZARE

La couronne norvégienne flottera pendant trente jours

STOCKHOLM

de notre correspondante

Après la Finlande en septembre et la Suède en novembre, la banque centrale de Norvège a fini par capituler devant les pressions exercées sur la monnaie nationale. L'annonce a été faite, jeudi 10 décembre, que la couronne norvégienne était décrochée de l'écu.

La durée du «congé» de la couronne norvégienne sera limitée à trente jours, conformément au règlement promulgué le 19 octobre 1990, qui autorise une telle mesure en cas de *«situation extraordinaire»*.

«C'est une défaite pour la Norvège et pour beaucoup d'autres pays en Europe, le résultat des turbulences internationales, en particulier celle qui a suivi le flottement de la couronne suédoise», constatait jeudi à Oslo M. Sighjörn Johnsen, ministre des finances du gouvernement travailliste minoritaire de Mme Gro Harlem Brundtland.

F. N.

La France et l'Allemagne assouplissent légèrement leur politique monétaire

La Bundesbank et la Banque de France ont annoncé en même temps, jeudi 10 décembre, les grandes lignes de leur politique monétaire pour l'année 1993. Globalement, les deux instituts d'émission fixent les mêmes objectifs qu'en 1992, autorisant seulement une croissance un peu plus rapide de la masse monétaire. Les marchés financiers, et notamment les marchés des changes, demeurent perturbés, et ont affiché jeudi leur déception après l'annonce d'un maintien par la Bundesbank du coût du crédit à ses niveaux actuels. Vendredi, la Bundesbank et la Banque de France annonçaient être intervenues pour soutenir le franc, indirectement affaibli par la décision prise par la Norvège de laisser flotter sa monnaie.

Entre récession et inflation outre-Rhin

FRANCFORT

de notre correspondant

Le conseil central de la Bundesbank, réuni jeudi 10 décembre pour la dernière fois de l'année, a décidé de maintenir les taux d'intérêt inchangés. Il a indiqué que son objectif était de contenir la progression de la masse monétaire l'an prochain entre 4,5 % et 6,5 %, contre 3,5 % et 5,5 % en 1992. Cet élargissement d'un point s'explique par le besoin de capitaux à l'est de l'Allemagne et non par un relâchement de la lutte contre l'inflation.

La fixation d'un objectif de progression de la masse monétaire est un acte de politique économique important. Il s'agit de donner un signal clair aux différents acteurs de la vie économique sur l'appréciation que porte la banque centrale sur la situation économique en général et celle des prix en particulier. Ce simple message peut contribuer à lui seul à l'assainissement de l'inflation.

Avec un objectif de 4,5 % à 6,5 % pour M3 (la masse des billets et des dépôts à moins de quatre ans), la Bundesbank a-t-elle envoyé un «message clair»? La réponse est franchement non. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement dans le contexte actuel. La Bundesbank est sur *«une ligne de crête entre inflation et récession»*, comme l'expliquait la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* le 8 décembre. La hausse des prix, que l'on a crue assagie, est revenue au rythme annuel de 3,7 % en novembre. La masse monétaire M3, indicateur de l'inflation à venir, a crû de 10,3 % en octobre. Sur l'année, le dérapage est totalement incontrôlé puisque M3 aura augmenté *«entre 9 % et 10 %»*, selon M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank.

Il est arrivé à la Buba de ne pas tenir son objectif mais jamais depuis la guerre le décalage n'avait été aussi important. Ce n'est donc pas le moment d'abandonner la politique restrictive en abaissant les taux ou en laissant filer la masse monétaire.

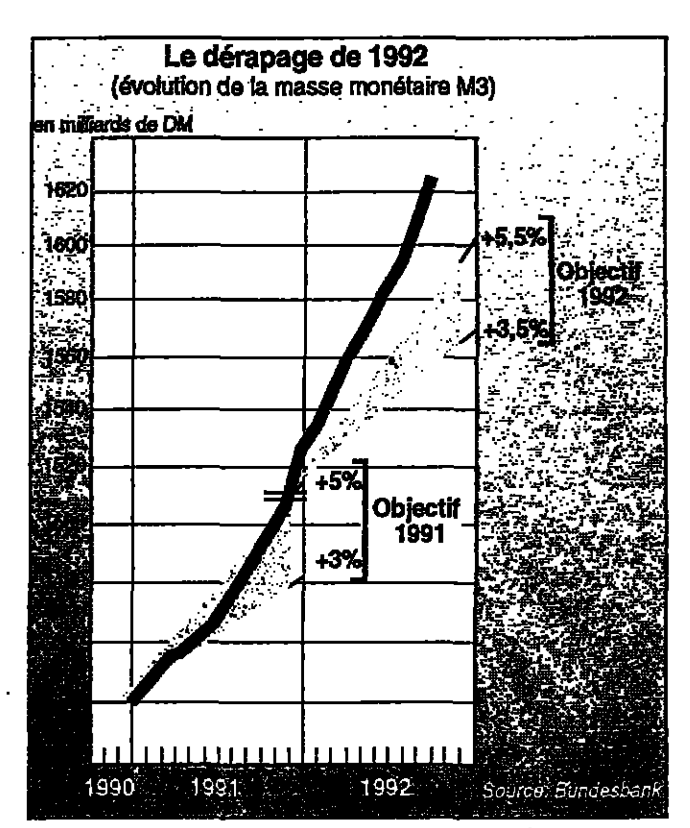
D'un autre côté, la récession menace. La croissance économique devrait se situer l'an prochain entre 0 et 1 %. Beaucoup réclament que la Buba contribue à la reprise en desserrant la contrainte monétaire, contestant vivement le calcul de M3 faussé par des facteurs «spéciaux» : utilisation du mark en Europe de l'Est, basculement des capitaux sur le court terme du fait même des taux attractifs de la Buba, dépenses considérables de soutien des autres monnaies du SME. Autant de facteurs qui expliquent la forte croissance de la masse monétaire sans être porteurs d'inflation. Le monétarisme est sévèrement critiqué ou du moins l'interprétation trop orthodoxe qu'en font les membres du conseil de la banque centrale.

Quelle solution? La hausse d'un point de l'objectif de M3 pour 1993 s'explique par les besoins de crédits à l'Est et par le *«potentiel de croissance des capacités»* évalué à 3 %. Si reprise saine il y a, elle ne manquera pas de liquidités.

Mais la Bundesbank ne pouvait pas faire plus sans perdre de sa crédibilité sur le front des prix. Elle confirme qu'elle fait confiance à M3, qui est peut-être un mauvais indicateur mais qui est le meilleur dont elle dispose. Au passage, M. Schlesinger note que la France utilise aussi *M3* avec un objectif similaire, ce qui montre la «convergence» des deux économies.

Le message forcément ambigu de la Banque est qu'on laisse le pied sur le frein mais qu'on est prêt à le lever légèrement en cas de récession. Politique pragmatique qui ressemblera en 1993 à celle conduite depuis la mi-septembre. Le plus important est que l'institut d'émission veille à ce que le coût de l'argent au jour le jour reste inférieur à 8,80 % environ. On verra au début de 1993 – peut-être dès février – si une baisse des taux est possible.

ÉRIC LE BOUCHER



Le trait plein représente l'évolution constatée de la masse monétaire. Les deux cônes grisés indiquent les fourchettes d'objectifs fixés par la Bundesbank, à la fin de chaque année, pour l'année suivante. En novembre 1991, l'objectif maximum de 5 % de croissance de la masse monétaire était respecté, de justesse. Mais dès la fin de l'année, l'écart se creusait, et ne faisait que s'accroître.

Paris dans l'attente

Pour 1993, la Banque de France, en accord avec le ministère de l'économie et des finances, a légèrement relevé la fourchette de croissance de la masse monétaire portée de 4 % - 6 % à 4 % - 6,5 %. Outre les moyens de paiement et les placements à vue, la masse monétaire M3 regroupe les comptes sur livrets, les Codevi, les comptes d'épargne logement, les dépôts et titres de créances négociables en devises étrangères, les placements à terme en francs, les titres d'OPCVM (court terme, sicav trésorerie), et les parts des fonds communs de créances.

Le choix de l'objectif fixé pour 1993 tient compte de la possibilité d'une reprise économique sans relâchement de la politique monétaire. Dans son message, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, se montre prudent sur les prévisions gouvernementales d'une croissance économique de 2,6 % l'an prochain en raison de la dépréciation de plusieurs monnaies du système monétaire européen qui aura pour conséquence de rendre le franc moins compétitif et donc de ralentir nos exportations.

Laisser ses chances à la reprise

Le gouverneur de la Banque de France pense cependant que la hausse du dollar et la probable détente des taux d'intérêt internationaux compenseront partiellement l'incidence de la réévaluation du taux de change du franc. Dans cette perspective à moyen terme, le potentiel de croissance non inflationniste de l'économie française serait de l'ordre de 3 % en volume, associé à une hausse des prix que la Banque de France souhaite maintenir en dessous de 2,5 %.

Le produit intérieur brut (PIB) en valeur peut donc progresser en France de 5,5 %, tout en étant pleinement compatible avec l'objectif central de stabilité de la monnaie. Cette constatation amène l'institut d'émission à reprendre l'objectif de l'an dernier tout en l'élargissant d'un demi-point vers le haut pour laisser toutes ses chances à la reprise économique.

L'augmentation de la demande de financement en 1993 devrait être assez modérée. Les entreprises dégageront de leur activité une épargne importante qui leur permettrait d'autofinancer largement des investissements et des stocks en faible augmentation. Le recul des crédits qui leur sont accordés (+ 2,7 % à la fin septembre 1992 au lieu de + 8,3 % en 1991) devrait se confirmer. Les crédits aux ménages, dont la croissance est passée de 3,8 % en 1991 à 1,7 % en 1992 en raison de la réserve des emprunteurs et des établissements prêteurs, croîtrait un peu plus vite l'an prochain, en liaison avec une consommation plus dynamique et un léger redressement des achats de logements. En outre, l'Etat aura encore recours de manière substantielle à des émissions de titres pour combler son déficit budgétaire. Globalement, la croissance de l'endettement intérieur total, pratiquement stable autour de 6 % en 1991 et 1992, pourrait s'établir autour de 7 % en 1993.

Mais l'évolution de la masse monétaire sera aussi influencée par les taux d'intérêt. La détente prévisible des taux à court et long terme pourra entraîner une expansion des crédits alors que le retour à une courbe des taux plus plate (taux courts et taux longs se retrouvant) réduira l'avantage de rémunérations proches de 1,5 point actuellement en faveur des taux à court terme. En conséquence, la progression des OPCVM court terme (sicav de trésorerie) devrait décélérer, alors qu'en 1992 elle a été très forte : 8,7 % fin octobre, comme l'a été celle des titres de créances négociables en francs (+ 27,6 %) qui comprend désormais, outre les certificats de dépôt et les bons des institutions des sociétés financières, les bons à moyen terme négociables créés par les établissements de crédit.

FRANÇOIS RENARD

Les suites de l'affaire de KIO

Le gouvernement espagnol critique le Koweït

MADRID

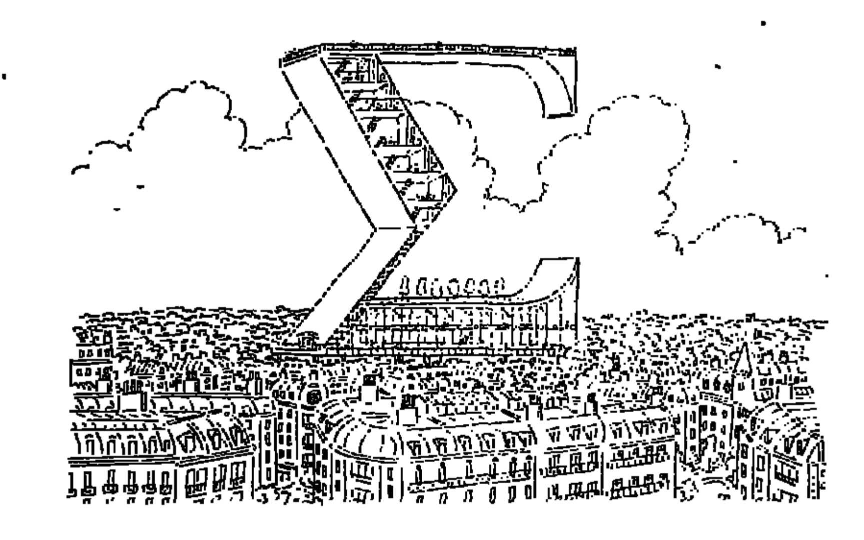
de notre correspondant

Une commission du Parlement koweïtien a approuvé, mercredi 9 décembre, la proposition de placer sous séquestre les fonds et les biens des personnes présumées coupables d'infractions dans le scandale des investissements de KIO (Kuwait Investment Office) en Espagne (*le Monde* daté 6-7 décembre). Selon le président de la commission, M. Ismaïl Chatti, *«le gouvernement est en train de prendre des mesures susceptibles d'assurer la poursuite en justice de tous ceux, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, qui sont soupçonnés d'infractions, afin de protéger les avoirs publics»*. Les pertes de KIO ont été estimées à 450 milliards de pesetas (22 milliards de francs) lors de la demande de cessation de paiements du groupe Torras déposée au début de cette semaine.

En Espagne, le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, a indiqué, devant le Congrès des députés, que *«KIO avait commis une erreur, au moins juridique, en demandant la cessation de paiements du groupe Torras (filiale à 100 % de KIO) car cela ne permettra pas de résoudre les difficultés des entreprises»*. M. Solchaga a souligné également que *«les autorités koweïtiennes devaient faire face à leurs responsabilités»*. De son côté, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a recommandé au Koweït de *«réfléchir sur les répercussions d'une décision»* susceptible de mettre au chômage des dizaines de milliers d'employés de filiales dans lesquelles KIO est majoritaire et qui pour la plupart connaissent de grosses difficultés financières. Le groupe américain Freeport MacMoran vient d'ailleurs de rompre le protocole d'accord pour le rachat de Fesa-Enfersa, fabricant d'engrais, filiale d'Ercros contrôlée à 38 % par KIO.

La commission nationale des marchés des valeurs (CNMV), l'équivalent de la Commission des opérations de Bourse (COB), a demandé à M. Javier de la Rosa, ancien homme de confiance de KIO en Espagne jusqu'à sa démission en mai, de venir s'expliquer sur ses récentes déclarations et notamment sur celle selon laquelle le groupe koweïtien a demandé la suspension de paiements pour éviter une OPA. La CNMV entend également clarifier les participations financières de l'homme d'affaires catalan au sein d'entreprises dépendant de Torras qui sont jugées douteuses par le gouvernement de l'émirat.

MICHEL BOLE-RICHARD



DANS UN MONDE CHARGÉ DE CONTRAINTES, NOUS CONSTRUISONS L'INNOVATION INDUSTRIELLE.

Le Réseau Eurisys conçoit et réalise les projets les plus complexes. Le Réseau Eurisys accompagne votre projet, depuis l'expression des besoins jusqu'à l'assistance à l'exploitation. Dans le monde, il rassemble cinq mille personnes au sein de six pôles d'activités complémentaires: conseil, ingénierie, informatique, mécanique et maintenance, documentation et information, essais et assistance technique.

RÉSEAU ΣURISYS

INGENIERIE ET SERVICES

C'est parce que nous sommes plusieurs que nous sommes unique.

14-15, PLACE GEORGES-POMPIDOU, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX. TÉL. 0? 06 61 62

ILLUSTRATION: ROSY

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Après la mise en redressement judiciaire de la maison-mère

Deux filiales de Majorette déposent leur bilan

LYON

de notre correspondant

Deux filiales de l'entreprise lyonnaise Majorette, constructeur de voitures miniatures, actuellement en redressement judiciaire, ont déposé leur bilan, mercredi 9 décembre, auprès du tribunal de commerce de Lyon. Il s'agit de l'entreprise Solido, installée à Anet (Eure-et-Loir), et de Majo Distribution, de Reyrieux (Ain), employant respectivement 150 et 80 salariés. Le personnel de la maison-mère demandait que la décision du tribunal de commerce de Lyon soit ainsi étendue. Le sort de Solido et de Majo Distribution ne sera pas nécessairement fixé en même temps que celui du holding, dont un plan de redressement doit être précisé, avant le 23 décembre.

L'endettement de Majorette est maintenant estimé à 540 millions de francs, au lieu de 420 millions de francs évoqués au moment du dépôt de bilan. Le comité d'entreprise a écrit aux magistrats consulaires, en demandant la dissolution du directoire, présidé par M. Yves Lansard. Il incrimine à nouveau les conditions de la vente d'actions Solido à Majorette par la famille Véron durant l'exercice de 1991 et s'interroge sur le coût réel de la délocalisation de la production au Brésil, en Thaïlande. Les élus souhaitent obtenir communication de l'identité et des propositions des repreneurs qui se sont fait connaître auprès de Mᵉ Bruno Sapin, administrateur judiciaire.

GÉRARD BUÉTAS

Avant l'ouverture de son capital

La Caisse nationale de prévoyance devient une société anonyme

La CNP (Caisse nationale de prévoyance), premier assureur-vie français, fait peau neuve et devient une société anonyme, à l'instar de ses trois sœurs de l'assurance publique française (l'UAP, le GAN et les AGF). C'est à l'issue de la dernière réunion, mercredi 9 décembre, de la commission supérieure de cet établissement public industriel et commercial (EPIC) que la CNP a changé de statut et a été rebaptisée CNP Assurances SA. L'assureur-vie aura désormais une direction à deux étages, avec un conseil de surveillance, présidé par M. Edmond Alphandéry, député centriste de Maine-et-Loire, et un directoire, dont le président est M. Pierre Darnis.

Cette mutation était un préalable indispensable à l'ouverture du tour de table de l'assureur et à plus longue échéance à son introduction en Bourse. La CNP aura d'ici à la fin de l'année trois nouveaux actionnaires : la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à hauteur de 30 % du capital, La Poste, avec 17,5 %, et les Caisses d'épargne, avec 10 %. L'Etat restera toutefois le premier actionnaire en conservant 42,5 % du capital et récoltera au passage 3,8 milliards de francs (1,9 milliard dans le budget 1992 et 1,9 milliard pour celui de 1993). *« Il ne s'agit en rien d'une privatisation »*, a précisé M. Alphandéry, *« les trois partenaires du tour de table appartiennent au secteur public »*.

La Poste et la CDC achèteront les titres auprès de l'Etat . En revanche, il sera procédé à une augmentation de capital en numéraire pour le groupe des Caisses d'épargne. Les opérations auront lieu avant la fin de l'année, l'évaluation définitive de la CNP devant paraître au *Journal officiel* du 21 décembre. La commission d'évaluation des entreprises publiques avait donné une fourchette de prix comprise entre 7,5 et 8,5 milliards de francs.

Pour 1992, la CNP prévoit un bénéfice de 1,22 milliard de francs contre 989 millions en 1991, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs (contre 35,6 milliards l'an dernier).

SOCIAL

Les élections prud'homales

Le CNPF déplore la faiblesse du taux de participation

M. Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, a déploré jeudi 10 décembre dans un communiqué *« la modestie du taux de participation »* des salariés mais également des employeurs lors des élections prud'homales du 9 décembre. Alors que le taux d'abstention a atteint 59,63 % chez les premiers, il s'est établi à 74,31 % dans le collège patronal contre 65,93 % en 1987.

M. Domange s'est néanmoins félicité du succès (91,1 % des voix contre 92,1 % cinq ans auparavant) des listes « Entreprises Plus » regroupant le CNPF, la CGPME, la FNSEA, l'UPA et l'UNAPL. *« C'est une bonne chose que l'unité patronale se soit manifestée d'une façon aussi éclatante alors que les entreprises françaises traversent un cap difficile »*, a-t-il déclaré. Dans le collège salariés, l'abstention a atteint le seuil de 60,76 % dans la section encadrement et s'est élevée à 48,25 % dans l'industrie, 57,54 % dans l'agriculture, 67,06 % dans le commerce et 67,52 % dans la section activités diverses.

D'ici à 1995

830 suppressions d'emplois supplémentaires chez Unimétal

Unimétal, la filiale produits longs du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, a annoncé, jeudi 10 décembre, que 1 900 suppressions d'emplois devraient intervenir d'ici à 1995. Ce nouveau chiffrage augmente de 830 le nombre des réductions d'effectifs qui avaient déjà été prévues par l'entreprise. Le plan s'appliquera à l'ensemble des sites d'Unimétal et ne tient pas compte de la Normandie, où l'usine de Caen, qui emploie 1 300 personnes, doit avoir cessé toute activité en 1994.

M. Pierre Hudry, président d'Unimétal, a indiqué que les pertes de la société avoisineraient un milliard de francs en 1992, après 674 millions de francs en 1991.

AGRICULTURE

Tension accrue autour du GATT

M. Soisson stigmatise l'« impérialisme américain »

« Si la Commission européenne sort des clous et transmet aux négociateurs du GATT à Genève des engagements chiffrés et précis, si elle ouvre des négociations avant que le conseil des ministres de l'agriculture des 14, 15 et 16 se soit prononcé sur la compatibilité avec la politique agricole commune, la réaction de la France sera très ferme car ce sera pour nous un point de rupture », a déclaré, jeudi 10 décembre, M. Jean-Pierre Soisson.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural, qui s'exprimait devant l'Association des journalistes agricoles, a précisé qu'il rencontrerait samedi 12 et dimanche 13 décembre ses collègues espagnol et italien pour harmoniser leurs positions.

« La Commission tend à outrepasser ses compétences. il n'est pas question de la suivre dans ses dérives technocratiques qui sont mortelles pour les institutions européennes », a-t-il ajouté. Et le ministre a conclu en stigmatisant *« l'impérialisme américain qui se donne libre cours »*, maintenant qu'il est libéré du contrepoids que représentait la puissance de l'URSS.

M. Soisson a aussi indiqué qu'il était favorable à une future loi d'orientation agricole qui *« devrait être d'ailleurs beaucoup plus à tonalité rurale qu'agricole »*.

Il a lancé l'idée d'un *« pacte rural »*. Pour sa part, M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une lettre aux chambres d'agriculture, note que *« la majorité qui aura bientôt la charge de conduire la politique de la France devra élaborer une charte de sauvetage de l'agriculture »*. Pour M. Patrick Ollier, député RPR des Hautes-Alpes, le pacte rural de M. Soisson n'est qu'une *« manœuvre politicienne destinée à gagner du temps »*.

□ **Pommes de terre : aide de l'Etat pour les producteurs bretons.** – L'Etat a décidé de débloquer 8 millions de francs pour permettre aux producteurs de plants de pommes de terre d'assainir le marché, victime de la surproduction, a indiqué, mercredi 9 décembre, le ministère de l'agriculture. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de plants, provoqué par une hausse de 20 % de la production française et communautaire en 1992, s'est traduit par des prix de vente, qui ne couvrent pas les coûts de production. M. Pierre Bérégovoy, en visite mardi 8 décembre à Brest, avait reçu des représentants de producteurs bretons et s'était engagé à trouver de nouveaux débouchés à l'exportation pour ce produit. Des manifestants, nous indique notre correspondant Gabriel Simon, avaient déversé la veille 2 000 tonnes de tubercules en ville pour réclamer l'ouverture de débouchés, en Roumanie notamment.

□ **La Belgique paralysée par une manifestation d'agriculteurs.** – Plusieurs milliers de tracteurs ont paralysé une partie de la Belgique, jeudi 10 décembre, provoquant de gigantesques embouteillages aux abords de la plupart des grandes villes du pays où les agriculteurs avaient décidé de manifester leur colère contre le compromis de Washington sur le GATT. La principale organisation agricole belge, le Boerenbond, a affirmé avoir réussi à mobiliser environ 10 000 tracteurs pour cette journée d'action en Flandre et en Wallonie. Des incidents ont eu lieu à Namur, siège du gouvernement régional wallon (francophone). Les forces de l'ordre ont chargé afin d'ouvrir la voie aux pompiers appelés pour maîtriser un début d'incendie provoqué dans un ministère par des bottes de paille enflammées. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

Tout en souhaitant un soutien européen au D2 MAC

MM. Forni et Pelchat recommandent d'accélérer les recherches sur la télévision numérique

Il faut donner la priorité aux recherches sur la télévision numérique terrestre, en coopération avec les Américains, et produire dès maintenant en haute définition en 16/9, estiment les [illegible] Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) et Michel Pelchat (UDF-PR, Essonne) dans un rapport de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques. Ce qui n'est pas incompatible avec la norme intermédiaire D2 MAC.

Actualisant leur rapport de 1989 sur la télévision haute définition (TVHD), les deux parlementaires, MM. Raymond Forni et Michel Pelchat, constatent que les travaux sur la télévision numérique ont beaucoup progressé depuis. Ils distinguent entre la compression numérique de qualité médiocre, qui intéresse d'abord les câblo-opérateurs et sera bientôt opérationnelle, et la vraie TVHD numérique terrestre, plus lointaine (*le Monde* du 29 septembre). Ils constatent que le D2 MAC européen, qui représente *« un progrès sur la voie de la numérisation croissante des systèmes de télévision »*, a *« le mérite d'exister »*. Mais qu'au lieu d'être un facteur d'intégration de l'industrie et de l'audiovisuel européen il apparaît comme un élément de division. Divisions entre les Etats, entre les diffuseurs et les industriels, aggravées par les *« carences communautaires patentes »*, et donc incertitude sur le financement, à la veille du sommet européen d'Edimbourg où France et Allemagne souhaitent faire adopter un plan de soutien de 600 millions d'écus.

La menace japonaise commune

Après cette analyse pertinente du contexte actuel, les deux rapporteurs formulent une série de propositions, basées sur l'idée centrale que *« l'avenir appartient au tout numérique »*.

Il convient d'abord d'activer et de mieux coordonner les recherches en Europe, en donnant la priorité à la diffusion hertzienne terrestre « multiservices », et en recherchant la coopération avec les Américains. Face à une menace japonaise commune, points forts et intérêts seraient en effet complémentaires de chaque côté de l'Atlantique : l'Europe peut faire valoir ses techniques de modulation, ses tubes au format 16/9, et... ses achats de programmes américains.

Deuxième priorité : produire dès maintenant en haute définition et au format 16/9, car c'est un investissement d'avenir quelle que soit l'issue de la bataille des normes de diffusion.

Troisième axe : réfléchir *« sans plus tarder »* à la nouvelle répartition des fréquences que nécessitent ou permettent les nouvelles technologies.

Quatrième *proposition* : rapprocher chercheurs et industriels du continent et d'ailleurs pour développer les clefs technologiques indispensables à la TVHD que sont les composants (puces à très haute intégration) et les écrans plats.

Enfin la cinquième conclusion nuancée des deux parlementaires concerne les normes MAC. Parce qu'elle permet de *« promouvoir le format de l'avenir et de développer la télévision à péage selon des conditions d'accès standardisées et ouvertes »*, l'utilisation du D2 MAC, malgré ses retards, ne leur semble pas incompatible avec les autres priorités ni avec les systèmes de compression. En revanche, il convient de ne pas lier son sort à celui du *HD MAC « encore incertain »*. *« Ce n'est plus un problème de choix technologique, c'est un problème de financement de programmes. Nous ne sommes plus dans le domaine du hard, mais dans celui du soft »*, écrivent les rapporteurs, qui veulent se garder *« d'apparaître comme les fossoyeurs d'une norme (...) à laquelle beaucoup de fonds publics ont été consacrés et qui a le mérite d'exister »*.

M. C. I.

LES ENTRETIENS DE L'ASSURANCE

14-15 DÉCEMBRE 1992 de 9 h 00 à 19 h 00

PALAIS DES CONGRÈS - PARIS

Séances plénières, conférences, ateliers

L'avenir de la distribution de l'assurance.
La protection juridique va-t-elle développer une société contentieuse?
La protection des salariés dans les fonds de pension.
L'avenir de la gestion actif-passif.
Comment sortir de la crise de l'immobilier?
Comment lutter contre le vol automobile?
Assurance, État et société: une relation mouvementée.
Faut-il réformer l'assurance maladie?
La plaisance: un risque toujours assurable?
Y a-t-il un marché pour la rente viagère en France?
La réassurance: des marchés nationaux vers un marché global.
L'environnement financier des années 90.
L'assurance européenne en pleine mutation: les stratégies du succès.
L'évolution de la responsabilité civile aux États-Unis.
Paris, place d'assurance internationale?
Responsabilité civile médicale et aléa thérapeutique.
Les risques d'entreprises, aujourd'hui et encore demain.
Fiducie et assurance: alliées ou concurrentes?
La révolution informatique de l'assurance est-elle achevée?
Existe-t-il une crise des corps intermédiaires?
Les défis de l'environnement.
Le marché automobile à l'aube du XXIᵉ siècle.
Les acquisitions à l'étranger sont-elles rentables?
Le management des années 90 sera-t-il européen?
Quels principes pour une réforme de la fiscalité de l'épargne?
Peut-on lutter contre la fraude à l'échelle européenne?
La médiation en assurance: portée et limite.
Les politiques et l'assurance: attente, défiance, confiance?

organisés par la

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

(1) 42.47.93.21 ou (1) 42.47.93.23

DATAR

SECRETARIAT D'ETAT A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL A PROJETS

TELETRAVAIL, NOUVEL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET COMPETITIVITE ECONOMIQUE

BIENVENUE AU TELETRAVAIL ET A SES APPLICATIONS INNOVANTES.

La DATAR avec la participation de FRANCE TELECOM recherche des projets innovants directement opérationnels intégrant le télétravail pour favoriser la création et le redéploiement sur le territoire des activités de traitement des informations.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (C.C.E.)

Pour recevoir le cahier des charges de cet Appel à Projets, s'adresser aux Préfectures de Régions et à la DATAR - Appel à Projets (NTIC) - 1 avenue Charles-Floquet - 75007 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 1993

CONJONCTURE

Le 32e Salon nautique

Le marché des bateaux de plaisance victime de la morosité

Le 32e Salon nautique, qui se tient à Paris, porte de Versailles, depuis le 5 décembre et jusqu'au 14 décembre, est placé sous le signe de la morosité. Touché à l'exportation par le ralentissement de la conjoncture dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis, le marché des bateaux de plaisance est affecté, en France, par les réticences des acheteurs, qui apprennent à mieux compter. C'est un passage difficile pour l'industrie *nautique* française, qui, après trois brillantes années – de 1987 à 1990 – doit serrer de la toile et faire face à des vents contraires.

L'industrie française de la navigation de plaisance, en ce début d'hiver, est à la cape, disons à la cape courante. C'est-à-dire, en terminologie maritime, que, aux prises avec des vents violents, elle poursuit sa route lentement avec une voilure réduite, s'efforçant de limiter les dégâts et, dans certains cas, de survivre. En 1991. seule référence valable, puisqu'on ne possède pas encore les données de 1992. le chiffre d'affaires de la profession, pour les seuls constructeurs de bateaux, a diminué de plus de 13 %, revenant de 3,2 milliards de francs à un peu moins de 2,8 milliards, soit en dessous des chiffres de 1989. Certaines entreprises, durement touchées, notamment sur les marchés d'exportation, ont dû à la fois réduire les effectifs et procéder à d'indispensables recapitalisations pour combler leurs pertes et réduire un endettement écrasant.

Les raisons, on ne les connaît que trop : récession dans plusieurs pays, ralentissement dans d'autres, et *morosité générale*, sauf, peut-être, aux Etats-Unis, où des frémissements se font sentir après deux ans de crise dans tous les secteurs, y compris naturellement celui de la navigation de plaisance.

On notera que les commandes de bateaux sont un des meilleurs indicateurs avancés qui soient : y a-t-il une dépense plus facile à ajourner ou même à supprimer que celle-là? C'est encore plus vrai lorsque le candidat acheteur est déjà propriétaire d'un autre esquif, plus petit peut-être, mais qui fera bien l'affaire, une, deux ou trois années de plus avec quelques *équipements supplémentaires*.

On se rappellera que les commandes de bateaux de plaisance à voile et à moteur avaient chuté dès le *printemps* 1990, à une époque où personne, ou très peu d'analystes, ne prévoyait un fléchissement de la *croissance générale*. A ce *moment-là* déjà les acheteurs potentiels, patrons d'entreprises personnelles, professions libérales ou grands cadres, voyaient le climat commencer à s'assombrir et en conséquence adoptaient un profil plus bas en s'abstenant de nouvelles initiatives.

Des chutes de chiffres d'affaires de 25 %

L'éclatement de la guerre du Golfe, on le sait, joua simplement le rôle d'un révélateur de la crise. Aujourd'hui l'indicateur avancé de la plaisance est toujours mauvais en Europe, où, l'un après l'autre, les marchés deviennent plus maussades : France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne naturellement et maintenant l'Allemagne, dernier bastion de la croissance, qui faiblit dangereusement.

Comme l'industrie nautique française, la deuxième du monde, numéro un mondial de la voile avec ses 1 300 entreprises, ses 10 000 per*sonnes et ses 7 milliards de francs de* chiffre d'affaires, toutes activités confondues (la construction de bateaux n'en représente que 44 %), est fortement tournée vers les marchés extérieurs (cinq fois plus d'exportations que d'importations dans la *voile et deux fois plus dans les* bateaux à moteur), on mesure l'impact sur ses activités d'un affaiblissement de la conjoncture à l'extérieur de nos frontières. Les plus touchés ont été, naturellement, les grands constructeurs, Bénéteau et Jeanneau, *grands exportateurs devant l'Eternel*, qui, l'an dernier, ont subi des chutes de chiffres d'affaires de 25 % à 30 %.

Bénéteau, qu'anime avec énergie Mme Annette Roux, a pu résister vaillamment aux coups de tabac en procédant à des compressions de personnels limitées et, cette année, réalise un chiffre d'affaires supérieur de 4 % à 5 % à celui de l'an dernier, soit un peu moins de 700 millions de francs. Une belle performance! Chez Jeanneau, avec 650 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 550 millions pour la construction de plaisance en 1992, on a dû, l'an dernier, licencier près d'un tiers des effectifs et, pour éviter un dépôt de bilan après des pertes de l'ordre de 120 à 150 millions de francs, appeler un repreneur, le groupe Chatellier-Indus*trie qui va devoir, à nouveau, injecter* des capitaux dans la firme.

A l'étage au-dessous, les Chantiers Kirié (marque Feeling) ont eu quelques déboires qui les ont amenés récemment à réduire leur personnel (40 licenciements sur 180 personnes) et, eux aussi, sont en voie de recapitalisation par leurs propriétaires, la famille Chauffour. Tout le monde ne se plaint pas également. Ainsi, chez Gibert Marine (Gibsea), après toutefois un plan social (53 personnes touchées sur 300 salariés), on ne se *montre pas trop pessimiste pour* 1992, tandis que chez Alubat on dispose d'un an de commandes.

Préparant donc la saison 1993, toute l'industrie de la navigation de plaisance s'efforce de passer le cap. Sur l'Europe, Mme Roux prévoit trois ou quatre années de marasme mais se réjouit des frémissements aux Etats-Unis (30 % de son chiffre d'affaires se réalisant sur la zone Amérique, avec 15 % du marché en voile et une unité de production en Caroline-du-Nord).

Evidemment une remontée du dollar arrangerait tout le monde en France, car la faiblesse de la devise américaine favorise les importations en Europe de bateaux à moteur, coque livrée avec l'appareil propulsif, secteur où les constructeurs d'outre-*Atlantique, grâce à leur énorme mar*ché national, notamment sur les Grands Lacs, sont très puissants. Sur le marché métropolitain et même ailleurs, note Mme Roux, également présidente de la Fédération de l'industrie nautique (FIN), une véritable cassure s'est produite il y a deux ans. Les utilisateurs de bateaux ne veulent plus et ne peuvent plus frimer, et se soucient d'en avoir pour leur argent. Certes, acheter un bateau, ce sera toujours acheter une part de rêve, mais il faut de plus en plus compter.

Les restrictions sur le crédit

Ainsi, d'une manière significative, le secteur le plus touché est celui des bateaux de 7,5 m à 12 m, la majeure partie du parc (200 000 francs à 1 200 000 francs) : les achats ont été freinés par les restrictions sur le crédit à la consommation et la morosité des temps, ainsi que, il faut le dire, par les événements d'Europe orientale, la crise du Golfe, puis la guerre civile en Yougoslavie, qui ont affecté les loueurs.

A l'une des extrémités de la gamme, les voiliers de plus de 12 m, monocoques et multicoques, se portent bien : 750 unités produites en 1991 grâce à ces mêmes loueurs et surtout grâce à *la défiscalisation* procurée par la loi Pons sur les investissements dans les DOM-TOM. Cette loi, votée en 1985 pour cinq ans, a été prorogée d'autant mais avec des restrictions, montant défiscalisé ramené de 100 % à 75 % d'investissement et agrément de l'administration.

A l'autre extrémité, les constructeurs pensent à nouveau aux petits bateaux dont le prix est comparable à celui d'une automobile moyenne, et qui intéressent les pères de famille tout particulièrement. Ainsi, dans la gamme des 7 m, Jeanneau avait montré le chemin il y a deux ans avec son Sunway. Et Bénéteau vient de remporter le Prix du bateau de l'année pour son *First-210*, petit bijou insubmersible de 6,40 m pour quatre personnes, voilier transportable de 1 tonne, dériveur lesté, correctement équipé, et vendu environ 100 000 francs. C'est probablement l'une des voies à suivre pour la construction navale de plaisance en France.

FRANÇOIS RENARD

Trop chers

Les bateaux sont trop chers, gémissent les loueurs qui regardent avec envie leurs homologues de l'automobile, dont le chiffre annuel par unité correspond au prix d'achat du véhicule. En nautisme rien de tel, avec des durées de location qui atteignent au maximum trente-six semaines dans certains sites privilégiés aux pays du soleil, mais ne dépassent guère vingt à vingt-deux semaines aux Antilles en raison de la concurrence et tombent au-dessous de vingt semaines en Méditerranée, pour chuter à douze semaines en Bretagne. Pour eux, un bateau de quarante pieds (douze mètres) à un million de francs, c'est beaucoup trop.

En fait, le problème est bien là : étant donné que la main-d'œuvre représente environ 65 % du prix de revient d'un bateau, les constucteurs, s'ils veulent abaisser les prix, vont probablement devoir délocaliser tout ou partie de leur production vers des pays à coût salarial moins élevé. Déjà certains d'entre eux, à commencer par *Jeanneau*, le font en Pologne et l'exemple sera peut-être contagieux.

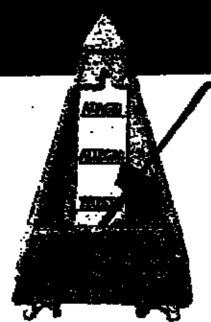
F. R.

□ ***Grève des équipages de dix navires de la CGM depuis le début de la semaine.*** – Dix navires de la Compagnie générale maritime (CGM) sur vingt-deux ont été paralysés par des grèves de 48 heures dans différents ports à travers le monde depuis le début de la semaine. Leurs équipages protestent contre les projets de réduction de flotte et de filialisation de l'armement national, a-t-on appris mercredi 9 décembre au Havre. Le personnel de deux porte-conteneurs, l'*Atlantic-Cartier* et le *Korrigan*, avaient débuté la série d'arrêts de travail le 6 décembre au Havre.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS.

PLAN D'ÉPARGNE PROGRAMMÉE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ADAGIO, ALLEGRO, PRESTO.
CONSTITUEZ-VOUS UN CAPITAL
À VOTRE RYTHME.



Vous avez le goût de la performance et acceptez de prendre certains risques pour vos placements.

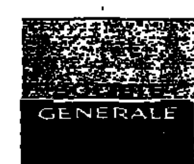
Vous envisagez d'effectuer des versements réguliers pour vous constituer un capital.*

Alors dans le cadre du P.E.A., la Société Générale vous propose le Plan d'Épargne Programmée, qui vous permet de choisir le montant et la périodicité de votre épargne. Adagio, allegro, presto...

Vos versements ainsi investis, à moyen ou long terme dans Sogenfrance Tempo, fonds commun éligible au P.E.A., profitent d'une gestion dynamique en constante recherche d'une performance supérieure au CAC 40.

Pour tout complément d'informations, prenez contact avec l'un de nos conseillers en agence. Il vous renseignera sur les autres solutions d'investissements que la Société Générale vous propose pour construire le P.E.A. le mieux adapté à vos attentes : placements directs en actions françaises, Quantor (gamme de FCP garantis), gamme de Sicav "actions"...

**A partir de 1000 F par mois ou 3000 F par trimestre.*



CONJUGUONS NOS TALENTS.

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING / RSCG FINANCES

VIE DES ENTREPRISES

Leader dans les systèmes de gestion de bases de données

Borland réduit de 15 % ses effectifs

Mêmes causes, mêmes effets. La guerre des prix qui comprime les marges des constructeurs de matériel informatique gagne, depuis peu, le monde du logiciel. Et, pour se mettre hors d'atteinte, les industriels des programmes misent, comme dans le hardware, sur le principe de la montgolfière : ils s'allègent. C'est ainsi que Borland International, longtemps leader incontesté des systèmes de gestion de bases de données, créé et dirigé par le Français Philippe Kahn, a décidé de réduire de 15 % ses effectifs, en supprimant trois cent cinquante emplois. L'éditeur californien va provisionner 35 millions de dollars (189 millions de francs) pour frais de restructuration, charge exceptionnelle qui sera imputée aux résultats de l'exercice en cours.

Borland, qui doit absorber l'acquisition coûteuse d'Ashton Tate il y a un peu plus d'un an, réagit d'abord à l'offensive récente lancée par Microsoft dans le domaine des bases de données. La firme de M. Bill Gates n'y était que très peu présente. Riche en cash-flow, elle s'est offert, au printemps, Fox Software, l'un des grands acteurs sur ce créneau. Puis, bien décidée à forcer les portes de ce marché, elle a adopté une tactique éprouvée : le discount. En France, par exemple, son logiciel Access est commercialisé depuis le début du mois à moins de 1 500 francs. Très exactement le tiers du prix officiel. Manque de chance.

Cette offensive sur les systèmes de gestion de bases de données intervient au moment même où Lotus, un autre grand nom des logiciels, utilise le même argument prix pour attaquer Borland sur sa seconde grande spécialité, les tableurs, des produits qui représentent un bon tiers des ventes de Borland.

Déjà sans concessions, la concurrence dans le domaine des logiciels se durcit donc. D'abord parce que, à l'heure actuelle, le secteur du soft est, avec les services, le seul maillon de la chaîne informatique à présenter des opportunités de croissance satisfaisantes et à créer de la valeur. Les sommes en jeu sont considérables. Les appétits s'aiguisent d'autant. Les procès entre éditeurs n'ont jamais été aussi nombreux.

La mauvaise conjoncture californienne – un Etat dans lequel sont installés la plupart des grands noms du secteur à l'exception notable de Microsoft – rend nerveux les industriels de programmes. Dans le soft, le climat est bel et bien sur le point de virer à l'aigre.

CAROLINE MONNOT

Annonçant son intention de prendre sa retraite dans trois ans

M. « Tiny » Rowland va vendre la moitié de ses actions Lonrho

M. Roland (« Tiny ») Rowland, directeur général du conglomérat britannique Lonrho, dont les intérêts s'étendent des plantations de thé au Malawi aux mines d'or en Afrique du Sud, en passant par des hôtels et la presse avec *The Observer*, a annoncé, jeudi 10 décembre, la cession de la moitié de ses 15 % du groupe au financier allemand Dieter Bock. M. Rowland, soixante-quinze ans, qui a fondé Lonrho il y a trente et un ans, a également annoncé qu'il allait prendre sa retraite dans trois ans. Pour autant, M. Rowland ne semble pas négliger ses intérêts. Il vendra la moitié de ses actions Lonrho à 115 pence pièce, pour un total de 50 millions de livres (420 millions de francs). Ces 115 pence représentent une prime considérable sur le prix de clôture, mercredi 9 décembre, des actions Lonrho (79 pence). L'autre moitié des actions pourra être acquise par le financier allemand d'ici trois ans.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Rockwell annonce la suppression de 259 emplois à Saint-Etienne.** – La direction de l'usine Rockwell de Saint-Etienne a confirmé, mardi 8 décembre, un plan de suppression de 259 emplois au cours des deux prochaines années. Fin 1994, l'entreprise devrait compter 148 salariés contre 407 actuellement. En janvier 1988, lorsque le groupe américain avait racheté cette usine à Valeo, celle-ci employait 660 personnes.

Pour justifier ce nouveau plan, la direction invoque la crise du marché du véhicule industriel. Spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'éléments de transmission de puissance pour véhicules hors-normes, l'usine stéphanoise a enregistré des pertes de l'ordre de 57 millions de francs en 1992. Son chiffre d'affaires a baissé de 335 à 292 millions de francs. L'activité a été particulièrement touchée par l'arrêt du programme TRM 2000, un camion fabriqué par RVI pour l'armée française. La CGT a dénoncé ce plan de *« délocalisation »*. La fabrication des composants devrait être sous-traitée localement et dans d'autres unités du groupe Rockwell, au Brésil notamment. A l'appel de la CGT et de la CGC, les salariés de l'entreprise étaient appelés à observer une journée de grève le vendredi 11 décembre. – *(Corresp).*

□ **DASA*: manque à gagner de 1,3 milliard de dollars.** – Deutsche Aerospace a chiffré, jeudi 10 décembre, à 1,3 milliard de dollars (soit 7 milliards de francs) le manque à gagner lié à l'annulation par la compagnie américaine Northwest de la commande de 74 Airbus (24 A-340 et 50 A-320). Au total, Northwest a annoncé que le montant de cette annulation s'élevait à 3,5 milliards de dollars. Le président du directoire de DASA, M. Jurgen Schrempp, a déclaré que cette décision pourrait se traduire par de nouvelles suppressions d'emplois dans son groupe. DASA est actionnaire d'Airbus Industrie à hauteur de 37,9 % comme le constructeur français Aérospatiale.

COOPÉRATION

□ **Télécommunications : Ericsson et Hewlett-Packard créent une société commune.** – Le groupe de télécommunications suédois Ericsson et le groupe informatique américain Hewlett-Packard (HP) ont annoncé dans un communiqué, jeudi 10 décembre, la création d'une société commune dans les systèmes de supervision des réseaux de télécommunications. La nouvelle société, baptisée Ericsson Hewlett-Packard Telecommunications AB, doit voir le jour début 1993 et vendre ses premiers produits au premier trimestre 1993. Installée en France (Grenoble) et en Suède (Stockholm et Göteborg), elle sera détenue à 60 % par Hewlett-Packard et à 40 % par Ericsson et emploiera environ 350 personnes, dont 30 en France, selon le communiqué. Le montant de l'investissement réalisé par les deux partenaires n'a pas été révélé.

ACQUISITIONS

□ **Alitalia devrait acquérir 35 % de Malev.** – La compagnie aérienne Alitalia est sur le point d'acquérir une participation dans la compagnie nationale hongroise Malev. L'accord sera officialisé mardi 15 décembre et le montant de la transaction serait de l'ordre de 150 millions de francs, selon le *Financial Times*. La clientèle des pays de l'Est intéresse les compagnies européennes. Un consortium conduit par Air France a pris en mars une participation de 40 % dans la compagnie tchèque CSA.

□ **Le groupe Bolloré confirme la cession de FDS à l'australien Mayne-Nickless.** – France Distribution System (FDS) va être cédé par le groupe Bolloré au groupe australien Mayne-Nickless, a confirmé officiellement FDS dans un communiqué du mercredi 9 décembre. Spécialisé dans les transports et la logistique, FDS, qui emploie 1 200 personnes, réalisera en 1992 un chiffre d'affaires d'environ 800 millions de francs avec un résultat légèrement excédentaire. Déjà implanté en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, Mayne-Nickless (12 milliards de francs de chiffre d'affaires) disposera désormais d'une implantation en France.

NOMINATION

□ **Crédit agricole : M. Marc Bué remplace Yves Barsalou à la tête de la FNCA.** – M. Marc Bué, président de la Caisse régionale du Crédit agricole du Pas-de-Calais, a été élu, jeudi 10 décembre, président de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), en remplacement de M. Yves Barsalou, qui n'avait pas souhaité le renouvellement de son mandat. M. Bué, cinquante-trois ans, était auparavant vice-président de la FNCA, l'instance politique et professionnelle du groupe Crédit agricole, qui constitue l'organe de réflexion et de concertation au sein du groupe. M. Barsalou gardera de son côté son poste de président de la Caisse nationale de Crédit agricole, banque centrale du réseau des caisses locales et instance bancaire du groupe.

□ **Rhône-Poulenc investit dans l'agrochimie en Angleterre.** – Rhône-Poulenc a décidé d'investir 115 millions de francs sur le site de Norwich en Angleterre pour construire une usine et moderniser une unité de fabrication de produits pour l'agrochimie. Il s'agit de construire une unité de fabrication du Bromuconazole, un nouveau fongicide utilisé pour lutter contre les maladies des céréales et de certains arbres fruitiers. Le chiffre d'affaires prévu est de 700 millions de francs par an. Cet investissement permettra également de moderniser et d'accroître la capacité de production d'une unité de Norwich qui fabrique, depuis 1960, des herbicides. Le démarrage de ces deux usines est prévu pour 1993-1994.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHRYSLER CORPORATION

Le Conseil d'Administration de la société CHRYSLER CORPORATION a, dans sa séance du 3 décembre 1992, décide la mise en distribution d'un dividende de 15 cents par action ordinaire détenue, payable le 15 janvier 1993, aux actions inscrites à la date du 15 decembre 1992.

Les actions ordinaires seront négociées ex-coupon à la Bourse de New-York à compter du 9 décembre 1992.

calberson

Dans le cadre de la mise en place de l'organisation par métiers de Groupe SCETA, le Groupe CALBERSON, filiale à 67 % du Groupe SCETA, va procéder, valeur 31 décembre 1992, à la cession de ses filiales ayant leur siège à l'étranger, à SCETA INTERNATIONAL, également filiale du Groupe SCETA. Cette société est déjà actionnaire de référence de sociétés de transport étrangères importantes.

Seront cédés pour un montant d'environ 145 millions de francs, les titres des sociétés suivantes :

Groupe Herman Ludwig (détenu à 100 %)
Cavewood (Grande-Bretagne, détenu à 75 %)
Calberson Belgique (détenu à 100 %)
Teisa (Espagne, détenu à 40 %)
Stracciari (Italie, détenu à 44,6 %)
Calberson Grèce (détenu à 52 %)
Calberson Ambrosetti (Espagne, détenu à 34 %)
Transit France Bourbon (détenu à 100 %)
Cletrans (Brésil, détenu à 50 %)
Transcal (Mexique, détenu à 20 %).

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés cédées représentera en 1992 environ 12 milliards de francs (8 milliards de francs pour le total du Groupe Calberson), et 1 300 salariés (sur un total de 10 000) pour un résultat global proche de l'équilibre.

La cession va permettre de dégager en 1992 une plus-value consolidée d'une quinzaine de millions de francs.

Ces cessions permettront d'accroître la synergie entre les filiales étrangères de Groupe SCETA entre elles et avec Calberson.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 décembre ⬇

Nouvelle baisse

Les remous monétaires, faiblesse du franc français et de la couronne danoise, provoquaient vendredi une *dégradation* à la Bourse de Paris. En recul de 1,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après midi une perte de 1,22 % en s'inscrivant à 1 747,77 points. Cette nouvelle faiblesse de la cote se manifestait dans un marché peu actif. Les déclarations de M. Helmut Schlesinger, à l'issue de la réunion du conseil de l'institut qu'il préside, ont une nouvelle fois dissipé tout espoir d'une baisse prochaine des taux allemands. Certains opérateurs qui en début de semaine avaient espéré un geste de l'institut allemand, sont déçus et vendent.

A la suite du flottement de la couronne norvégienne jeudi, la couronne danoise était sérieusement attaquée. Vendredi matin, le franc français se retrouve également en position difficile face au mark, obligeant les banques centrales de France et d'Allemagne à intervenir sur les marchés.

Les milieux financiers attendaient les résultats du sommet d'Edimbourg, sans toutefois se faire trop d'illusions.

Après LVMH c'était au tour de L'Oréal d'être attaqué vendredi matin, le titre perdant 2,8 %. Saint Gobain est également faible (– 3,4 %) les analystes ne prévoyant pas une amélioration de l'activité de ce groupe avant le mi-94. Le résultat net (part du groupe) de Lyonnaise des Eaux-Dumez en 1992 devrait *« approcher celui de l'an dernier »* (1,168 milliard de francs), en dépit des déboires de Dumez, l'une des deux sociétés du pôle *« BTP »* du groupe, a indiqué son président M. Jérôme Monod, dans une interview publiée vendredi par *le Figaro*.

NEW-YORK, 10 décembre ⬇

Prises de bénéfice

Des prises de bénéfice ont pesé sur Wall Street jeudi 10 décembre, les investisseurs ignorant largement l'annonce d'une baisse des prix de gros et des demandes d'allocations chômage aux Etats-Unis ainsi que la nomination sans surprise des membres de l'équipe économique du président élu Bill Clinton. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 312,19 points, en baisse de 11,62 points soit un repli de 0,35 %. Le marché a été actif avec quelque 240 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de dix contre sept : 1 042 contre 777 ; 586 titres sont restés inchangés.

Le marché avait résisté avec peine la veille à des prises de bénéfice, après avoir progressé d'une cinquantaine de points depuis vendredi.

Si la reprise économique continue à se renforcer sans accélération de l'inflation, M. Bill Clinton pourra concentrer son attention sur la réduction du déficit budgétaire et consacrer moins de temps que prévu à la relance de l'économie américaine, soulignent des experts.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 10 déc.
Alcoa	72 7/8	72 1/8
ATT	48 7/8	48 1/2
Boeing	34 5/8	34 1/4
Chase Manhattan Bank	26 7/8	27
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 7/8
Eastman Kodak	40 7/8	40 1/2
Exxon	60 5/8	60 1/4
Ford	42 7/8	42 3/4
General Electric	84	83 3/8
General Motors	33 3/4	33 3/8
Goodyear	70 5/8	69 1/4
IBM	62 5/8	61 3/4
ITT	70 5/8	69 7/8
Mobil Oil	60 7/8	62 1/2
Pfizer	79 1/2	78 1/8
Schlumberger	57 3/4	59 3/8
Texaco	59 5/8	60 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	118 1/2	119
Union Carbide	16 5/8	16 3/8
United Tech.	47 1/4	47 3/4
Westinghouse	12 7/8	12 7/8
Xerox Corp.	78 1/4	77 7/8

LONDRES, 10 décembre ⬇

Net recul

Les valeurs ont nettement reculé jeudi 10 décembre au Stock Exchange. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 24,2 points, soit un recul de 0,9 % à 2 726,5 points. Le volume des échanges s'est élevé à 702,4 millions de titres contre 657,4 millions la veille.

La tendance a été particulièrement affaiblie par des prises de bénéfices ainsi que par la baisse de la livre. Le maintien à leur niveau actuel des taux directeurs de la Bundesbank a également pesé sur le marché. En effet, le président de la banque centrale allemande, M. Helmut Schlesinger, a estimé dans la journée qu'il n'y avait pas actuellement de marge de manœuvre pour une baisse des taux directeurs de la Bundesbank.

TOKYO, 11 décembre ⬇

Repli en clôture

Après une hausse initiale, la Bourse de Tokyo a fini en baisse vendredi, jour de règlement mensuel sur le marché à terme. L'indice Nikkei a cédé 60,28 points, soit 0,34 % à 17 441,02 points. Les courants d'échanges se sont sensiblement étoffés puisque 500 millions de titres ont changé de mains contre 370 millions la veille.

La prudence de la Banque du Japon en matière de baisse des taux d'intérêt, en dépit des sombres conclusions de son étude trimestrielle sur l'état de l'économie, a pesé sur la cote. « Le marché a été déçu non par les prévisions, conformes à son attente, mais par le peu d'empressement de la Banque du Japon à détendre sa politique monétaire », a expliqué un boursier.

VALEURS	Cours du 10 déc.	Cours du 11 déc.
Ajinomoto	1 290	1 270
Bridgestone	1 130	1 140
Canon	1 350	1 350
Fuji Bank	1 800	1 820
Honda Motors	1 370	1 330
Matsushita Electric	1 190	1 170
Mitsubishi Heavy	553	552
Sony Corp.	4 120	4 110
Toyota Motors	1 440	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4450	4435
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	469 90	469 90
Boisset (Lyon)	235	231
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	799
Calberson	246	239
Cardif	765	770
C.E.G.E.P.	178	180
C.F.P.I.	245	....
C.N.I.M.	935	948
Codetour	280	....
Conforama	....	....
Creeks	98 40	....
Dauphin	178	178
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	395	....
Devanlay	954	960
Deville	77 45	80
Dolisos	159 50	159 50
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	175	175
Finacor	113 50	118
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	430	430
Gravograph	132	132
Guintoli	720	....
I.C.C.	175	175
Idianova	41	....
Immob. Hôtelière	1015	1025
Internt. Computer	133 50	135
I.P.B.M.	35	....
Locamic	128 10	....
Marie Comm.	295 70	295 70
Molex	133 60	....
N.S.C. Schlumberger	746	740
Publ.Filipacchi	380 50	380 10
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	90	...
Serbo	140	140
Sopra	315 50	315
TF1	364	364 10
Thermador H. (Ly)	318	....
Unilog	232	227 90
Viel et Cie	115	115
Y. St-Laurent Groupe	482	457 10

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 137 346

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,22	111,42	111,86
Précédent	110,36	111,56	111,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Janv. 93	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Janv. 93	Mars 93
111	0,82	1,37	–	0,90

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 514

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 780	1 796	1 849
Précédent	1 814	1 828,50	1 815

CHANGES

Dollar : 5,4010 F ⬆

Le dollar s'échangeait en hausse vendredi 11 décembre, tandis que le mark était ferme en Europe, obligeant la Banque de France à intervenir pour défendre le franc. La monnaie américaine s'échangeait à 5,4010 francs contre 5,3885 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	10 déc.	11 déc.
Dollar (en DM)	1,5790	1,5795
TOKYO	**10 déc.**	**11 déc.**
Dollar (en yens)	124,10	123,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (11 déc.) .... 9 7/8-10 %
New-York (10 déc.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	9 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	101,90	101,40
Valeurs étrangères	87,30	87,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	467,43	472,56
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 791,16	1 769,48

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 déc.	10 déc.
Industrielles	3 323,81	3 312,19

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 déc.	10 déc.
100 valeurs	2 750,70	2 726,50
30 valeurs	2 074,80	2 064,20
Mines d'or	67,60	66,40
Fonds d'Etat	93,74	93,64

FRANCFORT

	9 déc.	10 déc.
Dax	1 500,59	1 494,48

TOKYO

	10 déc.	11 déc.
Nikkei Dow Jones	17 501,30	17 441,02
Indice général	1 328,83	1 325,15

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4040	5,4070	5,5035	5,5105
Yen (100)	4,3549	4,3591	4,4334	4,4415
Ecu	6,6848	6,6890	6,6852	6,6974
Deutschemark	3,4160	3,4170	3,4315	3,4357
Franc suisse	3,8272	3,8349	3,8702	3,8819
Lire italienne (1000)	3,8400	3,8500	3,8148	3,8294
Livre sterling	8,3522	8,3597	8,4320	8,4475
Peseta (100)	4,7693	4,7762	4,6951	4,7294

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/2	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	11	11 1/8	10 3/4	10 7/8	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 1/16	9 1/4	8 15/16	9 1/8	8 7/16	8 5/8
Franc suisse	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Lire italienne (1000)	13 3/8	13 5/8	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 3/4
Livre sterling	7 3/16	7 5/16	7 1/16	7 3/16	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	16 1/8	16 5/8	15 3/8	15 7/8	14 7/8	15 3/8
FRANC FRANÇAIS	10 7/8	11 3/8	10 3/4	11 5/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 DÉCEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5340	C.N.E 3%	5030	5060	5050	+ 0 40
822	B.N.P. T.P.	823	823	830	+ 0 85
819	Cr.Lyon. T.P.	816	815	815	- 0 12
1605	Renault T.P.	1610	1620	1606	- 0 25
1650	Rhône Poul. T.P.	1570	1521	1555	- 0 96
1025	Saint Gobain T.P.	1015	1022	1011	- 0 39
785	Thomson T.P.	746	760	760	+ 1 88
550	ACCOR	614	605	604	- 1 63
720	Air Liquide	762	750	750	- 1 57
620	Alcatel-Alsthom	655	650	654	- 0 15
1450	Als.Superm.	1451	1480	1470	+ 1 31
270	A L S P I	255	255	254	- 0 39
415	AGF Sté Centrale	448	450	448	....
86	Avenir H. Média	91	90	90	- 1 10
895	Axa (ex Cie Midi)	985	974	959	- 2 64
140	Bafip	145	148	138 60	- 4 41
56	Bail-Equipem.	55 55	55 15	55 45	- 0 18
625	Bail Investiss.	635	640	640	+ 0 79
320	Bancaire	357	345	349 10	- 2 21
610	Bazar H.-V.	638	625	612	- 4 08
1220	Berger (M)	1235	1235	1213	- 1 78
400	Bertrand Faure	390	....	....	....
910	Bic	902	899	900	- 0 22
1070	B.I.P.	1070	1060	1050	- 1 87
144	BIS	116 50	117	117	+ 0 43
385	B N P (CI)	391 60	398	393	+ 0 38
490	Bolloré Tech.	470	463	469	- 0 21
3120	Bongrain	2970	2970	2979	+ 0 30
460	Bon-Marché	435 10	435	432 50	- 0 60
510	Bouygues	556	560	538	- 3 24
88	BP France	85 50	85 10	85 50	....
955	B S N	948	942	945	- 0 32
1010	Canal Plus	1087	1062	1061	- 2 39
164	Cap Gem.S.	159 90	158	152 90	- 4 38
175	Carnaudmetalbox	182 70	182 70	183	+ 0 16
2390	Carrefour	2232	2216	2245	+ 0 58
135	Casino	144 60	145	145 30	+ 0 48
93	Casino ADP	98	97 40	95 50	- 2 55
480	Castorama D.I.	470 50	470	456 50	- 2 98
200	C.C.F.	205 30	205 10	203	- 1 12
31	CCMC Ly.	29 30	29	28 10	- 4 10
380	C.D.M.E.	390	394	391	+ 0 26
135	C.E.G.I.D.	130	125 60	129 80	- 0 15
41	Centrest (Ny)	47	47	47	....
280	C.E.P. Comm.	305 50	301 30	303	- 0 82
82	Cerus	73	72 20	72 10	- 1 23
875	Cetelem	905	890	900	- 0 55
189	CF Int.	300	298	298	- 0 67
230	CGI Info.	279 90	277 90	277	- 1 04
950	C G I P.	961	960	946	- 1 56
610	CGP	605	....	....	....
1240	Chargeurs S A.	1190	1164	1174	- 1 34
255	Christian Dior	235	230	229	- 2 55
500	C I C A (M)	440	440	440	....
290	Ciments franc.	287	286	287	....
455	Clarins	470	471	470	....
345	Club Méditer.	344	344 50	340	- 1 16
730	Colas	800	803	801	+ 0 13
215	Cpt. Entrep.	215	215	215	....
1170	Compt Mod.	1210	1198	1199	- 0 91
225	CPR (Paris Réd.)	237	235	233 80	- 1 31

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
915	Créd. Foncier	935	922	898	- 4 17
320	Crédit Loc. France	331 10	333	333	+ 0 57
375	Cr Lyon.(CI)	423	429 80	417	- 1 42
989 01	Credit Nat.	1090	1078	1075	- 1 38
465	CSEE	550	530	532	- 3 27
3010	Damart	3130	3130	3145	+ 0 48
395	Dassault Aviation	380	380	380	....
186	Dassault Electr.	175	170 60	170 80	- 2 51
1450	De Dietrich	1356	1365	1350	- 0 37
465	Degremont	466	465 10	467	+ 0 21
40	Dév.P.d.C.(Li)	33 50	36 45	34	+ 1 49
62	Dév.R.Sud-Est	58 50	59	58	- 0 85
280	D M C	261	260	260	- 0 38
390	Docks France	381	380	378	- 0 79
91	Dynaction	86	88 90	84	- 2 33
1990	Eaux (Gle)	2024	1990	1990	- 1 68
750	E.B.F.	755	750	746	- 1 19
340	Ecco	362	365	360	- 0 55
325	Elf Aquitaine	339 80	331	331 80	- 2 27
1070	ElfSanofi(ExSanofi)	1050	1041	1039	- 1 05
235	Eram-Elf (Certif)	228	230	225 20	- 1 23
580	Eridania-Beghin	581	588	580	- 0 17
370	Essilor	386 10	390	380 50	- 1 45
180	Essil.Int.(DP)	180	180	180	....
750	Esso	772	780	766	- 0 78
1160	Eurafrance	1250	1245	1245	- 0 40
440	Euro RSCG	422 80	412 10	412	- 2 65
65	Eurodisneyland	62	61 40	61 65	- 0 56
840	Europe 1	820	816	813	- 0 85
28	Eurotunnel	29 25	29 25	29 15	- 0 34
1450	Exor	1450	1450	1450	....
103	Finextel	115 90	116	115 20	- 0 60
260	Fives Lille	249	249	247 50	- 0 60
770	Fougerolle	681	681	695	+ 2 06
3280	Fromager. Bel	3340	3380	3330	- 0 30
1800	Gal.Lafayette	1850	1880	1880	+ 1 62
280	G.A.N.	295	290	291 50	- 1 19
365	Gascogne (B)	358	358	360	+ 0 56
1180	Gaz et Eaux	1199	1240	1245	+ 3 84
600	Géophysique	665	655	655	- 1 50
620	Groupe André SA	629	620	618	- 1 75
405	Groupe Cité	413	413	417	+ 0 97
300	GTM-Entrep.	340	330	335	- 1 47
1590	Guyenne-Gas.	1420	1410	1395	- 1 76
95 40	Hachette	82 50	82 10	81	- 1 82
420	Havas	409 30	408	408	- 0 32
230	Idia	227	....	....	....
290	Imétal	339	335	330	- 2 65
118	Immob. Phénix	128	126	126	- 1 56
130	Ingénico	128	127.90	125	- 2 34
7140	Inst. Mérieux	6910	6940	6960	+ 0 72
415	Interbail	408	405 50	405	- 0 25
370	Intertechnique	380	379	371	- 2 37
720	J. Lefebvre	780	780	775	- 0 64
480	Klepierre	484	484	485	+ 0 21
525	Labinal	575	574	570	- 0 87
300	Lafarge	319 60	315	322	+ 0 75

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
250	Lebon	259	260	260	+ 0 39
3970	Legrand	3915	3900	3832	- 2 12
2150	Legrand (DP)	2130	2150	2160	+ 1 41
121	Legris Industries	133	130	131	- 1 50
700	Locindus	725	726	722	- 0 41
3580	L.V.M.H.	3515	3491	3502	- 0 37
485	Lyon.Eaux/Dumez	454	446	445 50	- 1 87
37	Majorette Ly.	37	...	.	....
270	Mar. Wendel	273	272	277 50	+ 1 65
194 70	Matra	190	189 10	186	- 2 11
72	Metaleurop	79	77 20	77	- 2 53
23 32	Métrologie In.	16 60	17	17 40	+ 4 82
180	Michelin	181 90	180	179 30	- 1 43
82	MMB	83	82 90	82 90	- 0 12
83	Moulinex	87 95	87 60	87 50	- 0 51
770	Navig. Mixte	770	770	765	- 0 65
119	Nord-Est	126 10	126	127	+ 0 71
198	Nordon (Ny)	203	202 10	202	- 0 49
47	Olipar	43 70	43 60	43 60	- 0 23
825	Oréal	995	980	987	- 2 81
325	Paribas	339	335 10	332 50	- 1 92
194	Pechiney Int.	207	207	206 10	- 0 43
230	Pechiney (CIP)	285	284 90	284	- 0 35
380	Pernod Ricard	361 30	356 90	354	- 2 02
515	Peugeot	542	534	552	+ 1 85
310	Pinault	313	310	304	- 2 88
795	Plastic-Omn.	793	790	792	- 0 13
195	Poliet Ex.Lamb.Fr.	188 80	195	189 20	+ 0 32
800	Primagaz	819	820	803	- 1 95
700	Printemps	720	690	690	- 4 17
545	Promodes	523	523	512	- 2 10
290	Radiotechn.	255 20	255	254	- 0 47
5900	Redoute (La)	6410	6440	6500	+ 1 40
141	Rémy Cointreau	158	153	155	- 1 90
490	R. Poulenc CIP	511	508	507	- 0 78
41	Rochette(La)	35	35	35 95	+ 2 71
400	Roussel Uclaf	391 80	385	385	- 1 74
2800	R. Impé.Ly *	2830	2750	2755	- 2 65
147	Sade (Ny)	138 60	145	140	+ 1 01
2180	Sagem	2420	2410	2400	- 0 83
480	Saint Gobain	516	503	501	- 2 91
1070	Saint Louis	1144	1122	1121	- 2 01
1410	Salomon Ly.	1555	1551	1555	....
275	Salvepar (Ny)	294 60	296	318	+ 7 94
1490	S A T	1475	1470	1470	- 0 34
260	Saul. Chât.	270	270	270	....
815	Saupiquet (Ns)	805	803	801	- 0 50
520	Schneider	575	560	564	- 1 91
10 60	SCOA	10 30	10 25	10 25	- 0 49
315	Scor s.a.	355	333	340	- 4 23
345	S.E.B.	352	345	349	- 0 85
415	Sefimeg	423	420 10	420 10	- 0 69
124	Selectibanque	129 50	128	128 50	- 0 77
135	Sextant A.	135 90	130	134 80	- 0 81
555	S F I M	507	502	490	- 3 35
151	S.G.E.	176	175	173 30	- 0 97
415	Simco	444 90	440	445	+ 0 02

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Sk. Rossignol	730	715	715	- 2 05
305	Sligos	355	345	337	- 5 07
535	Société Géné.	567	559	563	- 0 71
33	Sodexo(B)	35	..	...	...
77	Sodero(Ns)	74	73	71	- 4 05
1030	Sodexho	1072	1068	1070	- 0 19
75	Sogeral(Ny)	76 10	76 05	76 10	.
435	Sogerap	371	375	380	+ 2 43
1110	Som-Allib.	1050	1035	1075	+ 2 38
370	SOPHIA	394	383	384	- 2 54
900	Sovac	917	918	919	+ 0 22
265	SPEP	268 50	268	265	- 1 30
290	Spie-Batignol	290 30	290	289 20	- 0 38
580	Strafor Facom	580	578	582	+ 0 34
240	Suez	241 90	240 10	239	- 1 20
1160	Synthelabo	1154	1154	1150	- 0 35
120	Thomson CSF	130 80	129 50	130 50	- 0 23
230	Total	236 20	234 50	235	- 0 51
141	– (certif.)	147 10	149 90	151	+ 2 65
199	TrafSat Fin.	180	179 70	180 80	+ 0 44
415	U A P	424	421	423 40	- 0 14
178	U F B Locab.	170	172	172	+ 1 18
129	U G C. DA (Robert)	175	174 80	175	...
430	U I C	418	410	415	- 0 72
470	U I F	450	456	445	- 1 11
735	U I S	802	820	800	- 0 25
395	Unibail	395 90	396	400	+ 1 04
670	Valéo	679	670	665	- 2 06
125	Vallourec	142	138 10	138	- 2 82
225	Via Banque	236	236 80	236	....
220	Worms et Cie	226 90	226	226 30	- 0 26
1190	Zodiac	1291	1310	1316	+ 1 94
860	Elf Gabon	815	815	805	- 1 23
86	Amax	92	91 60	89 60	- 2 61
150	Amer. Barrick	155	157	157	+ 1 29
122	Amer Express	127	132 70	132 10	+ 4 02
260	A.T.T.	261 20	261 80	261 80	+ 0 23
89	Anglo Amer.C.	101 50	98	97 10	- 4 33
163	Amgold	162	163 50	163 50	+ 0 93
192	Banco Santander	210	205 10	205 10	- 2 33
685	B.A.S.F.	672	672	682	+ 1 49
870	Bayer	860	846	850	- 1 16
38	Blenheim Plc	38 35	38 25	38 25	- 0 26
24	Bulfelsfont.	24	23 80	23 50	- 2 08
142	Chase Manh.	146 40	146	146	- 0 27
1840	Daimler Benz	1750	1700	1693	- 3 26
58	De Beers	68 25	67 10	66	- 3 30
2260	Deutsche Bank	2170	2135	2130	- 1 84
1180	Dresdner Bank	1165	1146	1151	- 1 20
32	Driefontein	35 50	36	35 20	- 0 85
255	Du Pont-Nem.	263 20	265 10	267	+ 1 44
220	Eastman Kodak	215	220 60	220 20	+ 2 42
8	East Rand	6 50	6 25	6 25	- 3 85
25	Echo Bay	24	24 30	24 30	+ 1 25
188	Electrolux	175	....	...	...
132	Ericsson	140	135 10	137	- 2 14
335	Exxon Corp	317 60	330 70	330 70	+ 4 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Ford Motor	231	229 40	229 40	- 0 69
24	Freegold	28 05	28 05	28 05	
10	Gencor	11 30	10 80	10 70	- 5 31
435	Gén. Elect.	457	454 20	451 80	- 1 14
168	Gén. Motors	180	180	180	
300	Gén. Belgique	297 50	298	298	+ 0 17
34	Gd. Métropol	37 90	35 60	35 70	- 5 80
45	Guinness	40	40 30	40 65	+ 1 63
18 50	Hanson PLC	19 30	19	19	- 1 55
7 50	Harmony Gold	7 60	7 45	7 45	- 1 97
330	Hewlett Packard	355	359 60	359 80	+ 1 30
31	Hitachi	32	32 10	32 10	+ 0 31
610	Hoechst	788	775	769	- 2 41
57	Homestak	54	58	57 90	+ 7 22
84	I.C.I.	86	84	84	- 2 33
345	I.B.M.	334 90	333 50	333	- 0 57
385	I.T.T.	382 40	379 10	378 20	- 1 10
161	Ito Yokado	159 40	162 20	162 40	+ 1 88
45	Matsushita	51 10	50 50	50 35	- 1 47
260	Mc Donald's	267 30	267 60	266 70	- 0 22
250	Merck	253	255 50	255 10	+ 0 83
545	Minnesota M.	565	564	564	- 0 19
36	Mitsubishi	36 10	36 50	36 50	+ 1 11
340	Mobil corp.	327 40	335 70	335 70	+ 2 54
335	Morgan J.P.	345	339	345 10	+ 0 03
3790	Nestlé	4151	4125	4159	+ 0 19
113	Norsk Hydro	125	123	122 70	- 1 84
56	OFSIL	62 30	61 15	61 10	- 1 93
1350	Pétrofina	1322	1327	1316	- 0 45
435	Philip Morris	440	435	434	- 1 36
59	Philips	58	57 40	57 30	- 1 21
60	Placer Dome	58 80	60 30	60 30	+ 2 55
295	Procter Gamble	285	286	288	+ 1 05
150	Quilmès	170	176	171	+ 0 59
13 50	Randfontein	14	13 70	13 70	- 2 14
270	Rhône Poul. Rorer	261	260 50	265 90	+ 1 88
440	Royal Dutch	453 90	454 40	453 90	..
49	R T Z	54	53 20	53 25	- 1 39
11 50	Saat.& Saatch.	12 60	12 65	12 70	+ 0 79
18 50	St Helena	20 05	19 60	19 60	- 2 24
340	Schlumberger	314	321 10	320 10	+ 1 94
45	Shell transp.	45 60	45 80	46	+ 0 88
1980	Siemens	1990	1986	1964	- 1 31
166	Sony	179	176 90	176 60	- 1 34
74	Sumitomo Bank	78 50	78 25	78 30	- 0 25
150	T.D.K.	149 10	150 30	150 30	+ 0 80
52	Telefonica	52 45	51 80	51 55	- 1 72
27	Toshiba	27 10	27 25	27 30	+ 0 74
550	Unilever	566	565	567	+ 0 18
230	Unil.Techn.	254	258	258 50	+ 0 98
143	Vaal Reefs	151 20	149 30	151 10	- 0 07
980	Volkswagen	840	823	840	..
255	Volvo	264	...	..	...
50	West. Deep.	53 10	53	53 35	+ 0 47
415	Xerox Corp.	423 50	422 10	422 10	- 0 33
110	Yamanouchi	110	109 50	109 30	- 0 64
3 26	Zambia Cop.	3 77	3 75	3 71	- 1 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 10	4 68
10,80% 79/94	102 10	2 90
Emp.Etat 13,4% 83	103 89	13 03
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 18
10,26% mars 86	104 98	7 70
OAT 10% 5/2000	110 45	5 42
OAT 9,9% 12/1997	107 20	9 84
OAT 9,8% 1/1996	104	8 46
PTT 11,2% 85	105 60	0 44
CFF 10,30% 86	106 58	8 25
CFF 10,25% nov 90	109 20	7 61
CNA 10 % 1979	....	7 27
CNB Bques 5000F	98 60	3 80
CNB Paribas 5000F	97 65	3 80
CNB Suez 5000F	....	3 80
CNI 1/82 5000F	98 25	3 80
CNT 9 % 86	101	5 50
CRH 10,90% déc.85	110 47	9 30
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1045	....
Cerus	2289	....
Alcatel 8 % janv. 89	851	....
Ly. Eaux cv 6,5%	781	....
Thoms. cv 9,2% 86	749	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1629	1615
Arbel	380	370
Bains C.Monaco	816	820
B.Hypoth.Europ.	286	....
B.N.P. Intercont.	302	300
Bénédictine	2400	2400
Bidermann Internat.	420	420
Blanzy Ouest	684	....
B T P	24 90	24 50
Cambodge	960	970
Carbone Lorraine	285	275
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	249	240 50
C.E.G.F (Frigor.)	685	685
Centenaire Blanzy	315	....
Caragen	23 05	24 20
Champex Ny	17	...
CIC (CIP)	148	145
C.I.M.	861	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2510	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3345	....
Cpt Lyon Alemand	297	295 10
Concorde	495	484
Constr.Méc.Prov.	12 40	....
Crédit Gén.Ind.	98	....
Cr Universel (Cie)	340	340
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	2150	....
Didot Bottin	594	....
Eaux Bassin Vichy	3070	3070
Ecia	260	260
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	469 50	465
Fidei	390	383 50
Finalens	299	299
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1800	....
Foncière (Cie)	485	487
Foncina	315	315
France I.A.R.D.	370	....
France SA (La)	1385	1326
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont	320	320
Gesafim	297	297
Gévelot	458	....
G.F.C.	342	339
Groupe Victoire	750	747
G.T.I (Transport)	280	271
Immobail	316 50	....
Immobanque	822	....
Im.Marseillaise	4700	4650
Invest.(Sté Cie.)	3070	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	900	881
Locafinancière	485	500
Louis Vuitton	506	....
Louvre	2440	2400
Lucia	189 90	189
Machines Bull	22	21
Mag.Uniprix	162	170
Magnant	640	....
Métal Déployé	338	336
Mors	42	42
Navigation (Nle)	151 60	159 10
Optorg	241	231
Oréal (CI)	542	542
Origny-Desvroise	460	450
Palais Nouveauté	1201	....
Paluel Marmont	465	465
Parfinance	174	172
Paris France	219	219
Paris Orléans	184 80	180
Parthena Invest.	262	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	682	....
Porcher	263	252

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	....
Publicis	534	517
Rochefortaise	117	114 50
Rosario	126	126
Rougier	171 90	170
S.A.C.E.R.	783	784
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	180	180
Saga	350	348
Saint Dominique (F.)	121	124 50
Salins du Midi	508	508
Savoisienne M.	145	145
S.C.A.C.	690	....
Senelle	519	514
S.Etud.Part. (M)	152	....
Silic	559	....
Simvin	59 70	56 60
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	68	....
Sofal	476	....
Soffo	165	165
Soficat	1019	990
Softam (ex Satam)	65	62
Sofragi	2150	2235
Soudure Autogène	586	588
Sovabail	261 50	....
Stami	552	....
Taittinger	1849	1810
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	215	....
Uliner	1031	1031
Vicat	440	440
Viniprix	1500	....
Virax	109 10	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	493	....
Akzo Nv Sico	401	....
Alcan Aluminium	84	92 80
American Brands	215	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	90 10	90 10
Banco Popular Espa.	494	495 50
B.Reglements Int.	18750	18100
Can.Pacifique	61	61 20
Chrysler Corp.	172	....
C I R	3 15	....
Commerzbank	800	....
Dow Chemical	302	300
Fiat	13 80	14
GBL (Brux Lamb.)	420	420
Gevaert	830	830
Glaxo Holdings Ltd	66 10	66 10
Goodyear Tire	360	..
Grace and Co (WR)	195	....
Honeywell Inc. Im.	339	....
Johannesburg	58 45	...
Koninklijke Pakhoed	70 25	....
Kubota	22 75	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	79 90	77
Olivetti priv.	4	...
Pfizer Inc.	430	418
Ricoh	23	....
Robeco	288 80	289 30
Rodamco NV	134	132 60
Rolinco	285 60	287 60
Saipem	3 60	....
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	60 20	....
Tenneco Inc	170	..
Toray Ind.	24 90	25
West Rand Cons.	3 99	4 18

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	83	....
C G H Cogenhor	7 25	....
Coparex	585	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	...	....
Europ. Accum.	77 60	77 50
Europ Soutres Ind.	13	....
Gachot S.A.	34 60	....
Guy Degrenne	263	....
Lecteurs du Monde	205	205
Nicolas	1060	....
Particip. Parcier	260	....
Quadrans	40	...
Rorento N.V.	242 50	241 90
St-Gobain-Emballage	1612	....
Schlumberger Ind.	501	...
S.E.P.R.	1385	..
S.M.T. Goupil	0 65	....
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 388	....	5 1	5 8
Ecu	6 884	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 260	....	330	350
Belgique (100 F)	16 571	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303 700	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 847	....	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	87 730	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 391	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 585	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	381 620	....	370	390
Suède (100 krs)	79 230	....	73	85
Norvège (100 k)	78 910	....	74	83
Autriche (100 sch)	48 501	....	47	50
Espagne (100 pes)	4 776	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 815	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 238	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 344	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	57800	58200
Or fin (en lingot)	58300	57800
Napoléon (20f)	335	332
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	336	333
Pièce Latine (20 f)	332	331
Souverain	431	431
Pièce 20 dollars	2300	2210
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	800	.....
Pièce 50 pesos	2145	2155
Pièce 10 florins	348	346

SICAV (sélection) 10/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	196 96	191 89
Améri-gan	7897 58	7593 83
Amplitude	622 88	604 74
Associc	1159 08	1159 08
Atout Futur	414 10	404
Aurecic	1061 97	1031 04
Avenir Alizés	1737 51	1703 44
Axa Capital	178 60	173 40
Axa Court Terme	8364 56	8364 56
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	914 96	888 31
Axa.Ep.Fr Ex Ageparg.	780 78	758 04
Axa Europe	124 68	121 05
Axa Investiments	108 51	105 35
Axa NPI	115 07	111 72
Axa Ob.Fr.Extrans.	147 56	143 26
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	136 12	132 16
Axa Prem.Ex.Agepre.	121 19	117 66
Axa Sél.Ex.Dr.Séle.	146 94	142 66
Axa Valeurs PER	119 67	116 18
Cadence 1	1068 45	1047 50
Cadence 2	1056 75	1036 03
Cadence 3	1047 59	1027 05
Capimonétaire	6605 45	6598 85
Capioblig.	6777 71	6644 81
Capitacic	1393 82	1373 22
Cœxis	1383 67	1349 92
Comptavalor	3691 62	3686 09
Convertimmo	330 77	324 28
Credinter	438 02	425 26
Credit Mutuel Capital	1346 07	1319 68
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	702 37	702 37
Cred.Mut.Ep.Indus.	93 65	91 14
Cred.Mut Ep J.	73074 03	73074 03
Cred.Mut.Ep.long.T.	193 47	188 29
Créd.Mut.Ep.Monde	1130 16	1099 91
Cred.Mut.Ep.Quatre	1113 34	1083 54
Deza	1332 77	1300 26
Drouot France	833 67	809 39
Drouot Sécurité	229 04	222 37
Ecocic	1064 55	1033 54
Ecupar	126 08	122 41
Ecur. Capitalisation	2699 28	2672 55
Ecur. Expansion	504377 97	503622 54
Ecur. Géovaleurs	2342 97	2274 73
Ecur. Investissement	150 49	146 11
Ecur. Monepremière	70624 56	70624 56
Ecur. Monétaire	41393 64	41393 64
Ecur. Trésorerie	2551 85	2551 85
Ecur. Trimestriel	2036 15	2015 99
Elancel	109 17	105 99
Energia	263 62	251 67
Eparcic	3790 16	3790 16
Eparcourt-Sicav	4533 08	4521 78
Epargne Associat.	26602 28	26298 38
Epargne Capital	11369 11	11246 64
Epargne Croissance	1706 79	1661 11
Epargne Obligat.	205 24	199 75
Epargne Première	15051 61	14939 56
Epargne-Unie	1285 34	1253 99
Epargne Valeur	437 61	425 90
Eufi Cash cap.	8371 38	8371 38 ♦
Eufinvest cap.	595 77	578 42 ♦
Eurco Solidarité	1081 06	1070 36
Eurocic Leaders	986	966 99
Eurodyn	1121 73	1094 37
Euro Gan	5953 20	5724 23
Europe Nouvelle	510 58	487 43
Fonsicav	15180 51	15180 51
France-gar.	9436 50	9073 56
France Garantie	275 40	274 86
France Obligations	497 30	482 38
Francic	435 98	423 28
Francic Pierre	98 21	95 35

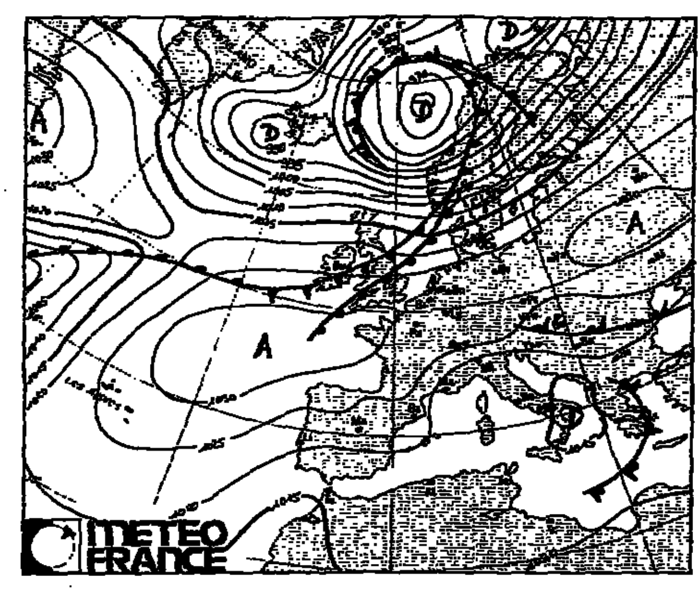
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1055 13	1024 40
Fructi-Associations	36 98	36 98
Fructi-Capi	44 55	43 89
Fructidor	239 60	236 08
Fructifrance action C	887 29	865 65
Fructifrance action D	867 25	846 10
GAN Rendement	5266 10	5188 28
Gasalion	15615 11	15537 42
Gest. Associations	170 92	167 16
Horizon	1241 08	1204 94
HLM Monétaire	14660 62	14660 62
Indicia	1007 40	987 50 ♦
Indust.Fse.Court.T.	1548 61	1548 61
Interepar	108114 96	104986
Interoblig	14683 83	14395 91
Intersélection Fce	514 29	504 21
Japacic	143 37	139 19
Jeuneparque	296 81	292 42
Latitude	2365 24	2361 70
Laumi C.T.	13173 50	13173 50
Laumi L.T.	6836 43	6637 31
Lion Association	11841 21	11841 21
Lion Institution	31294 54	31216 50
Lionplus	1039 73	1019 34
Lion Trésor	2232 63	2210 52
Lion 20 000	27532 40	27532 40
Livret Bourse Inv.	556 78	540 56
Livret Portefeuil.	703 43	682 94
Méditerranée	164 47	159 68
Mensuel CIC	10208 13	10107 06
Monecden	71695 80	71695 80
Mone.J.	38107 27	38107 27 ♦
Monévalor	86294 01	86294 01
Mutualité dépôts	14307 79	14179 43
Natio Court Terme	298947 00	298947
Natio-Epargne	18658 51	18473 77
Natio-Ep. Ret.	123 41	120 11
Natio Eparg.Trésor	8218 08	8201 68
Natio-Fran.index.	982 19	955 90
Natio-Imm.	1095 90	1066 57
Natio-Inter	1499 05	1458 93
Natio-Monétaire	26543 02	26543 02
Natio-Opportunités	969 22	943 28
Natio-Patrimoine	1356 52	1320 21
Natio-Perspectives	1017	989 78
Natio-Placements	67414 52	67414 52
Natio-Revenu	1042 66	1032 34
Natio Sécurité	11651 29	11651 29
Natio-Valeurs	850 39	827 63
Nippon-Gan	4789 61	4605 39
Nord Sud Dévelop.	1644 27	1640 99
Obli-Associations	160 95	159 36
Oblicic-Mondial	2702 70	2662 76
Oblicic-Régions	1072 92	1057 06
Oblifutur	3000 19	2927 01
Oblig. très caté.	183 72	181
Oblilion	1428 65	1414 50
Obisécurité Sicav	13591 30	13591 30
Oraction	1005 46	980 93
Orvalor	7181 49	7040 68
Paribas Capitalisation	1581 07	1557 70
Paribas Opportunités	123 08	118 06
Paribas Patrimoine	570 85	547 58
Patrimoine Retraite	234 78	230 18
Parvalor	618 85	604 75
Placement A.	1430 88	1402 80 ♦
Placement J.	7598 59	7583 42 ♦
Placement M.	70552 93	70412 11 ♦
Placement Nord	911 51	893 64 ♦
Plénitude	136 65	131 70
Poste Croissance	22908 42	22885 53
Poste Gestion	69250 63	69250 63
Première Oblig.	11143 67	11132 54

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	116 55	115 40
Priv'Associations	30926 83	30926 83
Proficus	978 30	954 44
Quarz	133 18	129 93
Réalvalor	690 74	677 20
Rentacic	162 20	158 80
Revenus Trimestr.	5346 56	5293 62
Revenu-Vert	1165 65	1137 12
St Honoré Vie & Santé	980 55	936 09
St Honoré Bons du Tr.	11791 57	11732 91
St Honoré Global	223 70	213 56
St Honoré Invest.	757 61	723 26
St Honoré Pacifique	575 21	549 13
St Honoré PME	477 06	455 43
St Honoré Réal.	15750 62	15687 87
Sécuricic	1827 12	1827 12
Sécuri-Gan	13511 48	13246 53
Sécuritaux	1461 38	1461 38
Sicasdeo	719 48	708 85
Sicav Associations	1936 78	1936 78
SFI-CNP Assur.	661 58	642 31
S.G Fr. oppor. C et D	1087 99	1066 66
Sicav 5 000	431 45	419 90
S I. Est	1334 56	1295 69
Silvafrance	667	649 15
Slivam	391 97	381 48
Slivarente	218 19	213 91
Slivinter	428 05	416 59
S.N.I.	1065 02	1034
Sogenfrance C et D	1116 21	1094 32
Sogépargne	308 38	302 33
Sogevar	951 50	932 84
Soginter	1270 11	1245 21
Soleil Investissements	589 53	568 86
Solstice	2251 21	2245 60
State Street Act. Eur	8947 60	8845 02
State Street Act. Fce	9837 82	9551 28
St. Str. Act. Japon	10463 99	10110 14
State Street Emer. Mts	11679 28	11022 58 ♦
St.Street OAT Plus	10849 33	10636 60
Stratégie Actions	833 75	801 68
Stratégie Rendement	1480 91	1434 30
Technocic	1002 78	973 57
Techno-Gan	5742 27	5521 41
Thesora	693 72	686 85
Trésor Plus	1363 45	1349 95
Trésor Trimestriel	1044 14	1033 80
Trésoricic	136814 93	136814 93
Trilion	5275 74	5208 04
UAP Investissement	423 98	408 64
UAP Actions France	570 16	549 55
UAP Act. Select.	605 94	584 04
UAP Audificendi	532 62	513 37
UAP Aliefi	210 24	202 84
UAP Alto Sicav	166 03	160 03
UAP Moyen Terme	147 90	142 55
UAP Première Cat.	11424 44	11011 51
Uni-Associations	128 55	128 55 ♦
Uni-Foncier	1195 25	1166 10
Unifrance	564 46	550 69
Uni Régions	1195 64	1166 48
Univar	246 94	246 94 ♦
Univers Actions	1231 81	1201 77
Univers Obligations	1822 64	1778 19
Valorg	2150 34	2148 19
Valréal	56046 85	56018 84

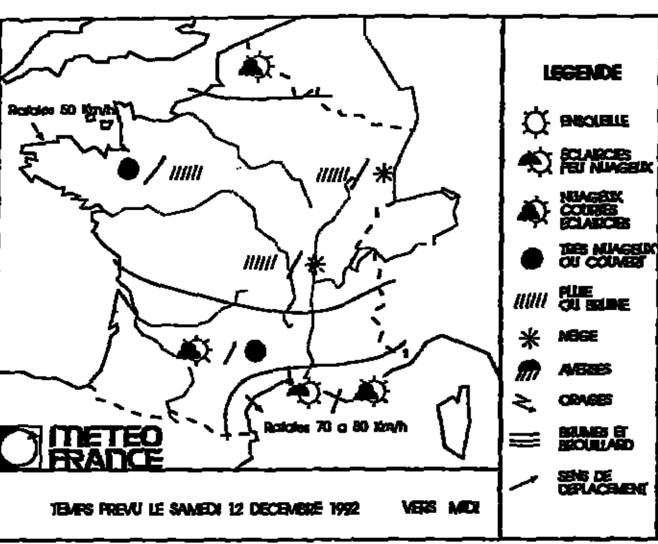
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE 1992



Samedi : pluie faible sur l'ouest du pays, et de la neige à l'est. – Dès le matin, la grisaille n'épargnera que les régions méditerranéennes. Une perturbation donnera de petites précipitations sur la moitié nord du pays : la pluie, de la Bretagne et des Charentes à la Touraine, Ile-de-France et Nord-Picardie, se transformera en pluie et neige mêlées de la Champagne et des Ardennes au Berry, à la Bourgogne et Lorraine, et en neige sur les régions plus à l'est. A la mi-journée, quelques flocons tomberont aussi sur le Limousin.

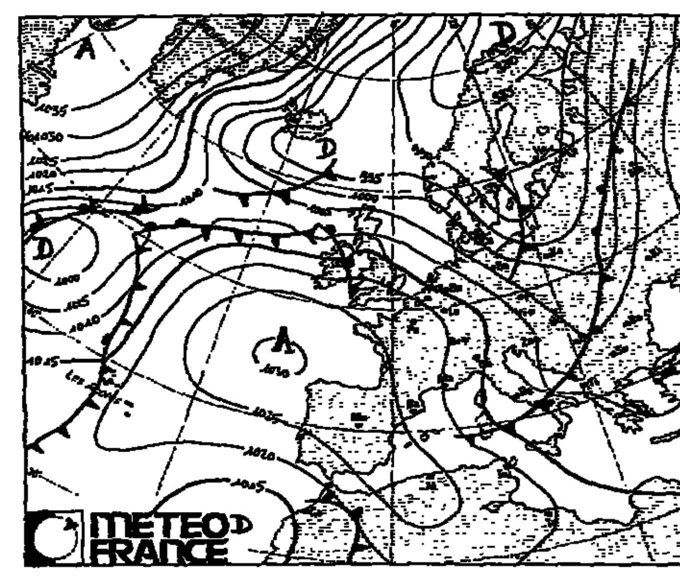
Dans l'après-midi, les pluies ou bruines, toujours faibles, se décaleront vers le sud-ouest du pays et le Roussillon. Il ne neigera plus que sur le Massif Central, les Alpes, les Vosges et le Jura, au-dessus de 500 mètres.

Le soleil reviendra au nord de la Seine, sur les Ardennes et le nord de la Lorraine, et il persistera de la Provence, Côte d'Azur à la Corse, malgré des nuages élevés.

En Méditerranée, le mistral et la tramontane seront sensibles et se renforceront, en soirée, jusqu'à 60-70 kilomètres/heure en pointe.

Les températures matinales seront souvent fraîches, sauf au nord de la Loire ; 1 à 3 degrés en général, mais 5 à 6 degrés près de la Méditerranée et du Nord à la Touraine, 9 à 10 degrés en Bretagne. Quant aux températures maximales, elles stagneront entre 2 et 4 degrés sur le nord-est du pays, mais elles seront plus douces ailleurs, 6 à 9 degrés sur les régions du Nord au Centre, 10 à 11 degrés sur la façade atlantique, et 12 à 15 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-12-1992 à 6 heures TUC et le 11-12-1992 à 6 heures TUC — le 11-12-92

FRANCE

AJACCIO	14	8	C
BIARRITZ	9	5	C
BORDEAUX	6	4	C
BOURGES	4	3	C
BREST	8	3	C
CAEN	7	5	C
CHERBOURG	7	0	N
CLERMONT-FER.	3	1	C
DIJON	4	2	C
GRENOBLE	6	4	C
LILLE	6	1	C
LIMOGES	3	1	C
LYON	6	3	C
MARSEILLE	11	0	D
NANCY	3	2	C
NANTES	6	2	C
NICE	14	8	D
PARIS-MONTS.	5	3	C
PAU	7	3	C
PERPIGNAN	9	6	N
POINTE-A-PITRE	31	20	D
RENNES	6	5	C
ST-ÉTIENNE	3	1	C
STRASBOURG	3	2	C
TOULOUSE	6	4	C
TOURS	5	3	C

ÉTRANGER

ALGER	18	6	N
AMSTERDAM	5	-3	C
ATHÈNES	19	11	N
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	10	3	D
BELGRADE	6	3	P
BERLIN	4	3	C
BRUXELLES	4	2	C
LE CAIRE	24	11	D
COPENHAGUE	6	3	C
DAKAR	26	22	N
DELHI	22	8	D
GENÈVE	4	3	C
HONGKONG	22	18	N
ISTANBUL	14	8	N
JÉRUSALEM	19	7	N
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	7	1	C
LOS ANGELES	16	9	D
LUXEMBOURG	2	1	C
MADRID	11	5	N
MARRAKECH	20	9	C
MEXICO	19	10	D
MILAN	10	5	B
MONTRÉAL	-5	-12	C
MOSCOU	-1	-2	C
NAIROBI	23	13	C
NEW-YORK	3	-3	P
OSLO	-	-	-
PALMA-DE-MAJ.	14	3	C
PÉKIN	3	-6	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	12	5	N
SÉVILLE	17	7	D
SINGAPOUR	31	23	N
STOCKHOLM	2	2	P
SYDNEY	21	16	D
TOKYO	18	12	D
TUNIS	16	9	N
VARSOVIE	0	-1	C
VENISE	11	4	D
VIENNE	4	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Fiançailles

– Metz. Granville. Paris.

M. et Mme Henri GAYE,
M. et Mme Claude AYRAULT,

ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Marianne et Renan.

Décès

– Sonia Ruas-Solé
Et sa famille,
Nadine Solé,
Georges Antonius,
Marie-Louise Homsy
Et sa famille,
Henri Solé
Et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Hélène ANTONIUS,
veuve Joseph Solé,

le 7 décembre 1992, à Paris.

Une messe sera célébrée dimanche 13 décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Bezio,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean Bezio,
Mme Catherine Bezio
et M. Jean-Baptiste Rivaud,
M. et Mme Bernard Cendrier,
ses enfants,
Antoine, Xavier, Sophie, Camille et Julie,
ses petits-enfants,
Ses parents
Et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre BEZIO,
procureur général
près la Cour de cassation,
ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature,
maire de Monteils,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 9 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 décembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Monteils (Tarn).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue de la Sœur-Rosalie,
75013 Paris.
81140 Monteils.

– Les magistrats
Et les fonctionnaires de la Cour de cassation
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Pierre BEZIO,
procureur général
près la Cour de cassation,
ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 9 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 décembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Monteils (Tarn).

(Lire ci-contre.)

– Le 6 décembre 1992

M. Victor CLAUDINOT.

s'est endormi dans la paix du Seigneur.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et en ont gardé le souvenir.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

EMAUX et ORIENT
de
JACQUES GAUTIER



« Indira »
Collier - Pendentif en bronze doré aux émaux cristal et rubis enrichis de pierres turquoises et de perles de culture.
Boucles d'oreilles .... 3 500 F
La galerie sera ouverte le dimanche 13 décembre
36, rue Jacob, 75006 PARIS. Tél. : 42-60-84-33.

– Yves et Fanny Galut,
Yann Galut et Carine Seiler,
Paul Guillon,
ont le chagrin de faire part de la disparition de leur père et grand-père,

Jean CORAZZA,

survenue le 7 décembre 1992.

Lycée Marguerite-de-Navarre,
18016 Bourges Cedex.
27, rue Léon-Frot,
75011 Paris.
Saint-Laurent-les-Tours,
46400 Saint-Céré.

– Lyon. Genève. Paris. Nîmes.

M. et Mme Samuel Hodara,
Mme Ketty Hodara,
M. et Mme Patrick Hodara,
Noémie, Simon, Zoé, July-Caroline et Elizabeth,
ont l'extrême douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, dimanche 6 décembre 1992, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Judith HODARA,
née Counio.

– Annie et André Rouquier,
ses enfants,
Magali et Sylvie Rouquier,
ses petites-filles,
André et Annie Mercier-Guyon,
son frère et sa belle-sœur,
La famille Mercier-Guyon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Walter JUNIET,
née Lucienne Mercier,

survenu le 9 décembre 1992, à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Vauvenargues.

– Mme Huguette Lefebvre,
Ses fils, Alain, Hervé, Marc,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LEFEBVRE,

survenu le 3 décembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Lyon, dans l'intimité familiale.

16, avenue Guy-de-Collongue,
69130 Ecully.

– Mme Jean Maroille,
Le docteur vétérinaire Jean-Marie Maroille et Mme,
M. François-Denis Maroille,
Jean-Charles, Philippe, Sophie, Anne-Sophie,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean MAROILLE,
inspecteur général honoraire
de la santé et de la population,
président honoraire
de la Société historique de Suresnes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
officier de l'ordre de la santé publique,
médaille d'argent
de l'Académie de médecine,

le 9 décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 décembre, à 14 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

2, place du Général-Kœnig,
35000 Rennes.
24, rue de Villeneuve,
92380 Garches.

– Ses anciens élèves
ont l'infinie tristesse de faire part de la disparition de

Pierre PÉDELABORDE,
professeur de climatologie à la Sorbonne de 1963 à 1980,

décédé au Vésinet, le 18 octobre 1992.

Né en 1911 à Tarbes, Pierre Pédelaborde avait commencé sa carrière comme instituteur. Après la soutenance en 1957 d'une thèse portant sur « le climat du Bassin parisien », il était entré comme chercheur au CNRS, puis avait été nommé titulaire de la chaire de climatologie de la Sorbonne en 1963.

Un sens aigu de l'observation, une extraordinaire originalité d'esprit jointe à une très grande faculté de synthèse lui avaient permis, à partir des progrès de la météorologie et de la notion de « type de temps », de donner une orientation tout à fait novatrice à la climatologie.

Auteur de nombreux ouvrages didactiques et pédagogue passionné, il avait fortement marqué plusieurs générations de géographes.

– Saint-Raphaël. Saint-Denis de la Réunion.

Mme Yves Poirier,
née Josette Amy,
a la douleur de faire part du décès de

M. Yves POIRIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
professeur d'université (e.r.),
doyen honoraire et ancien président
de l'université française
de l'océan Indien,

survenu le 30 novembre 1992, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 8 décembre, à Saint-Raphaël (Var), et l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis).

Le Richelieu,
avenue du 15e-Corps,
83700 Saint-Raphaël.

– Sa maman,
Mme Dolorès Pons,
Ses frères et sœurs,
Jacques Pons et Joëlle Paulis,
Marie-Aline Pons,
Martine Pons et Jean-Michel Laporte,
Ses neveux,
Anne, Camille, Frédéric, Isabelle, Rémy, Yannick,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel PONS,

survenu le mercredi 9 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu en l'église de Labastide-d'Armagnac, le samedi 12 décembre, à 9 h 30.

– M. Christian Forestier,
directeur des lycées et collèges,
président de la FOEVEN,
Et les membres du conseil d'administration,
Tous ses amis de la FOEVEN et des AROEVEN (Fédération et Associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale),
ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur administratif,

M. Michel PONS,

survenu le mercredi 9 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu en l'église de Labastide-d'Armagnac, le samedi 12 décembre.

FOEVEN,
67, rue Vergniaud, porte L,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

général Henri TENCÉ,
ancien combattant sous l'uniforme
de l'infanterie coloniale (1939-1945).
Indochine-Algérie,

pieusement décédé dans la religion traditionnelle catholique de ses parents, le 8 décembre 1992, à Clamart.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église du Chesnay, et l'inhumation au cimetière intercommunal de Clamart, le vendredi 11 décembre, sans fleurs ni couronnes, dans la plus stricte intimité.

– Mme Guy Trancart,
son épouse,
M. et Mme Alain Trancart,
M. et Mme Gilles Trancart,
M. et Mme Xavier Trancart,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy TRANCART,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 1992.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 9 décembre, à 14 h 30, en l'église de Huppy (Somme).

Des dons peuvent être adressés à la Fondation Hôpital Cognacq-Jay, 15, rue Eugène-Millon, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, place Vauban,
75007 Paris.

Anniversaires

– L'association Charles-Dullin invite ses adhérents, les amis, les admirateurs de

Charles DULLIN,

et tous ceux qui restent fidèles à son souvenir et à son œuvre, à s'unir par le cœur et par la pensée pour le quarante-troisième anniversaire de sa disparition.

10, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 Paris.

Conférences

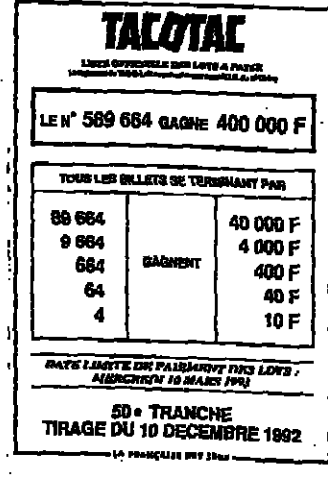
– **L'argent et les religions.** Conférence-débat sur la place de l'argent dans le judaïsme, le bouddhisme, le christianisme et l'islam.

Avec O. Abel, R. Draï, A. Lamchichi, Lai-Nhu-Bang. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, mardi 15 décembre, à 20 h 30. Entrée libre.

Mort de Pierre Bezio procureur général près la Cour de cassation

Pierre Bezio, procureur général près la Cour de cassation, est décédé mercredi 9 décembre à l'âge de soixante-huit ans. Il avait succédé le 13 juillet 1988 à M. Pierre Arpaillange, qui venait d'être nommé garde des sceaux.

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne), Pierre Bezio, licencié en droit et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit privé, avait commencé sa carrière en 1946 comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier. Après avoir exercé ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Narbonne, il avait été nommé substitut au parquet d'Agen en 1949. Nommé ensuite substitut au parquet de Castres en 1952, puis substitut au parquet de la Seine en 1962, il était devenu premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris en 1969. Il avait ensuite été nommé procureur de la République à Versailles en 1972, puis procureur de la République à Bobigny en 1976. Par décret du 4 juillet 1980, Pierre Bézio avait ensuite été nommé avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation, puis, le 31 décembre 1980, avocat général près la Cour de cassation. Le 13 juillet 1988, il avait succédé au procureur général de la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, qui avait été nommé garde des sceaux. En tant que procureur général près la Cour de cassation, M. Bezio était membre de la commission d'avancement et présidait la commission de discipline du parquet. Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, il avait été membre du Conseil supérieur de la magistrature de 1983 à 1987.]



DÉFENSE

Accord de principe entre quatre pays européens

Le programme d'avion de combat EFA est revu à la baisse

Les ministres de la défense allemand, britannique, espagnol et italien ont finalement surmonté leurs divergences sur le futur avion de combat européen (EFA), dont le sort était depuis des mois suspendu à un fil en raison de son coût élevé et des difficultés budgétaires de certains des pays participants (1). En marge d'une réunion de l'OTAN qui se tenait jeudi 10 décembre à Bruxelles, ils ont finalement signé un mémorandum d'accord sur le développement d'un EFA moins ambitieux, le New-EFA ou N-EFA, dont le coût devrait être réduit de 30 % par rapport au projet initial.

Selon les experts, le prix unitaire de cet avion de combat qui avait accumulé les retards et les dépassements de coûts devrait désormais se situer autour de 100 millions de DM, soit 340 millions de francs. Mais ces économies drastiques n'ont été obtenues qu'au prix d'une réduction sensible des performances. Certaines des options proposées envisagent même une version monomoteur de préférence à une version bimoteur. La capacité du N-EFA à atterrir et à décoller court serait remise en cause tout comme le nombre des cibles que le radar de l'appareil aurait pu suivre simultanément (4 au lieu de 10).

Si Bonn s'est engagé sur la phase de développement de ce nouvel appareil, dont la réalisation devrait conduire à de nouveaux retards, rien n'a été dit par les Allemands sur leur engagement pour la phase de production. Malgré la pression des Britanniques sur leurs partenaires pour aller vite, il faudra attendre que les deux études lancées sur ce nouveau programme donnent lieu, l'an prochain, à une étude de synthèse sur laquelle Bonn se prononcera.

(1) Le consortium Eurofighter, chargé du développement de cet appareil, comprend British Aerospace (33 %), Deutsche Aerospace (33 %), Alenia (21 %) et Casa (13 %).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Arène

ON avait passé toute la guerre du Golfe sans apercevoir de sang sur nos écrans. Cette opération somalienne, on en riait d'avance. *« On a retrouvé la division Daguet »*, persiflaient les Guignols de Canal Plus, sur le mode « On a retrouvé la 7ᵉ compagnie ». Et puis, à l'ouverture du journal, comme un réveil glacé, voici du sang à Mogadiscio. C'est du sang somalien. Voici, en gros plan, un blessé, des corps, de la bouillie, et des bérets verts le doigt sur la détente. Alors que les rires tremblent encore sur nos lèvres, eux ne rient pas du tout. Ce ne sont plus les caméras qui les menacent, mais la mort dans l'ombre. Et tout de suite l'impression d'un événement grave, menaçant, que l'imprévisible déploie ses grandes ailes noires au-dessus de Mogadiscio.

Que ces visions se multiplient, et c'est bien à une bataille d'images, d'émotions, que l'écran servirait alors d'arène. C'est la répétition, jour après jour, des enfants squelettiques qui a entraîné de manière presque inéluctable les gendarmes du monde à l'intervention. Fascinant pouvoir de la télé de produire ainsi de l'insoutenable. Mais ce que l'image a fait, ne peut-elle le défaire ? Quel effet produiraient des visions tout aussi fréquentes, de morts violentes de Somaliens ou de soldats ? Combien de temps faudrait-il aux images de mères, d'enfants de soldats tués en Somalie pour chasser celles des petits squelettes ?

Seule l'émotion peut combattre l'émotion. Car quels arguments raisonnés opposer à l'insoutenable ? A propos de l'intervention en Bosnie, par exemple. Soir après soir, voici encore des enfants, réfugiés dans des caves, affreusement estropiés par les « snipers ». Et à chaque nouvelle étape de l'embrasement l'image semble nous marteler un « On vous l'avait bien dit » que valide, en effet, la réalité : la Bosnie après la Croatie, demain le Kosovo après la Bosnie. Et nous, rongés par le remords, nous aurions immédiatement envie d'envoyer la troupe en Bosnie ce soir-même, et que l'on nous ramène Milosevic les fers aux pieds. Mais, sentant confusément que la question nous dépasse, nous sentant confusément pris en otages par notre propre émotion, nous souhaiterions tout de même, avant de nous faire une opinion, entendre les politiques, les diplomates, les stratèges, tous ces gens dont le métier consiste justement à ne pas céder à l'émotion. Mais où sont-ils passés ? Ils nous laissent seuls, seuls avec les enfants de Sarajevo.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 décembre

TF 1

20.45 **Magazine : *Les Marches de la gloire.*** La nuit des dupes ; A quelques secondes près ; Le cauchemar de Mikado.
22.25 **Que faire ce week-end ?**
22.30 **Magazine : Grands reportages.** Chasseurs de l'ombre, de Georges Beutter.
23.40 **Arthur, émission impossible.**
0.40 **Le Bébête Show.**
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**
0.50 **Série : Mésaventures.**

FRANCE 2

20.50 **Série : Nestor Burma.** Casse-pipe à la Nation, de Claude Grinberg.
22.15 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz.
23.30 **Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.**
23.55 **Cinéma : Pierrot le Fou.** ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1965).

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** America, d'Olivier Guiton.
21.50 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean Bottéro (*l'Epopée de Gilgamesh*) ; Claude Hagège (*le Souffle de la langue*) ; Alain Rey (*Dictionnaire historique de la langue française*) ; Jacqueline Risset, à propos de *la Divine Comédie*, de Dante Alighieri.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 ▶ **Traverses.** L'Etreinte du samouraï ou le Défi japonais, de Jean-Claude Burger, d'après le livre de Dominique Nora. 1. Un Pearl Harbor industriel.
0.10 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : En plein cœur.** De John Madden.
22.15 **Documentaire : Tiwaï, l'île aux singes.** De Nick Gordon.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Ghost.** □ Film américain de Jerry Zucker (1990).
1.05 **Cinéma : Paris s'éveille.** ■■■ Film français d'Olivier Assayas (1991).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** Les petits et grands événements de la semaine commentés par des familles européennes.
22.10 **Téléfilm : Schubert.** De Fritz Lehner (3ᵉ partie).
23.45 **Documentaire : Botero sculpteur.** D'Erwin Leiser (2ᵉ partie).

M 6

20.45 **Téléfilm : Disparitions.** De John Lewellyn Moxey.
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.00 **Magazine : Culture rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Marie Noel (1).
21.30 **Musique : Black and Blue.** Jazz, mode d'emploi.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Michel Ragon.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 9 août à Prades) : Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach ; Concerto pour piano et orchestre nᵒ 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Moment musical pour piano nᵒ 2 op. 94, de Schubert ; Sérénade pour cordes, de Dvorak ; Sérénade pour cordes, extrait, de Haydn ; Préludes pour orchestre, de Chostakovitch.
23.09 **Jazz club.** En direct de La Villa à Paris : le trompettiste Clark Terry, avec Alain Jean-Marie, piano, Wayne Dockery, contrebasse, George Brown, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.**

Le Monde de l'éducation
Décembre 1992
ENQUÊTE EXCLUSIVE
LE DIPLÔME, ARME ANTI-CHÔMAGE
IUT, BTS, UNIVERSITÉS, ÉCOLES :
LES DÉBOUCHÉS ET LES SALAIRES.
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Samedi 12 décembre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Sibérie, rêve ou cauchemar.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.20 **La Une est à vous.**
17.10 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.40 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.15 **Série : Premiers baisers.**
18.45 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.15 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.** Journal en direct de Mogadiscio.
20.45 **Divertissement : Rire sur la ville.** Emission présentée par Christian Morin et Amanda Lear.
22.35 **Magazine : Ushuaïa.** Spécial acrobaties. Les Allumés des années 20 ; Le Géant de Tignes, de Dominique Dumoulin ; La Passerelle d'Holcarte, de Frédéric Potier ; Les Plongeurs comiques, de Philippe Lallet ; Super Max 2.
23.40 **Magazine : Formule sport.** Football ; Automobile.

FRANCE 2

13.25 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. Madagascar : élection présidentielle et pauvreté.
14.15 **Magazine : Animalia.**
15.10 **Magazine : Sport passion.** A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Basket-ball : Racing PSG-Pau Orthez ; Moto : Supercross à Bordeaux.
17.25 **Série : Titre non communiqué.**
18.05 **Série : Matt Houston.**
18.53 **Jeu : Le Téléjack** (et à 19.59).
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. Invité : Florent Pagny.
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Magazine : La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. Jeu spécial enfants à Carpentras. Du vent dans les branches ; Vaison-la-Romaine, trois mois plus tard ; Accident de spéléologie ; Le bain de boue.
22.40 **Magazine : Double jeu.** Présenté par Thierry Ardisson. Spécial jeux télévisés. Invités : Nagui, Guy Lux, Karen Chéryl.
0.05 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.25 **Magazine : La 25ᵉ Heure.** Présenté par Jacques Perrin. Fenêtre sur courts. *Neuf courts métrages de fiction ou d'animation.*

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous.** (et à 14.50, 17.00). Télévision régionale.
14.00 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
17.55 **Magazine : Montagne.** Katmandou : la porte de l'altitude, de Dominique Sanfourche et Christian Gaume.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** Histoires pour les enfants. Howard Buten.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner. Invités : Francis Lalanne, Roger Pierre, Anne.
20.45 **Téléfilm : Pognon sur rue.** De Jean-Louis Bertuccelli.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 ▶ **Magazine : Zanzi bar.** Présenté par Christophe de Ponfilly. Par un bel été russe.
23.35 **Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Bernard Lavilliers, Cesaria Evora, Département E.
0.20 **Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Le Journal du cinéma.**
— *En clair jusqu'à 14.05* —
14.05 **Téléfilm : Le Combat de Patty Duke.** De Gilbert Cates, avec Patty Duke, Karl Malden.
15.40 **Le Journal du cinéma.**
16.05 **Les Superstars du catch.**
17.00 **Sport : Football américain.**
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.25 **Décode pas Bunny.** Batman.
19.20 **Animaux superstars.** Ferme.
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Les Yeux du témoin.** De Peter Hunt.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 18ᵉ journée du Championnat de France de D1.
23.30 **Cinéma : Central Station.** ■ Film espagnol de Josep Anton Salgot (1989)..
1.15 **Cinéma : Mayrig.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 12 décembre 1942 (v.o.).
20.00 **Magazine : Fernsehen TV.** Les meilleurs moments des émissions de la semaine, avec « Documents interdits ».
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : La Rage de vivre.** De Jochen Wolf.
22.00 **Documentaire : Hammam.** De Florence Miaihe.
22.10 **Cinéma d'animation : Fétiches mascotte.**
22.35 ▶ **Magazine : Macadam.** Nina Simone, la légende, de Frank Lords.
23.30 **Documentaire : International Sweethearts of Rythm.** De Greta Schiller et Andrea Weiss.
0.00 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

13.00 **Série : Booker.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Les Champions.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.** Spécial Mylène Farmer.
16.55 **Magazine : Culture rock.**
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.10 **Magazine : Turbo.** Venturi Trophy ; Nouvelle arme anti-radar : la cibi ; Peugeot 405 T 16 ; Voiture passion/voiture fiction ; Le musée de Nogent-l'Artaud ; Rubrique news ; Un royaume de l'art automobile ; Clip : circuit des remparts.
19.50 **Jeu : Le saviez-vous ?**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille** (rediff.).
20.35 **Première urgence.**
20.40 **Téléfilm : Marilyn, une vie inachevée.** De John Flynn.
23.25 **Série : Médecins de nuit.**
0.20 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Nathalie Volle, conservateur en chef du service de restauration des musées de France.
20.45 **Dramatique.** Colette et Moreno, de Pierre Laville.
22.35 **Musique : Opus.** Les miracles de saint Nicolas, par l'ensemble Venance Fortunat.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...** Rodolphe Clauteaux. 2. Voyage en Amazonie.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** A 20.00 Opéra (en direct de Milan) : Don Carlos, de Verdi, par le Chœur et l'orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti ; sol. : Luciano Pavarotti, Daniela Dessi, Paolo Coni, Samuel Ramey, Luciana d'Intino, A. Anisimov.
0.30 **Cabaret.** Par David Jisse. Marc Chevalier.
1.02 **Maestro.** Par Cécile Reynaud . Arturo Toscanini.

Dimanche 13 décembre

TF 1

11.00 **Magazine : Téléfoot.** En direct de Nantes. Championnat de France ; Coupes d'Europe.
11.53 **Météo.**
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo et Journal.**
13.15 **Côté enfants** (et à 17.55).
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Un flic dans la Mafia.**
15.10 **Série : Perry Mason.**
16.45 **Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Série : Starsky et Hutch.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Alain Juppé.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Le Chêne d'Allouville.** □ Film français de Serge Pénard (1980).
22.30 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.40 **Cinéma : Body Double.** ■ Film américain de Brian De Palma (1984).

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Notre-Dame à Ham (Somme).
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : Jacques Delors.
12.59 **Jeu : Le Téléjack** (et à 18.20, 19.59).
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin.**
14.50 **Série : Mission casse-cou.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite).
17.30 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.25 **Magazine : Stade 2.** Football ; Rugby ; Boxe : portrait de Fabrice Bénichou et Maurizio Stecca ; Magazine : portrait de Fabrice Guy ; Ski ; Tennis : finale du Tournoi du grand chelem, à Munich.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Masques.** ■■ Film français de Claude Chabrol (1987).
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.**
23.55 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.15 **Magazine : Musiques au cœur.** Les coulisses de *Rigoletto*, de Verdi, monté à Toulouse dans une mise en scène de Nicolas Joël.

FRANCE 3

11.00 **Magazine : Musicales.** L'Œil écoute... Delphes, de Jean Lefait. *Barcarolle*, de Mikis Theodorakis, par l'Orchestre expérimental d'Athènes ; Extrait du concert de musique grecque antique, donné pour le centenaire de la grande fouille de Delphes par l'Ensemble vocal et instrumental Kerylos ; *Syrinx*, de Debussy, par James Galway, flûte.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** RPR ; PS.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Jeu : Au pied du mur.**
14.20 **Série : La croisière s'amuse.**
15.15 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Tiercé, en direct d'Auteuil ; Moto : Supercross de Bordeaux ; Sport inf'eau : spécial Salon nautique ; Equitation : Le Grand Prix Renault Jump à la porte de Versailles, à Paris.
17.30 **France 3 jeunesse.**
18.15 **Magazine : A vos amours.** Invitée : Sylvie Vartan.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** Grand témoin : Edouard Balladur. De 19.05 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Film d'animation : Les Fables géométriques.**
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Les Grands Cirques du monde en Suède.**
22.05 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Claude Brasseur.
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Cinéma : Marie-Martine.** ■■ Film français d'Albert Valentin (1942).

CANAL PLUS

10.25 **Cinéma : Ghost.** □ Film américain de Jerry Zucker (1990).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Un placard doré.** De Peter Levin.
15.35 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.35 **Documentaire : Les Inventions de la vie nᵒ 2.** De Jean-Pierre Cuny. 7. Ces messieurs au salon.
17.05 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux** (rediff.).
18.00 **Téléfilm : Amour et chocolat.** De Josée Dayan.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Mo'Better Blues.** ■ Film américain de Spike Lee (1990).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; basket-ball : Orlando-Boston.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Téléfilm : Schubert.** De Fritz Lehner (3ᵉ partie, rediff.).
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **Soirée thématique : Félix 1992.** Remise du Prix du cinéma européen. Soirée proposée par la ZDF et la SEPT
20.11 **Document : Grands moments.** *Temps forts des remises de prix des années précédentes à Berlin.*
20.25 **Gala : Des étoiles au firmament européen.**
22.00 **Cinéma : L'Espoir aux trousses.** ■ Film polono-franco-danois de Maciej Dejczer (1989).
23.30 **Documentaire : Le cinéma est mort, vive le cinéma !** De Sylvie Faguer.

M 6

11.10 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.55 **Jeu : Le saviez-vous ?** (et à 20.30).
12.00 **Série : Mariés deux enfants.**
12.25 **Série : Notre belle famille.**
13.00 **Série : Booker.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.55 **Série : Le Retour du Saint.**
15.50 ▶ **Magazine : Fréquenstar.** Julien Clerc.
16.50 **Musique : Flashback.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Enquêtes à Palm Springs.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille** (rediff.).
20.35 **Magazine : Sport 6** (et à 1.00).
20.45 **Cinéma : L'Invasion des piranhas.** □ Film britannique d'Anthony Dawson (1979).
22.30 **Magazine : Culture pub.**
23.00 **Téléfilm : Trouble Jeu.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.**
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 24 octobre à la Maison de Radio-France). Concert-lecture : L'Amérique du Sud, œuvres du vingtième siècle. Brésil : Duos Dialoguos et Thierry Miroglio ; œuvres de Cseko, Dufourt, Mannis. Argentine : Ensemble Encuentros ; œuvres de Lopez, Naon, Campana.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 7 décembre au Centre Georges Pompidou) : Haydée Alba, chant. Tangos et Milongas sur des textes de J. L. Borges.
22.33 **Autoportrait.** Marco Stroppa, compositeur.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Isaïe le prophète, de Tansman ; Psaume 80 pour ténor solo, chœurs, orgue et orchestre op. 37, de Roussel ; Première suite cubaine pour piano et huit instruments à vent nᵒ 1, de Garcia Caturla.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**

Le Monde

En visite au Sandjak et au Kosovo

M. Kouchner a appelé les Albanais de souche à ne pas boycotter l'élection présidentielle en Serbie

PRISTINA

de notre envoyée spéciale

Après avoir, mardi 8 décembre, demandé au Monténégro (allié de la Serbie au sein de la nouvelle Fédération yougoslave) d'user de son influence auprès de Belgrade pour ramener la paix en Bosnie-Herzégovine et de faire entendre sa voix *« avant que les Balkans ne s'embrasent »*, le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'est rendu, mercredi 9 décembre, au Sandjak et au Kosovo, deux provinces de la Serbie, où s'esquisse le début d'un nouveau conflit intercommunautaire semblable à celui qui secoue la Bosnie-Herzégovine.

Très pessimiste, M. Kouchner a invité les Albanais de souche, qui constituent 90 % de la population du Kosovo, et les Musulmans du Sandjak, qui ont annoncé le boycottage des élections serbes et fédérales du 20 décembre, *« à utiliser leur droit de vote pour faire changer les choses »*, ce qui permettrait d'éviter une guerre qui apparaît aujourd'hui comme inévitable tant les antagonismes sont profonds. Si les Albanais et les Musulmans, qui représentent plus de 20 % du corps électoral de Serbie, défendaient aux élections un processus démocratique, les tensions pourraient, à ses yeux, se calmer et le dialogue se rétablir en faveur d'un règlement politique négocié.

Le ministre a donc conseillé aux représentants des Albanais de souche de renoncer à la politique du pire et de voter notamment au scrutin présidentiel *« pour le candidat le plus démocrate et le moins extrémiste »*. Afin d'empêcher la réélection de l'homme fort de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, qui impliquerait *« la guerre et la guerre »*, le ministre français a estimé qu'il fallait soutenir la candidature de l'actuel premier ministre yougoslave, M. Milan Panic. Partisan d'une politique de paix et de de compromis, ce dernier constitue *« une petite chance »* que les Albanais du Kosovo et les Musulmans du Sandjak devraient saisir. Et ils le peuvent puisque leurs voix pourraient assurer une victoire du milliardaire serbe naturalisé américain face à M. Milosevic.

La « menace islamique »

Toutefois, la tension qui règne au Kosovo et au Sandjak laisse prévoir le maintien de la directive de boycottage. M. Ibrahim Rugova, le dirigeant de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), a affirmé que les Albanais de souche ne voulaient pas voter en raison de la répression policière et de la venue de paramilitaires. Comme à Sarajevo au début du conflit, les milices serbes armées ont investi les hôtels de Pristina et des coups de feu retentissent désormais chaque soir dans la ville.

Au Sandjak, le président du Parti d'action démocratique (SDA), M. Sulejman Ugljanin, n'entend pas non plus infléchir sa position alors que l'artillerie lourde de l'armée yougoslave reste déployée tout autour de Novi-Pazar, le chef lieu de la province. L'aile modérée du parti soutenue par le numéro deux, M. Rasim Ljajic, estime néanmoins qu'une grande partie de la population musulmane est prête à aider l'opposition démocratique serbe en participant au scrutin. Mais ils conviennent tous de la nécessité de boycotter les élection communales, organisées également le 20 décembre. En effet, la victoire de Musulmans dans les villes où ils sont majoritaires déclencherait une guerre. Les Serbes, invoquant la « menace islamique », proclameraient immédiatement des structures parallèles serbes et réclameraient l'intervention de l'armée yougoslave. Comme en Bosnie...

FLORENCE HARTMANN

Dans la capitale du Kirghizstan

Une conférence sur les droits de l'homme s'est terminée par un enlèvement...

MOSCOU

de notre correspondant

La conférence internationale sur « les droits de l'homme et le destin des nations », qui s'est tenue du 6 au 8 décembre à Bichkek, capitale du Kirghizstan, a connu un bien étrange épilogue. L'un des principaux participants à la réunion, l'opposant ouzbek Abdoumanob Poulatov, a été enlevé en plein jour, mardi 8 décembre, par des membres des services de sécurité de son pays, qui l'ont immédiatement emmené en Ouzbékistan.

M. Poulatov, qui marchait dans une rue de la capitale kirghize en compagnie d'autres militants de l'opposition ouzbèke, a été heurté par une camionnette aux numéros masqués, d'où sont sortis plusieurs hommes en civil qui se sont emparés de lui.

Un responsable du ministère kirghize de l'intérieur a fait savoir par la suite que ses services n'avaient pas de raison de s'opposer à l'action de leurs homologues ouzbeks, dans la mesure où des accords de coopération existent entre les deux pays pour la « lutte contre la criminalité », et que M. Poulatov venait d'être inculpé en Ouzbékistan pour avoir, en janvier dernier, *« organisé des manifestations de masse »* à l'origine d'incidents ayant fait des victimes.

L'incident porte un coup sérieux à l'image du Kirghizstan, considéré comme beaucoup plus démocratique que ses voisins de l'ex-URSS et où l'opposition peut agir librement.

Les autorités de Tachkent avaient tout fait pour dissuader les militants ouzbeks des droits de l'homme de participer à la conférence de Bichkek, les prévenant que leur présence à la réunion serait considérée comme une infraction aux lois ouzbèkes interdisant les manifestations.

Au même moment, le Parlement de Tachkent a adopté à l'unanimité une nouvelle Constitution qui, tout en renforçant considérablement les pouvoirs du président Islam Karimov, garantit entre autres *« la liberté d'opinion et de circulation »*.

A en croire le président (et ex-premier secrétaire du parti) ouzbek, cette Constitution est *« l'une des plus démocratiques qui soient »*, mais *« certains n'ont pas encore atteint le niveau nécessaire pour en comprendre l'essence démocratique »*.

Dans son intervention devant la conférence de Bichkek, M. Poulatov avait entre autres reproché aux autorités ouzbèkes de brandir l'argument de la « menace islamique » pour effrayer aussi bien l'Occident que la Russie et les inciter à soutenir les régimes autoritaires de la région.

J. K.

Le prix Reporters sans frontières est décerné au journaliste bosniaque Zlatko Dizdarevic

Le premier prix annuel de l'association française Reporters sans frontières et de la Fondation de France a été décerné jeudi 10 décembre – journée internationale des droits de l'homme – à Zlatko Dizdarevic, rédacteur en chef d'*Oslobodjenje* (Libération), quotidien bosniaque de Sarajevo.

Cette récompense est destinée à honorer ce journaliste qui *« a fait preuve, ainsi que toute sa rédaction, d'un courage exceptionnel et d'une rare probité professionnelle dans un contexte marqué par le recul de l'information au profit de la propagande »*. Le jury était composé d'une trentaine de journalistes français.

Agé de quarante-quatre ans, Zlatko Dizdarevic a intégré en 1971 la rédaction du quotidien bosniaque. Il y a été reporter, commentateur politique, puis envoyé spécial à l'étranger, notamment au Caire où il a travaillé cinq ans. Depuis le début du conflit en Bosnie-Herzégovine, il assume la responsabilité de la « rédaction de guerre » d'*Oslobodjenje* et collabore à l'unique quotidien indépendant croate *Slobodna Dalmacija* publié à Split, auquel il livre une « chronique du siège ».

La rédaction d'*Oslobodjenje* rassemble des journalistes serbes, croates et musulmans, qui travaillent dans les caves de l'immeuble de leur journal, détruit par l'artillerie serbe. Les salariés du journal assurent eux-mêmes sa distribution à la criée au péril de leur vie. Le prix Reporters sans frontières a été remis à la femme de Zlatko Dizdarevic, ce dernier n'ayant pas été autorisé à quitter Sarajevo.

Nouvelle interdiction d'une organisation néonazie en Allemagne

Le chancelier Kohl appelle à lutter contre l'extrémisme de droite et de gauche

L'offensive déclenchée contre l'extrême droite par les pouvoirs publics allemands après le meurtre de trois Turques à Mölln continue à prendre de l'ampleur. Le ministère de l'intérieur a annoncé, jeudi 10 décembre, devant le Parlement, l'interdiction d'une seconde organisation néonazie, Deutsche Alternative, basée dans l'est de l'Allemagne.

La montée de la violence en Allemagne a fait l'objet au Bundestag d'une déclaration gouvernementale du chancelier Helmut Kohl, qui a refusé de voir là un phénomène spécifique de l'extrême droite.

L'annonce de l'interdiction du mouvement néonazi Deutsche Alternative avait été précédée à l'aube d'une série de perquisitions dans une dizaine de villes allemandes afin de saisir les biens ou le matériel de l'organisation. Son leader, M. Frank Hübner, vingt-sept ans, a été interpellé à son domicile de Cottbus, en Brandebourg, mais laissé en liberté. Dans son intervention au Bundestag, le chancelier Kohl a indiqué que, depuis le 1er janvier, deux mille actions violentes étaient imputées à la seule extrême droite, dont six cent cinquante incendies criminels ou attentats à l'explosif. Cette violence a fait dix-sept morts, dont huit étrangers.

Mme Cornelia Schmalz-Jacobsen, membre du Parti libéral et commissaire du gouvernement pour les étrangers, s'est inquiétée de l'existence, en dehors de ces actes criminels, de milliers de brimades au quotidien témoignant mieux encore, selon elle, de l'accroissement de l'influence des thèses d'extrême droite dans la société.

Malgré l'unanimité à réclamer une intervention musclée de l'Etat avec tous ses moyens, les partis conservateurs et l'opposition de gauche se sont opposés sur les conséquences politiques à tirer de la situation. Le chancelier Kohl a insisté sur le développement parallèle de la violence d'extrême gauche et estimé que *« la lutte contre l'extrémisme politique de gauche comme de droite était un devoir de même importance »*.

Au nom du Parti social-démocrate, M. Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre, a insisté, pour sa part, sur la dégradation de la situation sociale de couches importantes de la population.

Soulignant, dans ce contexte, l'attraction des idées nationalistes, il a réclamé l'adoption d'un nouveau code de la nationalité permettant d'asseoir l'idée de nation allemande sur les valeurs de la République et non plus sur celles de la pureté ethnique.

HENRI DE BRESSON

A l'Académie française

M. Jean-François Deniau affirme que Jacques Soustelle a sauvé la vie du général de Gaulle en 1965

M. Jean-François Deniau, reçu jeudi 10 décembre sous la Coupole, a affirmé que Jacques Soustelle, *« figure symbolique de l'antigaullisme »* et farouche partisan de l'Algérie française, avait sauvé la vie du général de Gaulle en 1965, en faisant échouer un attentat préparé contre lui.

L'ancien ministre, élu le 9 avril à l'Académie française au fauteuil de Jacques Soustelle, a fait l'éloge, selon la tradition, de son prédécesseur, décédé en août 1990.

L'ethnologue Jacques Soustelle, ancien ministre de De Gaulle, a résumé le récipiendaire, a été *« pendant près de dix ans avant tout un très grand spécialiste des civilisations méso-américaines. Pendant près de vingt ans, un gaulliste de chaque instant. Pendant dix ans, son nom est lié à l'Algérie française »*.

En 1965, Soustelle vient d'écrire un *« ouvrage accusateur »*. La page n'est pas tournée. *« La même année*, affirme Jean-François Deniau, *c'est pourtant lui qui va faire échouer un attentat préparé contre de Gaulle dans des conditions où celui-ci n'avait aucune chance d'en réchapper. »*

Selon M. Deniau, une bombe télécommandée devait exploser lors d'un voyage du général en Vendée où il venait se recueillir sur la tombe de Clemenceau. Soustelle, a raconté le nouvel académicien, fait prévenir les services de sécurité *« alors que ceux-ci ne connaissent pas encore le principe du voyage ! Soustelle sauve la vie de De Gaulle »*.

▶ Nous publierons demain le texte complet des discours du récipiendaire et de M. Alain Peyrefitte

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 29 à 36

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1992 a été tiré à 486 149 exemplaires

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : la décentralisation culturelle

L'heure est au premier bilan pour l'aménagement culturel du territoire. L'intérêt grandissant des élus locaux n'empêche pas leurs interrogations. Quels sont, par exemple, les rapports de l'économie et de l'investissement dans les domaines de l'art et du patrimoine ?
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les collèges de type Pailleron et une enquête à La Rochelle dans la série « Cités ».

Au Yémen

Les émeutes s'étendent à plusieurs villes

Onze personnes ont été tuées et quarante-huit autres blessées, au cours de violentes manifestations contre la cherté de vie qui ont éclaté dans plusieurs grandes villes du Yémen. Selon le ministère de l'intérieur, 250 manifestants, accusés notamment d'avoir fomenté les troubles, ont été arrêtés et sont interrogés par la police.

Commencés mercredi dans la ville de Taëz (*le Monde* du 10 décembre), les incidents se sont étendus à la capitale Sanaa, où la foule a incendié des véhicules officiels et brisé les vitres de bâtiments gouvernementaux. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et tiré à l'arme automatique. D'autres émeutes ont eu lieu à Hodeida, sur la mer Rouge, cependant qu'à Aden – où les ouvriers et les fonctionnaires sont en grève depuis lundi – les forces de l'ordre ont pris position dans les grandes artères et à l'entrée du port. – *(AFP.)*

M. Jacques Barrot invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Barrot, ancien ministre, président du groupe de l'Union du centre à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 13 décembre, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Barrot, député et président du conseil général de la Haute-Loire, répondra aux questions de Daniel Carton et d'André Passeron du *Monde*, et de Béatrice Hadjaje et de Catherine Mangin de RTL, le débat étant dirigé par Richard Arzt.

SOLDES EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 890 F
PANTALONS 985 F VESTONS 1 925 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

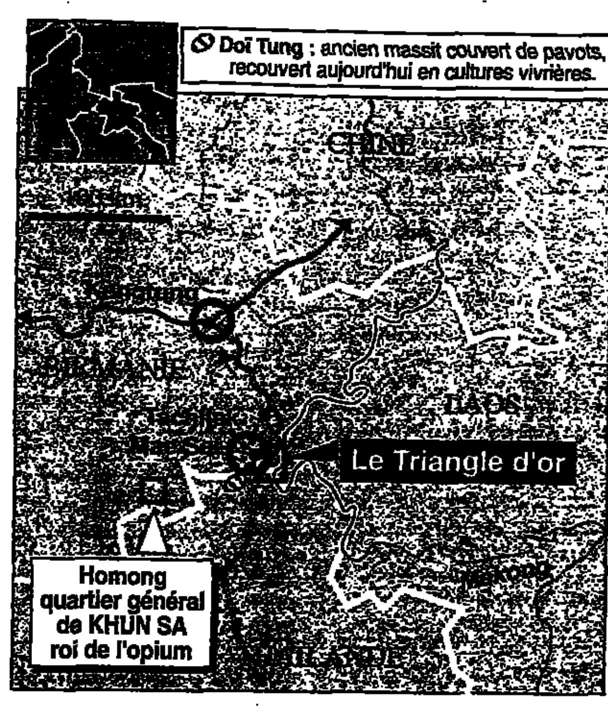
Le GRAND du petit convertible
CAPELOU
SPÉCIALISTE DU CONVERTIBLE PEU ENCOMBRANT
Tél. (1) 43.57.46.35
37, av. de la République
75011 PARIS Métro PARMENTIER
132
87

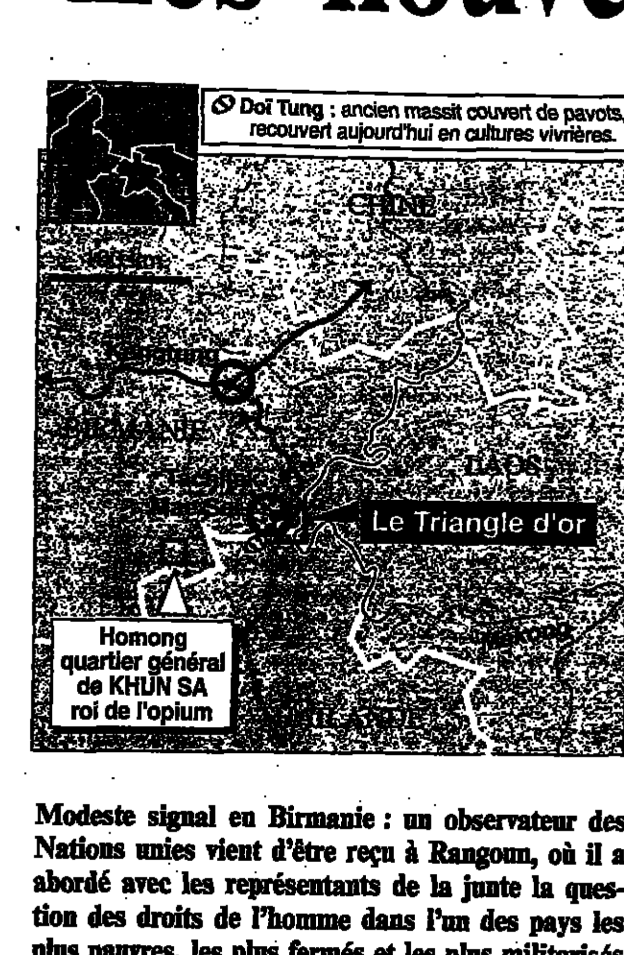
DIMANCHE 13 DECEMBRE, 12H, À L'HEURE DE VÉRITÉ :
JACQUES DELORS
UNE ÉMISSION PROPOSÉE ET ANIMÉE PAR FRANCOIS-HENRI DE VIRIEU
L'heure de Vérité
Ils répondent aux questions qu'ils n'ont pas toujours envie d'entendre.
2 France

Le Monde

S A N S • V I S A

Les nouvelles clés du Triangle d'or





XAVIER COTON

Modeste signal en Birmanie : un observateur des Nations unies vient d'être reçu à Rangoun, où il a abordé avec les représentants de la junte la question des droits de l'homme dans l'un des pays les plus pauvres, les plus fermés et les plus militarisés du globe. Dans le sud du pays, des étrangers ont pu – l'une des très rares fois ces trente dernières années – se rendre à Kentung, à partir de la Thaïlande. A partir de cette région du Triangle d'or où prospèrent la culture du pavot et les trafics qu'elle entraîne. On annonce que cette route sera ouverte aux voyageurs dès le début de l'an prochain...

TRIANGLE d'or, rive thaïlandaise.

La jungle s'est débarrassée de ses senteurs nocturnes. L'aube vient de rendre le Mékong aux hommes. Le fleuve apparaît en pleine lumière. Quelques volutes nuageuses naviguent au-dessus de la rive laotienne. Les pirogues à moteur, longues silhouettes effilées, rugissent, effleurent à pleine vitesse la surface de l'eau.

Ici le prince des fleuves a fomenté des rendez-vous sanglants avec les seigneurs de la guerre et leurs caravanes bourrées d'opium. On montre en son milieu, à la jonction des trois pays, Thaïlande, Laos et Birmanie, une banale lagune de sable en terrain neutre, l'authentique Triangle d'or, dit-on, où les contrebandiers trouvaient un refuge salvateur. Le vocable scintillant se serait étendu ensuite à l'ensemble de la région. Les aménageurs touristiques l'ont bien compris. A défaut de pouvoir montrer aujourd'hui les champs du délit, disparus en fumée, ils ont équipé la rive thaïlandaise de superbes palaces, objets baroques posés en pleine jungle. Sur la rive birmane, un casino sort de terre. Les capitaux seraient thaïlandais, les terrains loués aux militaires de Rangoun, toujours à l'affût pour remplir les coffres d'une guerre qui sert à bâillonner la démocratie et les minorités ethniques, affirment certains. D'autres sources laissent entendre que Rangoun ignore complètement l'existence de ce Las Vegas en cours de construction, bien trop éloigné de ses bases et de ses préoccupations (1).

Naguère, sur ces rives, Francis Garnier et ses conquistadors asiates, cherchant à forcer les secrets du grand fleuve pour pénétrer en Chine, firent une étape inquiète. Quelques jours plus tôt, celui qu'on appelait « le fou du fleuve », une nuit de délire, s'était jeté en hurlant dans les eaux sombres. Repêché, il avait curieusement retrouvé la raison, et depuis croyait en la toute-puissance du fleuve.

Mae-Saï, frontière thaïlando-birmane.

Porte de la Birmanie verrouillée. Au-dessus de la ville poussiéreuse et de ses trafics, la Thaïlande s'offre sous un jour vertueux. Le massif du Doï Tung, célèbre il y a peu pour son pavot, s'est reconverti en zone agricole modèle, et les tribus montagnardes qui l'habitent, les Akkas, les Lisus, les Lahus, les Yaos, en paisibles cultivateurs. Il s'agit d'un projet d'envergure (Doï Tung Project Area Development), encouragé par la Reine-Mère (« Princess Mother », disent les Thaïlandais), quatre-vingt-douze ans, qui, fuyant les miasmes de Bangkok, a élu domicile au sommet de ces montagnes abruptes qui ont un air suisse. Il a fallu lutter pied à pied contre les trafiquants, soustraire à leur influence les tribus à qui ils achetaient l'opium depuis toujours. Des plantations de caféiers ont remplacé sur les pentes le tapis violet des pavots. Un centre de désintoxication a été ouvert dans un village, à l'endroit même où le célèbre trafiquant Khun-Sa contrôlait des raffineries d'héroïne.

La rue principale de Mae-Saï, agitée comme au Far West, bordée d'échoppes où viennent s'approvisionner dans un va-et-vient incessant les Birmans de Tachilek, bute sur le poste-frontière. Des fillettes, déguisées en enfants sauvages des tribus, essaient d'accrocher les touristes. Au bout du pont qui franchit un affluent du Mékong, une grille surmontée d'un panneau « Union of Myanmar » – nouvelle appellation de la Birmanie des généraux – filtre les arrivants. Il y a peu, une pancarte réconfortante stoppait les ardeurs voyageuses : *« Tout Occidental qui franchira cette ligne sera abattu sur le champ. »* Aujourd'hui, *« Tourists are welcome »*, la pancarte est certes discrète, mais plus engageante.

Route de Tachilek à Kengtung.

Côté birman, de pauvres villages de paillotes se succèdent. L'armée aussi a égrené ses casernements le long de la piste, mais tous les postes donnent une impression d'assoupissement. Aucun contrôle n'est opéré. Quelques camions militaires circulent sur la piste, mais sans mission apparente de patrouille, doublés par des motocyclistes qui slalomcnt dans la poussière et la boue. Pourtant, à droite de la route, en direction de la frontière chinoise, règnent les milices de Li Minh Shin, ancien de la vieille garde du PC chinois, passé en Birmanie lors de la répression de 1964, reconverti en trafiquant. Li Minh Shin pratique un prudent cessez-le-feu avec le SLORC (2), en échange de la libre circulation de la drogue.

A gauche de la route, plongeant dans le pays chan, s'étend le domaine de Khun Sa, seigneur légendaire de l'opium. Né en 1934, chinois par son père, mais issu d'une famille noble chan par sa mère, Khun Sa a fait parler de lui dès les années 1960, se heurtant aux troupes du Kuomintang qui contrôlaient à l'époque 90 % des exportations birmanes d'opium. Epoque de batailles rangées qui se terminèrent pour le jeune Khun Sa, capturé par les Birmans, dans une prison de Taunggyi, chef-lieu des Etats chans, d'où il sortira échangé contre deux médecins russes.

Quelques années plus tard, dans les années 70, il a reconstitué une armée privée de 2 000 hommes, et on estime alors qu'il contrôle 70 % de la production d'héroïne des raffineries du Triangle d'or. Lui se justifie bruyamment dans la presse thaïlandaise, affirmant que ses activités illicites servent à financer ses troupes qui se battent pour *« la libération du peuple chan opprimé par les Birmans »*. Le roi de l'opium « exerce » alors librement, à l'intérieur du territoire thaïlandais, depuis son quartier général retranché de Ban-Hin-Taek, à 8 kilomètres de la frontière birmane. Jusqu'à ce que, sous la pression de la DEA (Drug Enforcement Administration) américain, une opération soit dirigée contre son repaire sur ordre du premier ministre thaïlandais de l'époque, Prem Tinsulanond.

En janvier 1982, des rangers, appuyés par des blindés et l'aviation, fondent sur Ban-Hin-Taek. Khun Sa réussit à s'échapper, et sa tête est mise à prix pour 500 000 bahts. En représailles, Mae-Saï est mise à sac par un commando fidèle. Le roi de l'opium n'accepte pas facilement la défaite.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

Lire la suite page 31

(1) Guido Franco, auteur d'un livre sur le Mékong (Editions Autrement, septembre 1992), signale que l'un des hôtels du Triangle d'or appartiendrait à Narong Wongwan, riche propriétaire local. Désigné par une coalition promilitaire pour le poste de premier ministre (après les élections du 22 février 1992), ce puissant personnage aurait été alors contraint de se désister après qu'on eut appris qu'il faisait l'objet d'une interdiction de séjour aux Etats-Unis *« en raison de suspicions concernant ses liens avec le monde de la drogue »*.

(2) SLORC : State Law and Order Restoration Council, organe de la junte qui a pris le pouvoir en 1988.

AU SOMMAIRE



ASSINTER VOYAGES
38, rue Madame – 75006 Paris. Tél. : 45-44-45-87

Destinations lointaines : voyages individuels et circuits culturels avec accompagnateurs spécialisés

YEMEN : Sud et Nord
« architectures fabuleuses »
18 jours à partir de 20 900 F

Départs : 29 janvier – 12 février – 6 mars – 9 avril
8 octobre – 5 novembre – 17 décembre 1993

« Vous pourrez admirer l'architecture sublime de ce fier peuple de bâtisseurs et contempler avec fascination les paysages d'une beauté à couper le souffle... »

Brochure sur simple demande et dans votre agence de voyages

Les rayons du voyage

CE sont les antichambres de l'évasion. Des lieux de passage fréquentés par des indécis en quête de destination. Les havres favoris des voyageurs au long cours friands de préfaces à leurs pérégrinations. Des escales pour bourlingueurs et des écrins pour rêveurs. A Paris, les librairies de voyages font assaut d'imagination pour trouver le créneau, l'atmosphère, l'identité qui les distingueront les unes des autres. L'une ressemble à une caverne d'Ali Baba, l'autre privilégie la cartographie, une troisième l'informatique. Avec, d'une librairie à l'autre, la même invitation au voyage. Lèche-vitrines.



KIUSTON HALLÉ ET CHRISTOPHE JARDIN

La librairie du Pacifique (32, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, du mardi au samedi, de 11 heures à 18 heures, tél. : 43-26-29-33). Une devanture bleu des mers du Sud et une vitrine exotique et bohème : paréos, coquillages, guirlandes lumineuses, marionnettes et sets de table tahitiens. Une île au cœur du Quartier latin. On y entre comme dans un musée. Pour y trouver des livres, des guides et des cartes, bien sûr. Mais aussi, un costume en écorce d'arbre de Tahiti, une statue de Vanuatu en fougères arborescentes, du monoï, des couronnes de fleurs et, sur les murs, de grands tapas, sortes de tapis d'Océanie en écorce d'arbre peinte avec des sucs de plantes. Ecrivain, journaliste et libraire, familier des aficionados de Bora Bora et autres Iles Sous-le-Vent, Maurice Bitter, sillonne, depuis 1956, les archipels du Pacifique.

Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris, du mardi au samedi, de 14 heures à 20 heures, et le dimanche en décembre, tél. : 43-25-17-35). Sur le comptoir, un écriteau annonce la couleur : *« Ici, librairie à l'ancienne, contraire du self-service. Vous ne pouvez pas trouver tout seul et vous pouvez avoir des rapports humains avec la libraire qui, comme vous, a ses humeurs. »* Le parfum des livres et l'encombrement des rayons donnent au lieu un charme particulier. Le royaume de Catherine Domain est, certes, un commerce, mais avant tout, *« une manière de vivre »*. Il y a vingt ans, elle a décidé de réduire le rythme de ses voyages et d'ouvrir une librairie. *« L'idée m'est venue au Caire, lors d'un ultime tour du monde. A Bali, ma décision était prise. Avant mon départ, j'avais dû faire, une fois encore, dix ou quinze librairies pour préparer mon voyage. Je rêvais d'un endroit où l'on trouverait, sur une même étagère, tout ce qui concernait une destination : guides, cartes, récits de voyage, livres d'histoire, de géographie ou d'ethnographie. »* Ainsi naquit Ulysse, en 1971, avec, pour parrain, Hugo Pratt, le père du héros de bande dessinée, Corto Maltese, prince des voyageurs.

Itinéraires (60, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures, tél. : 42-36-12-63). A deux pas du Châtelet, elle a ouvert ses portes en 1986, à l'initiative d'Hélène Larroche, ex-commissaire d'exposition au Centre Beaubourg. Niché dans un immeuble classé, l'endroit ne manque pas de cachet. Au sous-sol, deux caves voûtées au plafond desquelles des anneaux en fer servaient, jadis, à suspendre les bananes. Aujourd'hui, cet ancien « mûrissoir » est une salle d'exposition. Quant à la librairie elle a, d'emblée, privilégié l'informatique. D'où son enseigne : « Le monde en mémoire ». Une visite, une lettre ou un appel téléphonique, le nom d'un pays, et l'on obtient la liste de tous les ouvrages disponibles sur cette destination. Une formule qui favorise les ventes par correspondance et le service sur mesure. Ainsi Hélène Laroche, Evelyne (un ancien guide), Marie (fondatrice de la librairie du Théâtre des Amandiers) et Marie Caroline (elle s'occupe des livres anciens) sont-elles constamment sollicitées pour des recherches, souvent originales. *« Un rôle qui,* reconnaît la maîtresse des lieux, *est l'un des aspects les plus passionnants de notre travail même si, financièrement, il est d'un faible rapport... »*

L'Astrolabe (Rive gauche : 14, rue Serpente, 75006 Paris, du lundi au samedi de 10 heures à 20 heures, tél. : 46-33-80-06 ; rive droite : 46, rue de Provence, 75009 Paris, du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 heures, tél. : 42-85-42-95). Deux magasins et un point fort, la cartographie : quinze mille références en stock et l'agent, en France, de plusieurs instituts cartographiques étrangers dont ceux du Pérou, de la Norvège et de l'Indonésie. Patrick et Rémi Arfy, les deux frères qui dirigent la maison, jouent résolument la carte de la diversification. En éditant, par exemple, un guide ou une carte afin de combler une lacune ou de répondre à une demande ponctuelle. *« Si demain, les gens veulent faire de la marche à pied en Terre de feu,* explique Patrick Arfy, *on trouvera un auteur et on fera un petit guide. »* A tirage limité, bien entendu : deux mille cinq cent exemplaires pour *Cinquante randonnées en Crête* et trois mille pour la carte du Tibet qui paraîtra en janvier. La librairie propose également, depuis peu, des « voyages culturels organisés ». Première destination, la Syrie, bientôt suivie de la Russie. Depuis quatre ans, un prix littéraire récompense un récit ou un roman de voyage. Quant au Minitel 3616 ASTROLABE, il permet de consulter la liste des ouvrages disponibles et de passer commande.

Hachette Espace Evasion (77, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures et le lundi à partir de 11 heures, tél. : 46-34-89-52). On y accède par un tourniquet comme dans un supermarché. C'est la librairie des temps modernes. Créée en 1989, on y vend essentiellement du guide mais aussi des livres et des récits de voyages. Hachette et ses stars (Guides bleus, Guides du routard, etc.) y partagent la vedette avec d'autres, Michelin, Gallimard et consorts. En fait, aucun guide ne manque à l'appel y compris les collections étrangères comme « Lonely Planet ».

L'Harmattan (16, rue des Ecoles, 75005 Paris, du lundi au samedi, de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures, tél. : 43-26-04-52). A la fois éditeur et libraire, la maison privilégie, depuis ses débuts en 1975, l'Afrique, les pays arabes, l'Amérique latine et l'Asie. Située dans le quartier des facultés, elle affiche, naturellement, un profil de librairie estudiantine. Avec une atmosphère qui incite davantage à la lecture qu'au véritable voyage.

La Troisième Veille (40, rue Milton, 75009 Paris, du mardi au samedi de 10 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 19 h 15, tél. : 40-16-13-87). En vitrine, des titres insolites : *Voyages sans but, Appel de l'aventure, Confucius au pull-over rouge,* etc. Le nom de la librairie, lui, est un clin d'œil à la Chine. Dans les légendes de ce pays, la nuit est, en effet, divisée en trois veilles, et c'est durant la dernière que surgissent les femmes-renards et les fantômes. Apparaît alors un monde insolite tout comme dans cette librairie spécialisée dans le livre de voyage ancien. En vedette, de vieux atlas, des récits datant du début du siècle voire des rapports coloniaux.

Pour les beaux livres : deux adresses, Brentano's et Galignani, deux librairies qui sans être à proprement parler spécialisées dans le voyage offrent, dans ce secteur, un vaste choix d'albums « haut de gamme ». Situé dans le « triangle d'or » des agences de voyages, **Breatano's** (37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, de 10 heures à 19 heures du lundi au samedi, tél. : 42-61-52-50) dispose également d'un substantiel rayon consacré aux guides. Quant à **Galignani** (224, rue de Rivoli, 75001 Paris, de 10 heures à 19 heures, du lundi au samedi, tél. : 42-60-76-07), il offre, sous les arcades, face aux Tuileries, la douceur d'un cadre feutré propice aux rêves et aux évasions.

En ce qui concerne les ouvrages de navigation, les bourlingueurs se retrouvent à la **Librairie maritime Outremer** (17, rue Jacob, 75006 Paris, du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures, tél. : 46-33-47-48) dont l'inventaire va du sextant au dernier ouvrage sur les îles Chausey.

Enquête réalisée par
Anne Crignon

Pierres bretonnes

La pierre est magique, ensorceleuse. Parfois, elle fait des miracles. Brute, taillée en mégalithe ou ciselée en forme de cathédrale, tendre comme le grès ou le schiste, dure comme le granit, elle jalonne, de mille façons, chaque voyage en Bretagne. A l'intérieur des terres, il existe un patrimoine urbain trop souvent ignoré : de petites villes nées, à partir du Ve siècle, autour d'un ermitage, devenues capitales de la toile à voile, puis déchues par l'invention de la vapeur. Locronan, par exemple, à la pointe du Finistère, dont l'église, « étonnant monument de mousse » inspirait un Chateaubriand fasciné par ce *« chef-d'œuvre d'humidité avec ses grands lichens d'argent qui dessinent sur les murs les nuages mêmes de l'éternité »*.

Fidèle à Charles Daniélou qui, en 1912, entreprit la réparation des rues et des demeures, le maire actuel refuse, obstinément, de fleurir son village. *« Les pierres,* explique-t-il, *sont trop belles, ce serait dommage de les cacher. »* Résultat : un site exemplaire en matière de conservation du patrimoine architectural, au même titre que Lizio, au cœur du Morbihan. Deux des fleurons de ces dix-huit « Petites cités de caractère » appelées à être mises en vedette en 1993, « année des cités d'art en Bretagne ». Belle occasion de redécouvrir, entre autres, Auray, Dinan, Fougères, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Vannes ou Vitré et d'explorer, guide en main, ces petites villes « reliques », véritables conservatoires de l'identité bretonne. D'autant que de nombreuses maisons, transformées en gîtes ruraux, offrent d'excellentes bases de départ pour ces visites, et qu'en ville, certains hôtels proposent, pendant les week-ends, d'importantes réductions. A signaler également, tout au long de cette année 1993, une série de manifestations telles que le Festival d'art sacré à Guérande (janvier), des chœurs d'enfants à Nantes (février), du café-théâtre à Vannes (mai), l'exposition « La route des peintres en Cornouaille » à Quimperlé (juin), le Concours international de harpe celtique à Dinan (juillet), le Festival de BD de Saint-Malo (octobre), etc. Renseignements et brochures auprès des offices de tourisme locaux et, à Paris, à la Maison de la Bretagne (située dans le centre commercial de la tour Montparnasse, 75015 Paris). On peut également s'informer auprès du Comité régional de tourisme de Bretagne (Tél. : 99-28-44-30) ou au siège des « Villes d'art et cités de caractère de Bretagne » (Tél. : 99-30-38-01).

Canaux d'hiver

Les bonnes habitudes étant faites pour perdurer, vingt-sept hôtels d'Amsterdam proposent à nouveau cette année un « forfait spécial hiver ». Les prix varient de 330 florins (environ 1 000 francs) les deux nuits en chambre double dans un établissement destiné aux « petits budgets » à 630 florins (environ 1 900 francs) dans un hôtel de luxe, tel le Mariott ou le Krasnapolsky. Entre ces deux extrêmes, la gamme des hôtels participant à l'opération offre trois niveaux de confort et de prix.

Dans tous les cas de figure, le forfait proposé comprend la remise gracieuse, à l'arrivée, du « Passeport Amsterdam », un livret de coupons permettant d'accéder gratuitement à nombre d'attractions de la capitale néerlandaise. Par exemple, une promenade en bateau-mouche, la visite du Rijks Museum et du Stedelijk Museum, et un bol de soupe aux pois chez « Die Poort van Cleeve », etc. D'autres musées, tailleries de diamants, restaurants et salles de spectacles sont accessibles à tarif réduit. Le forfait est valable jusqu'au 31 mars 1993. On peut réserver par téléphone et en français (19-31-70-320-25-00) ou s'adresser à l'Office du tourisme des Pays-Bas, 31/33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-25-41-25. – *(Corresp.)*

TÉLEX

« L'homme et les Alpes », une « exposition-spectacle » du Musée dauphinois de Grenoble, un voyage en dix-sept étapes permettant de découvrir l'originalité des cultures alpines. Les conservateurs des musées français, suisses et italiens, une équipe spécialisée dans la conception des grandes expositions thématiques et Jean-Pierre Duval, co-concepteur du pavillon des découvertes de l'exposition Séville 92 ont contribué à cette réalisation. Jusqu'au 17 janvier 1993, tous les jours sauf le mardi (9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures), entrée : 25 F. Prévoir une heure de visite. Renseignements : tél. : 76-87-66-77.

Exclusivement réservés aux couples, les six *resorts* (complexes balnéaires) de la chaîne Sandals à la Jamaïque ainsi que celui d'Antigua, situés le long des plus belles plages des Caraïbes, sont proposés, de décembre à mars, par le voyagiste Wingate Travel dans sa brochure *Flâneries caraïbes.* Point fort de cette formule, des forfaits tout compris incluant l'hébergement dans des chambres luxueusement équipées (air conditionné), les repas et boissons à discrétion, les sports nautiques (surf, planche à voile, dériveur, etc.) et terrestres (tennis, golf, etc.), l'encadrement, les distractions et les spectacles, les pourboires et les transferts. De 10 350 F à 19 700 F par couple, selon la catégorie de la chambre. Départs quotidiens sur vols réguliers American Airlines et Air France, de 4 800 F à 5 530 F A/R par personne, selon la période. Renseignements auprès de *Flâneries caraïbes* (44-77-30-40 à Paris, 72-41-15-30 à Lyon) et dans les agences.

Programme hiver 92/93 d'Air France et d'UTA avec, notamment, l'ouverture de deux escales touristiques en Afrique australe (Harare, capitale du Zimbabwe, et Le Cap en Afrique du Sud), la reprise des dessertes de Kilimandjaro, Kinshasa et Mayotte, vingt-cinq vols hebdomadaires sur les Antilles (dont Saint-Martin) au départ de Paris et plusieurs vols de province en correspondance immédiate, trois vols hebdomadaires sur Cayenne et sept sur la Réunion. Sur l'Europe, neuf vols quotidiens en semaine entre Paris et Bruxelles dans le cadre de l'accord avec la Sabena, un vol quotidien pour Saint-Pétersbourg, deux pour Varsovie, Prague, Helsinki et Bristol, trois pour Lisbonne (dont un de Toulouse), quatre pour Manchester, six pour Amsterdam et Madrid, treize sur Londres, quatre vols hebdomadaires pour Bucarest et Salzbourg, six jours sur sept.

L'Andalousie en liberté avec la formule proposée, jusqu'au 3 avril, par le voyagiste Eurotour. Cinq jours de circuit en voiture pour découvrir à son rythme Malaga, la cathédrale et l'Alcazar de Séville (certains pavillons de l'Expo sont toujours ouverts), la Mosquée de Cordoue et l'Alhambra de Grenade. Et trois jours de *farniente* sur la Costa del Sol. Départs de Paris (3 920 F + la location de voiture, de 1 200 F à 2 130 F pour cinq jours) et Lyon tous les samedis, de Marseille et Nice tous les dimanches. Suppléments de 300 F de Paris à certaines dates et de 250 F pour les départs de province. Prix comprenant l'avion, sept nuits d'hôtels trois étoiles avec petits déjeuners. Renseignements au 42-61-44-22.

Nouveau système d'information et de distribution mis en place par le Club Méditerranée avec une borne interactive qui permet de s'informer, en quatre langues (français, anglais, allemand et espagnol) sur ses produits (quarante pays, quatre-vingt dix-sept villages, dix-neuf types d'activité) et de procéder à la réservation et au règlement du séjour avec une carte de crédit. La première se trouve au siège du Club à Paris (25, rue Vivienne, 75002 Paris) et une seconde sera installée dans le hall du Drugstore Publicis de l'Etoile. En 1993, elles seront au nombre de cinq.

Sept mille musées et collections, des plus célèbres aux plus méconnus, en France, en outre-mer, Andorre et Monaco. Un inventaire et un ouvrage de référence, fruit des recherches réalisées par deux spécialistes, Alain Morley et Guy Le Vavasseur. Une mine d'informations classées par ordre alphabétique, par régions, départements et communes, avec les conditions d'accès, les langues d'accueil, une sélection de musées recommandés aux enfants et une cote marquant l'intérêt du musée ou son aspect insolite. Pour faciliter la consultation, un index par villes, musées, noms clefs et personnages célèbres. Guide Seat (Le Cherche-Midi éditeur), 524 pages, 120 F.

Le Grand Prix de la photo Jet Tours 92 a été décerné par un jury de journalistes à Bruno Jans, jugé le plus talentueux des quelque 5 400 participants invités par la filiale tourisme d'Air France à illustrer le thème « Vos vacances à la une ». La liste complète des cent gagnants ainsi que les meilleures photographies primées seront publiées dans le numéro de janvier du magazine *Grands Reportages.*

Tourisme et culture, thème des Rencontres de Courchevel, du 24 au 26 janvier 1993. Organisées à l'initiative de l'American Express en collaboration avec plusieurs partenaires et coordonnées par Jacques Rigaud, président de RTL et de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, ces Rencontres verront quelque quatre cents décideurs politiques, responsables culturels, professionnels, français et étrangers, du tourisme, débattre de la place croissante du tourisme comme mode majeur d'accès à la culture. Au menu : quels produits et services proposer ? Comment passer d'une offre élitiste à des pratiques de masse sans menacer culture et patrimoine ? Quels investissements prévoir et quelle rentabilité en espérer ? Inscription 1 800 F, hébergement de 1 290 F à 2 730 F pour deux nuits en chambre individuelle et demi-pension. Renseignements auprès de l'American Express, 11, rue Scribe, 75440 cedex 09. Fax. : 47-77-77-05.

Cinquième Festival des jeunes créateurs de Tignes, du 15 au 21 décembre, avec, face à un jury de professionnels, d'artistes confirmés et de skieurs-festivaliers, vingt-cinq jeunes talents œuvrant dans cinq disciplines artistiques différentes : rock, photographie, humour, « tag » et vidéo. Renseignements à l'Office du tourisme, BP 51, 73320 Tignes, tél. : 79-06-15-55.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard.**

Les nouvelles clés du Triangle d'or

Suite de la page 29

Aujourd'hui, Khun Sa semble vouloir faire oublier son passé de trafiquant pour apparaître comme un véritable dirigeant politique. Dans son nouveau repaire de Homong, à la frontière thaïlandaise, mais en territoire birman, il a fait surgir au milieu de la jungle, avec l'argent de la drogue, des écoles, des dispensaires, des routes, des boutiques. Cinq mille personnes vivent dans des maisons de teck, selon André et Louis Boucaud (3), qui ont séjourné sur place. Le trafiquant soigne son image de leader politique, défenseur de l'identité chan, accueillant cadres, étudiants, médecins, fuyant l'oppression «birmane» et achetant la hiérarchie du SLORC pour maintenir le *statu-quo*. *«Khun Sa «arrose» le haut de la hiérarchie, parce que cela ne sert à rien d'arroser le bas, c'est-à-dire tous ceux qui seraient susceptibles de le gêner ou d'obéir à des consignes gouvernementales ordonnant de monter des opérations militaires contre lui»*, précise André Boucaud. Les revenus du roi de l'opium se monteraient à 10 millions de dollars par an, revenus d'ailleurs inférieurs à ceux qu'on lui prête pour la simple contrebande...

L'Etat birman est en effet mal placé pour donner des leçons de moralité à son célèbre hors-la-loi. Avec une prévision de production de 2 200 tonnes d'opium pour 1992, la Birmanie connaît une véritable «explosion» de son trafic, dans lequel le SLORC est directement impliqué et dont il retire des sommes considérables. Alors que le FMI évalue les réserves officielles de devises du pays à 350 millions de dollars, les sommes fournies par le trafic de drogue, déposées dans des comptes à l'étranger, s'élèveraient à près de 900 millions de dollars.

Le système mis au point par le SLORC est simple. L'armée régulière joue les percepteurs. Celle-ci a reçu pour tâche de taxer les paysans qui ne risquent plus aujourd'hui d'être menacés par les largages de défoliant. Et, comme la taxe est lourde, le paysan plante encore plus. L'armée fait aussi la chasse aux petits trafiquants, dont on saisit la marchandise; quelques kilos sont brûlés pour la forme, et le restant est revendu en sous-main à des trafiquants notoires. *«Par ailleurs*, explique André Boucaud, *un certain nombre de raffineries sont implantées dans les villes sous contrôle de l'armée. L'armée birmane agit de la même façon que Khun Sa, elle donne sa «protection» à des «industriels» qui montent des raffineries et, en échange de cette «protection», elle peut toucher jusqu'à 20 % à 25 % du prix de l'héroïne qui en sort. Enfin, l'armée se charge du transport vers les frontières, diversifiant les sorties pour échapper aux contrôles»*, ajoute André Boucaud.

Kilomètre 75, route de Tachilek.

La jungle épaisse qui tapisse la gorge ne laisse passer qu'un torrent prêt à se gonfler d'une eau boueuse et le mince filet de la piste taillée à flanc de montagne. De la masse verte s'élance la silhouette rectiligne des grands arbres, géants de mondes oubliés, piliers de cathédrales imaginaires. Au sol prospère un univers filandreux de palmes et de bambous, de mousses ou de fougères acérées comme des poignards, parcouru de lianes, fines comme des ficelles, épaisses comme des câbles de navire, tordues comme des barbelés.

A la sortie d'un virage, des hommes courbés sur le sol travaillent sur la piste. Ils ont les jambes entravées par des chaînes. Ils portent un sarong et une chemise kaki. Arme en bandoulière, un garde-chiourme surveille la corvée. Quelques kilomètres plus loin, un autre groupe s'affaire. Un troisième dans un village marche en file indienne, la chaîne qui les relie traîne au sol, un adolescent lève son visage. Au total peut-être une quarantaine d'êtres humains, parfois à figure d'enfant. Des «droit commun», comme l'affirment les guides, ou des «politiques», ou encore des populations déplacées effectuant des corvées pour les besoins logistiques de l'armée, comme l'indiquent les derniers rapports d'Amnesty International? La présence d'étudiants déportés n'est pas à exclure dans ces groupes, affirme une étudiante rencontrée à Kengtung. Ce couloir de jungle, avec ses villages suintant de pluie et de boue, où la nature se charge de l'enfermement, garde son secret de douleur humaine.



XAVIER COTON

Village akka, sur la route de Tachilek à Kengtung.

Le village, installé plus haut dans la montagne, a été reconstruit ici à proximité de la piste afin que l'armée puisse «protéger» la population des «pillards», si l'on en croit les guides. Une chapelle de bambou a été édifiée en retrait par des missionnaires baptistes. Le dénuement des villageois est extrême. Les rizières sont rares. Les animaux, quelques porcs, un semblant de basse-cour, des chiens soupçonneux, pataugent sous les paillotes bâties sur pilotis. Un vieil homme, accroupi sur une natte, prépare une pipe d'opium. Manifestement, la culture du pavot ne profite pas à ceux qui le produisent. Les miettes doivent être infimes, elles ne permettent que la survie.

Les Akkas sont des peuplades étranges, semi-nomades. Les femmes portent des casques d'argent et des jupes courtes. Ils mangent les jours de fête du civet de chien noir. Descendus du Tibet au siècle passé, ils se sont répandus jusqu'en Thaïlande où à présent on les recycle en agriculteurs pour éviter qu'ils ne plantent de l'opium ou ne rasent les forêts, ou bien on les pousse devant les objectifs des touristes... tout en leur demandant de garder leur identité.

Les Akkas affirment avoir perdu l'écriture il y a très longtemps en mangeant la peau du buffle sur laquelle figuraient tout l'alphabet et l'enseignement d'Apo Miyeh, l'Etre tout-puissant. Mais ils se consolent en se disant qu'ils conservent la sagesse d'Apo Miyeh dans leur estomac. Du coup, leur mémoire est extraordinairement puissante, et ils sont capables, dit-on, de réciter les noms de leurs ancêtres jusqu'au *«commencement des êtres humains»*. L'entrée de chaque village est marquée par un portique en bois. Des objets de bambou sont suspendus sous la barre transversale pour empêcher les esprits malfaisants de la jungle, les vampires, les hommes-tigres et les maladies de pénétrer dans la communauté. Il s'agit en quelque sorte d'un sas de décontamination, et certains villages ont «modernisé» leur porte en la décorant avec des avions ou des hélicoptères miniatures. Chaque village comporte aussi une balançoire : les Akkas aiment se faire bercer et mettre leur corps en apesanteur. C'est une façon d'apaiser les tempêtes mentales.

Kengtung, capitale de l'Etat chan de l'Est.

Après un col passé à près de 2 000 mètres d'altitude, qui semble marquer la ligne de partage des eaux entre le bassin du Mékong et celui de la Salween, la route plonge sur le plateau de Kengtung. Des poteaux électriques font leur apparition. Dans la nuit noire, un militaire, l'arme à la bretelle, lève machinalement la barrière de la ville, sans stopper les véhicules. Des formes humaines marchent de front sur la chaussée, se tenant par l'épaule.

Kengtung, cité interdite aux étrangers depuis trois décennies, depuis le départ des derniers missionnaires baptistes américains en 1965, à la suite de la prise du pouvoir du général Ne Win, n'est plus une ville fantôme. Kengtung ne donne aucunement l'impression d'une place en état de siège ou de rébellion, mais plutôt d'un gros bourg mal dégrossi de ses habitudes rurales, étalé respectueusement au pied de ses temples, alignés sur les points hauts de la ville.

A la différence de la rébellion karen, le mouvement nationaliste chan, dont Khun Sa prétend porter les aspirations, se refuse dans la région à tout engagement militaire, estiment les observateurs. L'absence de couvre-feu en témoigne ici. La nuit tombée, Kengtung rit et s'amuse, Kengtung joue et parie autour de la pagode centrale, sous des auvents de toile. Hommes, femmes, enfants, assis sur de petits tabourets de bois, lancent les dés, abandonnent leur sort à des toupies, tandis que les billets s'amoncellent, sous le regard des bonzes assis sur les marches et de quelques policiers en civil zélés.

Le lendemain, Kengtung, les yeux lourds, se retrouve au marché, que l'on gagne par des ruelles aux maisons de belle facture chinoise, couvertes de tuiles de bois sombre, et décorées de balcons. La ville prend soin de ses multiples temples, en particulier de sa pagode d'or, le Wat-Zom-Kham, où sont enchâssées six mèches de la sainte chevelure de Bouddha. Les anneaux de la coupole sommitale sont ornés de pierres précieuses. Le sanctuaire primitif serait bimillénaire. L'édifice actuel a été restauré en 1951, puis en 1989, à la suite de la création d'un comité composé des autorités locales du SLORC et de personnalités religieuses.

Sans doute les autorités militaires de l'endroit cherchent-elles à se faire pardonner la destruction du palais du dernier «sawbwa», prince féodal chan, rasé pour faire place à l'unique hôtel de la ville. Selon des informations émanant des milieux nationalistes ralliés à Khun Sa, qui dénoncent *«l'usurpation birmane et l'intégration forcée»* dont serait victime la population chan de Kengtung, le dernier sawbwa de la ville, après la suppression de la fonction, décrétée par U-Nu en 1958, aurait été jeté en prison par Ne Win en 1961. Inhabitée, sa demeure aurait été finalement détruite. Les mêmes sources affirment par ailleurs qu'un certain nombre d'étudiants, en fuite après les événements de 1988, se seraient réfugiés chez Khun Sa, dont ils n'avaient jamais entendu parler auparavant, conduits par des filières organisées par des bonzes de Kengtung. *«Si la haute hiérarchie religieuse*, explique encore André Boucaud, *s'est ralliée au pouvoir birman du SLORC, le clergé de base, terriblement réprimé, se montre plus discret pour pouvoir survivre, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas de mouvements clandestins religieux.»*

A quelques heures de piste, sur les hauteurs de Kengtung, on peut encore visiter le temple de Jaturathasumagala. Au faîte de la montagne, les vestiges d'une résidence britannique disparaissent sous les bambous, les œillets d'Inde et les orchidées sauvages. On devine encore le tracé des parterres et des courts de tennis. Les lieux furent occupés par les Japonais durant la seconde guerre mondiale. Ici s'arrêta le colonisateur britannique. Au-delà s'ouvraient le Yunnan et la Chine. Plus au sud, vers le Mékong, on se heurtait au conquérant français. Sagement, les Britanniques ménagèrent les sawbwas, et le pays chan parvint à maintenir une certaine indépendance.

On longe un barrage, puis des canalisations forcées – rares signes de développement dans la région, – puis de belles rizières en cascade. Sur l'aéroport, un troupeau de buffles gambade. Tout près, c'est le cimetière : une fumée s'élève d'un muret. Le corps d'un suicidé, un adolescent de quatorze ans, se consume.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(3) *Le Monde diplomatique*, janvier 1991 et juin 1992.

Guide

● Signe d'une ouverture plus économique que politique, les autorités birmanes ont décidé d'autoriser le passage, à partir du 1er janvier 1993, sur l'axe Tachilek-Kentung (180 km), actuellement à l'état de piste empierrée dont la praticabilité varie en fonction des conditions climatiques. Un véhicule 4x4 est indispensable. Depuis Rangoun, capitale de la Birmanie, Kentung (30 000 habitants), chef-lieu de l'Etat oriental du pays Shan, reste inaccessible aux étrangers.

Le professionnel du voyage Topasie, associé en Thaïlande avec le groupe des Hôtels Méridien, organisera prochainement, à partir du nord de la Thaïlande, un circuit de découverte en direction de Kentung. Renseignements : Topasie, 94, rue de l'Ouest 75014 Paris, tél. : 40-44-46-06.

Auteurs de nombreux articles, notamment dans *le Monde diplomatique*, André et Louis Boucaud ont publié *Burma's Golden Triangle. On the Trail of Opium Warlords*, Asia 2000, Hong-kong 1992. Une édition plus ancienne (1985) de cet ouvrage existe en langue française aux éditions L'Harmattan à Paris. On peut également consulter : *Peuples du Triangle d'or*, de Paul et Elaine Lewis, éditions Olizane, 1986; *Zones frontières, récit d'un voyage en Thaïlande et en Birmanie*, de Charles Nicholl, traduction de Elie Robert-Nicoud, collection Voyageurs, Payot, 1992; ainsi que les rapports annuels d'Amnesty International. ●



PARIS - MEXICO 4450 F A/R
PARIS - SYDNEY 8210 F A/R

Et dire que certains croient encore que nous n'allons *qu'aux* USA !!!

ACCESS VOYAGES C'EST 350 DESTINATIONS A PRIX REDUITS SUR VOLS REGULIERS.

ACCESS voyages

6, RUE PIERRE LESCOT, 75001 PARIS. TEL (1) 40 13 02 02 et (1) 42 21 46 94
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TEL 78 63 67 77
OU CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

CROISIERES CHANDRIS *Celebrity Cruises*

Vacances d'Hiver ? Où partez-vous ?
ANTILLES ? FLORIDE ? JAMAIQUE ?
MEXIQUE ? VENEZUELA ?

Quel que soit votre choix,
le soleil des Caraïbes vous y attend !
... à des prix très ... très ... très... compétitifs
(ex : à partir de 11 135 F, au départ de Paris)*
pour des croisières de 8, 11 et 12 jours d'île en île,
de plage en plage, sur la mer bleue et chaude des Caraïbes,
sous le signe de la fête, de la farniente et de la découverte

**(croisière Horizon 8 jours, cab.int.double, taxes et ass. en sus)*

Sans aucun engagement de votre part, demandez nos brochures 93
CROISIERES CHANDRIS - Lic 175521 - 35 rue Etienne Marcel 75001 Paris
Nom : __________ Prénom : __________
Adresse : __________
CP & Ville : __________
LE MONDE

Dames russes

CE livre est intitulé *Ruskaïa*, «russe» au féminin. Il aurait pu s'appeller *Dievonchka* «demoiselle» en russe. Il s'ouvre sur un portrait de femme au premier plan. Elle est belle, a le regard inquiet et absent, elle est plaquée contre un mur dont la matière glauque est renforcée par un coup de flash. Derrière, la vie continue, floue et grise. Le photographe Luc Choquer a arrêté cette femme dans une rue de Saint-Pétersbourg. Elle a accepté de poser pour lui, puis est repartie sans dire un mot.

Dans la préface du livre-culte de Robert Frank *les Américains*, Jack Kerouac écrivait : *« Cette petite dame d'ascenseur toute seule, les yeux levés et qui soupire dans la cage bourrée de démons flous, ses nom et adresse, SVP ?! »* En faisant défiler les pages de *Ruskaïa*, on a envie de rallonger la liste de Kerouac.



LUC CHOQUER

Qui était donc cette femme qui a prêté son visage, l'instant d'une photographie ? Et cette pulpeuse jeune fille, la poitrine collée contre la vitre de son appartement, dans la banlieue de Saint-Pétersbourg ? Et cette poupée Barbie en tee-shirt «CCCP», sur l'aéroport de Novgorod. Cette madone dans la brume noire qui monte de la piscine en plein air de Moscou, grande comme le trou des Halles – chaud dedans, moins 35 °C dehors ? Ou bien cette incroyable apparition en manteau couleur d'encre au milieu de la neige moscovite ?

Après un livre consacré à la banlieue parisienne, *Planète France*, c'est sur une autre planète que Luc Choquer a travaillé entre 1988 et 1991, allant et retournant dans l'ex-URSS sur les traces d'un portrait à définir, celui de la jeune femme dans l'ex-URSS. Une femme au four et au moulin. Le film *la Petite Vera*, de Vassili Pitchoul, a convaincu Choquer qu'il tenait son reportage : *« Je retrouvais à la fois une certaine sensualité, mais aussi une détermination farouche. Là-bas, les femmes ont deux combats : contre le système bureaucrate, et à la maison, car, encore plus qu'ailleurs, ce sont elles qui doivent assumer toutes les tâches dans des appartements partagés par plusieurs familles. »* Luc Choquer a dû décrypter les codes. Saisir la nuance entre un rouge à lèvres, qui correspond au simple maquillage, et le *« rouge très rouge des prostituées »*. Car il ne faut pas compter sur l'image pour distinguer l'ouvrière de l'universitaire, le médecin du gratte-papier, l'ingénieur de la prostituée. Les vêtements ? La coiffure ? Le cadre ? Chaque indice brouille les pistes. Cette photographie fait penser à une prison de femmes : une maternité. Là, cette jeune fille insouciante et un brin vulgaire devant sa barre HLM dans la banlieue de Novgorod : un médecin. Cette Vierge à l'enfant emmailloté, dans un cadre carcéral : un ingénieur chimiste.

Choquer a joué avec l'important brassage social d'un pays où une femme-médecin épouse souvent un ouvrier ou un chauffeur – le salaire du chauffeur est le double de celui du médecin. Les apparences ont toujours été trompeuses chez ce photographe, qui affectionne les hautes doses d'ambiguïté et de mystère dans un cadre riche et coloré où il faut faire attention à chaque plan. Comme ces cinq lycéennes *« se préparant pour la photo »* dans le parc Gorki de Moscou : plan très serré, exercice de haute voltige où Choquer excelle, jouant avec les rouges et roses à lèvres, les ongles faits et les nez brillants. Ou ce visage souriant et flou qui mange les deux tiers du cadre, pour mieux laisser vivre le second plan : une douce blonde en robe verte 60, un œillet à la main.

A trente-neuf ans, Luc Choquer est un des chefs de file de la nouvelle génération de photojournalistes, cofondateur de l'agence Métis et Prix Niepce 1992. On a souvent insisté sur l'emploi de couleurs kitsch ou pétantes, appuyées par un flash envahissant, à l'opposé du reportage classique en noir et blanc. Mais on a oublié la marque réelle du photographe, qui est sa position – quasi dominante – par rapport au sujet.

Luc Choquer invite les gens à jouer leur rôle, à donner un peu d'eux-mêmes. *« Vous vivez devant moi, mais vous savez que vous êtes photographiés »*, semble dire le photographe à ses modèles. Le flash est là, non pas pour souligner un effet, mais pour apporter *« une atmosphère, une ambiance. Le flash introduit une certaine fiction dans la réalité »*. La force et la sensualité de ses portraits viennent de cet accord plus ou moins tacite, de la générosité des personnages, proche de l'offrande.

Le résultat est plus dépouillé que son livre sur la banlieue. Et pourtant les risques de tomber dans le voyeurisme étaient grands. Même les images incroyables sur le centre d'accueil pour femmes saoules sont convaincantes : *« J'ai passé une nuit dans l' « aquarium » de Saint-Pétersbourg. C'est une section du commissariat qui comprend une ou deux douches, une vingtaine de lits et une pièce avec des chaises sur lesquelles on attache les femmes qui font trop de bruit. Le lendemain, on les renvoie chez elles. Les effets de la vodka sont énormes. Cette femme, par exemple, que j'ai photographiée nue dans l'aquarium, s'était fait voler tous ses vêtements par un amant de passage, dans un parc. »*

D'abord publié en extraits dans *Marie-Claire*, le sujet a été montré en septembre au Palais de Tokyo. Il est aujourd'hui un livre. A chaque fois, un traitement différent, bien dans la manière de ce photographe qui lutte pour que *« les images soient à la fois dans la presse et au musée »*.

L'aspect du livre est surprenant : la couverture est un traitement graphique d'un détail d'une image, un regard aux couleurs fluos, «chimiques», comme pour mieux accentuer la fiction de son reportage. Les couleurs sont mates, sourdes, nuancées, loin des brillances de l'exposition. Dommage que les images soient desservies par un graphisme envahissant (agrandissements en noir et blanc de détails d'images et d'extraits obscurs de textes), mais l'objectif est louable : pour éviter les pliures malheureuses du brochage, certaines pages se «déroulent», offrant au lecteur des dépliants au lieu des habituelles doubles pages. Un bel objet pensé en somme.

Michel Guerrin

▶ ***Ruskaïa*, de Luc Choquer. Texte de Bernard Frédérik. Marval, 98 pages dont 9 dépliants, 70 photographies, 250 F.**

Un as de « Life »

C'EST un drôle de livre rouge, format magazine, sans nom sur la couverture et juste ce titre : *Mes années* Life. La couleur, la typographie blanche font référence au célèbre hebdomadaire américain, qui a révolutionné l'image de presse des années 30 à 60.

En page 2, cette formule : *« La photographie n'est faite que d'erreurs qu'on évite »* (Hans Windisch, 1933). Au dos du livre, cette dédicace : *« Au 1/125 de seconde, F : 5,6. »* Page 3, toujours pas d'auteur, mais un cliché style années 30, élégante et bien cadrée. Et puis un texte formidable de Jacques Brunel intitulé *« La photo : toujours, partout et par tous les moyens »*, et qui commence ainsi : *« La photographie est-elle un art ? Un « non » aurait des conséquences incalculables. »* La suite est du même tonneau.

Et puis les images défilent, comme une machine à remonter les événements, comme une machine à raconter la vie du photographe. Berlin, 1945 : premier reportage dans les ruines de la capitale allemande. Berry, 1945 : une tradition locale, l'épreuve du feu pour les vieillards.

Grosse actualité et petits événements ont fait la carrière de celui, on l'aura compris, qui se moque de la photo d'art, des snobinards de galeries, des conceptuels de tous poils. Notre homme est un *« jouisseur de l'œil »*, selon l'expression de Cartier-Bresson. Il a pour nom Pierre Boulat, un faux modeste, fier du titre qu'il affiche sans nommer, tout au long de ce livre décapant : seul photographe français de l'équipe permanente de *Life*.



PIERRE BOULAT

West Point, 1957. Muscle et matière grise. Le Saint-Cyr américain recrutait dans les universités parmi les champions de football et de base-ball.

En bon correspondant de *Life*, Pierre Boulat a saisi des regards et des histoires, en noir et blanc et en couleur, des sujets qui font rire, d'autres pleurer : Piaf à l'Olympia, les premiers touristes français à Leningrad en 1955 (*« Scoop Life »*), Maurice Trintignant, Onassis, Arthur Rubinstein, Karen Blixen, Duke Ellington. Yves Saint Laurent surtout, *« l'un des fils de ma vie »*, dont Boulat a fixé trente ans de collections.

Et quelques séries qui ont fait sa réputation, comme le gamin qui reçoit une torgnole parce qu'il refuse de boire le verre de lait cher à Mendès France, la vie musclée de West Point, ce couple napolitain «condamné» à refaire cinq enfants après la mort accidentelle des cinq premiers. Et quelques gueules anonymes, comme ce Français d'Algérie. Commentaire sec de Boulat : *« Pendant le « Je vous ai compris », on sentait que les Algérois ne comprenaient pas grand-chose au discours de de Gaulle. »*

En 1972, Pierre Boulat suivait le tournage d'un film à Londres. C'est là qu'il a appris la fin du magazine *Life*. Emoi sur le plateau. Le chef électricien, *« dans un grand geste dramatique »*, hurla : *« Cut the light ! »*

M. G.

▶ ***Mes années* Life, de Pierre Boulat. Introduction de Jacques Brunel, Production Cosmos. Exposition jusqu'au 31 décembre à la librairie La chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris. Tél. : 46-34-04-31.**

L'Italie vue du ciel

VOLONTAIREMENT peu de texte pour laisser toute la place aux photographies dans cet album qu'est *l'Italie vue du ciel*. Guido Rossi nous prête son œil de photographe averti et, homme volant à l'instar des *Amoureux au-dessus de la ville*, de Chagall, l'on s'étonne de découvrir un pays familier sous un angle imprévu : la verticalité.

Naît au fil des pages un monde neuf : églises de monastères qui font le gros dos comme des mosquées ottomanes, damier des cultures, à-plat des toits de tuiles, rayonnement en étoile (Bologne) et quadrillage dense (prédominant) de villes ocre, alignements ou décrochés de maisons qui paraissent naïves avec leurs fenêtres de diverses couleurs, tours de San-Gimignano (première de couverture).

Même les poncifs se renouvellent : ainsi du célèbre trio florentin – *duomo*, baptistère, campanile, – usé d'être trop vu, dont on découvre ici un rééquilibrage des volumes. Ou du Ponte-Vecchio, pur et dépouillé comme il ne l'est jamais de près, franchissant l'Arno avec son couloir posé au-dessus des boutiques par Vasari afin de relier les Offices au palais Pitti.

Jusqu'à cette tour penchée qui ne penche plus mais, blanche, détachée et fragile, révèle la fine régularité de ses colonnades de pierre. Jusqu'à cette cathédrale de Milan dont Guido Rossi nous épargne les pigeons au profit des cent trente-cinq flèches fichées dans le ciel. Sans omission de sites plus confidentiels, comme la chartreuse de Pavie sous la neige ou Città-di-Castello en Ombrie.

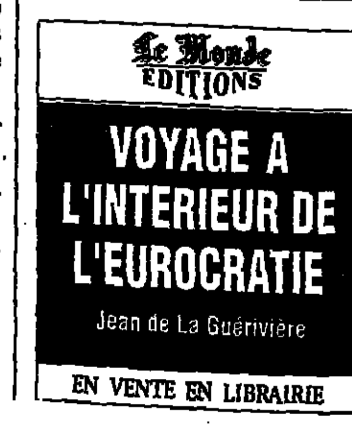
Danielle Tramard

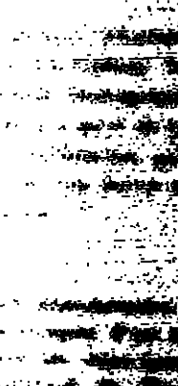
▶ ***L'Italie vue du ciel*, photographies de Guido Rossi, texte de Franco Lefevre, Gallimard, 205 p., relié sous jaquette, 360 F.**

▶ **Guido Rossi a déjà signé plusieurs albums dans la collection «Vue du ciel» : Venise, Florence, la Toscane, Rome, mais aussi des îles (la Réunion, Maurice), la Malaisie et, dernière-née, *l'Indonésie vue du ciel*.**

▶ **Les éditions du Chêne publient dans le même esprit *la Loire vue du ciel*, photographies de Yann Arthus-Bertrand, textes de Jacques Boislève, 178 pages, 380 F.**

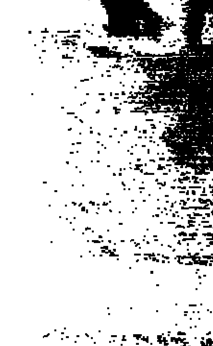
□ **Précision.** – Le ministère de la culture a reporté au 13 janvier 1993 l'inauguration officielle du monument élevé en hommage à Saint-John Perse, Prix Nobel de littérature 1960. Initialement prévue le 14 décembre, la cérémonie aura lieu à midi au Jardin des plantes de Paris («le Monde Sans visa» des 21 et 28 novembre).











هكذا من الأصل


Vue rapprochée du Shelton Hotel à New-York.
ERICH MENDELSOHN

Etats-Unis, années 20

ERICH MENDELSOHN, un architecte berlinois de renom, et qui avait *« profondément renouvelé la vision de l'architecture de la métropole »* (Jean-Louis Cohen), visite les Etats-Unis en 1924 d'où il ramène de nombreux clichés au Leica de New-York, Chicago et Detroit. Nombreux également sont les Allemands qui, au début du siècle, ont discuté et magnifié l'Amérique des gratte-ciel. Et pourtant ce livre de photographies d'architecture échappe aux lois, souvent tristes et froides, du genre. Mendelsohn délivre ici un véritable propos, souvent radical, sur la ville américaine, au moyen d'un traitement graphique audacieux pour l'époque. Chaque image est à la fois une information et une fiction.

Erich Mendelsohn déborde la simple représentation d'un bâtiment pour le commenter et l'analyser. Il le fait vivre, le rend aussi majestueux que menaçant. L'architecte englobe des gens au premier plan pour donner l'échelle, et il se lance dans des cadrages virevoltants. Le procédé est clair : l'homme apparaît ridiculement petit, comme écrasé par les buildings dont le gigantisme est, lui, accentué par des perspectives en plongées ou contre-plongées.

Mendelsohn est à la fois fasciné et horrifié par ce qu'il voit. Il est en fait *« perdu face à une telle dimension »*. Le texte qui accompagne chaque image traduit bien cette contradiction, dans un style lyrique et démonstratif. Ici : *« C'est la folie des néons, le feu d'artifice des réclames lumineuses mobiles, qui apparaissent et disparaissent, apparaissent et disparaissent au-dessus des milliers d'automobiles et de la frénésie de plaisir des hommes. »* Et ailleurs : *« Une beauté fantastique qui un jour sera beauté accomplie. »*

Mais face à une image montrant un homme lisant un journal sur un banc public sur fond de gratte-ciel, on peut lire : *« Arbre et banc public. Dernier souffle de la dernière nature. Etriqué, pauvre face à la dureté des tours de pierre. »* Et face à une tranquille allée de maisons victoriennes et de hauteur modeste, à New-York : *« Maisons patriciennes, le calme bourgeois des cinquante premières années. Mais déjà dans l'attente du monstre de pierre qui les dévorera demain. »*

Ce livre, on peut l'imaginer, fit grand bruit, considéré, en Allemagne, comme *« une mise en garde à l'Europe »*, selon le mot de Bertold Brecht. El Lissitsky y a vu *« un film dramatique »*. Et c'est vrai que ce livre se regarde et se lit comme un film à suspense, dont on ne connaît pas le dénouement, mais qui pourrait tourner au drame. Le succès sera foudroyant à la sortie du livre en 1926, au point de déboucher sur une sixième édition deux ans plus tard, dans une version modifiée et augmentée de vingt-trois photographies.

Mendelsohn n'était pas l'auteur de toutes les images. On sait que la fameuse photographie de « Broadway la nuit » a été prise par son ami, le cinéaste Fritz Lang. *« Il est possible que certains documents aient été empruntés à des agences photographiques »* (Jean-Louis Cohen). Peu importe. Le propos photographique est si limpide, il a servi de base critique à tant d'architectes, qu'il constitue bel et bien une œuvre maîtresse de l'image fixe.

M. G.

▶ ***Erich Mendelsohn, Amerika, livre d'images d'un architecte,*** **postface de Jean-Louis Cohen, Les éditions du Demi-Cercle, 252 pages, 250 F.**

Les nuits d'un photographe

UN livre de voyages ? En quelque sorte, mais un voyage au bout de la nuit, vide de gens, riche de paysages, mais comme on n'en verra jamais dans les dépliants touristiques. Michel Séméniako place son appareil quand la nuit est bien noire, quand la terre devient inhospitalière, quand l'homme a quitté les lieux. Les gestes doivent être lents, laborieux, expérimentaux. Marcher, seul, revenir sur quelques espaces connus, en découvrir d'autres, s'arrêter, caler le trépied pour que le cadre ne bouge pas.

Il faut imaginer le cadre comme un monochrome noir. Et les quelques secondes ou minutes durant lesquelles l'interrupteur de l'appareil reste enclenché. Séméniako sort ses lampes, torches et ses flashes, qu'il utilise comme des pinceaux pour redessiner, donner du relief et des formes au paysage d'encre. Alors le paysage apparaît, évident ou abstrait. Parfois, les lampes bougent dans le cadre, formant des traînées tentaculaires. Le résultat se situe entre la peinture et l'installation, la composition et la performance, tant le photographe joue sur les deux tableaux : enregistrer le réel et le bouleverser, deux gestes qui ont rarement été aussi limpidement associés.

Michel Séméniako est un voyageur, au sens où ses images ont été prises dans des lieux exotiques ou solennels, reculés et touristiques : la Casamance au Sénégal, les menhirs de Carnac, les montagnes du Valais, la Naples antique, les falaises de Normandie, la Cité interdite à Pékin, les temples en Inde. En dépit de leur richesse sémantique, les légendes apparaissent bien pauvres, bien dérisoires, face au monde que nous propose Séméniako. Les indications géographiques confirment l'existence de ces lieux millénaires et sacrés, que le photographe affectionne, et dont il fait surgir quelques fantômes.

Ce livre a obtenu le prix Nadar 1992, ce qui est en soit une référence. L'ouvrage le mérite, tant les images sont bien imprimées. Le photographe aussi, un des rares à poursuivre une obsession de la photographie qui doit venir de loin, tant il ne la partage avec aucun autre photographe. Mais quand donc Séméniako sortira-t-il de la nuit ?

M. G.

▶ ***Dieux de la nuit,*** **de Michel Séméniako. Textes d'Anne Cauquelin et d'Alain Bergala. Cent une photographies en bichromie, 160 pages, 390 F.**

▶ **Exposition à la galerie Fanny Guillon-Lafaille, 4, avenue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 45-63-52-00. Jusqu'au 19 décembre.**

Sables sahraouis


ALAIN KAISER

« IL fallait revenir, tenter de travailler mieux, de comprendre ces hommes aux habits de sable qui meurent pour une dune et font du pain à deux heures du matin. » Le photographe Alain Kaiser est revenu, à de multiples reprises depuis cinq ans, pour fixer la vie quotidienne des Sahraouis, chassés de leur terre par le Maroc en 1976 et réfugiés dans les camps de la Hammada de Tindouf, en Algérie.

« Dieu a dû travailler la nuit *quand il a fait ce plateau »*, disent les Sahraouis pour décrire cet *« enfer climatique »*. Tantôt 58 degrés la journée, tantôt un froid glacial. Et le Polisario qui *« sédentarise, encadre, gère la vie et les espoirs de milliers de réfugiés »* réunis au sein de l'hypothétique République arabe sahraouie démocratique (RASD).

« La fantaisie parfois ne vient que du vent. » Alain Kaiser s'est éloigné des combats pour mieux photographier la vie des camps : la terre aride, le sable qui *« se colle dans les yeux et la gorge »*, les orages de boue, la collecte de l'eau et du gaz, l'alphabétisation des mères, la distribution des dons étrangers, les soins dentaires, l'école, les camps de prisonniers, les intérieurs des tentes, le rite du thé. *« Si une femme te lance le foulard, tu te lèves et tu danses. »*

Alain Kaiser montre combien des gens sans terre et sans territoire ont reconstitué une vie sociale structurée, même si elle repose sur l'aide internationale.

Un peuple en exil. Plutôt en attente, à quelques kilomètres de leur bien.

M. G.

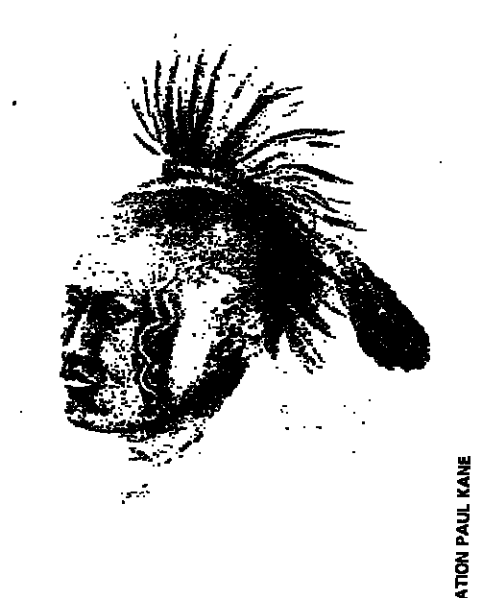
▶ ***Sahraouis, états d'exil,*** **d'Alain Kaiser. Alphacom-CUEJ, Syros Alternatives, 148 pages, 248 F.**

NOMADE
LES GRANDS ESPACES
RANDONNÉES & DÉCOUVERTES AUX 4 COINS DU MONDE
NOMADE

UNE SEMAINE EN FLORIDE
à partir de 5 910 F*
– PARIS/ORLANDO/PARIS.
– Une voiture de location en kilométrage illimité.
– Une location de villa.
* Prix basé sur 4 personnes minimum.
CONTACTOUR
30, rue de Richelieu, 75001 PARIS.
Tél. : (1) 42-96-02-25.

Que sont les Indiens devenus ?

SI la date de l'apparition de l'homme en Amérique reste un sujet de controverse (on suppose qu'elle remonte à moins de 14 000 ans et que les Indiens vinrent de Sibérie par un détroit de Béring alors praticable), il est admis que c'est en 1492 que Christophe Colomb découvrit ce continent. A l'époque, la population amérindienne dans le nord du continent comptait quelque cinq millions d'âmes. Vers 1890, elles n'étaient plus que 250 000, la population blanche passant, dans le même laps de temps, de zéro à 75 millions. Présents sur le continent depuis des siècles, les Indiens avaient ainsi perdu, non seulement leurs territoires ancestraux, mais aussi le mode de vie qui s'y rattachait. Longue déchéance, marquée par une succession d'épisodes dramatiques. Telle une vague, une culture nouvelle en chassait d'autres, ancestrales. Sans ménagements, la fin justifiant, plus que jamais, les moyens. Citons, par exemple, dans les années 1830, la déportation des tribus du Sud-Est vers le « Territoire indien » ; en 1864, la « longue marche » de 8 000 Navajos vers leur internement à Fort-Sumner et, en 1890, le massacre des Big Foot Lakotas, à Wounded-Knee, au Dakota.


ILLUSTRATION PAUL KANE

Une histoire qui explique sans doute pourquoi on considère avec une certaine émotion ce livre, *les Indiens d'Amérique du Nord*, album d'images et de mots qui ressuscite, en 256 pages, ces peuples malmenés, repoussés, chassés, déportés, combattus... assimilés. Une sorte d'*A la recherche du temps* (du paradis ?) *perdu*. Un pèlerinage sur les sentiers d'avant la guerre, d'avant l'envahisseur blanc. Dans les coulisses d'un univers disparu. Quand, autonomes et prospères, les Indiens vivaient au quotidien, au fil des mois et des saisons, avant que les Européens ne décident de « civiliser ces sauvages » et de changer, de gré ou de force, leur vision du monde.

Leitmotiv de cette véritable symphonie pastorale, trente-huit doubles pages présentant et décrivant, dans le détail, les objets familiers (issus des collections de l'American Museum of Natural History, à New-York, et de la Smithsonian Institution, à Washington) utilisés dans les neuf zones culturelles étudiées dans ce livre. Neuf territoires ainsi résumés en de colorés tableaux vivants qui prouvent que les objets inanimés ont parfois une âme. Et ce d'autant plus qu'ils jalonnent plus de deux cent cinquante illustrations (photos d'archives prises entre 1850 et 1940, cartes, gravures et œuvres d'art) qui, elles aussi, contribuent à mettre en scène l'histoire collective et individuelle de la vie des tribus et des groupes ethniques évoqués. Une double approche qui illustre l'extrême diversité des nations concernées et la façon dont elles s'adaptèrent à des environnements eux aussi extrêmement variés : des forêts tropicales aux déserts, et des plaines aux régions arctiques.

Passionnant voyage où l'on partage, tour à tour, pour s'en tenir à quelques exemples seulement, la vie des Séminoles qui, dans le sud de la Floride, allaient en canoë échanger à Fort-Lauderdale ou Fort-Myers des peaux d'alligators contre des tissus, du café, du tabac, des machines à coudre et des armes ; celle des Pimas qui, dans l'Arizona, cultivaient maïs, courges et coton, et chassaient le daim et le lièvre ; celle des Apaches qui, pendant plus de la moitié du dix-neuvième siècle, combattirent l'armée américaine jusqu'à la capture de Geronimo, en 1885 ; celle des Kiowas, une des tribus les plus belliqueuses des Grandes Plaines ; des Cheyennes qui déplaçaient leurs campements de tipis, chassaient le bison à cheval et guerroyaient contre les Crows, les Pawnees et les Shoshones ; et celle des Tlingits qui, sur le littoral du Nord-Ouest californien, habitaient des villages plantés de mâts totémiques, pêchaient le saumon et chassaient le phoque et la loutre.

Erudit et éclairant reportage qui non seulement fait souvent voler en éclats les visions stéréotypées des scénaristes de Hollywood, mais montre qu'en dépit d'années d'assujettissement nombre d'Amérindiens sont parvenus à préserver une identité culturelle caractérisée notamment par un attachement viscéral à leur terre.

Un attachement que l'on comprend d'autant mieux en parcourant le deuxième volume du tryptique du photographe Alain Thomas. Poursuivant son *Voyage dans l'Ouest américain*, il pose cette fois son objectif sur la Vallée de la mort et les déserts environnants, le désert de Sonora, les Badlands, la Petrified Forest et le Painted Desert, et les White Sands. Cédant parfois à la facilité (couchers de soleil incandescents, fleurs multicolores, personnage féminin incongru, néons de Las Vegas), les photographies d'Alain Thomas ont le mérite de restituer, au détour d'une page, l'incroyable majesté, le souffle des paysages de cette région des Etats-Unis, certains (Zabriskie Point, par exemple) surnaturels au point de vous faire frissonner l'âme.

Patrick Francès

▶ ***Les Indiens d'Amérique du Nord,*** **ouvrage collectif sous la direction de Colin Taylor et William Sturtevant (Solar), 220 F.**

▶ ***Voyage dans l'Ouest américain,*** **Alain Thomas, auteur-éditeur, volume 2, 132 pages (en librairie ou BP 153, 75623 Paris cedex 13, tél. : 45-88-28-03), 310 F broché et 460 F relié.**

SANS ♦ VISA

JEUX

Bridge

nº 1514

UN CONTRE INTEMPESTIF

Sauf si vous pensez que le contrat va chuter de deux levées, il faut éviter de contrer si le déclarant peut se replier dans une autre couleur ou trouver un moyen technique de réussir son contrat, comme ce fut le cas dans la donne suivante.

	♠ V 4 ♥ A D 9 2 ♦ A R 6 5 ♣ 5 4 3	
♠ 7 6 5 ♥ R 7 3 ♦ V 10 7 ♣ D 10 9 6	N O E S	♠ D 3 2 ♥ V 6 5 4 ♦ D 9 8 4 3 ♣ 2
	♠ A R 10 9 8 ♥ 10 8 ♦ 2 ♣ A R V 8 7	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♦	passe
3 ♣	passe	3 ♥	passe
4 ♣	passe	5 ♣	passe
6 ♣	contre	passe	passe...

Ouest, qui a cru bon de contrer le chelem avec la Dame de Trèfle quatrième, a entamé le Valet de Carreau. *Comment Rozecki en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec le Roi de Carreau, Rozecki a tiré l'As de Trèfle et, quand Est a fourni (le 2), il a compris avec soulagement qu'Ouest n'avait que quatre atouts et que la ligne de jeu gagnante consistait à réaliser dix levées, puis à terminer dans cette situation où Ouest n'a plus que ses trois atouts :

	♥ 9 ♦ 6 ♣ 5	
♣ D 10 9		
	♠ 10 ♣ R V	

Peu importe que le déclarant joue le 10 de Pique de sa main ou le 9 de Cœur du mort (pour la défausse du 10 de Pique), *Ouest est obligé de couper* et de se jeter dans la fourchette de Roi et Valet de Trèfle.

Pour aboutir à cette position, Rozecki, après l'As de Trèfle, a joué la *Dame de Cœur* (impasse), l'As de Cœur, le 5 de Carreau coupé, l'As de Pique, le Roi de Pique, Pique coupé et 2 de Cœur coupé plutôt qu'une deuxième coupe à Carreau (surtout si Ouest a fourni le 10 de Carreau au troisième tour à Carreau et si Est a fait un écho à Cœur...).

LE JEU DE L'EXPERT

En 1958, le fameux champion anglais Terence Reese écrivait un de ses meilleurs livres intitulé *The Expert Game*. Deux ans plus tard, les éditions Fayard en publiaient la traduction française par Jean Besse sous le titre *Bridge de haute école*. Récemment Belfond rééditait cet ouvrage, dont le jeu de la carte n'a pas pris une ride. Il a maintenant 250 pages, mais son prix de 120 F est resté raisonnable comparé à certains petits manuels qui contiennent quatre fois moins de texte pour le même prix !

	♠ A 4 3 ♥ R 6 5 ♦ 4 ♣ A V 10 7 6 3	
♠ 7 6 2 ♥ D V 10 4 ♦ A 8 5 2 ♣ 9 4	N O E S	♠ 9 8 5 ♥ A 9 8 3 ♦ 9 3 ♣ R D 8 2
	♠ R D V 10 ♥ 7 2 ♦ R D V 10 7 6 ♣ 5	

Les annonces auraient pu être les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 SA	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest a entamé la Dame de Cœur pour le Roi du mort et l'As d'Est qui a rejoué le 3 de Cœur couvert par le 7. Ouest a fait le 10 de Cœur et il a continué Cœur. Sud a coupé avec le 10 de Pique et a joué le Roi de Carreau. *Comment Ouest a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères :

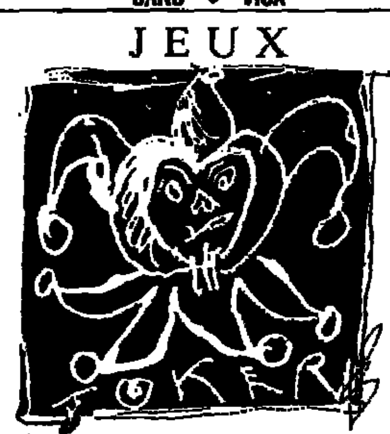
Sur la réponse de « 2 Trèfles », Sud n'a pas osé dire « 2 Piques », car sa main n'est pas assez forte pour faire une enchère inversée. Ensuite, quand Nord a pu reparler, Sud, qui avait limité sa main en disant « 2 Carreaux », pouvait évidemment annoncer ses Piques.

LA MÉDAILLE D'OR DES FRANÇAIS

Les médias ont passé sous silence (ou presque !) la superbe victoire des Français en septembre aux Olympiades de Salsomaggiore, mais heureusement les éditions Le Bridgeur vont publier un ouvrage qui paraîtra à la mi-décembre et qui sera intitulé *les Français champions du monde 92*. Michel Perron et Alain Levy y expliquent en 120 pages de grand format comment avec leur équipe ils ont remporté le titre mondial (prix 120 F).

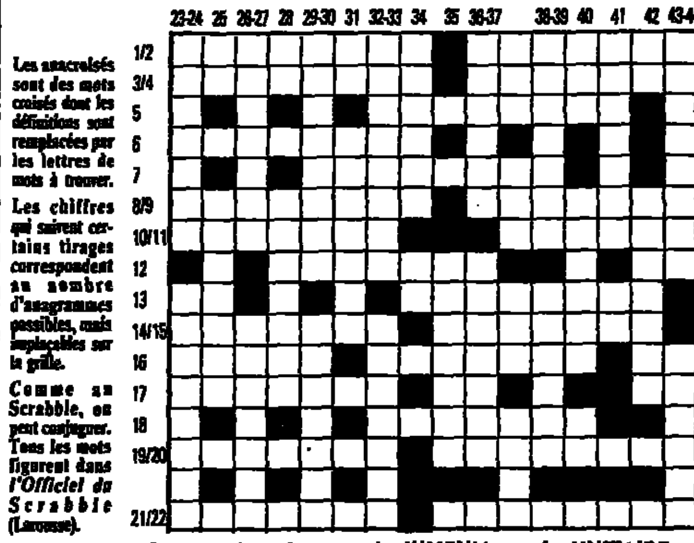
Rappelons, d'autre part, que le magazine *le Bridgeur* a consacré la majeure partie de son numéro d'octobre aux meilleures donnes de ce championnat, auquel soixante-dix pays ont participé. Précisons enfin que l'abonnement est de 400 F, et non pas de 330 F comme nous l'avions écrit par erreur. (Adresse : *le Bridgeur*, 28, rue de Richelieu, Paris-1er. Tél. : (1) 42-96-25-25.)

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 745



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AAEGRRUV. – 2. AAEERRS. – 3. AEINNOST (+2). – 4. ACEIRTT (+ 4). – 5. EEGORSSS. – 6. AEILNOPT (+ 1). – 7. BEEILOPS. – 8. AEINORST (+ 8). – 9. CEEIOTU. – 10. AENNRTT (+ 1). – 11. AEHNTV. – 12. AEINOST (+ 2). – 13. ACCDHIRU. – 14. GMNOORS. – 15. ACEELNT (+ 1). – 16. AEINPST (+ 5). – 17. AEEGPTT. – 18. AEENRTT (+ 3). – 19. AAIQSTU (+ 2). – 20. EEEINNSS (+ 1). – 21. AEKNRST. – 22. EMORSSTY.

VERTICALEMENT

23. AEORTUY. – 24. AAEGIIMT. – 25. ACELNOR (+ 1). – 26. AENNTTV. – 27. AINOPRT (+ 2). – 28. AEEGNOR. – 29. ACEGILRS (+ 2). – 30. EINOQTU (+ 1). – 31. IINNOOP. – 32. EIOPSTTU. – 33. AEIRSST (+ 13). – 34. AEEGLR (+ 4). – 35. AEENPRT (+ 4). – 36. ABCEER (+ 1). – 37. CCEIOSS. – 38. AEIRSST (+ 13). – 39. EEILTT. – 40. DEIOSV (+ 2). – 41. AACENRS (+ 5). – 42. ACFIINT. – 43. AEIRSSTT (+ 8). – 44. AAEFNS.

SOLUTION DU Nº 744

1. EMERAUDE. – 2. EPIÇANT (EPINÇAT PITANCE). – 3. DEPANNER. – 4. XIMENIA. – 5. UNITAIRE. – 6. INCUITE (UNICITE). – 7. CAPETIEN (EPINCETA PATIENCE). – 8. TERPENE (PENETRE REPENTE). – 9. RECEPERA. – 10. BINERAI (BENIRAI BINAIRE). – 11. CENTRAIT (CATIRENT RÉCITANT TIERÇANT). – 12. ONDATRA (ADORANT). – 13. RUTACEE (CAUTERE). – 14. FOUTRALE (REFOULAT). – 15. CREUSET (REÇUTES...). – 16. CRUSTACE (ACCRUTES). – 17. TERNIRA (NITRERA...). 18. AMENITE (ETAMINE MATINEE). – 19. BONIFIAI. – 20. ERGOTAIT. – 21. SCANNER. – 22. EDULCORA. – 23. RECTALE (CALETER ECLATER RECELAT). – 24. MENIANE, balcon. – 25. OUTREMER (UROMETRE). – 26. CENTAURE. – 27. RATIERE (ARETIER...). – 28. PLACOTAI, bavardai (queb) (CLAPOTAI). – 29. UNITIVE. – 30. RENCHERI (ENCHÉRIR). – 31. EREINTA (ARETINE...). – 32. EXACERBE. – 33. OCTUORS (TORCOUS). – 34. PINÇURE (PINCEUR). – 35. IMMINENT. – 36. TERMINA (MINARET...). – 37. NERPRUN. – 38. ANHELERA (HALENERA). – 39. ASINIEN. – 40. AILLER (ALLIER ARILLE RAILLE RALLIE). – 41. TAPOTAIT. 42. ETALIER (ALTIERE ATELIER REALITE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 411

MESSAGES FACIALS

« Il n'est pas besoin d'un arbitrage bienveillant pour connaître diurnale, *mais seulement d'une bonne connaissance du français, ou, tout simplement de la lecture du Littré »*, nous écrit Mme Souriau, de Versailles, à propos de notre récente chronique UNE ALE DE MAUVAIS GOUT ; *« les adjectifs féminins* minervale *(consacrée à Minerve) et* sériale *(qui a rapport avec une série) sont également dans Littré ».* Il est vrai, mais ces mots sont absents, pour l'instant, de l'*Officiel du Scrabble* (et aussi du PLI et du Petit Robert) : peut-être sera-t-il opportun de les rentrer dans une édition ultérieure de l'ODS.

En attendant, d'autres mots en - AL méritent l'attention des scrabbleurs. Ainsi, certains mots qui n'acceptaient autrefois qu'un pluriel en AUX en acceptent désormais un en - ALS : FACIALS – MURALS, *peintures murales* – MUSICALS, *comédies musicales* – NYMPHALS, *relatifs à une nymphe d'insecte* – VIRGINALS, épinettes anglaises. L'inverse peut se produire : dans TERGAUX (de l'adjectif TERGAL, *relatif au dos des animaux*), une désinence nouvelle en AUX – se substitue à la désinence en - ALS. Enfin, les pluriels CAUSALS et CAUSAUX sont « nouveaux » tous les deux.

Passons maintenant aux pluriels en AUX – consonants : à côté de FACIAUX, il y a FECIAUX ou FETIAUX, *relatifs à des prêtres romains* – CORDIAUX et CARDIAUX, *relatifs au cardia, extrémité de l'œsophage* – CROUPAUX, *qui ont le caractère du croup et* GROUPAUX, *relatifs au groupe* – TOMBEAUX *et* TOMBAUX *ou* TOMBALS, *relatifs à la tombe* – NIVAUX, *relatifs à la neige, et* NIVEAUX, *qui fleurissent pendant l'hiver* – PRIMAUX, *relatifs à une thérapie qui se propose de guérir les névroses par des cris* – MAIORAUX ou MAYORAUX, *relatifs au bourgmestre*, et MAJORAUX (pas de féminin), *membres du félibrige* – ZONAUX, *relatifs* à une zone de la Terre, et AZONAUX, *qui concernent n'importe quel point du globe.*

L'exercice du jour : parmi les féminins des mots cités plus hauts, trouver les anagrammes des mots suivants : CORDELAI – GALOPEUR – AVELINE – COPULERA – AMELIORA – RADICALE – EMPLIRA – GALETER – ACAULES – ECLAFAI. Exemple : CORDELAI, CORDIALE.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : GROUPALE – NIVEALE – CROUPALE – MAIORALE – CARDIALE – PRIMALE – TERGALE – CAUSALE – FACIALE.

Scrabble Club joinvillais (tournois au gymnase, rue E.-Moutier, les deuxième et quatrième vendredis, à 20 h 30)

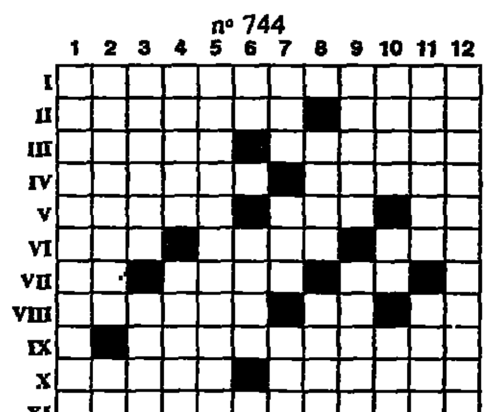
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EGILMNT			
2	-EGILPRZ	GENTIL	H 4	18
3	L+DEIIMT	PIGEREZ	5 E	76
4	AELMOTU	DELIMITE	J 4	64
5	ADHINQS	TAMOULE	12 D	79
6	NQ+AEIIM	MAHDIS	8 J	45
7	-ALMSTUW	QUINE	H11	36
8	MTU+BEIU	WALIS (a)	F 2	36
9	TB+AISV?	JUMEAU	[illegible]	[illegible]
10	AELNRRU	(O)BVIATES	15 [illegible]	66
11	LRU+ABCP	ZENANA	K 5	23
12	LRUB+OY ?	CAMP	D 1	24
13	EEFFNOT	BROUI(L)LY	N 4	72
14	EFT+ACIS	FONCE	1 A	30
15	T+AEORTX	FACIES	O 1	45
16	TOT+EKNS	AXER	M 11	37
17	OTNS+AER	TEK	11 C	48
18	DHORSUV	ASTRONEF	1 H	86
19	DHORUV+E	ES	11 J	36
20	RV+EEORU	HOURDE	14 J	36
21	REER	VŒU	O12	33
22	ER	RE	4 A	12
23		TRINE (b)	7 H	11
				943

(a) Fonctionnaire algérien. (b) TRIN, TRINE en parlant de Dieu en trois personnes.
1. V. Derval, 951 ; 2. P. Boulou, 932 ; 3. F. Levy, 897.

Mots croisés

nº 744



HORIZONTALEMENT

I. Des amabilités, certes, mais ambigües. – II. S'entend de loin. Plut aux jeunes élégants. – III. Même limitée, c'est une méchante attaque. A utiliser moderato. – IV. Chanté par les militaires. Sut peindre l'homme de Vienne. – V. A plusieurs, elles ne font encore qu'un petit poids. Gère des intérêts parfois contradictoires. Possessif. – VI. Article. Tint compte de l'emballage. Occupe bien sa place, qui est grande. – VII. Voyelles. Fait un joli drapé. Vient toujours en Europe. – VIII. – Causent du tort. Tenues de cérémonie. – IX. Prend place dans le passé. – X. Copie. Ne serait-il pas un peu partial ? XI. Alors pourquoi s'en plaindre ?

VERTICALEMENT

1. Même si vous lui trouvez un sens, n'espérez pas trop qu'il soit dû au génie. – 2. On a admis son existence. Possessif. – 3. C'est un truc très professionnel parfois. Puisqu'il a tout compris ! – 4. Oblige à changer sa direction. Respiré. – 5. S'obstinent, parfois trop. – 6. Préposition. Chaîne. – 7. A toutes ses facultés. Il vient parfois du cœur. Roue. – 8. En Polynésie. Bien léché. – 9. Victime d'une forte hygrométrie. Une des bases de notre culture. – 10. Descendis. S'exprima en sa langue. – 11. Une juste considération ou un respect plus confidentiel. Peu séduisant tout seul, mais pire quand il est doublé. – 12. Envoient à l'étude.

SOLUTION DU Nº 743

Horizontalement

I. Institutions. – II. Natales. Broc. – III. Stipe. Tenace. – IV. Pupitres. Lin. – V. Irun. INEC. VO. – VI. Râleurs. Réel. – VII. Ale. Taïaut. – VIII. Ti. Peille. AG. – IX. Essor. Ebloui. – X. Utopie. Ulule. – XI. Recensements.

Verticalement

1. Inspirateur. – 2. Naturaliste. – 3. Stipule. Soc. – 4. Tapine. Pope. – 5. Ilet. Utérin. – 6. Te. Rimi. Es. – 7. Ustensile. – 8. ESE. Album. – 9. Ibn. Cruelle. – 10. Oral. Et. Oun. – 11. Nocive. Ault. – 12. Scénologies.

François Dorlet

Echecs

nº 1517

TOURNOI INTERPOLIS

Tilburg, 1992.
Blancs : W. Ivantchouk.
Noirs : G. Kamsky.
Partie espagnole.
Contre-gambit Marshall.

1. é4	é5	19. Df1 (h)	fxg3
2. Cf3	Cç6	20. hxg3 (i)	Dh5
3. Fb5	a6	21. çxd5 (j)	Fg4 (k)
4. Fa4	Cf6	22. dxç6+	Rg7
5. 0-0	Fé7	23. Té4	Fxg3 (l)
6. Té1	b5	24. fxg3? ! (m)	Txf1+
7. Fb3	0-0	25. Cxf1	Dh3
8. ç3	d5	26. Té7+ !	Rh6 (n)
9. éxd5	Cxd5	27. Fé5	Tf8
10. Cxé5	Cxé5	28. Fd2	Ff3 (o)
11. Txé5	ç6	29. Fxf3	Txf3
12. Té1 (a)	Fd6	30. Té2	Rg6 (p)
13. d3 (b)	Dh4 (ç)	31. ç7	Tf8 (q)
14. g3	Dh3	32. Ta-é1	Dd7 (r)
15. Té4	Fd7 (d)	33. Té6+	Rh5
16. Cd2	g5 (é)	34. g4+ !	Rxg4 (s)
17. Té2	f5 (f)	35. Té1-é4+	Rf3 (t)
18. ç4 ! (g)	f4 !	36. Ch2+ abandon. (u)	

NOTES

a) A ce stade du contre-gambit Marshall, il est possible d'éviter les continuations usuelles 12. d4 et 12. Fxd5 tant analysées depuis la fin de la première guerre mondiale en ayant recours à des suites peu connues comme 12. g3 ; 12. Té1 : 12. d3 et 12. Df1.

b) Une autre idée consiste ici en 13. g3, Dd7 ; 14. d3, Dh3 ; 15. Té4, une position que nous retrouverons dans notre partie Ivantchouk-Kamsky. Les Noirs peuvent choisir également d'autres défenses après 13. g3, soit 13..., Ff5, soit 13..., f5 ou 13..., Ta7 ou 13..., Dg5.

ç) 13.... Ff5 ; 14. Cd2, Cf4 ; 15. Cé4, Cxd3 aboutit à la nullité dans la partie K. Georgiev-Nunn (Dubaï, 1986), comme 13..., Ff5 ; 14. Cd2, Cf4 ; 15. Df3, Dd7 ; 16. Cé4, Fg4 ; 17. Dé3, Cxd3 ; 18. Cxd6, Dxd6 ; 19. Dé7, Ta-d8 ; 20. Dxd6, Txd6 (Smirin-Adams, Tilburg, 1992). Après 13..., Ta7 ; 14. Cd2, Cf4 ; 15. Cé4, Cxd3 ; 16. Fg5 !, Fé7 (si 16..., Dd7 ? ; 17. Té3 !) ; 17. Fxé7, Txé7 ; 18. Té3 ! (et non 18. Cf6+, Rh8 !), Td7 (si 18..., Cxb2 ? ; 19. Cf6+ !) ; 19. Dh5 ! les Blancs menacent 20. Tf3 avec une forte attaque (Popovic-Velimirovic, 1985).

d) La variante la plus importante : 15..., Df5 ; 16. Cd2, Dg6 ; 17. Té1, f5 (entrant dans la voie des sacrifices) : 18. ç4 (acceptant bon gré mal gré le don), f4 ; 19. Cé4, fxg3 ; 20. fxg3, Fg4 ; 21. Dç2, bxç4 ; 22. dxç4, Ta-é8 ; 23. çxd5, Ff3 ; 24. dxç6+, Rh8 aboutit à une position difficile à apprécier et à jouer, même si les plus récentes analyses sont favorables aux Blancs. Si 15..., Cf6 ; 16. Th4, Df5 ; 17. Ff4 !

é) Empêchant Th4. Après 16..., Ta-é8 ; 17. Th4, Df5 ; 18. Cf1, Dg6 ; 19. Fd2, Ff5 ; 20. Fxd5, çxd5 ; 21. Cé3, Fé6 ; 22. a4, Fé7 ; 23. Tf4, Fg5 ; 24. Tf3, b4 ; 25. ç4, Fxé3 ; 26. Txé3, a5 ; 27. ç5, d4 ; 28. Té4 les Blancs sont mieux (Murei-Geller, Amsterdam, 1987).

f) Prenant tous les risques, le grand maître américain fait fi du matériel pour faire vaciller le R blanc.

g) L'acceptation du sacrifice *(cf. note d)* est sans doute la meilleure défense à opposer à la furia ennemie.

h) Un peu de prudence avant le gain de la pièce noire, en raison des menaces fxg3 et f3. Si 19. Cf1 ?, f3.

i) Et non 20. Dxh3, gxf2+.

j) Menaçant de gagner une seconde pièce par 22. dxç6+.

k) Les Noirs ne laissent-ils pas passer ici leur chance ? 21..., Fxg3 est-il à envisager ? Si 22. fxg3, Txf1+ ; 23. Rxf1 (23. Cxf1, Dxé2 ; 24. dxç6+, Fé6), Dh2+ ; 24. Rf2, Tf8+ ; 25. Ré3, Dg1+ ; 26. Ré4, Ff5+ ; 27. Ré5 (ou 27. Rf3, Fxd3+), Dxg3+, etc., avec gain. Cependant, la défense 22. dxç6+ !, Rh8 ; 23. fxg3, Txf1+ ; 24. Cxf1, Dxé2 ; 25. çxd7 laisse aux Blancs trois pièces mineures pour la D et une position gagnante (si 25..., Dxd3 ; 26. Fxg5 !).

l) La seule possibilité de poursuivre l'attaque.

m) Mais, en donnant la D pour T+F+C+ un pion, les Blancs obtiennent une compensation plus que suffisante.

n) Forcé. Si 26..., Rg6 ; 27. Fd5 ; si 26..., Rh8 ; 27. Fd2 ! ; si 26..., Rf8 ; 27. Tf7+, Ré8 ; 28. Fxg5 et 29. Té1+.

o) Ou 28..., Tf3 ; 29. Ta-é1 sans craindre 29..., Txg3+ ; 30. Cxg3, Dxg3+ ; 31. Fg2, Fh3 ; 32. Té1-é2, etc.

p) Parant 31. Th2. 30..., Txg3+ ne sert à rien : 31. Cxg3, Dxg3+ ; 32. Tg2, Dxd3 ; 33. Tç1.

q) Les Noirs peuvent gagner le pion ç7 par 31..., Txg3+ ; 32. Cxg3, Dxg3+ ; 33. Tg2, Dxç7 mais perdent facilement la partie par 34. Txg5+, Rf6 ; 35. Tf1+, Ré6 ; 36. Fç3, etc.

r) La retraite à toute allure.

s) Ou 34..., Rh4 ; 35. Th6+, Rxg4 ; 36. Ch2+, Rf5 ; 37. Tf1+, Ré5 ; 38. Txf8.

t) Dans le réseau de mat. Si 35..., Rf5 ; 36. Cg3 mat et si 35..., Tf4 ; 36. Fxf4, gxf4 ; 37. Té7, etc.

u) Car si 36..., Rg3 ; 37. Tg4+, Rh3 ; 38. Th6 mat.

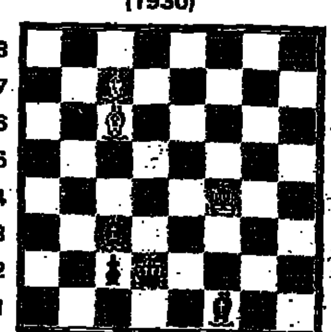
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1516 J. RUSINEK (1971)

(Blancs : Rç8, Pa6, b6, ç7, g7. Noirs : Ré7, Fç4, Cç3 et d7. Nulle.)

Et non 1. b7 ?, Cb5(é4) et les Blancs sont mat au coup suivant.

1. a7, Fa6+ ; 2. b7, Cé4 ; 3. g8=C+ !, Ré8 ; 4. Cf6+!, Cé4xf6 ; 5. a8=D ! (et non 5. a8=D ?, Cd5 ! suivi du mat), Cé5 ; 6. Rb8, Cç6+ ; 7. Rç8, Ff1 ; 8. b8=T ! (et non 8. b8=D ?, Fa6+ ; 9. Db7, Cé4 ! suivi du mat), Fa6+ ; 9. Tb7, Cé4. Pat ! Un vrai premier prix.

ÉTUDE Nº 1517 E. POGOSSIANTZ (1930)



Blancs (3) : Rf4, Fç6 et ç7.
Noirs (4) : Rd2, Fç3 et f1, Pç2.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Vue rapprochée du Shelton Hotel à New-York.

ERICH MENDELSOHN

Etats-Unis, années 20

ERICH MENDELSOHN, un architecte berlinois de renom, et qui avait *« profondément renouvelé la vision de l'architecture de la métropole »* (Jean-Louis Cohen), visite les Etats-Unis en 1924 d'où il ramène de nombreux clichés au Leica de New-York, Chicago et Detroit. Nombreux également sont les Allemands qui, au début du siècle, ont discuté et magnifié l'Amérique des gratte-ciel. Et pourtant ce livre de photographies d'architecture échappe aux lois, souvent tristes et froides, du genre. Mendelsohn délivre ici un véritable propos, souvent radical, sur la ville américaine, au moyen d'un traitement graphique audacieux pour l'époque. Chaque image est à la fois une information et une fiction.

Erich Mendelsohn déborde la simple représentation d'un bâtiment pour le commenter et l'analyser. Il le fait vivre, le rend aussi majestueux que menaçant. L'architecte englobe des gens au premier plan pour donner l'échelle, et il se lance dans des cadrages virevoltants. Le procédé est clair : l'homme apparaît ridiculement petit, comme écrasé par les buildings dont le gigantisme est, lui, accentué par des perspectives en plongées ou contre-plongées.

Mendelsohn est à la fois fasciné et horrifié par ce qu'il voit. Il est en fait *« perdu face à une telle dimension »*. Le texte qui accompagne chaque image traduit bien cette contradiction, dans un style lyrique et démonstratif. Ici : *« C'est la folie des néons, le feu d'artifice des réclames lumineuses mobiles, qui apparaissent et disparaissent, apparaissent et disparaissent au-dessus des milliers d'automobiles et de la frénésie de plaisir des hommes. »* Et ailleurs : *« Une beauté fantastique qui un jour sera beauté accomplie. »*

Mais face à une image montrant un homme lisant un journal sur un banc public sur fond de gratte-ciel, on peut lire : *« Arbre et banc public. Dernier souffle de la dernière nature. Etriqué, pauvre face à la dureté des tours de pierre. »* Et face à une tranquille allée de maisons victoriennes et de hauteur modeste, à New-York : *« Maisons patriciennes, le calme bourgeois des cinquante premières années. Mais déjà dans l'attente du monstre de pierre qui les dévorera demain. »*

Ce livre, on peut l'imaginer, fit grand bruit, considéré, en Allemagne, comme *« une mise en garde à l'Europe »*, selon le mot de Bertold Brecht. El Lissitsky y a vu *« un film dramatique »*. Et c'est vrai que ce livre se regarde et se lit comme un film à suspense, dont on ne connaît pas le dénouement, mais qui pourrait tourner au drame. Le succès sera foudroyant à la sortie du livre en 1926, au point de déboucher sur une sixième édition deux ans plus tard, dans une version modifiée et augmentée de vingt-trois photographies.

Mendelsohn n'était pas l'auteur de toutes les images. On sait que la fameuse photographie de « Broadway la nuit » a été prise par son ami, le cinéaste Fritz Lang. *« Il est possible que certains documents aient été empruntés à des agences photographiques »* (Jean-Louis Cohen). Peu importe. Le propos photographique est si limpide, il a servi de base critique à tant d'architectes, qu'il constitue bel et bien une œuvre maîtresse de l'image fixe.

M. G.

► ***Erich Mendelsohn, Amerika, livre d'images d'un architecte,* postface de Jean-Louis Cohen. Les éditions du Demi-Cercle, 252 pages, 250 F.**

Les nuits d'un photographe

UN livre de voyages ? En quelque sorte, mais un voyage au bout de la nuit, vide de gens, riche de paysages, mais comme on n'en verra jamais dans les dépliants touristiques. Michel Séméniako place son appareil quand la nuit est bien noire, quand la terre devient inhospitalière, quand l'homme a quitté les lieux. Les gestes doivent être lents, laborieux, expérimentaux. Marcher, seul, revenir sur quelques espaces connus, en découvrir d'autres, s'arrêter, caler le trépied pour que le cadre ne bouge pas.

Il faut imaginer le cadre comme un monochrome noir. Et les quelques secondes ou minutes durant lesquelles l'interrupteur de l'appareil reste enclenché. Séméniako sort ses lampes, torches et ses flashes, qu'il utilise comme des pinceaux pour redessiner, donner du relief et des formes au paysage d'encre. Alors le paysage apparaît, évident ou abstrait. Parfois, les lampes bougent dans le cadre, formant des traînées tentaculaires. Le résultat se situe entre la peinture et l'installation, la composition et la performance, tant le photographe joue sur les deux tableaux : enregistrer le réel et le bouleverser, deux gestes qui ont rarement été aussi limpidement associés.

Michel Séméniako est un voyageur, au sens où ses images ont été prises dans des lieux exotiques ou solennels, reculés et touristiques : la Casamance au Sénégal, les menhirs de Carnac, les montagnes du Valais, la Naples antique, les falaises de Normandie, la Cité interdite à Pékin, les temples en Inde. En dépit de leur richesse sémantique, les légendes apparaissent bien pauvres, bien dérisoires, face au monde que nous propose Séméniako. Les indications géographiques confirment l'existence de ces lieux millénaires et sacrés, que le photographe affectionne, et dont il fait surgir quelques fantômes.

Ce livre a obtenu le prix Nadar 1992, ce qui est en soit une référence. L'ouvrage le mérite, tant les images sont bien imprimées. Le photographe aussi, un des rares à poursuivre une obsession de la photographie qui doit venir de loin, tant il ne la partage avec aucun autre photographe. Mais quand donc Séméniako sortira-t-il de la nuit ?

M. G.

► ***Dieux de la nuit,* de Michel Séméniako. Textes d'Anne Cauquelin et d'Alain Bergala. Cent une photographies en bichromie, 160 pages, 390 F.**

► **Exposition à la galerie Fanny Guillon-Lafaille, 4, avenue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 45-63-52-00. Jusqu'au 19 décembre.**

Sables sahraouis



ALAIN KAISER

« *IL fallait revenir, tenter de travailler mieux, de comprendre ces hommes aux habits de sable qui meurent pour une dune et font du pain à deux heures du matin.* » Le photographe Alain Kaiser est revenu, à de multiples reprises depuis cinq ans, pour fixer la vie quotidienne des Sahraouis, chassés de leur terre par le Maroc en 1976 et réfugiés dans les camps de la Hammada de Tindouf, en Algérie.

« Dieu a dû travailler la nuit *quand il a fait ce plateau »*, disent les Sahraouis pour décrire cet *« enfer climatique »*. Tantôt 58 degrés la journée, tantôt un froid glacial. Et le Polisario qui *« sédentarise, encadre, gère la vie et les espoirs de milliers de réfugiés »* réunis au sein de l'hypothétique République arabe sahraouie démocratique (RASD).

« La fantaisie parfois ne vient que du vent. » Alain Kaiser s'est éloigné des combats pour mieux photographier la vie des camps : la terre aride, le sable qui *« se colle dans les yeux et la gorge »*, les orages de boue, la collecte de l'eau et du gaz, l'alphabétisation des mères, la distribution des dons étrangers, les soins dentaires, l'école, les camps de prisonniers, les intérieurs des tentes, le rite du thé. *« Si une femme te lance le foulard, tu te lèves et tu danses. »*

Alain Kaiser montre combien des gens sans terre et sans territoire ont reconstitué une vie sociale structurée, même si elle repose sur l'aide internationale.

Un peuple en exil. Plutôt en attente, à quelques kilomètres de leur bien.

M. G.

► ***Sahraouis, états d'exil,* d'Alain Kaiser. Alphacom-CUEJ, Syros Alternatives, 148 pages, 248 F.**

Nomade
LES GRANDS ESPACES
RANDONNÉES & DÉCOUVERTES
AUX 4 COINS DU MONDE
Nomade

UNE SEMAINE EN FLORIDE
à partir de 5 910 F*
– PARIS/ORLANDO/PARIS.
– Une voiture de location en kilométrage illimité.
– Une location de villa.
* Prix basé sur 4 personnes minimum.
CONTACTOUR
30, rue de Richelieu, 75001 PARIS.
Tél. : (1) 42-96-02-25.

Que sont les Indiens devenus ?

SI la date de l'apparition de l'homme en Amérique reste un sujet de controverse (on suppose qu'elle remonte à moins de 14 000 ans et que les Indiens vinrent de Sibérie par un détroit de Béring alors praticable), il est admis que c'est en 1492 que Christophe Colomb découvrit ce continent. A l'époque, la population amérindienne dans le nord du continent comptait quelque cinq millions d'âmes. Vers 1890, elles n'étaient plus que 250 000, la population blanche passant, dans le même laps de temps, de zéro à 75 millions. Présents sur le continent depuis des siècles, les Indiens avaient ainsi perdu, non seulement leurs territoires ancestraux, mais aussi le mode de vie qui s'y rattachait. Longue déchéance, marquée par une succession d'épisodes dramatiques. Telle une vague, une culture nouvelle en chassait d'autres, ancestrales. Sans ménagements, la fin justifiant, plus que jamais, les moyens. Citons, par exemple, dans les années 1830, la déportation des tribus du Sud-Est vers le « Territoire indien » ; en 1864, la « longue marche » de 8 000 Navajos vers leur internement à Fort-Sumner et, en 1890, le massacre des Big Foot Lakotas, à Wounded-Knee, au Dakota.



ILLUSTRATION PAUL KANE

Une histoire qui explique sans doute pourquoi on considère avec une certaine émotion ce livre, *les Indiens d'Amérique du Nord*, album d'images et de mots qui ressuscite, en 256 pages, ces peuples malmenés, repoussés, chassés, déportés, combattus... assimilés. Une sorte d'*A la recherche du temps* (du paradis ?) *perdu*. Un pèlerinage sur les sentiers d'avant la guerre, d'avant l'envahisseur blanc. Dans les coulisses d'un univers disparu. Quand, autonomes et prospères, les Indiens vivaient au quotidien, au fil des mois et des saisons, avant que les Européens ne décident de « civiliser ces sauvages » et de changer, de gré ou de force, leur vision du monde.

Leitmotiv de cette véritable symphonie pastorale, trente-huit doubles pages présentant et décrivant, dans le détail, les objets familiers (issus des collections de l'American Museum of Natural History, à New-York, et de la Smithsonian Institution, à Washington) utilisés dans les neuf zones culturelles étudiées dans ce livre. Neuf territoires ainsi résumés en de colorés tableaux vivants qui prouvent que les objets inanimés ont parfois une âme. Et ce d'autant plus qu'ils jalonnent plus de deux cent cinquante illustrations (photos d'archives prises entre 1850 et 1940, cartes, gravures et œuvres d'art) qui, elles aussi, contribuent à mettre en scène l'histoire collective et individuelle de la vie des tribus et des groupes ethniques évoqués. Une double approche qui illustre l'extrême diversité des nations concernées et la façon dont elles s'adaptèrent à des environnements eux aussi extrêmement variés : des forêts tropicales aux déserts, et des plaines aux régions arctiques.

Passionnant voyage où l'on partage, tour à tour, pour s'en tenir à quelques exemples seulement, la vie des Séminoles qui, dans le sud de la Floride, allaient en canoë échanger à Fort-Lauderdale ou Fort-Myers des peaux d'alligators contre des tissus, du café, du tabac, des machines à coudre et des armes ; celle des Pimas qui, dans l'Arizona, cultivaient maïs, courges et coton, et chassaient le daim et le lièvre ; celle des Apaches qui, pendant plus de la moitié du dix-neuvième siècle, combattirent l'armée américaine jusqu'à la capture de Geronimo, en 1885 ; celle des Kiowas, une des tribus les plus belliqueuses des Grandes Plaines ; des Cheyennes qui déplaçaient leurs campements de tipis, chassaient le bison à cheval et guerroyaient contre les Crows, les Pawnees et les Shoshones ; et celle des Tlingits qui, sur le littoral du Nord-Ouest californien, habitaient des villages plantés de mâts totémiques, pêchaient le saumon et chassaient le phoque et la loutre.

Erudit et éclairant reportage qui non seulement fait souvent voler en éclats les visions stéréotypées des scénaristes de Hollywood, mais montre qu'en dépit d'années d'assujettissement nombre d'Amérindiens sont parvenus à préserver une identité culturelle caractérisée notamment par un attachement viscéral à leur terre.

Un attachement que l'on comprend d'autant mieux en parcourant le deuxième volume du tryptique du photographe Alain Thomas. Poursuivant son *Voyage dans l'Ouest américain*, il pose cette fois son objectif sur la Vallée de la mort et les déserts environnants, le désert de Sonora, les Badlands, la Petrified Forest et le Painted Desert, et les White Sands. Cédant parfois à la facilité (couchers de soleil incandescents, fleurs multicolores, personnage féminin incongru, néons de Las Vegas), les photographies d'Alain Thomas ont le mérite de restituer, au détour d'une page, l'incroyable majesté, le souffle des paysages de cette région des Etats-Unis, certains (Zabriskie Point, par exemple) surnaturels au point de vous faire frissonner l'âme.

Patrick Francès

► ***Les Indiens d'Amérique du Nord,* ouvrage collectif sous la direction de Colin Taylor et William Sturtevant (Solar), 220 F.**

► ***Voyage dans l'Ouest américain,* Alain Thomas, auteur-éditeur, volume 2, 132 pages (en librairie ou BP 153, 75623 Paris cedex 13, tél. : 45-88-28-03), 310 F broché et 460 F relié.**

هكذا من الأصل

Sanaa, Arabie ouverte

Le temps n'est plus où le Yémen était coupé en deux et où Sanaa vivait enfermée dans ses murs, sous l'œil vigilant de ses imams. Un jeune poète algérien, Mohamed Kacimi, s'est rendu dans la capitale d'une nation réunifiée mais encore à la recherche de son équilibre, fût-ce à travers les vapeurs du qat...

DES mains, puis des mains, et des mains encore qui tiennent des poignards. Des mains de marchands qui vendent à la criée des lames effilées, brillantes, pointées vers le ciel. Mille couteaux affûtés dardent et transpercent le ciel de Sanaa.

La foule des hommes se presse, s'attarde ou s'immobilise. Autour des poignards encore, vert et or, les *djanbiyyas*. Plus que des armes, ils sont la carte d'identité de chaque Yéménite, son signe d'appartenance tribale, son rang social. Le signe de son honneur et de sa virilité.

Entre les hommes, surgissent soudain des taches noires, des silhouettes sombres que l'on dirait nées d'un trait de fusain. Ombres repues d'ombre. Obscure, l'étoffe a tout rongé : visage, mains et pieds. Ce sont des femmes ! Femmes parées du *niqab*, ce singulier *hijab*, voile intégral que la péninsule Arabique affectionne. Ainsi vêtues, ou effacées, elles déambulent telles des flaques d'encre de Chine.

Plus haut, des maisons-tours, tissage de basalte, de grès et de brique. Hautes bâtisses ocre et blanches gorgées de fenêtres, de baies, d'ouvertures. Dans cette cité où les femmes dissimulent leurs yeux, les murs regardent pour elles.

Le soleil et le tintamarre des klaxons assomment la vieille ville. Celle-ci, pour se préserver des temps modernes, a gardé ses remparts. On y accède par *Bab-el-Yémen*, la « porte du Yémen », comme si pour pénétrer réellement le pays, il fallait franchir ses murailles médiévales, tourner le dos aux grandes artères récentes où la poussière prend toujours le dessus sur l'asphalte et le béton.

A l'intérieur de l'enceinte se croisent toutes les nostalgies. D'un visage l'autre, d'échoppe en boutique, le voyage se fait des Indes en Abyssinie, d'Arabie en Mésopotamie. Mémorial d'images et de produits d'un temps que l'on croyait révolu : entassements d'épices, ballots de café en grains ou en épluchure, feuilles de tabac, ivoire et argent jetés en vrac derrière les vitrines, ballots d'étoffes, inflation de couleurs. Pour qui connaît les capitales et les faubourgs amnésiques du monde arabe, le culte qu'ils vouent au néon et au bitume, Sanaa donne à lire son passé à fleur de peau. Elle a fait pour cela culminer la pierre et l'histoire. Elle, *« le toit de l'Arabie »*.

A quand remonte Sanaa ? Au Déluge, à la Bible, répondent en chœur les chroniqueurs arabes. Selon l'un d'entre eux, natif du pays, El Hamadani, Sanaa fut fondée par Sem, fils de Noé. Après avoir parcouru toutes les contrées du Nord, essayé tous les climats, il décida d'aller vers le sud. Lorsqu'il arriva au Yémen, la contrée lui plut et il jeta son dévolu sur la haute vallée de Sanaa, y construisit le fameux palais de Ghoumdane, qui, d'après les poètes, comptait vingt étages de vingt pieds chacun, surmontés d'un toit en albâtre translucide.

Après l'avènement de l'islam, le Prophète donna l'ordre de le détruire. Selon El Hamadani, tous les efforts de l'armée dépêchée par La Mecque furent vains, et il fallut mettre le feu pour venir à bout de ce symbole de l'Arabie païenne.

Première grande cité à passer sous l'influence de l'islam, elle s'insurgea très tôt contre la tutelle abbasside. Après avoir défié l'autorité des califats de Damas et de Bagdad, elle tomba en 1074 sous l'autorité des Fatimides d'Egypte. En 1173, c'est au tour de Saladin de dépêcher son frère, Touran-Chah, à la conquête du pays. En 1515, la ville est saccagée et pillée par les Mamelouks. Puis vient le tour des Ottomans, qui décident de conquérir le Yémen en 1538. Depuis cette date, de retraites en assauts, de batailles en échecs, les Turcs ne lâcheront plus le Yémen. Il faudra attendre la première guerre mondiale pour qu'ils renoncent définitivement à leurs visées sur la péninsule.


JEAN-SÉVERIN ROY ET LYDIE ATBEI

Après le règne des imams, la république est proclamée en 1962. Une guere civile éclate, qui va durer huit ans. Nasser soutient les républicains, l'Arabie les royalistes. En 1967, après la défaite égyptienne face à Israël, Nasser retire ses troupes du Yémen. Les royalistes en profitent pour assiéger Sanaa. Durant soixante-dix jours, la ville est pilonnée sans trêve. Elle résiste.

Hantée par ces siècles d'assaut, la cité reste sur la défensive. Elle aligne des ruelles étroites, incises dans la pierre et dans l'argile, bordées d'échoppes, anfractuosités ou plutôt entailles dans les murs. A l'intérieur, étendus ou accoudés devant les portes, des hommes que l'on dirait de cire, aux yeux saisis d'une profonde absence. Quelque chose vient de changer dans la rumeur et le mouvement du souk. Plus on avance, plus le monde se pétrifie.

Le soleil décline. Lentement les visages changent. Les gestes se font lents, les voix inaudibles, les corps s'alanguissent. Ne subsiste plus qu'un lent, très lent mouvement de la main droite qui fait le va-et-vient entre le sol et la bouche. Imperceptiblement, les joues gauches se relâchent, se distendent, s'enflent, et se tranforment en une énorme protubérance. Le Yémen est ailleurs, l'heure de la prière du zénith est passée, c'est l'heure du qat. A peine le travail est-il fini que la ville entière, le pays entier, hommes, femmes, et parfois enfants, se précipitent pour mâcher les feuilles de cet arbrisseau qui couvre désormais les trois quarts des terres cultivables du Nord. Les jeunes branches sont cueillies dès le matin, puis acheminées vers les marchés locaux. Chacun « qate » ou plutôt, *« accumule »*, pour employer l'expression des Yéménites, selon ses moyens et ses revenus. La consommation de qat représente environ 30 % des dépenses des ménages.

En dépit de toutes les campagnes de sensibilisation, l'usage demeure fort tenace, et si les consommateurs du stupéfiant sont passibles de six mois de prison dans les Etats voisins, Arabie saoudite et Emirats arabes unis, les imams du Yémen, sollicités pour donner une *fatwa* (1) sur cet arbuste que le Coran ni la Sunna ne mentionnent, ont eu cette superbe réponse : *« Le qat étant un arbuste, donc une substance naturelle, celle-ci ne peut être considérée comme prohibée, ni interdite, comme c'est le cas des autres drogues ou de l'alcool. »*

Une drogue ! bien sûr que non ! vous répondront les Yéménites. Le qat, c'est l'amitié, la convivialité, l'évasion. Un prétexte pour réinventer la grande tribu que menacent les temps modernes.

Comme l'écrit le poète arabe, Chawki Abdelamir, *« J'ai vu les Yéménites, pour une poignée de rêves, mâcher des champs »*. Une poignée de feuilles et de rêves pour réinventer le bonheur perdu de l'Arabie. Car nous sommes en Arabie heureuse, l'*Arabia Felix* des Anciens, le *Yémen-el-Saïd* des Arabes. Elle fut baptisée ainsi par le Prophète lui-même lorsqu'un jour, du haut d'une colline, il désigna le Nord en disant : *« Ceci est le Cham »* (ce qui est maléfique) et montrant le Sud : *« Ceci est el Yaman »* (ce qui est bénéfique).

Sous le règne d'Auguste, Rome exhume un rêve d'Alexandre. En pleine apogée, elle dépêche l'un de ses généraux, Aelius Gallus, le préfet d'Egypte, à la tête d'une forte armée pour s'emparer des richesses que détient le Yémen. En l'an 24 avant Jésus-Christ, il foule, à la tête de ses légions, la terre d'Arabie, non loin de Djedda. Pendant six mois, il erre en vain à la tête de troupes décimées par le scorbut, à la recherche de l'or de l'*Arabia Felix*. A cette épopée du néant, Malraux consacrera de flamboyantes pages dans ses *Antimémoires*, et pour ne point faillir à sa vision romanesque du monde, il fit mourir le général romain en plein désert, aux abords d'un lac aux flots brûlants, et pétrifia dans le sable des légions de squelettes tenant à bout de bras des casques remplis de coquillages.

Malraux écrivit ces pages lors de l'expédition qu'il entreprit en 1934 pour rechercher les traces de la reine de Saba. L'exploit fit grand bruit à l'époque. Mais la souveraine mythique du Yémen avait déjà fasciné tant d'autres avant lui... Célébrée dans la Bible pour avoir rencontré Salomon, intronisée première reine à se soumettre à l'islam par le Coran, sacrée mère des Rois mages dans le cycle médiéval chrétien, reconnue comme la prophétesse de la Croix par Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée*, elle aura inspiré à la fois Piero della Francesca, Raphaël, Le Tintoret, Chagall.

Elle est partout, la Reine. Son nom orne les hôtels, les restaurants, les pharmacies de Sanaa. L'encens, la myrrhe, la cannelle, qu'elle offrit en présents à Salomon lors de son voyage à Jérusalem, encombrent toujours les étals du vieux souk.

Mais du bonheur de l'Arabie que reste-t-il ?

Avec un revenu *per capita* annuel d'environ 3 500 francs, le Yémen est classé parmi les Etats les plus pauvres du monde, et il n'a pas encore fini de payer le prix de sa réunification et celui de sa neutralité lors de la guerre du Golfe. L'Arabie, pour manifester son mécontentement, congédia *manu militari*, en moins d'une semaine, plus d'un million et demi de ses citoyens, venus louer leurs bras chez elle. Un million et demi d'expulsés, dans l'indifférence générale. On imagine quel aurait été le tollé international si la décision, au lieu d'être prise par le derrick baptisé Ryad, avait émané d'une capitale du nom de Bonn ou de Paris !

Privé de l'aide arabe qui se montait à 2 milliards et demi de francs par an, et des transferts de devises que lui rapportaient ses immigrés, le Yémen, malgré la crise, a choisi la reconnaissance des partis politiques, l'instauration d'une certaine liberté de presse et la garantie des droits civiques. L'enjeu est de taille : déjà l'existence d'une république en plein cœur de cette péninsule colonisée par Dieu, son prophète et ses monarques, était une hérésie. Alors comment qualifier une expérience démocratique ?

Ses puissants voisins voient d'un mauvais œil la devise du Yémen réunifié : « La Patrie, Dieu, la Révolution. » A-t-on idée de coincer Allah entre le sol et la subversion ?

Et la crise continue à traverser le souk. Suspendus à des téléphones, des enfants, allongés sur des branchages, avec à leurs pieds des liasses de rials, suivent avec attention le cours du dollar. Depuis la « Tempête du désert », la monnaie locale est en chute libre. On crie les nouveaux cours. S'élèvent alors les paroles des vieux qui fulminent contre le papier monnaie, en vous rappelant l'heureux temps où toute chose valait son poids d'argent, le temps où le Yémen avait comme monnaie le *« françaoui »*, le « français ». Des pièces d'argent frappées à l'effigie de Marie-Thérèse (d'Autriche).

Mais le métal précieux, qui servait jadis de dot, court les murs des boutiques, ces boutiques sombres et exiguës, dont les murs ruissellent et dégoulinent de lapis-lazuli, corail, ambre, jade, cornaline. Colliers, bracelets, parures font face aux sabres, aux *djanbiyyas*, poignards ciselés. Le raffinement côtoie la violence, le bijou est inconcevable sans les armes. Entre les murs, les pierres précieuses dialoguent avec les lames. Fusion entre Eros et Thanatos.

Les voix des muezzins fusent de la pierre et de l'argile, raclent le ciel, tendent sur la ville les filets de Dieu, harponnent les hommes. Indifférent, le souk n'arrête pas son mouvement. Les portes de la vieille mosquée s'ouvrent. La prière va commencer. La mosquée de Sanaa est l'une des plus vieilles du monde musulman. Erigée en l'an 5 de l'Hégire sur les ordres de Mahomet, elle se dresse à l'emplacement de la cathédrale d'Abraha. Au VIe siècle de notre ère, Dhou-Nouwas, roi himyarite, se convertit au judaïsme et exerça une terrible persécution contre les chrétiens. C'est alors que le souverain axoumite (2) Abraha, décida, sur l'injonction de Byzance, de voler au secours de ses coreligionnaires. Il envahit le Yémen et décida de l'évangéliser. Avec l'aide de l'empereur Justinien, il entreprit d'ériger une magnifique cathédrale à Sanaa, au plafond serti d'or et d'argent. C'était, assurent les historiens arabes, pour détourner les pèlerins de La Mecque où se déroulait, à l'époque antéislamique, un important pèlerinage païen.

Inquiets de cette concurrence, les Mecquois profanèrent la cathédrale. Le souverain éthiopien lança alors un raid contre le temple rival, la Kasba. C'était l'année de la naissance du Prophète. Le Coran raporte que Dieu dépêcha des nuées d'oiseaux qui lapidèrent les envahisseurs et les réduisirent en fétus de paille.

Cette récurrence fit sourire notre guide yéménite. Aujourd'hui, dit-il, d'autres oiseaux protègent La Mecque, les AWACS, ces énormes avions-radars capables de déceler jusqu'au moindre mouvement de gerboise sur le sol du royaume. Est-ce le Coran qui s'avère prémonitoire, ou bien les Américains ont-ils décidé d'appliquer à la lettre les versets de Dieu ?

Mohamed Kacimi

(1) Avis juridico-religieux autorisé.

(2) D'Axoum, en Ethiopie actuelle.

▶ **Mohamed Kacimi vient de publier, avec Chantal Dagron, *Naissance du désert*, où il est notamment question de la péninsule Arabique (coll. « Naissance des imaginaires », Balland, 223 pages, 105 francs).**

▶ **« Yémen, architecture millénaire. » Tel est le thème de l'exposition très documentée sur l'un des styles de construction les plus anciens du monde. Avec entre autres des photographies de Laurence Déonna, Maryvonne Arnaud et Eric Condominas. Institut du monde arabe. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf lundi. Entrée 20 francs. Tél. (1) 40-51-38-38. Jusqu'au 10 janvier 1993.**

▶ **L'IMA organise, le 16 décembre de 14 h 30 à 19 h 30, dans la salle du Haut Conseil de l'Institut, une table ronde sur le « Yémen, unité et pluralisme », en présence notamment du ministre yéménite des affaires extérieures, de MM. Michel Jobert, Eric Rouleau, Olivier Da-Lage, Fawaz Traboulsi. Tél. (1) 40-51-38-62.**

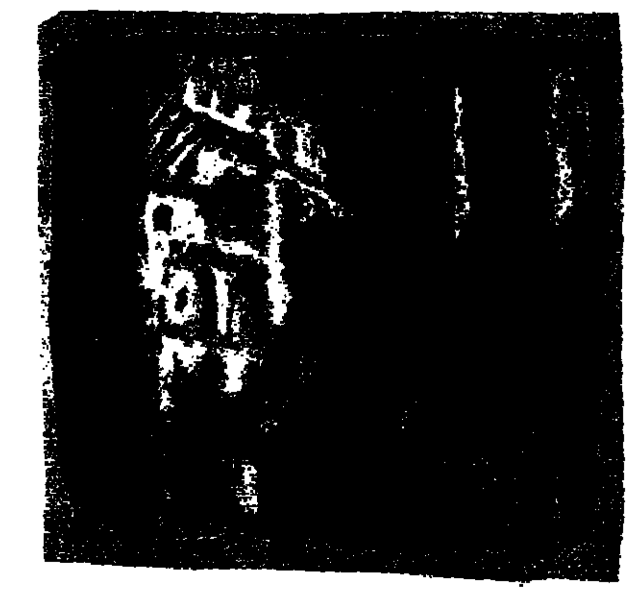
VOYAGE

Sur la route de l'encens

IL suffit parfois de quelques images ou de quelques mots pour être déjà sur le départ et, sans l'avoir vraiment décidé, être déjà parti. Découvrir au hasard d'un magazine les photographies des cités inouïes dressées au bout de l'Arabie, apprendre ensuite que ces villes-mirages furent de toute antiquité les relais de la Route de l'encens, voilà l'enchantement redoublé qui, dans les année 30, jeta Freya Stark sur les pistes du Yémen.

D'emblée, elle se donna des objectifs d'exploratrice : retrouver le site de Chabwa, la capitale du premier royaume qui régenta ce trafic fabuleux et ruineux où l'on troquait de l'or contre un peu de fumée destinée au contentement des dieux et à l'honneur des morts. Elle fit deux tentatives qui toutes deux échouèrent, mais qui impliquèrent des parcours si risqués, si intensément vécus, intériorisés, retranscrits, que leur seul mouvement devait porter bien au-delà du but initialement fixé.

COMME l'*Equipée* de Segalen qui ne le mena pas jusqu'au Tibet tant espéré, inspirant cependant les séquences nettes, lucides, éblouies, d'une approche



sans suite, et composant par là même recueil emblématique des actes du voyage, des actes de tout voyage, Freya Stark révéla un pays et des hommes, non pas sortis de la légende, mais occupant la part secrète des légendes : le lieu d'où la beauté n'a pas fui.

Quiconque, aujourd'hui encore, vient du désert et voit surgir Chibam, oasis aux gratte-ciel de terre dominant les sables, ne peut que croire à une hallucination, à un vertige ascendant, comme si tout le visible, tout le réel, tenaient du miracle et incarnaient soudain, un tableau de Paul Klee...

« Au fur et à mesure que nous en approchions, écrit l'aventurière, *Chibam se détachait graduellement des falaises alentour. Les trous alvéolés étaient des fenêtres, petites et élevées ; les fissures, de longs conduits de drainage qui accroissent l'aspect élevé des maisons ou des ruelles tapies dans une ombre perpétuelle. Les maisons s'inclinaient jusqu'à leur sommet blanchi à la chaux. Elles montaient sur sept étages au-dessus d'un premier plan de palmiers clairsemés et, dans leur ombre, se serraient des minarets blancs et délicats. »*

CE livre qui prend souvent l'allure d'une quête haletante s'achève sur un épisode dramatique, de même nature que celui qui conduisit un demi-siècle plus tôt Arthur Rimbaud à revenir de Harar sanglé sur une civière. Heureusement pour Freya Stark, un avion de la RAF accéléra son rapatriement. Ce qui la sauva durablement puisqu'elle s'apprête à fêter bientôt son centième anniversaire.

André Velter

▶ ***La Route de l'encens*, de Freya Stark, traduit de l'anglais par Danielle Tramard, Payot, 320 p., 180 F.**